

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

En vue de l'approbation de la Convention européenne

Droits de l'homme : la Suisse et son choix

L'OPTION : UNE SIGNATURE AVEC RÉSERVES OU METTRE D'ABORD DE L'ORDRE DANS LA MAISON

De notre correspondant de Berne :

Petit air des grands jours au Palais fédéral. A l'entrée des pancartes et des banderoles. Des dames distribuant des tracts. Dans les couloirs et aux « endroits stratégiques », des personnages qui ne sont ni des députés, ni des journalistes, ni des curieux, donc des policiers.

Que se passe-t-il ? Les députés doivent décider si, oui ou non, le Conseil fédéral peut signer la Convention européenne des droits de l'homme, tout en faisant des réserves sur quelques points

d'une importance considérable et qui concernent notamment les droits politiques de la femme (inexistants chez nous, sauf dans quelques cantons) et la liberté religieuse, limitée dans notre

constitution par les fameux articles confessionnels frappant d'interdiction les jésuites et l'ouverture de nouveaux couvents.

En d'autres termes faut-il, avant toute signature, mettre de l'ordre dans notre propre maison ?

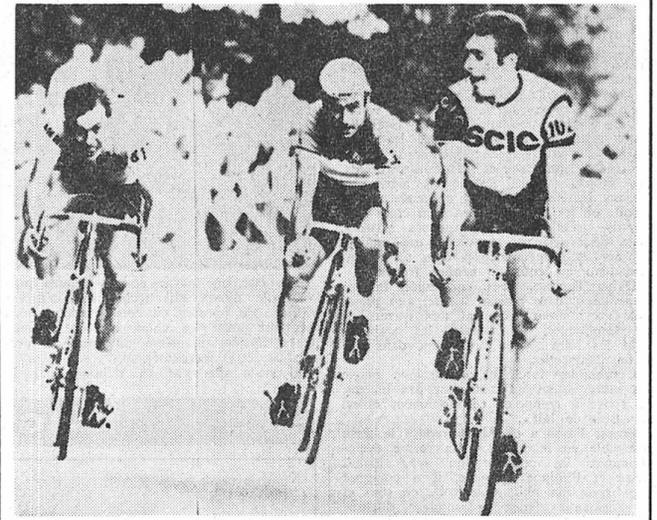
Oui, affirment avec force les associations féminines dont de nombreuses représentantes ont pris place aux tribunes. Elles s'y tiennent d'ailleurs fort sagement. Pas la moindre démonstration et les précautions prises se sont révélées superflues.

Cela dit, revenons au débat lui-

même. Le Conseil fédéral, dans un copieux rapport, expose pourquoi la Suisse doit signer et, le moment venu, ratifier la Convention européenne des droits de l'homme, dont le principal mérite réside dans le fait qu'elle ne se borne pas à proclamer de grands principes, mais qu'elle crée aussi l'instrument qui permet de les faire respecter, à savoir la commission européenne des droits de l'homme et surtout la cour européenne des droits de l'homme.

G. P.

Lire la suite en avant-dernière page.



PREMIÈRE ÉTAPE DU TOUR DE SUISSE Victoire italienne à Brugg

Après le prologue de mercredi soir, les coureurs du Tour de Suisse entrés dans le vif du sujet hier. A leur menu : 180 km. L'altitude élevée imposée tout au long du parcours n'a pas permis la réalisation d'échappées importantes et finalement quatre hommes seulement sont parvenus à prendre... sept secondes au peloton. Cet écart minime a toutefois suffi au vainqueur, l'italien Armani — qui précède dans l'ordre le Français Aimar et le Belge Van Springel (de droite à gauche) — pour endosser le maillot jaune.

(Téléphoto AP)

(Lire en page 20)



Rembrandt a eu chaud !

AMSTERDAM (ATS-Reuter). — Le célèbre Musée national, le « Rijksmuseum », à Amsterdam, a été ouvert jeudi, après que les artistes qui avaient occupé une salle pour y faire une grève assise, eurent volontairement vidé les lieux. La police anti-émeute, munie de casques en acier, de bâtons et de boucliers en osier, montait la garde jeudi matin très tôt pour protéger le musée, qui contient notamment la célèbre toile de Rembrandt, « La Ronde de nuit ». C'est justement la salle où est exposé ce tableau que les quelque cent artistes avaient choisie pour leur manifestation de protestation contre une décision du ministre néerlandais des affaires culturelles, Mme Klompe, concernant une diminution de leurs bourses. Pendant cette grève nocturne, environ cinq cents étudiants sont restés devant le musée, peignant des slogans contre les murs et criant leur soutien aux grévistes. Les conservateurs du musée ont persuadé les artistes protestataires de quitter les lieux en alléguant l'argument que le système de conditionnement de l'air ne pouvait pas absorber le surplus de chaleur provoqué par la présence d'une centaine de corps humains et que, par conséquent, les œuvres inestimables du « Rijksmuseum » étaient menacées de détérioration. Les artistes se sont rendus à cet argument convaincant. Notre téléphoto AP : la manifestation devant... Rembrandt.

L'élection présidentielle française

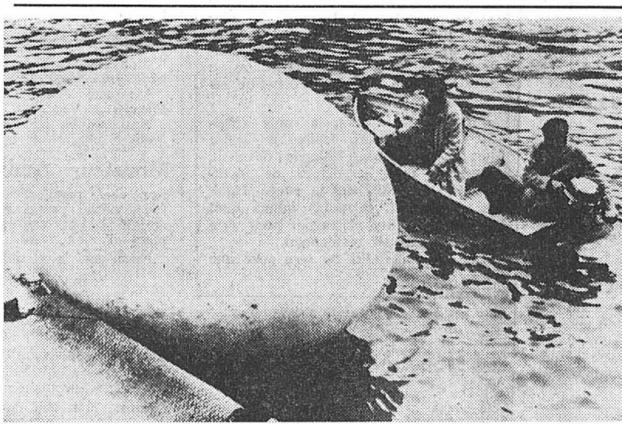
SONDAGES ET PRONOSTICS DONNENT POMPIDOU ÉLU

Le nombre des abstentionnistes risque d'en faire un président « au rabais »

Les « sondages » sont en voie de devenir un élément de propagande dans la campagne présidentielle. Après la publication mercredi du sondage IFOP qui montre un tassement de deux points du pourcentage de M. Pompidou et un gain égal pour M. Poher, le minis-

tère de l'intérieur, pour la première fois dans l'histoire politique de la France, publie ses propres pronostics. Ils sont beaucoup plus favorables à l'ancien premier ministre que l'IFOP puisqu'ils lui accordent plus de 60 % des suffrages (contre 55 % pour IFOP) et un peu moins

de 40 à Poher (contre 45 IFOP). L'intérieur prévoit plus de 36 % d'abstentions (contre 32 IFOP). Ce dernier chiffre d'abstentions tendrait à prouver que les directives du parti communiste seront davantage suivies qu'on ne s'y attendait. Si l'on soustrait de ce pour-



Notre téléphone de Paris

centage de 36 % les 20 % d'abstentionnistes chroniques pour diverses raisons, 16 % des électeurs communistes du premier tour sur 20 % s'abstiendraient.

LA MANOEUVRE COMMUNISTE

Le parti communiste aurait ainsi réussi sa double opération : faire élire M. Pompidou en refusant ses voix à M. Poher, mais en même temps faire de M. Pompidou un président « mal élu ».

En effet, par rapport aux électeurs inscrits, M. Pompidou n'obtiendrait que 38,5 % contre 25,5 % à M. Poher. Beaucoup moins que le général De Gaulle au second tour de 1965 : 46 %.

Jean DANES

(Lire la suite en dernière page)



PRINCE EN UNIFORME

C'est la première photo du prince Charles d'Angleterre ayant revêtu l'uniforme de colonel du régiment royal de Galles. Il passe en revue la garde d'honneur au cours de cérémonies qui viennent d'avoir lieu à Cardiff.

(Téléphoto AP)

Les étudiantes n'en sont pas... revenues

Elles acceptent de survoler Paris et arrivent à Palerme !

PALERME (AP). — Un Sicilien, Maurizio Lo Monaco, 36 ans, et ses deux gardes du corps, Georges Boisgard, 30 ans, un chauffeur de taxi français, et Jacques Ben Kairoun, 40 ans, un coiffeur marocain, ont été arrêtés à l'aéroport de Palerme, sur accusations d'avoir enlevé deux jeunes étudiantes parisiennes. Celles-ci, Georgette Chapin, 21 ans, et Gisèle Pietz, 22 ans, ont été confiées, au consulat de France.

Leurs ravisseurs, déclare la police, les avaient invitées à survoler Paris. En fait, elles arrivèrent à Palerme. Selon la police, Lo Monaco était en voyage à Paris lorsqu'il rencontra les deux jeunes filles dans un bar. Il les invita à survoler Paris « dans son avion personnel ».

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

LE ROCHER DE GIBRALTAR

Le conflit de Gibraltar rebondit et risque de prendre une tournure assez aiguë. L'Angleterre ayant élaboré une nouvelle constitution pour les habitants du Rocher en vertu de laquelle ces derniers ne pourront jamais être « cédés » sans leur consentement à une « puissance étrangère », l'Espagne a aussitôt usé de mesures de rétorsion. Elle a interdit la sortie de ses quelque quatre mille cents ressortissants qui, quotidiennement, allaient travailler sur territoire britannique. Si bien que Gibraltar est privé d'une main-d'œuvre importante. Quant au « ferry-boat » qui relie Algeiras à la colonie anglaise, son service n'est pas encore suspendu, mais le trafic touristique, sous la crainte des événements, paraît s'être singulièrement ralenti. De même la contrebande, une des « spécialités » de Gibraltar, subit des contrecoups. Il est question enfin que le gouvernement de Madrid interdise le survol du territoire espagnol par les avions qui assurent la liaison entre la Grande-Bretagne et sa dernière base européenne. Bref, on assiste, de la part du général Franco, à une véritable tentative de blocus contre la puissante Albion.

L'ŒUF QUI SAURA TOUT

Ce n'est pas un œuf d'oiseau géant mais le travail d'un artiste suisse, Herbert Distel, qui a fabriqué cet œuf en polyester. Il est, pour l'instant, à l'ancre sur les bords de l'Aar, à Berne. Mais il est destiné, dans un proche avenir, à voguer sur l'Atlantique pour recueillir des informations sur le vent et l'état de la mer. Un émetteur radio donnera sa position exacte. (Téléphoto AP)

Genève : tué sous 1 tonne de glaise

De notre correspondant : Un chantier de la route de base, dans la campagne genevoise, près de Perly-Certoux, a été le théâtre, jeudi vers midi, d'un tragique accident de travail. Un ouvrier occupé au fond d'une tranchée profonde de 2 m 50 a été enseveli vivant par une tonne de glaise qui s'effondra sur lui. Malgré la rapidité des secours, le malheureux, un travailleur italien, a péri étouffé.

Les ennemis du bonheur

Il y a deux manières de regarder la situation en Suisse et dans le monde : la positive et la destructive. La première consiste à reconnaître les faits ; le revenu réel de la population suisse a plus que doublé en vingt-cinq ans ; dans leur ensemble, les Suisses de trente ans n'ont jamais vu un cortège de chômeurs. Ainsi donc, contrairement aux prédictions des marxistes, l'abondance dans ce pays n'a pas produit de crises économiques, sociales ou politiques. Ici comme dans de vastes régions vivant sous le même régime libéral, la solution a enfin été apportée aux problèmes de surproduction. Les syndicats ne luttent plus contre les perfectionnements techniques. Ils s'efforcent d'en tirer profit, au bénéfice de leurs adhérents. Un nouveau problème se pose maintenant : pour absorber la production croissante, il faut augmenter les revenus, donner aux consommateurs les moyens d'acquiescer cet excédent. Au sein des entreprises, la direction se dissocie de la propriété et de la hiérarchie : le pouvoir de plus en plus s'exerce par la compétence, de même que le profit se confond de moins en moins avec le revenu du patron. Bref, le principe de l'économie libérale est plus que jamais valable : il a démontré qu'il est seul capable d'organiser l'abondance, d'en répartir les fruits le moins inégalement possible, et de relever demain le niveau de vie des peuples sous-développés. Mais c'est ce moment que choisissent les anarcho-contestataires, télégués par Mao Tsé-toung et inspirés par les théories de Marcuse, pour tenter de détruire le système libéral et l'appareil de production sur lequel il s'appuie. Cette deuxième manière de voir les choses fait dire littéralement à Marcuse : « Nous combattons une société qui fonctionne extrêmement bien et qui a éliminé la pauvreté. » Il s'agit, pour les enragés contestataires, de revendiquer l'impossible, de persuader chacun qu'il est trahi, dupé, volé, frustré, floué. Le grand ennemi de Marcuse, c'est le bonheur de l'homme moderne. Il faut, dit-il, fabriquer des millions de mécontents, fourriers de la révolution. Parlant hier, à Montreux, devant l'assemblée générale de l'Union internationale des associations d'annonceurs, M. François Schaller, professeur à l'Université de Lausanne, a brossé le tableau, saisissant, que nous avons résumé ci-dessus, du péril qui menace les systèmes libéraux à l'instigation de Mao et de Marcuse. Les résultats fantastiques obtenus en quelques semaines à Paris, il y a un an, illustrent la puissance des moyens mis en œuvre. On ferait bien d'y réfléchir encore et encore.

R. A.

Lire aujourd'hui

Le point sur les routes nationales en Suisse (Page 25)

Valais : disparition d'une religieuse (Page 31)

Ouvrier agricole tué en Singine (Page Jura-Fribourg)

Exceptionnellement la rubrique Montagnes-Val-de-Ruz se trouve en page 9

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 8, et 9
SPÉCIALE ÉCONOMIE : page 13
LES SPORTS : pages 20 et 22
LES ROUTES NATIONALES : page 25
LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — PARLONS FRANÇAIS : page 29
TOUTE LA SUISSE : page 31

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au T. P. N. — Centre de culture «Sous le bois de lait», tentative passionnante

Un très grand poète, une trentaine de voix, deux récitants, un travail énorme: est-ce suffisant pour créer un merveilleux spectacle?

Le T.P.N. présente «Sous le bois de lait» («Under Milk Wood»), l'œuvre théâtrale la plus connue de Dylan Thomas. Conçue pour la radio — donc essentiellement auditive — elle a remporté depuis sa création, en 1954, un succès unanime, et l'engouement poétique de l'auteur, le génie que l'on découvre jusque dans les pièces écrites peu avant sa fin, en 1953, sont garants de l'existence constante de sa meilleure veine créatrice.

La petite ville galloise de Llaregyb vit entre les senteurs de la mer et un vallonné boisé, le Bois de lait. Thomas Dylan a voulu ressusciter les morts dans les rêves des vivants, transcrire une population transfigurée par son verbe et ses désirs profonds. Les projets perdus, les destins aigris, les pensées secrètes reviennent en surface d'un monde où les fantômes sont d'un coup bien vivants, exhalent leurs rancunes passées, leurs désirs envolés, renouent des amours qui ne furent qu'ébauchés dans un brouillard tenu au goût de cendre froide.

Dylan Thomas, aussi, en Gallois farceur et génial qu'il se plaisait à être, s'en prend avec un humour truculent aux travers de ses semblables, les tritons, les amplifiés, pour les faire sauter finalement dans une gerbe d'écailles.

L'ensemble, farce et désillusion, magis des mots autant qu'éclatement des images, en arrive à composer ce monument qu'est le «Bois de lait».

Ernest Favre a choisi de rendre le texte accessible en recourant à la forme radiophonique. En collaboration avec Ernest Grize et Philippe Quinche, il a composé une bande magnétique de voix, de sons et de musique extrêmement complexe, diffusée selon les besoins dans n'importe quel point de la salle, grâce à une installation sonore remarquable.

La nécessité de «visualiser» le texte, évidente puisque un choix préalable voulait qu'on s'adresse à des spectateurs et non à des auditeurs, impliquait un décor. Abel Reichland a conçu une scène surchargée, débordant dans la salle, d'où l'éclairage ressort tel ou tel élément qui s'impose en complément du texte.

Parallèlement, la surabondance d'objets peut fixer constamment l'attention visuelle du public; cent détails saugrenus accrochent l'œil et l'esprit peut alors librement ressentir les messages sonores.

Le spectacle pêche pourtant par plusieurs de ses aspects. Les récitants, d'abord, qui lient entre elles les séquences de la bande sonore, disent-ils des textes en les interprétant, ou se limitent-ils à «réciter»?

Le volume d'ensemble de la bande sonore aurait mérité, afin qu'on différencie mieux les personnages, de varier dans de plus larges mesures, comme aussi la tonalité des voix «off» semble souvent correspondre mal au texte.



Peut-être une partie de ces défauts provient-elle d'imperatifs techniques qu'il est difficile de prendre en considération; mais peut-être aussi les choix qui ont présidé à la conception même du spectacle doivent-ils être incriminés.

Il reste que par sa richesse, par la qualité d'émotion qu'il contient, par son originalité extrême — un spectateur, en quittant la salle, parlait de «sons et lumières de génie» — «Sous le bois de lait» dans sa version T.P.N. vaut largement d'être applaudi.

A. B.

Prochaine séance du Conseil général Favoriser les camps de ski

(c) Dans sa prochaine séance, le Conseil général de Neuchâtel examinera une proposition du Conseil communal dans laquelle ce dernier demande à participer au nom de la ville pour un montant de 100,000 fr. au capital social de la «Société coopérative Centre de cure et de repos Fiesch».

Depuis quelques années en effet, le problème de l'organisation des camps de ski pour les élèves de l'école secondaire régionale est devenu préoccupant pour les autorités scolaires en raison des difficultés toujours plus grandes à trouver des locaux répondant aux besoins croissants.

Le 7 juillet 1962, la «Société coopérative, village de vacances Fiesch», devenue aujourd'hui la «Société coopérative Centre de cure et de repos Fiesch», a été fondée. Elle compte parmi ses membres la ville de Berne, la Mutuelle chrétienne à Bruxelles, les sociétés Furka-Oberalp, Evemag (Société de distribution d'électricité), le B.L.S., l'Association suisse pour la protection de la nature, le Mouvement des jeunes pour la protection des animaux et une

quinzaine de commerçants, artisans et particuliers de la vallée de Conches (VS). Le capital de la société coopérative se monte actuellement à 742,500 francs.

L'E.S.R., après qu'une commission eut visité Fiesch, avait adressé au Conseil communal une lettre dans laquelle elle recommandait instamment à celui-ci de participer à la coopérative du village de vacances de Fiesch.

Une telle solution présente le double avantage d'être bénéfique non seulement pour l'Ecole secondaire régionale mais pour d'autres écoles qui envisageraient l'organisation de camps de ski.

A propos d'inhumation

Le Conseil général examinera le projet d'arrêté portant modification du règlement des inhumations et incinérations. En effet, le fait d'avoir accordé un crédit nécessaire à la construction de chambres mortuaires et d'une morgue au cimetière de Beauregard implique de fixer des taxes pour l'utilisation de ces locaux.

Ces taxes demandées aux familles serviront à couvrir dans une certaine mesure les frais d'exploitation et d'entretien.

Afin de donner une base réglementaire à la perception de ces taxes, il s'avère nécessaire de compléter l'article 64 du règlement des inhumations et de incinérations du 6 septembre 1965, modifié par l'article 16 de l'arrêté concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux du 7 novembre 1966.

Avis mortuaire

Monsieur et Madame André Del Prato-Prisi, à Couvet; Madame Henri Quartier-la-Tente-Prisi, à Genève; Monsieur et Madame Gottfried Waegli, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Jean-Louis Prisi, à Cortaillod; Monsieur et Madame Raymond Hill-del Prato et leurs enfants, à Peseux; Monsieur et Madame Claude Quartier-la-Tente et leurs enfants, à Thonex; Monsieur et Madame Jean Prisi, à Corcelles (NE); Monsieur et Madame Eugène Lutz-Prisi et leurs enfants, à Soleure, ainsi que les familles Paththey, Vaucher, Bonny, Waegli, parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Eugène PRISI

née Adèle WAEGLI leur chère maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, grand-maman, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 12 juin 1969, à l'âge de 88 ans, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Le soir étant venu, Jésus dit: «Passons sur l'autre rive.»

Le culte aura lieu le lundi 16 juin, à 13 h 30, en la chapelle de la chambre mortuaire de Plainpalais-Genève, où le corps est déposé.

L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Georges, Genève.

Domicile: 8, avenue du Devin-du-Village, Genève.

Monsieur et Madame Marcel Etienne et leurs enfants, à Delémont; Monsieur et Madame Hans Frehner-Etienne, à Vétroz, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André ETIENNE

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 55ème année, des suites d'un accident.

Neuchâtel, le 11 juin 1969.

Jésus leur dit: «Passons sur l'autre rive.»

Marc 4:35.

L'incinération aura lieu vendredi 13 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité et les membres de la Société des pêcheurs en rivière de Neuchâtel - Val-de-Ruz et environs, ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur André ETIENNE

membre actif de la société.



Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Arnold FARINE

agent de police retraité

leur très cher et regretté père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 81ème année, après une longue maladie supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 11 juin 1969.

(Fontaine-André 7)

L'ensevelissement aura lieu samedi 14 juin, à 10 heures, au cimetière de Beauregard.

Messe de requiem en l'église de Notre-Dame, à 9 heures.

Domicile mortuaire: hôpital cantonal de Perreux.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Amicale des monteurs a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Arnold FARINE

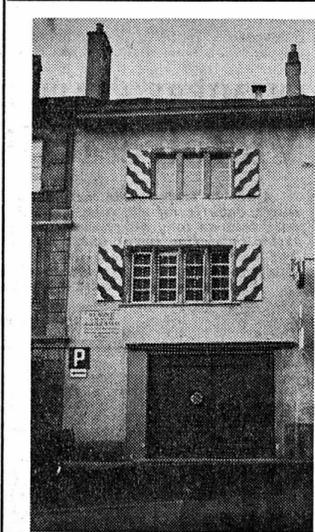
père de Monsieur Edgar Farine.

Les lots de 250 francs et de 500 francs seront attribués lors d'un second tirage. Les numéros gagnants figureront dans la liste officielle qui paraîtra le 17 juin.

Seule la liste officielle fait foi.

Avis de remerciements en page 18

VIGNOLE - VIGNOLE



La maison de Marat à Boudry

Marat bourgeois de Boudry ?

Le célèbre Jean-Paul Marat, tribun de la Révolution française, était-il bourgeois de Boudry? La plupart des historiens l'affirment puisque son père, Jean Mara, né à Cagliari en Sardaigne, fut reçu bourgeois de Boudry en 1765. Son fils Jean-Paul était alors âgé de 22 ans, et se trouvait en France pour participer de la manière dramatique que l'on connaît à la Révolution. Lamartine disait alors de lui: «Marat n'avait point de patrie. Né au village de Boudry, près de Neuchâtel, de parents obscurs, dans cette Suisse cosmopolite dont les enfants vont chercher fortune par le monde, il avait quitté de bonne heure et pour jamais ses montagnes.»

Les archives communales nous disent que «le 3 février 1765, le sieur Mara a prié la bourgeoisie de le recevoir bourgeois...»

«Le 21 mars 1765, le sieur Mara s'est présenté pour la seconde.»

«Le 21 avril 1765 on a reçu le sieur Mara «à Bourgeois» suivant sa réquisition pour le prix de quatre cent livres faibles qu'il a payé comptant (240 fr.). Tant que Jean Mara est resté en France, il est nommé simplement sieur Mara. Dès qu'il s'est acquitté de la finance exigée par le Conseil, il reçoit le titre de Monsieur.»

Ce Jean Mara, né à Cagliari, était issu d'une famille d'origine espagnole. S'étant rattaché à l'Eglise protestante, il vint à Genève, espérant sans doute y trouver les ressources nécessaires pour s'entretenir lui et sa famille. De Genève, il se rendit à Neuchâtel et l'on trouve son nom pour la première fois dans les archives de la ville en 1754: «Le sieur Jean Mara prosélyte, dessinateur et maître de langue italienne et espagnole, continuant à demander l'habitation en ville a été renvoyé jusqu'à qu'il se soit procuré des certificats authentiques de sa bonne conduite des lieux où il a demeuré et des assurances certaines et probantes de la ville et République de Genève, qu'on se chargerait de sa femme et de ses enfants, au cas qu'il vienne à quitter ou à mourir, en sorte que, quoi qu'il arrive, ils ne seront aucunement à la charge de la ville et du public.»

Agant pu fournir les pièces demandées, Jean Mara fut reçu habitant de Neuchâtel. Mara, nom d'origine espagnole s'écrivait sans t. Son fils est connu sous le nom de Marat puisqu'il avait francisé son nom en y ajoutant un t.

MARIN - ÉPAGNIER

Pour encourager le sport

(c) Dans le but de développer l'éducation physique des jeunes filles et de les encourager à la pratique des sports, MM. Ely Tachella et Bernard Lecoultre de l'Office cantonal de l'EPGS ont organisé mardi soir à la maison de commune de Marin-Epagnier une séance d'information dans le cadre du mouvement Jeunesse et sport.

Une cinquantaine de personnes, en majorité des jeunes, avaient répondu à l'appel des organisateurs qui après leur exposé présentèrent des films relatifs à la participation féminine aux épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques de Tokio et des championnats d'Europe de gymnastique artistique à Dortmund en 1966, ainsi qu'un cours d'alpinisme à la cabane Rotondo.

BOUDRY

Aptitude fédérale de football

Dix candidats, dix succès

(sp) Dix juniors du Football-club de Boudry se sont présentés dernièrement à l'examen d'aptitude fédérale, en compagnie de leur moniteur M. Georges Baillo.

Si l'on peut déplorer une faible participation, les résultats obtenus par les jeunes sportifs sont assez encourageants: dix candidats, dix succès.

Ont obtenu la médaille ou l'insigne: Jean-Philippe Krattinger, Pierre-Louis Zambon, Edy Bernasconi, Jean-Pierre Meister, Roland Moser, Claude Richard, Adrien Gambarini, Jacques Geiser, Willi Mario qui ont obtenu entre 65 et 77 points. Silvano Constantini a réussi l'examen avec 62 pts.

LE LANDERON

Tir à 50 mètres

(c) Au tir de sections en campagne, ont obtenu la distinction: Gérard Bovigny et Jean Pauchard, 97 p., Charles Gilliéron, 96, Freddy Roth, Clément Girard, Edgar Rochat, 94 p., Rudi Schaffroth, 92 p., Robert Stamm et Ernest Marti, 90 points.

20 tireurs ont participé au tir et la moyenne de section a été de 89,286.

Au championnat de groupes, 2me éliminatoires, il faut signaler les résultats suivants:

Charles Gilliéron 95, Gérard Bovigny 94, Rudi Schaffroth 92, Freddy Roth 85, Ernest Marti 83. Total 449 points.

La société organise une dernière séance pour les tirs obligatoires le samedi 21 juin, dès 16 heures.

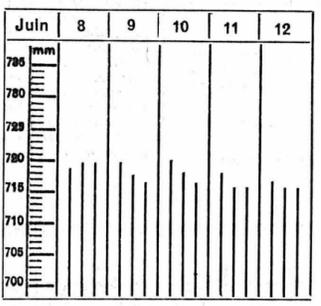
Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 9 juin, Leuba, Véronique, fille de Claude-Denis, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Maria, née Panzera; Recio, Katia-Dominique, fille de Ricardo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Francine, née Bastaroli. 11. Coassin, Paola, fille d'Ermengildo-Antonio, maçon à Neuchâtel, et de Maria-Luisa, née Versolato.

DÉCÈS. — 7 juin, Bichsel née Fasani, née en 1914, ménagère à Neuchâtel, épouse de Jean-Pierre. 9. Höfler née Hubler, Rose-Pauline, née en 1891, ménagère à Neuchâtel, veuve de Léon. 10. Fattori, Arnold, né en 1902, chauffeur-livreur à Corcelles, époux de Lucie-Emma, née Perrinjacquet; Borel, Bernard, né en 1895, fonctionnaire communal retraité à Neuchâtel, époux de Germaine, née Reinhart.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 12 juin 1969. — Température: moyenne 19,3; min.: 14,2; max.: 25,0. Baromètre: moyenne: 715,7. Vent dominant: direction et force: est, modéré jusqu'à 9 heures, est, sud-est, faible jusqu'à 16 heures, ensuite sud-est, faible. Etat du ciel: légèrement nuageux jusqu'à 16 heures, ensuite couvert.



Prévisions du temps. — Toute la Suisse: la nébulosité sera changeante, par moment abondante. Des précipitations en partie orageuses se produiront localement. La température en plaine sera comprise la nuit entre 10 et 16 degrés, l'après-midi entre 19 et 26 degrés.

Evolution probable pour samedi et dimanche: même type de temps.

COMMUNIQUÉ

Onze sur une moto

C'est, en autres performances, celle que réalise l'équipe spéciale de motocyclistes de la préfecture de police de Paris qui, faisant en Suisse sa première tournée, a obtenu un succès considérable dans d'autres villes romandes et que l'on pourra applaudir à Neuchâtel sur les Jeunes rives samedi prochain, 14 juin. Ils se produiront, au cours d'un gala qui durera plus de deux heures.

Ces agents, des semi-professionnels de l'aérobatie et de l'équilibre sont des gars pleins de courage pour lesquels chacun des 25 numéros qu'ils présentent est un risque grave d'accident et même de mort. Rouler à quatre, six ou neuf sur la même moto, y former des pyramides en tulipe ou en échelle ne leur suffit pas. On les verra même onze sur la même moto, comme on les verra aussi traverser 25 litres d'essence en flammes, faire des cercles de feu ou exécuter le «saut de la mort» qui consiste à passer, en moto, par dessus dix collègues couchés à terre.

AVIS DIVERS

Grand tournoi de judo

Samedi 14 juin
Eliminatoires à 14 h, finale à 20 h 30
Collège Saint-Blaise
Avec Bienne, Tramelan, Couvet, Saint-Lmier, Saint-Aubin et Saint-Blaise.
Entrée libre.

La mission au Laos

Réunion de Mlle Yvette Dufour, salle de la Bonne Nouvelle, Promenade-Noire 1, vendredi 13, à 20 heures.

LA PERSONNE

qui s'est appropriée de la gerle-décoration de la Fanfare de Cortaillod, lors du Festival des musiques du district de Boudry, à Bevaix, est priée de la rendre tout de suite en prenant contact par téléphone au Nos 61321 ou 61206.

24 Heures du Mans

en avion
Encore 2 places disponibles.
Prix: 335 fr. par personne.
Départ samedi 14 juin, à 8 heures
Aérodrome de Colombier.
Aéro-transports S.A., Tél. 61155.

Aujourd'hui,

dès 14 heures, à bord du «Neuchâtel»

Propagande touristique suisse

Entrée libre
13 - 29 juin / 10 - 22 heures

Ce soir:

projection de courts métrages

CHAPELLE DES TERREAUX

Ce soir, à 20 h 15, réunion d'évangélisation

«Quel est le sens de notre vie»
Chants d'un groupe de jeunes.

Nous prions avec les malades.
Invitation cordiale. Fraternité chrétienne.

TPN CENTRE DE CULTURE

Ce soir et demain soir, à 20 h 30

Sous le bois de lait

de Dylan Thomas

Location: bar du TPN, dès 13 h 30.

Tél. 59074

EUROCENTRE

cherche, à Neuchâtel ou aux environs,

chambres

pour étudiants des cours de vacances, du 7 juillet au 2 août, et du 4 au 30 août. Tél. 41575

Du 11 au 14 juin

VENTE DE TAPIS

MÉCANIQUES

AVEC DE LÉGERS DÉFAUTS

TAPIS DE FONDS

MILIEUX

PLAQUES — COUPONS

de 9 h à 12 h - de 13 h 30 à 18 h

A NOTRE DÉPÔT

vis-à-vis GARE MARCHANDISES

E. GANS - RUEDIN

- NEUCHÂTEL -

POUR LES 50 ANS DE L'OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

UNE PREMIÈRE ROMANDE À NEUCHÂTEL

L'Office national suisse du tourisme (ONST) aura un demi-siècle d'existence le 2 juillet prochain.

Le tourisme pour notre pays et le travail fourni par les services de l'ONST.

Ce dernier est considérable et se diversifie de mille manières, s'exerçant dans des domaines extrêmement variés car, tous les professionnels le savent, le tourisme n'est pas un monde en soi, avec ses lois et ses limites, mais une branche économique qui, plus que toute autre, se prolonge dans de nombreux secteurs.

Cette évidence s'illustre notamment dans la création à New-York puis à Londres de ces « Swiss Center » véritables ambassades publiques de notre pays où l'ONST, les CFF, la Swissair collaborent avec les banques et les industries d'exportation suisses.

Montée par le graphiste Hans Küchler, auteur de l'affiche du ballon, toute récente, l'exposition n'a été présentée jusqu'ici qu'à Zurich, l'hiver dernier.

Certains éléments décoratifs, qui utilisaient la hauteur du bâtiment, n'ont pu être repris ici mais le cadre typiquement approprié qu'offre notre vénérable unité « Neuchâtel » a enthousiasmé le décorateur, l'environnement du port apportant encore un élément des plus sympathiques.

En dehors de cette zone, vingt-huit affiches seront exposées au sud de la place du Port. Evitant ainsi l'utilisation de salles fermées, les responsables ont souhaité donner un caractère marqué de libre accès à l'ensemble du public. Ils ont également prévu des visites commentées ainsi que la projection de courts métrages touristiques qui aura lieu au port chaque vendredi en cas de beau temps.

Souhaitons que le public s'intéresse à une manifestation qui sert la cause du tourisme. Elle arrive à un moment où de nombreuses questions se posent chez nous dans ce domaine dont, trop souvent, l'importance échappe encore à nombre de nos concitoyens.

CORDIALE BIENVENUE

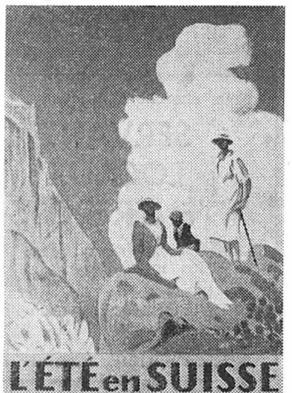
Pour l'inauguration de l'exposition, M. Werner Kaempfen, directeur de l'Office national suisse du tourisme, accompagné de plusieurs de ses collaborateurs, sera aujourd'hui l'hôte de notre ville. A cette délégation de ceux qui, sur les bords de la Limmat, se consacrent au rayonnement international de notre pays dans son ensemble, nous disons, une heureuse et cordiale bienvenue.

Souhaitons à nos hôtes d'un jour un ciel enchanteur, un lac serein, des Alpes éclatantes. Puissent-ils également voir dans la pierre jaune des façades les reflets chauds d'un soleil estival.

Venant chez nous, ils se sentiront

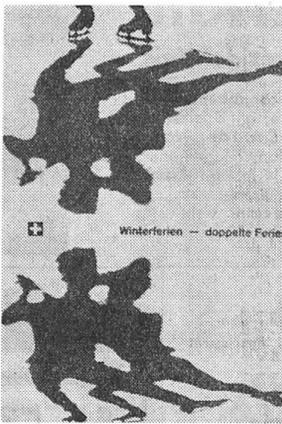
UN RAPPEL OPPORTUN
Le titre de l'exposition « Cinquante ans de propagande touristique suisse » indique déjà qu'il s'agit d'une collection de documents tels qu'affiches, brochures, prospectus, photographies.

Mais ses organisateurs n'ont pas voulu qu'elle soit simplement un catalogue d'une production graphique, d'ailleurs riche et infiniment variée. Ils ont tenu à saisir l'occasion de cette rétrospective pour rappeler de façon originale l'importance du tourisme pour notre pays et le travail fourni par les services de l'ONST.



L'ÉTÉ en SUISSE

Une des premières affiches de l'ONST. Elle date de 1921 et portait la signature d'Emile Cardinaux. La grande vogue des vacances en montagne attirait en Suisse des étrangers qui devinrent de plus en plus nombreux.



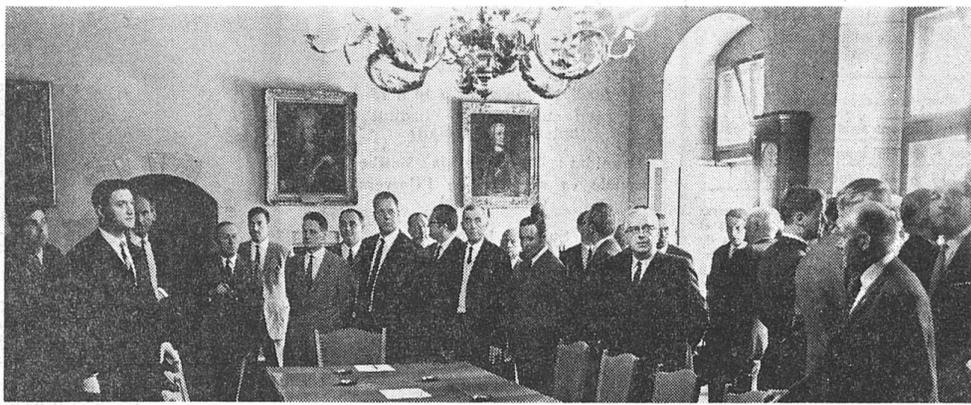
« Hiver en Suisse », « Tous les Suisses à skis », « Les vacances d'hiver comptent double »: ces slogans, excellents, contribuèrent à faire naître le séjour hivernal sur les hauteurs et popularisèrent les sports blancs, avant la dernière guerre déjà. Cette affiche de 1966 est de Ph. Giegel, dont chacun connaît par la revue « Suisse » les magnifiques photos que lui inspirent les paysages helvétiques.

chez eux car aucun touriste célèbre n'est aussi respecté à l'ONST que ce Jean-Jacques Rousseau qui, le premier, entreprit la croisade du retour à la nature dont aujourd'hui l'immeuble 42 de la Talackerstrasse est l'une des plus solides forteresses.

L'auteur des Réveries a eu des amitiés neuchâteloises. Il eut aussi à notre endroit de piquantes impertinences, ne serait-ce que la définition de notre politesse qui, selon lui, aurait réalisé le surprenant miracle de mettre mal à l'aise celui qui était reçu comme celui qui recevait.

Gageons que les hôtes du chef-lieu trouveront dans cette cité une attitude plus accueillante de la part des représentants des autorités, de l'Office neuchâtelois du tourisme, de l'Association pour le développement de Neuchâtel et de la presse qui les entourent aujourd'hui à l'enseigne du demi-siècle de l'ONST.

Alex BILLETER



Les encaveurs de vins suisses à Neuchâtel

Comme prévu, une cinquantaine d'encaveurs de vins suisses de Neuchâtel, du bord du lac de Biènné, du Valais et du canton de Vaud, se sont réunis hier au Château de Neuchâtel à l'occasion de leur assemblée générale.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Audience du tribunal de police de Neuchâtel

Un aveu arraché par pression

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de MM. J. Ruedin et B. Galland, assistés de Mme M. Steininger et de Ch.-E. Kemm qui assumaient les fonctions de greffier.

A. B. s'était vu retirer son permis de conduire à la suite d'une faute de circulation. La seule façon qu'il avait donc de se déplacer était d'emprunter les services de sa femme ou d'un ami. Le prévenu habitait Lausanne au moment de l'incident, mais travaillait à Neuchâtel. Sa femme était venue de Lausanne avec sa fillelette au moyen de la voiture de son mari. Elle trouva celui-ci sur la place de la Poste. Puis pour plus de commodité, elle conduisit la voiture à la place des Halles. Vers 19 h, les époux B. accompagnés de leur fille retournèrent à leur auto pour y chercher un parapluie. A. B. introduisit la clé dans la serrure de la porte et ouvrit la voiture. A ce moment, deux gendarmes se précipitèrent et demandèrent son permis au prévenu qui répondit sur-le-champ qu'il n'en avait pas et que sa femme conduisait à sa place. Les agents rétorquèrent à B. que c'était faux et qu'il avait conduit sans permis. Comme le prévenu devait se rendre au travail pour 20 h, les agents le laissèrent partir, mais enjoignirent à sa femme de le suivre au poste, ce qu'elle fit d'ailleurs sans réticence. Elle y resta jusqu'à une heure du matin quand son mari vint la chercher après avoir avoué sous contrainte qu'il avait en effet conduit ce jour-là. A. B. prétend que les agents auraient dit: « B. si vous n'avouez pas, vous passerez la nuit au poste et vous serez renvoyé dans votre pays d'origine ». L'agent cité comme témoin confirme les dires du prévenu. B. étant un peu réticent, la police a pensé qu'une pression de ce genre pouvait le faire avouer de suite. Finalement le président acquitta A. B. au bénéfice du doute pour les raisons suivantes: un aveu arraché par pression sur le prévenu est sujet à caution. D'autre part personne n'a vu conduire B. C'est pourquoi le doute doit lui profiter. Les frais restent à la charge de l'Etat.

UN COUP DE CHIEN

Depuis un certain temps, A. D. suivait une voiture sur la route de Cressier en direction de Neuchâtel. A Saint-Blaise, la voiture qui précédait A. D. freina brusquement pour ne pas écraser un chien qui s'était imprudemment lancé sur la chaussée. A. D. n'eut pas un réflexe suffisant pour ne pas entrer en collision avec la voiture précédente. On reproche donc à A. D. de ne pas avoir laissé un écart suffisant entre son véhicule et celui qui le précédait. Alors que la police était sur les lieux, le même chien traversa à nouveau la chaussée et faillit créer un nouvel accident. L'avocat de la défense essaya de convaincre le tribunal que son client ne pouvait pas apercevoir un obstacle tel qu'un chien et que dans un village comme Saint-Blaise, on n'a pas à ralentir en prévision d'une situation telle que celle qui a créé l'accident. Le juge s'oppose à cette argumentation car D. devait prévoir que l'automobiliste qui le précédait pourrait freiner brusquement. Il condamne l'automobiliste imprudent à 30 fr. d'amende et à 50 fr. de frais.

Le 8 janvier 1969, E. J.-D. roulait au volant d'une automobile sur la route des Falaises en direction de Saint-Blaise. Arrivé près du Red Fish, il perdit la maîtrise de son véhicule et passa sur l'autre voie où il eut un accident. Malheureusement pour lui, sa voiture n'était pas couverte par une assurance R.C. Une telle infraction est considérée comme grave. Le juge lui inflige 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais, qui s'élevaient à 500 fr. restent à la charge de l'inculpé.

DELIT DE FUITE

R. B. en reculant au volant de sa voiture à la rue du Trésor, a rayé un autre véhicule. Bien qu'il ait remarqué qu'il avait commis une infraction, il est reparti sans prendre contact avec le lésé. Le délit de fuite est dès lors consommé. Le juge inflige donc à R. B. 100 fr. d'amende et 40 francs de frais. De nombreuses affaires ont été renvoyées pour preuves.

TOUR DE VILLE
Fausse alerte
Hier à 11 h 20 plusieurs véhicules du feu ont traversé la ville à une allure record. L'alarme incendie s'était déclenchée à l'hôpital des Cadolles et on comprend l'empressement que chacun a mis pour se rendre dans le haut de la ville. Il s'agissait heureusement d'une fausse alerte: un électricien procédant à des réparations au 1er étage du pavillon côté est, a, par mégarde, aperçu le bouton poussoir de l'alarme feu!

Au sujet du demi-tarif dans les tramways
Nous avons mentionné, dans notre édition de jeudi, la décision adoptée lors de l'assemblée générale de la Compagnie des tramways, présidée par M. Paul Dupuis: « Les bénéficiaires de rentes AVS profiteront cette année encore d'un demi-tarif sur l'ensemble du réseau neuchâtelois des tramways et trolleybus. » Cette phrase a certainement été lue trop rapidement par de nombreuses personnes. Hier, le pavillon des tramways a vu un véritable défilé de Neuchâtelois et Neuchâteloises du troisième âge venant demander un tel abonnement. La déception remplaçant la joie des transports projetés: il est en effet nécessaire à la compagnie d'organiser cette innovation et de faire imprimer les cartes de légitimation qui seront distribuées. Une attente de plusieurs semaines est nécessaire, mais, comme précisé, il s'agira de cette année encore. Des indications seront données en temps utile. Précisons aussi qu'une coquille s'est glissée dans le compte rendu de l'assemblée. Un des membres du conseil d'administration a été baptisé M. R. Faure, alors qu'il s'agit de M. René Favre, de Boudry.

Cycliste motorisée renversée
Une ouvrière de fabrique, Mlle Moussia Rhenhard, âgée de 16 ans, domiciliée à Neuchâtel, circulait, hier à midi, en vélomoteur, à Monruz en direction de Saint-Blaise. A la hauteur de la Favag, elle fit soudain un tournant sur route alors qu'arrivait derrière elle un automobiliste. M. Paul Fressineau, âgé de 61 ans, habitant Hauterive, Mlle Rhenhard souffrant de plaies et d'une forte commotion et de plaies au cuir chevelu a été conduite à l'hôpital Pourtalès.
Il emboutit le portail d'un jardin
Hier, à midi quarante, sur la route des Falaises, un automobiliste de Pezoux, M. F. G., âgé de 31 ans, circulait en direction de Saint-Blaise à vive allure. Peu avant la station service Social, un agent de la police locale lui fit signe de ralentir car plusieurs cars se trouvaient stationnés à la hauteur de la plage de la Neuchâteloise. L'automobiliste dérapa et son véhicule faisant un tête-à-queue, monta sur le trottoir pour aller emboutir le portail du jardin de l'immeuble 45 de la rue des Falaises. Gros dégâts au véhicule: le conducteur est sorti indemne de cette course folle.

DANS LE CANTON

L'enfance inadaptée dans le canton de Neuchâtel

(III) Pour les enfants moins doués que les autres, un enseignement spécialisé

Les enfants débiles légers dont l'encadrement familial est insuffisant ou qui habitent un lieu éloigné d'un centre spécialisé pourront si les parents sont d'accord avec cette solution, être pris en charge par le Centre pédagogique de Malvilliers CPM qui est un internat comprenant six classes de développement. Le CPM est un centre pilote où il est possible

d'adapter certaines techniques ou certaines méthodologies à l'enseignement des débilés légers beaucoup plus facilement que dans les classes officielles qui sont disséminées dans tout le canton.

Au CPM, il y a la concentration d'enfants, de maîtres et d'éducateurs qui permet d'envisager et d'étudier l'ensemble du problème sur le plan pédagogique, médical

et psychologique et de trouver des solutions valables qui seront ensuite utilisées — en les adaptant — par les titulaires des classes de développement.

OUVERTURE D'AUTRES CLASSES SPÉCIALES

D'autres classes spéciales viennent d'être ouvertes dans le canton. Deux classes sont

en activité au Centre pédagogique de Dombresson (CPD). Elles sont constituées par des enfants souffrant de troubles du caractère et du comportement. Pour ces enfants-là, on ne connaît pas en fait de méthodologie toute faite. La littérature pédagogique spécifique concernant ces enfants est fort restreinte si bien que les classes du CPD en sont au stade expérimental.

Cinq classes viennent d'être créées pour les enfants infirmes-moteur-cérébraux (IMC) à la Chaux-de-Fonds. Ce ne sont pas directement des classes de développement parce que d'une part ces enfants IMC ont souvent une intelligence tout à fait normale, mais comme ils sont handicapés physiquement, il ne peuvent pas parcourir le cycle normal de la scolarité obligatoire dans le temps imparti.

LES PROBLÈMES QUI SE POSENT

Avec M. Castella, nous avons fait le tour de ce qui existe. De nombreux problèmes toutefois doivent encore être résolus. Il faudra notamment créer des classes spéciales dans les régions qui en sont démunies et il conviendra de donner une formation spécialisée aux enseignants qui conduisent les classes de développement.

Au printemps, a commencé, à Neuchâtel, un cours de formation spécialisée pour les titulaires de classes de développement. Ce cours qui s'échelonne sur deux ans à raison d'un jour par semaine, a pour but l'étude des méthodes spécialisées. L'enseignement spécialisé ne doit pas se consacrer uniquement aux formules traditionnelles mais il doit insister davantage sur la préparation des enfants à la vie pratique. C'est ainsi que des techniques de préformation seront introduites dans les classes spéciales. Ces techniques sont déjà utilisées au CPM et elles seront peu à peu introduites dans les classes spéciales du canton. Grâce à ces techniques, on arrivera à développer chez les enfants certaines aptitudes que l'enseignement habituel néglige.

CONCLUSION

L'enseignement spécialisé dans notre canton est une heureuse réalisation. Si tout n'est pas encore résolu, on peut affirmer que l'édifice est posé sur des bases solides. Les autorités scolaires cantonales ont mis tout en œuvre pour que tous les enfants inadaptés en âge de scolarité obligatoire puissent recevoir les connaissances techniques et pratiques qui leur seront nécessaires pour pouvoir vivre dans la société actuelle.

A. S.

Propositions du Conseil d'Etat pour lutter contre les procédés astucieux de certains commerçants

Le Conseil d'Etat propose au Grand conseil de faire usage de son droit d'initiative et de demander à l'Assemblée fédérale de compléter l'article 13 de la loi fédérale sur les voyageurs de commerce par la disposition suivante:

« Tout contrat conclu par l'intermédiaire d'un voyageur de commerce, en dehors des locaux du vendeur, peut être résilié sans frais, ni indemnité, pendant un délai de réflexion de cinq jours suivant la date de sa conclusion. La renonciation anticipée à ce droit est nulle, comme est nul le contrat ou le bulletin de commande qui ne porte pas la mention de ce droit en caractère gras et en évidence. »

Il serait également demandé par la même occasion à l'Assemblée fédérale de compléter l'article 13 de la loi fédérale sur la concurrence déloyale par un second alinéa prévoyant « que sera poursuivi d'office » celui qui, intentionnellement, se rend coupable de concurrence déloyale dans des annonces publiques en matière de vente par acomptes en donnant des indications sur la somme à payer par l'acheteur sans mentionner le prix de vente au comptant ou le prix de vente global ou sans le mentionner exactement.

Tout cela pour répondre à une motion Maurice Favre et consorts qui priaient le Conseil d'Etat d'empêcher sur les « méfaits » de certains commerçants qui captent la clientèle en particulier par l'astuce de conditions de vente qu'aucun citoyen normal ne signerait s'il en pouvait saisir la portée.

Après s'être livré à une étude approfondie du problème, le Conseil d'Etat constate que dans certains cas, il suffit d'appliquer la loi ou de la compléter d'une manière appropriée pour améliorer la situation; dans d'autres cas, seuls l'éducation du public en général, des jeunes gens

en particulier, peut permettre d'arriver à un résultat satisfaisant. Il va donc charger le département de l'instruction publique d'organiser, dans toutes les écoles secondaires et professionnelles, des cours destinés à renseigner les jeunes gens sur la législation en matière de police du commerce et sur les méfaits consécutifs à certaines pratiques commerciales.

20,000 fr. pour notre « Jeune fédéral »

Le Conseil d'Etat propose au Grand conseil de participer par un don de 20,000 francs à l'action d'entraide pour le développement de centres d'élevage bovin dans la province de Misiones (Argentine), action qui sera entreprise dans le canton à l'occasion du Jeune fédéral.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique que dans sa séance du 10 juin, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau Mme Marie-Françoise Bouille-Wildhaber, licenciée en droit, domiciliée à Neuchâtel.

Il a autorisé le Dr Boris Voulioh, ressortissant espagnol, domicilié aux Brenets, à étendre son activité professionnelle à la commune du Locle, tout en restant domicilié aux Brenets. Il a nommé M. Ernest Fortis, domicilié à Neuchâtel, actuellement aide-conciergerie aux fonctions d'aide aux herbiers au Laboratoire de bactériologie de l'Institut de botanique de l'Université de Neuchâtel.

La prochaine réunion du Grand conseil

Une session extraordinaire du Grand conseil s'ouvrira lundi 23 juin 1969, à 14 h 30, au Château de Neuchâtel. La session durera deux jours. La séance du mardi débutera à 8 h 30. L'ordre du jour est le suivant:

Assermentation de députés. Nomination du substitut du procureur général. Nomination d'un membre de la commission cantonale de recours en matière fiscale, en remplacement de M. Maurice Jeanneret, démissionnaire. Rapports concernant deux demandes de grâce.

Rapport du Conseil d'Etat à propos des procédés astucieux utilisés par certains commerçants pour capter la clientèle.

Rapport à l'appui d'un projet de décret fixant la participation complémentaire de l'Etat, sous forme de versement à fonds perdu, à la Compagnie du chemin de fer régional du Val-de-Travers (RVT) pour améliorations techniques en vue de l'article 56 I.C.F.

Rapport à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de 8,000,000 de francs pour la construction et l'équipement d'un Centre professionnel des métiers du bâtiment, à Colombier.

Rapport à l'appui d'un projet de décret portant ratification de la convention par laquelle l'Etat de Neuchâtel et l'Institut des diaconesses de Saint-Loup, à Pompaples (Vaud) déterminent leurs engagements réciproques au sujet de l'école d'infirmières laiques de Saint-Loup.

Rapport à l'appui d'un projet de décret concernant la participation financière de l'Etat à une action d'entraide pour le développement de centres d'élevage bovin dans la province de Misiones (Argentine). Interpellations, projets de décrets, motions.

au Jour le Jour
Des fleurs... mais pas de lait!
Puisque nous sommes dans le mois des courses d'écoles pourriez-vous, rappeler aux élèves et à leurs instituteurs qu'il est interdit de cueillir des fleurs? L'année dernière, j'étais en vacances en Valais. J'ai été scandalisée de constater que presque tous les enfants ramassaient des fleurs en abondance. Jamais je n'ai entendu un maître faire une remarque à ses élèves. Telle est la demande d'une lectrice. L'appel est lancé, mais Nemo tient à préciser que la cueillette des fleurs n'est nullement interdite. Certes il existe des fleurs protégées qui doivent rester où elles sont. Mais faut-il interdire aux enfants de confectionner le bouquet qu'ils rapporteront fièrement à leurs parents? Nullement! Ce que nous proposerions aujourd'hui, c'est une leçon de sciences naturelles spécialement organisée sous le thème des fleurs. Ainsi, les enfants connaîtront exactement les fleurs qu'ils peuvent cueillir et celles qu'ils se bornent à admirer.
Une mère peut-elle recevoir un plus beau cadeau qu'un bouquet de fleurs des champs ou de montagne offert par son enfant?
Nous avions mentionné, il y a quelques jours, le fait que des restaurants situés en bordure de l'auto-route Berner - Zurich étaient dans l'impossibilité d'offrir un verre de lait à leurs clients. Nous avions pensé que, le jour où ce fait avait été relevé, le cuisinier avait tout simplement « laissé aller son lait au feu », comme cela arrive à toutes les ménages. Non, le lait n'a pas débordé de la casserole, nous confirme notre lecteur. Il n'y en a pas. Trois personnes se sont arrêtées sur le trajet Berner - Zurich dans quatre « restaurants » (quel affreux mot), sans trouver une tasse de lait. Dans ces conditions, Nemo ne peut qu'approuver les clients et blâmer les restaurateurs en question. NEMO

FAV

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames. La veille avant 8 h 30.
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Tarif des abonnements

SUISSE:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.-	28.50	14.50	5.50
ÉTRANGER:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.-	46.-	24.-	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.-	52.-	27.-	10.-

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

Université de Neuchâtel
Faculté des Sciences

Soutenance de thèse de doctorat

Mardi 17 juin 1969, à 16 h 15 au grand auditorio de l'Institut de botanique (Le Mail)

Candidat: M. François Matthey, licencié ès sciences de l'Université de Neuchâtel

Sujet de la thèse:
« Contribution à l'étude de l'évolution tardi- et post-glaciaire de la végétation dans le Jura central »

La séance est publique.

ENCHÈRES PUBLICATION

L'Office des Faillites du Val-de-Travers vendra, par voie d'enchères publiques, mardi 17 juin 1969, dès 14 h, devant la « Guérite CFF », au Haut-de-la-Tour r/les Bayards, puis devant l'immeuble des « Champs Berthoud » r/les Bayards, les biens suivants, dépendant de la succession répudiée des époux BRAHIER Eugénie et Joseph, à savoir:

1 cuisinière électrique Sarina, 1 friteuse, 1 frigo Ignis, 1 machine à laver Hoover, 1 divan, 2 fauteuils, 1 guéridon, 1 téléviseur Philips, 1 appareil à tricoter, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

1 table formica, 2 tabourets, 1 canapé, 2 fauteuils, 1 table de télévision, 1 buffet de service, 1 chambre à coucher composée de 2 lits jumaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse; 1 table à rallonges, 4 chaises, 1 char à pneus, 1 moto-faucheuse Rapid avec remorque, 1 charrette, 1 râteau-fane, 1 auto-chargeuse Koela, 1 tracteur Hürlimann (échute réservée), 1 vélomoteur Florett, 1 rucher, ainsi que divers objets agricoles et ménagers dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES:
Le Préposé:
BLANC

IMMEUBLES

A VENDRE A NEUCHÂTEL (sur rue au nord) à 6 minutes de la gare et du centre,

coquette villa

comprendant: 1er étage: 3 pièces, cheminée, balcon couvert, 2 balconnets, vestibule, cuisine, salle de bains. W.-C., séparés. Entresol, même disposition. Rez-de-chaussée: 1 chambre, terrasse couverte triple porte-fenêtre au sud, fenêtre à l'ouest. W.-C. lavabo. Chauffage général mazout, façades au kénitex. Jardin arborisé et très fleuri. Convientrait aussi pour affaire d'horlogerie.

Faire offres sous chiffres P 21531 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre à Bruson

station touristique valaisanne d'hiver et d'été située à 10 km de Verbier

logements toutes grandeurs, modifiables au gré du preneur

Fiduciaire J. Perraudin
1934 le Châble, Tél. (026) 7 25 31
Agence F. Michaud.
Tél. (026) 7 16 49
1936 Verbier (026) 7 26 54

A vendre au Val-de-Ruz

PETITE MAISON

de 3 appartements de 3 et 4 pièces, avec salle de bains, et un appartement modeste de 2 pièces. Libre tout de suite. Situation tranquille et très ensoleillée, avec 1000 m² de terrain, accès très facile, prix à discuter.

Pour renseignements, téléphoner au No (038) 6 67 81.

Commune de **MONTREUX**

Parcelle pour villa, 1100 m², au-dessus du lac Léman, à vendre. Entièrement équipée. Vue tranquille, tout sur place. Fr. 65.- le m². Ecrire sous chiffres PO 902650 à Publicitas, 1002 Lausanne.

agence 13 * 13

5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4

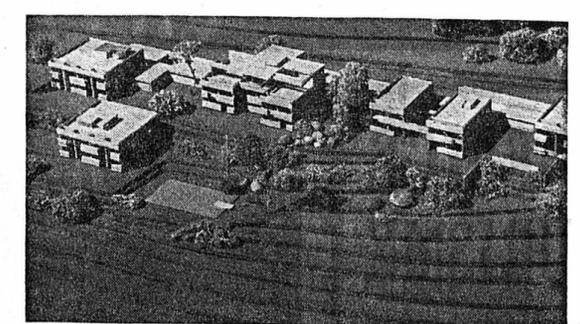
offre à vendre

Lac de Morat - Vallamand - Dessous

Maison de vacances, neuve, meublée, grand living avec cheminée, et 3 chambres, tout confort, terrasse, jardin, couvert pour voitures, terrain de 1200 m², droit à une plage privée.

Lac de Neuchâtel - Portalban

Maison ancienne, 6 pièces, construction 1900, jardin, verger et champ, au total 3600 m², non loin du débarcadère, à transformer en maison de vacances.



Exposition Appartements résidentiels

de 4, 5, 6 et 8 pièces, confort moderne, garage, vue magnifique et dominante. La maison SKRABAL S.A. de Peaux a meublé, à votre intention, 2 logements; la lustrerie provient de la maison Arnold FLUCKIGER & FILS, de Saint-Blaise. Ces logements pourront être visités les 14 et 15 juin 1969, de 9 à 20 heures ou sur rendez-vous.

agence 13 * 13
Tél. (038) 5 13 13
Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

ESPAGNE
COSTA-BRAVA, constructeur suisse vend directement

studios, appartements, bungalows, villas

à partir de 6 mètres du bord de la mer et jusqu'à 1 km (pinèdes), de 9920 à 63.000 francs.

AUSSI LOCATIONS

tout confort.

Pour renseignements, écrire à M. Mesnard c/o M. FONTI Pierre-qui-Roule 9, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 67 49, de 7 à 10 h ou de 20 à 22 heures.

CHERNEX s. Montreux
PANORAMA GRANDIOSE

Réservez votre appartement

Vastes et confortables appartements, grands balcons, loggia, cheminée de salon, construction insonorisation exceptionnelles, vue imprenable, climat idéal dans zone de verdure, à 5 minutes de Montreux

Résidence «Bleu-Léman»

2 pièces Fr. 72.000.- Studios Fr. 39.000.-
4 pièces Fr. 165.000.- 3 pièces Fr. 126.000.-
Facilités de paiements

dagesco

5 bis, chemin des 3-Rois - Lausanne - Tél. 23 04 51

Weekend et jours de fête, permanence sur place de 10 h. à 17 h. - Point de repère: Gare de Chernet

A vendre, à 10 km de Neuchâtel,

LUXUEUSE VILLA

de 8 pièces. Situation exceptionnelle, construction très soignée. Cheminée à feu, nombreuses dépendances, grand garage, piscine. Surface totale 4000 m².

Renseignements sous chiffres P 21574 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

VILLA

On cherche à acheter villa de 5 à 6 pièces avec petit jardin. On offre en échange ancien appartement, en ville, de 7 pièces.

Adresser offres à case postale 31,300 2001 Neuchâtel.

PETIT IMMEUBLE

composé de 2 garages et d'un magasin.

Bon état d'entretien, vue, possibilité de transformer sans grands frais en studio.

Prix de vente: Fr. 55,000.-

Téléphoner au (038) 5 40 15.

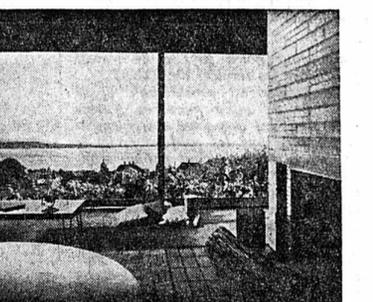
CHALET

à vendre, à 20 m du lac de Neuchâtel, rive sud, à Cheyres, endroit idyllique, 3 chambres (5 lits), cuisine (électrique), salle de bains, garage, etc., complètement aménagé (téléphone) et meublé. Terrain clôturé env. 650 m².

Prix Fr. 59,000.- Renseignements: Tél. (038) 7 76 89; (037) 63 21 74.

L'annonce reflet vivant du marché

RÉSIDENCE «CLOSBRIANT» ST-BLAISE



A LOUER

S.I. CHEVREUSE S.A.

offre à louer au faubourg Philippe-Suchard 16 à BOUDRY dès le 24 juin 1969

appartements spacieux

avec tout confort, ascenseur, concierge, cuisines aménagées, grand balcon-loggia, salle de séjour de plus de 20 m².

2 pièces	A partir de Fr.	250.-
3 pièces	A partir de Fr.	290.-
3 1/2 pièces	A partir de Fr.	320.-
4 1/2 pièces	A partir de Fr.	370.-
5 1/2 pièces	A partir de Fr.	440.-

plus charges

S'adresser au bureau d'architecture Etienne Maye Colombier Tél. (038) 6 36 50

A louer chalet au val d'Hérens

(Valais), à 10 minutes de la Forclaz. Alt. 1700 environ. Situation isolée et tranquille. 8 lits. Libre du 16 juin au 6 juillet - août et septembre.

Ecrire à case postale 350, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

libre dès le 24 juin 1969, ou pour date à convenir, 1 garage situé à la rue des Carrels. Loyers mensuel 50 fr. Adresser offres sous chiffres G1 1479 au bureau du journal.

La Sage-La Forclaz-Villa (Hérens-VS) encore quelques

APPARTEMENTS

libres pour juillet et août. Simples ou confort. Société de développement La Sage. Tél. (027) 4 62 79.

A LOUER

à Cornaux, libre dès le 24 décembre 1969, appartement de 4 pièces et garage, salle de bains-W.-C., coin à manger, tout confort, dans une situation tranquille et ensoleillée. Loyer mensuel 380 fr., y compris garage + charges.

Adresser offres sous chiffres HJ 1480 au bureau du journal.

olivetti

(Suisse) S.A., Neuchâtel

cherche

vendeur-représentant

pour machines de bureau.

Nous offrons: fixe et frais élevés, secteur de travail exclusif. Stabilité et sécurité d'une entreprise mondiale. Cours de formation rémunéré.

Nous désirons: formation commerciale ou expérience de vente. Personne stable de 22 à 30 ans, possédant voiture.

Pour prendre contact, veuillez envoyer votre offre, avec curriculum vitae à:

Olivetti (Suisse) S.A.
Rue Pourtalès 2
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 4 16 16.

A louer maisons de vacances à Estavayer-le-Lac

meublées, minimum 15 jours, 2 et 4-8 lits, Fr. 10.- à 12.- par personne, avec entrée à la plage. Prix spécial pour saison. Situation tranquille, garage pour auto et bateau, à 5 minutes du lac et 10 minutes du centre.

S'adresser à Gérance Immobilière Domdidier, tél. (037) 75 13 58 ou M. O. LOCHER, plage d'Estavayer. Tél. (037) 63 10 44.

A LOUER

pour le 24 septembre

appartement de 3 1/2 pièces

tout confort, loyer 455 fr., charges comprises.

Tél. (038) 4 05 50, le matin.

Belle boucherie

située à un bon passage central de la ville de Bienne. Aménagement moderne et pratique. Possibilités uniques pour l'avenir, également comme succursale. Logements avantageux disponibles dans un très bref délai.

Grande boucherie Bigler S.A., 3294 Büren-sur-l'Ar. Tél. (032) 81 23 45.

DEMANDES À LOUER

Couple sans enfants, cherche à louer, pour le 15 juillet,

appartement

de 2 ou 3 pièces, avec ou sans confort, à prix modéré. Région Saint-Blaise, Marin.

Faire offres sous chiffres P 300377 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons à louer

SERVANT LOCAUX D'ENTREPÔTS

situés à Boudry ou dans les environs immédiats.

Veillez adresser vos offres à ELECTRONA S.A., fabrique d'accumulateurs, 2017 BOUDRY. Tél. 6 42 46.

AVIS OFFICIELS

POLICE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

JEUNES GENS

- de 20 à 30 ans, mesurant au moins 170 cm
- en bonne santé et de bonnes mœurs
- incorporés dans l'élite de l'armée
- désireux de se créer une

SITUATION

- dans un corps de police jeune
- doté d'un équipement technique et d'un parc à véhicules moteur adapté aux besoins modernes
- dans un nouveau cadre rationnel
- avec des conditions de traitement intéressantes qui seront communiquées
- inscrivez-vous comme recrue

GENDARME POUR 1970

en adressant votre candidature manuscrite, avec curriculum vitae très détaillé, au

Cdt de la police cantonale
Balance 4
case postale 854
2001 Neuchâtel

jusqu'au 15 juillet 1969

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

3, place Numa-Droz
Tél. (038) 5 13 59

VILLE DE NEUCHÂTEL

La Bibliothèque met au concours un poste

d'assistante bibliothécaire

Exigences: diplôme A.B.S. ou titre équivalent.

Traitement: classes 10 à 8 selon formation et expérience. Allocations réglementaires.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie jusqu'au 20 juin, à la direction de la Bibliothèque, 3, place Numa-Droz.



prix d'été prix légers

Dès aujourd'hui

„PRIX D'ÉTÉ - PRIX LÉGERS”

Une grande gamme d'articles sélectionnés et étudiés en fonction de leurs qualités et surtout de leurs prix.

Nos fournisseurs ont conjugué leurs efforts aux nôtres pour nous permettre de mettre sur pied cette offre intéressante et exceptionnelle.

C'est certainement le meilleur moyen, pour vous, de réaliser de belles économies et de bien préparer vos futures vacances.

Tous les articles „PRIX D'ÉTÉ - PRIX LÉGERS” sont exposés dans nos vitrines et sur tables à l'intérieur.

Consacrez quelques heures ces tout prochains jours, visitez nos magasins, vous ne le regretterez pas.

Gonset

1

choix qui vous surprendra

**MEUBLES
NUSSBAUM**

RADIOS

Belles occasions de Fr. 80.—

à 130.—

Appareils de démolition

de Fr. 25.— à 45.—

TÉLÉVISEURS

à remettre en état de Fr. 60.—

à 80.—

F. LUDER NEUCHÂTEL

Tél. 5 34 64 Sablon 48

2

expositions
sur plus de 1000 m²
à Peseux ainsi qu'un
magasin à Neuchâtel,
place Pury

**MEUBLES
NUSSBAUM**

Steudler

Serre 9 (1er étage). Tél. 5 57 65
Ensembles, robes selon vos
mesures

**SPÉCIALISTE
DU BEAU JERSEY**

3

bonnes raisons de choisir
votre mobilier chez

**MEUBLES
NUSSBAUM**

CHOIX...

QUALITÉ...

PRIX AVANTAGEUX

Répondez, s.v.p.,
aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel.

4

avantages :

- reprises exceptionnelles
- facilités de paiement
- livraisons rapides
- voiture à disposition le matin, l'après-midi ou le soir

**MEUBLES
NUSSBAUM**
PESEUX Tél. 8 43 44

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

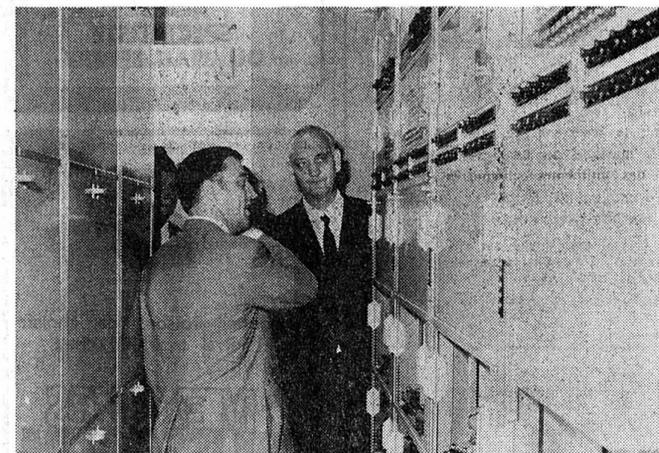
LE NOUVEAU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE DE LA CÔTE-AUX-FÉES A ÉTÉ INAUGURÉ

De notre correspondant régional :
 Jour de fête, hier à la Côte-aux-Fées, où l'on inaugure le nouveau central téléphonique, situé au sud du village et dont le coût de construction, bâtiment et installations, revient à plus d'un demi-million de francs.
 Le directeur d'arrondissement des téléphones à Neuchâtel, M. A. Bassin, salua devant l'office postal les invités parmi lesquels se trouvaient MM. Philippe Favarger, président du tribunal de district, Willy Lambelet, député au Grand conseil, David Bourquin, Robert Piaget, Gaston Tulier, conseillers communaux, Maurice Piaget, Serge Juvet, président et vice-président du Conseil général, Gérard Piaget et Justin Juvet, représentants de l'industrie locale, Marcel Criblé, fonctionnaire technique de la section des PTT à Berne, Georges Dubois, adjoint au chef de la division de construction, André Rossier, chef de la division d'exploitation, Albert Clément, chef technique, Ch. Jan, chef du service de la clientèle et les représentants des maisons qui ont collaboré à la réalisation de cette entreprise.

VISITE DES LIEUX
 En deux groupes, les participants ont visité l'ancienne station et les nouvelles installations. Des renseignements techniques ont été donnés par les chefs responsables.
 A cette occasion, on rappela l'origine du téléphone dans le village des brébis et des fées. Au début du XVIII^e siècle, un service postal régulier a été établi entre Dijon et Neuchâtel par le Val-de-Travers. Un siècle plus tard, le télégraphe électrique apportait une révolution dans la transmission des nouvelles.

Le téléphone a fait son apparition au Vallon 23 ans après le télégraphe. En 1888, en effet, le central téléphonique à batterie locale de Fleurier était mis en service. Par la suite, les premiers abonnés de la Côte-aux-Fées y ont été reliés. En 1911, seul le Conseil communal avait le téléphone et encore était-il installé à l'hôtel des Trois-Couronnes. Peut-être, à cette époque, débattaient-on les affaires publiques devant un verre de rouge...

PREMIER CENTRAL
 En 1938, le premier central automatique était installé au deuxième étage du collège. L'exiguïté du local ne permettant plus un nouvel agrandissement, des contacts ont été pris en 1960 pour acquérir un terrain favorable. La construction du nouveau bâtiment, dans un style seyant fort bien à la haute montagne et étant le premier du genre en Suisse, débuta l'année passée.



A gauche, M. Rossier donnant les explications à l'intérieur du nouveau central. A droite, M. Favarger.

VAUD - VAUD - VAUD

Après un étrange accident
ISSUE FATALE
 (c) On a appris hier, en fin de matinée, que le jeune Roland Pulfer, âgé de 12 ans, fils de Claude, était décédé à l'hôpital d'Yverdon des suites du tragique accident dont il avait été victime le jour précédent. Rappelons qu'il s'était trouvé suspendu à la laisse de son chien qui était accrochée à une branche et l'enfant a été ainsi étranglé. Ce décès a provoqué une profonde consternation à Yverdon.

PAYERNE

Conseil communal
 (c) Dans sa séance d'hier soir, le Conseil communal de Payerne a entendu le rapport de la commission chargée d'examiner les comptes communaux et la gestion de la municipalité pour l'année 1968. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 7757 fr. sur un total de recettes de 5,432,284 francs. Les comptes et la gestion ont été approuvés. Le conseiller Piccard s'est inquiété de la baisse des « nuitées » à Payerne au cours de l'année dernière et a demandé que l'on se préoccupe de cette situation anormale au moment où Payerne fait un gros effort pour compléter son équipement récréatif.
 Répondant aux interpellations de deux conseillers, la Municipalité a renseigné le Conseil sur les projets d'amélioration des routes de la Grosse-Pierre et de Bussy.

CEUX QUI S'EN VONT

(c) On apprend le décès, après une longue maladie, de M. Gérard Meylan, fromager, qui s'en va à l'âge de soixante-trois ans. Homme fort sympathique et très connu dans la contrée, le défunt avait considérablement développé le commerce créé par son père, en particulier la fabrication de tommes vaudoises, qui sont connues dans toute la Suisse. Pour des raisons de santé, il avait dû remettre la direction de l'entreprise à son fils André. S'intéressant aux affaires de la commune, M. Gérard Meylan avait fait partie, en son temps, du Conseil communal.

Actuellement, il y a 168 abonnés au téléphone dans la commune, mais les installations ont été prévues pour 400 abonnés, ce nombre pouvant être porté à 1000 et, par des agrandissements possibles à 3000.

PAR IMPULSIONS
 Dès hier, les communications à l'intérieur du groupe de réseau 038 sont taxées selon le nouveau procédé appelé « taxation par impulsion périodique », système antérieurement appliqué à la Côte-aux-Fées pour les conversations interurbaines seulement. Autre innovation à signaler: la mise en service des premiers indicateurs de taxes à 12 khz de l'arrondissement supprimant les impulsions de taxation parfois audibles dans une communication.

— Si, sur le plan suisse, a dit M. Bassin, le nouveau central de la Côte-aux-Fées est une réalisation modeste, il rendra des services appréciables aux habitants et à l'industrie de haute qualité de cette région.

Enfin, relevons encore l'inauguration du premier téléimprimeur dans une fabrique d'horlogerie, à la Côte-aux-Fées.

FÉLICITATIONS

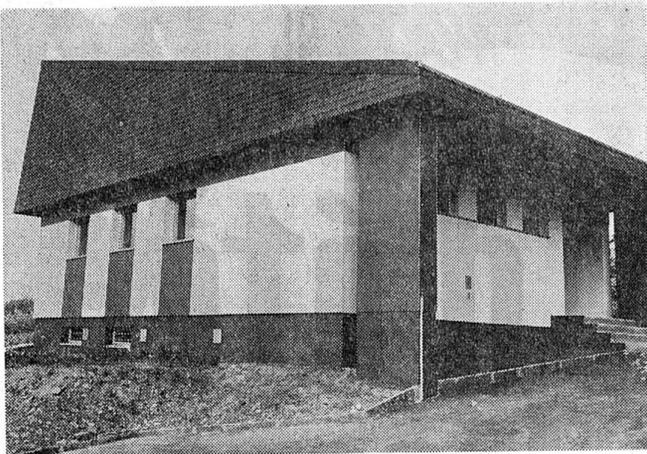
Chacun ayant été dûment documenté, les participants se retrouvèrent à l'hôtel de la Poste où un apéritif a été offert. Ce fut l'occasion pour M. Bassin de dire sa satisfaction à ses collaborateurs et d'exprimer sa gratitude de l'excellente collaboration entre les PTT, d'une part, les autorités communales de la Côte-aux-Fées, de Buttes, représentées par M. Alfred Blatty président du Conseil général et les industriels, d'autre part.

M. Gérard Piaget remercia la direction des téléphones d'avoir bien fait les choses et pour les industriels et pour la population en général. Il s'agit, au sujet de la mise en service du nouveau central, d'un service rendu à la collectivité et l'orateur s'est plu à souligner le caractère impeccable de la direction d'arrondissement de Neuchâtel.

M. David Bourquin, président de commune, releva les nouvelles commodités offertes par le central et la sécurité ainsi assurée spécialement pour les maisons et fermes isolées. Pour clore, M. Maurice Piaget évoqua le temps héroïque du téléphone et en quittant la Côte-aux-Fées, chacun a reçu un cadeau de la direction de la fabrique de montres Piaget.

Dans l'après-midi et en soirée, élèves et habitants du village ont pu visiter à leur tour le nouveau central, grâce à l'amabilité des PTT.

G. D.



Le nouveau bâtiment. (Avipress - Schelling)

Au Conseil général de Buttes:

Non au crédit supplémentaire pour l'abattoir intercommunal

De notre correspondant régional :
 Le Conseil général de Buttes a tenu une séance hier soir au collège primaire, sous la présidence de M. Alfred Blatty (rad). Quatorze membres étaient présents.

En remplacement de M. Daniel Grandjean, démissionnaire, M. Pierre-Auguste Thiébaud (rad) a été nommé membre de la commission du feu par huit voix.

Amenés. — Conformément aux propositions du Conseil communal, les hommes incorporés dans le corps des sapeurs-pompiers qui seront absents sans excuses valables, paieront une amende de 12 fr. pour un exercice et de 20 fr. pour un exercice général et une inspection. Cette disposition munie de la clause d'urgence, prendra effet au 1er juillet prochain.

Impôts. — L'arrêté voté en mars accordant une réduction d'impôt de 7% avec un minimum de 10 fr. et un maximum de 100 francs par bordereau pour l'année en cours a été modifié en ce sens que tous les contribuables pourront en profiter qu'ils soient ou non domiciliés à Buttes.

Zéro voix. — A la suite d'erreurs commises sur la base d'un premier devis, l'abattoir intercommunal situé à Môtiers a coûté au lieu de 300,000 fr. 950,000 fr. Le Conseil communal demandait l'autorisation que le syndicat puisse contracter un emprunt supplémentaire de 150,000 francs.

Au vote, l'arrêté a recueilli... zéro voix.
Fuites d'eau. — Un crédit de 4000 francs non soumis au délai référendaire, a été voté à l'unanimité pour l'achat d'un appareil destiné à détecter les fuites sur le réseau d'eau.

Égouts communaux. — Nous avons publié le rapport du pouvoir exécutif concernant la mise en chantier de la quatrième étape des égouts communaux. A cet effet, un crédit de 70,000 fr. a été octroyé, mais

FLEURIER - FLEURIER

Déficit de la Société de secours mutuels

(sp) Fondée il y a plus d'un siècle, en 1860, la Société de secours mutuels du Val-de-Travers vient de tenir son assemblée générale à l'hôtel du Commerce sous la présidence de M. Jean Haefeli, de Fleurier. A l'ordre du jour figuraient notamment les rapports annuels du président, du gérant et des vérificateurs, ainsi que la nomination d'un membre au comité.

A la fin de 1968, l'effectif de la société s'élevait à 2527 membres, soit 1285 femmes, 1035 enfants et seulement 207 hommes. Au cours de l'exercice écoulé, des prestations ont été versées à 2372 personnes pour des soins médicaux seuls, à 76 pour des indemnités journalières seules et à 79 pour des soins médicaux et des indemnités journalières; à quelques unités.

Motocycliste blessé
 (c) Au volant de sa fourgonnette, M. Jean-André Pétremand circulait depuis la gare en direction des Petits-Clos. A la hauteur de la halle aux marchandises du R.V.T., il a tourné sur place.

Lors de cette manœuvre, il coupa la route à un motocycliste du Locle, M. Fritz Favre, lequel fit une chute sur la chaussée. Blessé à la tête et au bras droit, M. Favre a été transporté à l'hôpital de Fleurier. Les véhicules ont été endommagés.
 La police cantonale a établi un rapport.

Aimable attention
 (sp) Sous la direction de M. A. Kapp, du Locle, la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers, a donné, avant-hier soir, à Areuse un concert d'une haute qualité musicale, dans le jardin d'un membre-soutien et ami de la société. Cette attention a été vivement appréciée, non seulement de la part de celui à laquelle elle était destinée, mais aussi d'une bonne partie du petit village du vignoble.

Moins de terrain
 (c) L'année passée, la commune a acheté des terrains pour une somme de 6,430 fr. et en a vendu pour 12,910 francs. La surface des places et champs communaux qui était au 1er janvier de 607,978 mètres carrés a passé à 592,199 mètres carrés.

Les forêts représentent une aire de 1729,689 mètres carrés, les pâturages, près et pâtures de 145,192 mètres carrés.

De l'eau dans le gaz
 (c) Les services industriels ont procédé hier et avant-hier au changement d'une conduite de gaz, traversant la Grand-Rue, conduite dans laquelle se trouvait... de l'eau.

Un nouveau président au Ciné-club du Val-de-Travers

(sp) Le comité du Ciné-club du Val-de-Travers s'est réuni récemment au restaurant du Chapeau-de-Napoléon, pour se constituer et élaborer le programme de la douzième saison qui s'ouvrira le 22 octobre 1969.
 Il a notamment appelé à sa présidence M. Pierre-André Delachaux, de Fleurier, professeur au collège régional, qui succède à M. Eric-André Klausner, qui a renoncé à cette fonction qu'il remplissait depuis 1961. Les cinq autres membres du comité du C.C.V.T. (qui en compte sept au total) sont Mlle Odile Gogniat (Fleurier) et Anne-Claude Borel (Couvett) et MM. Claude Emery (Couvett), Gilbert Bieler (le Locle) et Jean-Louis Baehler (Booveresse).
 Comme ces dernières saisons, les séances, au nombre de dix, auront toujours lieu le mercredi soir au cinéma Colisée de Couvet, tous les quinze jours. Le programme 1969-1970 prévoit en particulier un hommage à Gérard Philipe à l'occasion du 10^e anniversaire de sa mort; la projection d'un film en rapport avec la venue à Couvet du Ballet national du Sénégal; et une soirée réservée à la présentation de quelques courts ou moyens métrages suisses par les réalisateurs eux-mêmes. Entre ces trois piliers, le comité du C.C.V.T. envisage le passage d'œuvres de Tati, Clément, Resnais, Cocteau, Linder, Barreto et Etain.
 Le cycle des séances ordinaires prendra fin le 11 mars 1970.

Avis mortuaires

Repose en paix chère maman.
 Monsieur Otto Stauber, à Fleurier; Monsieur et Madame Ernest Pelichet-Stauber et leurs enfants Bernard, Yvan et Patrick, à Couvet;
 Madame Emma Kelmutz, à Leningrad (Russie);
 Monsieur et Madame Werner Stauber et leurs enfants, à Buchs;
 Monsieur Arthur Stauber, à Vordemwald, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Frida Stauber-Albrecht

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, que Dieu a reprise à Lui dans sa 78^{me} année, après une longue maladie.

Fleurier, le 12 juin 1969.
 Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
 Jean 13: 34.

L'ensevelissement aura lieu à Fleurier, samedi 14 juin, à 13 heures.

Domicile mortuaire, Fleurier, rue du Temple 23 a.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. Il me fait reposer dans de vertes pâtures, il me dirige près des eaux paisibles.
 Ps. 23: 1.

Madame Alice Brügger-Egger, à Couvet; Monsieur et Madame Fritz Delachaux-Brügger et leurs enfants Claude, Chantal et Fabienne, à Couvet;
 Monsieur et Madame Jean Massa et leur fille Nicole, à Neuchâtel;
 Monsieur et Madame Jill Beutler-Massa, à Neuchâtel;
 Monsieur et Madame Marcel Brügger, à Saint-Imier;
 Monsieur Charles Perrinjaquet, à Couvet, ainsi que les familles parentes et alliées, en Suisse et en France, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie EGGERIX

née GADENNE
 leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman et amie, enlevée à leur affection, à l'âge de 88 ans, après une courte maladie.

Couvett, le 12 juin 1969.
 La promesse qu'il nous a faite, c'est la vie éternelle.
 I Jean 2: 25.

L'enterrement aura lieu à Couvet, le samedi 14 juin, à 13 h 45.

Culte au domicile mortuaire, le home Dubied, Couvet, à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
 TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
 COUVET ☎ 9 68 42
 FLEURIER ☎ 9 11 47
 Non-réponse ☎ 9 15 47

TÉLÉVISION

radio - enregistreur - disques
R. MONNIER
 Concessionnaire des PTT
 Dépannage après-vente garanti
 Travers - Couvet - Fleurier
 ☎ 9 64 24 9 69 22 9 08 08

Restaurant du Haut-de-la Côte

montagne sud de Travers
Locaux entièrement rénovés
 Spécialités: tommes maison - raclette - fondue - jambon à l'os et röstis - meringues.
 Menu sur commande.
 BUT DE PROMENADE IDÉAL
 Tél. (038) 9 62 93. Famille Siegenthaler, anciennement à la Dame.

NOUVEAU KONICA C 35
 L'appareil de qualité pour votre poche Fr. 225.—
Schelling
 photo ciné tel. 9 18 38 Fleurier
 prix STOP DISCOUNT Magasin Spécialisé

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Fritz Gygi-Voynet, ainsi que les familles Voynet et Gygi, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du tragique décès de leur très cher et bien-aimé fils et parent

CHRISTIAN
 dans l'impossibilité de répondre personnellement, adressent ici leurs remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, les ont entourés et réconfortés durant ces jours difficiles.

Couvett, le 11 juin 1969.

Le Conseil d'Etat propose de verser 545,000 fr. à fonds perdus au R.V.T.

La Confédération accorderait en plus une aide de 405,000 fr.
 Le Conseil d'Etat demande au Grand conseil l'autorisation de faire à la Compagnie du chemin de fer régional du Val-de-Travers un versement à fonds perdus de 545,000 fr., à condition que la Confédération octroie au R.V.T., dans le même but, un montant de 405,000 francs. L'aide complémentaire sollicitée par le R.V.T. tend à deux buts:
 1) Investissement d'une somme de 700,000 fr. pour couvrir les frais supplémentaires sur les travaux et acquisitions du programme de rénovation 1962-1964, dont en particulier: renchérissement sur le nouveau matériel roulant 266,000 fr.; transformation

des anciennes automotrices 101-102 pour circuler en navettes avec le nouveau matériel roulant 295,000 fr.; pose du câble de ligne pour bloc et téléphone, supplément pour gares de Couvet, Fleurier et Môtiers 139,000 francs. Total: 700,000 francs.

2) En outre, il s'agit de reconstruire le pont de la Presta. Depuis la correction de l'Areuse en 1952, les contrôles effectués régulièrement ont permis de constater que les culées s'affaissaient, phénomène relevé aussi par l'ingénieur du contrôle des ponts de l'Office fédéral des transports.

Le crédit de 140,000 francs prévu initialement ne suffira pas pour remplacer les culées actuelles par de nouvelles appuyées.

A la suite des études géologiques, la construction de nouvelles culées et le forage des pilotes exigent un crédit complémentaire.

L'aide de la Confédération sera de 40% dans le premier cas, soit 280,000 fr., de 50% pour le pont de la Presta, soit 125,000 francs. Total pour la Confédération: 405,000 francs.

COUVET

Agent blessé

(sp) En accomplissant une patrouille à moto, un agent de la brigade de la circulation, M. Asserger, a dérapé sur du gravillon et a fait une chute. Après avoir reçu des soins à l'hôpital de Couvet, il a pu regagner son domicile.

Journée suisse de sport scolaire

(c) Comme nous l'avons annoncé à la fin de la semaine passée, les 14 jeunes filles et jeunes gens du Vallon sélectionnés en vue de la 1^{re} journée suisse de sport scolaire à Olten, ont dû rencontrer leurs camarades du Val-de-Ruz pour former les équipes définitives. Celles-ci représenteront les deux vallées neuchâteloises à cette compétition qui se déroulera le samedi 21 juin prochain. Les concours de triathlon (course, saut en longueur, lancer de 80 g) se sont déroulés, mercredi après-midi à Couvet, sous la direction de MM. Charles Bossy et Pierre-André Juvet de Fleurier pour le Val-de-Travers et de M. Gaston Cuche, de Cernier pour le Val-de-Ruz. Les jeunes gymnastes du Vallon se sont taillé la part du lion puisqu'à part, deux exceptions et en comptant les remplaçants, ils constitueront les équipes qui se rendront à Olten.

Voici la composition de ces équipes:
Filles. — Marguerite Fink; Françoise Langenegger; Françoise Racine; Christine Vuilleumier; Evelyne von Muhlenen; Ornella Salvalai; Dinana Buizza; toutes du Val-de-Travers; remplaçante: Danielle Domeniconi du Val-de-Travers.

Garçons. — Pierre Frossard; Miguel Alès; Miguel Segura, tous du Val-de-Travers; Richard Linder, Val-de-Ruz; Daniel Bouquet; Alain Rieger; Francis Stauffer; tous du Val-de-Travers; remplaçant: Jean-François Gabrel, Val-de-Ruz.

Bravo à nos représentants pour s'être distingués lors des épreuves de sélection de la 1^{re} journée suisse de sport scolaire et bonne chance pour leur déplacement à Olten.
 Fyj.

CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvett), 20 h 30: La commissaire Maigret à Pigalle.
 PHARMACIE DE SERVICE. — Delavay (Fleurier).

PERMANENCES MÉDICALES ET DENTAIRES. — Votre médecin habituel.

MÔTIERS

Hommage a été rendu

(sp) Nous avons publié récemment une lettre à propos de l'inauguration du Musée Rousseau, lettre dans laquelle l'auteur laissait entendre que ceux qui avaient été à l'origine de la sauvegarde de la demeure du philosophe, notamment M. Francis Loup, n'avaient pas été aussi à l'honneur le 31 mai dernier.

Il convient de rappeler qu'un hommage mérité parfaitement a été rendu à M. Loup lors de l'assemblée générale des « Amis de Rousseau » tenue l'année passée à Neuchâtel.

M. Loup a été officiellement invité à l'inauguration du Musée mais n'a pas participé à la manifestation.

Par ailleurs, au nom de M. Loup doit être associé celui de M. R. Suter, qui a aussi beaucoup fait pour la conservation de la maison où vécut le citoyen de Genève.

1 9 6 9

COUVET LES 14 ET 15 JUIN

FÊTE des MUSIQUES

Couvet, dans la symphonie transversale ou traversine, disait l'écrivain fleurissant Fritz Berthoud, a été de tout temps le virtuose le plus brillant et le plus applaudi. Il en était le premier violon, la note sonore, l'allegro, éclipsant Môtiers, le chef d'orchestre, et tous les musiciens.

C'est bien le rôle tenu en ces six premiers mois de l'année par le village où se fabriquent les machines à tricoter, et qui fut jadis, avec honneur, la patrie de la « fée verte », celle-là même pour laquelle les harmonies douces à l'oreille n'étaient point des chansons qu'autant en emporte le vent...

En effet, au début de mars avait lieu,

à Couvet, le championnat suisse de fond des cinquante kilomètres à ski et, grâce à une équipe entreprenante et pleine de zèle, le succès fut complet.

Et en cette fin de semaine, le même village organisera la Fête cantonale des musiques neuchâteloises, entreprise d'envie aussi, et pour laquelle les bonnes volontés n'ont pas manqué.

Un Covasson à l'origine

L'origine de l'Association cantonale des musiciens est d'ailleurs due à un ressortissant covasson, M. Edmond Petitpierre, membre de la fanfare de la Croix-Bleue et résidant à Neuchâtel.

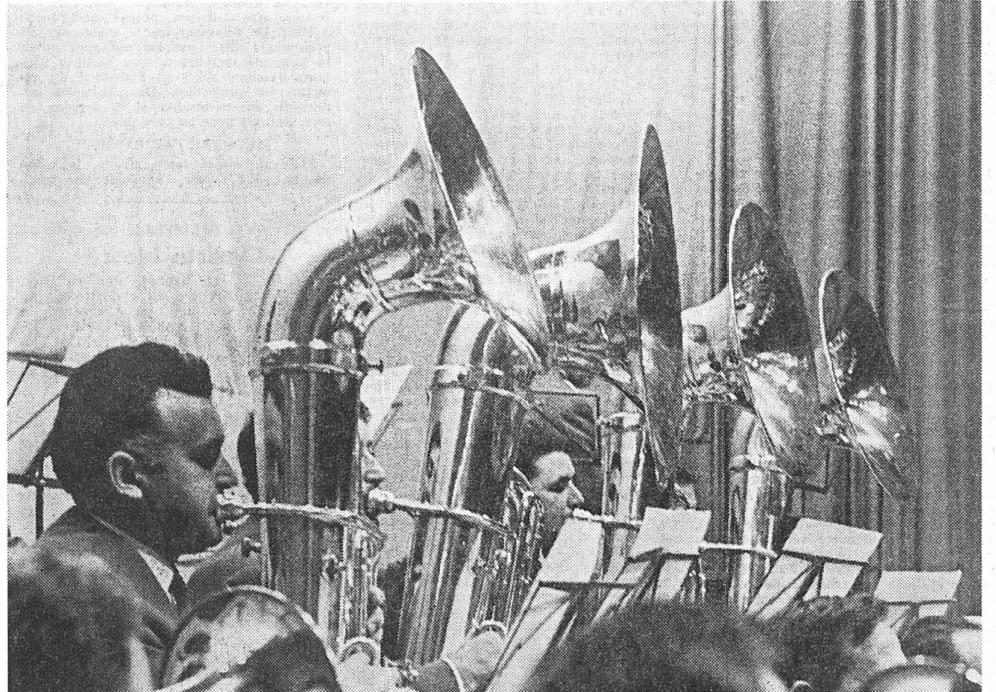
La première rencontre groupant les

sociétés de notre pays du lac des vallées et des montagnes eut lieu en 1923, au chef-lieu même, puis lors de la deuxième édition, on inaugura la bannière de l'Association de la Chaux-de-Fonds.

Pour la deuxième fois

Couvet recevra pour la deuxième fois l'ensemble des musiciens neuchâtelois. La première fête cantonale au village s'était déroulée sous la présidence de M. Jacques Kuhn.

Cette année M. René Krebs est à la tête du comité d'organisation. Depuis plusieurs mois, les comités sont à pied-d'œuvre. Chacun veut que Couvet, une fois de plus, soit à l'honneur.



Il s'agit, nous a précisé M. Maurice Wicki, du Landeron, président central, d'accueillir mille deux cents musiciens répartis en trente-six sociétés.

Des fêtes cantonales ont lieu tous les trois ans, mais ce n'est que tous les six ans qu'elles se déroulent avec un concours aux points. Ce sera le cas en l'occurrence. Les résultats seront connus dimanche, en fin d'après-midi déjà.

Mais, les réjouissances débiteront vendredi soir, dans la cantine, à la rue du Quarre. Le lendemain, les sociétés de musique du Val-de-Travers et quelques autres de l'extérieur exécuteront leur morceau de concours avant de céder la

place, le lendemain, au gros de la cohorte.

Musique populaire

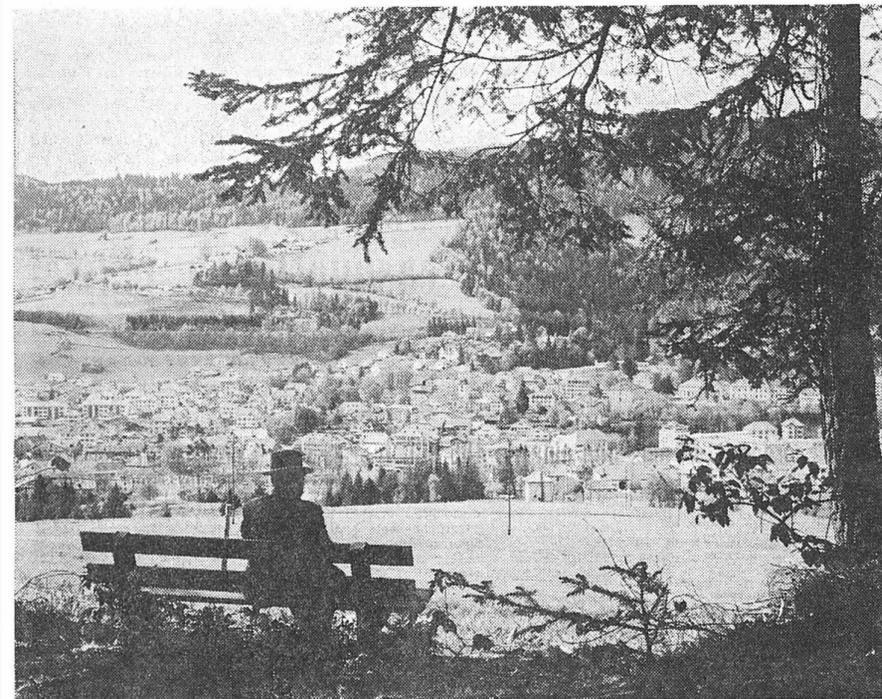
Ainsi, Couvet va-t-il vivre intensément, le week-end qui vient à l'heure de la musique, des bannières flamboyantes, des uniformes chamarrés. Surtout de la musique populaire.

Ce dernier terme n'a rien de péjoratif, au contraire. L'art, s'il n'a pas de frontières, n'est pas seulement l'apanage d'une élite mais le bien commun de tout un chacun. Déplacer la foule pour entendre telle ou telle société, voilà certes une indéniable preuve qu'on sait toucher au cœur.

D'ailleurs, villes et villages de ce

pays de Neuchâtel ne perdraient-ils point une partie de leur caractère et surtout de leur âme s'ils n'avaient, presque chacun, une ou plusieurs fanfares et harmonies toujours sur pied aux heures des réjouissances et des cérémonies d'apparat ?

Couvet attend les musiciens neuchâtelois. C'est là qu'ils se retrouveront dans un esprit de franche et loyale confraternité. La joie de les recevoir est grande comme l'est aussi celle des organisateurs d'avoir pu hisser le grand pavais au mât des fêtes, de façon que chacun emporte de ce bref séjour sur les rives de l'Areuse le souvenir d'heures claires et bienfaisantes. G. D.



Toutes les dernières nouveautés

à la librairie - papeterie - tabacs - journaux - jouets - jeux - timbres SENJ.

G. Bromberger

(succ. de P. GRANDJEAN)

Grand-Rue — COUVET — Tél. 9 63 54.

chez

Marceline

Mercurie

Grand choix
sous-vêtements
articles enfants
laine

Couvet - Tél. 9 72 13

Frigorifiques

Elan - Ignis - General Electric
3 marques de prestige, vous
sont offerts

à partir de Fr. 220.—

J. Simonin & Fils

COUVET

Articles ménagers - Quincaillerie

TÉLÉVISIONS NOIR - BLANC - COULEURS ET RADIO

ELECTROPHONES - DISQUES - ENREGISTREURS
Service après-vente immédiat - Tél. (038) 9 11 94

R. JACCARD - FLEURIER

Avenue de la Gare 9 (à côté de la Banque cantonale)

ORFÈVRE - HORLOGERIE - BIJOUTERIE
ATELIER DE GRAVURE
Toutes réparations

LA GAMME complète

des appareils ménagers

ROY

Couvet Tél. (038) 9 62 06

Chaussures YERSIN

CHARDONNENS SUCC.

COUVET

Tél. 9 65 15

POUR VOUS DÉSALTÉRER EN ÉTÉ...
VOUS CHAUFFER EN HIVER
UNE BONNE ADRESSE :

michel pellaton

fleurier tél. (038) 9 18 41
travers tél. (038) 9 67 45

charbon - mazout
bière - limonade

michel pellaton



D. GRANDJEAN

mécanicien cycles et motos
diplômé

Le centre **ALLEGRO** et **PEUGEOT**

au centre du vallon

Autres marques : Suzuki - Florett - Vespa - BSA

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

R. MARTINET

Couvet — Tél. 9 60 92



la
véritable
pendule
chez votre horloger

Le Castel

La dernière nouveauté :
La montre RADO inrayable

ODAC AMEUBLEMENTS



La première maison du vallon
qui mérite votre confiance

Tél. (038) 9 62 21

H. Isler

2108 COUVET

DUBIED

souhaite à sa fanfare

L'HELVETIA

un grand succès à

la Fête cantonale des musiques de Couvet

Au service
de
votre santé

Tél. 9 61 13

Couvet



Le procureur propose une peine de neuf ans de réclusion pour le meurtrier de la Heutte

« Je regrette sincèrement mon geste. Je ne puis vous dire franchement que je n'ai pas tiré volontairement. Je reconnaîtrai aujourd'hui les faits si j'avais eu l'intention de tuer ma femme. Je n'ai pas voulu faire ça et je regrette infiniment... »

Telles ont été les paroles, entrecoupées de sanglots, prononcées hier par Ernest Zehnder, lorsque le président de la Cour d'assises du Jura lui donna la possibilité de s'exprimer une dernière fois. Aura-t-il, grâce à la plaidoirie de son avocat, grâce à cette autre plaidoirie que fut son attitude prostrée et les sincères regrets dont il paraît accablé, réussi à convaincre ses juges que la mort de sa femme est due à l'accident plutôt qu'à la froide préméditation ? Nous le saurons ce matin à 11 heures, lorsque le jugement sera rendu. Quoi qu'il en soit, et même en admettant que la peine infligée soit légère, Ernest Zehnder est un homme « fini », comme le déclara Me Tröhler, dans son réquisitoire, et sa vie durant il regrettera le geste fatal qui l'a séparé à tout jamais de cette femme qu'il aimait passionnément et, contradiction, qu'il a abattue pour l'empêcher de se séparer de lui.

fois, soit lorsqu'il lui montrait un couteau et lui disait : « Tu vois ça ? Un jour tu l'auras », soit lorsqu'il déclarait : « Je vais te descendre la tête. » Et lorsqu'il disait à son fils : « Tu feras bientôt tes devoirs seul avec moi ! » n'était-ce pas une preuve qu'il était décidé à tuer sa femme. S'il avait voulu faire peur simplement, aurait-il chargé l'arme avec des balles ? aurait-il désserré et pressé sur la détente ?

INFIDELITE EXPLICABLE

Me Tröhler se prononça ensuite sur le genre de délit qu'il y a lieu de retenir. Zehnder s'est-il rendu coupable d'un meurtre passionnel ? Il faudrait alors, aux termes du Code pénal, qu'il ait tué en étant en proie à une violente émotion que les circonstances rendaient excusables. Le meurtrier a déclaré lui-même qu'il avait agi calmement et tranquillement. Son acte ne résulte pas d'un mouvement passionnel irraisonné mais d'un plan préparé déjà dans l'après-midi lorsqu'il avait chargé son arme. Il est vrai, poursuit Me Tröhler, que Gabrielle Zehnder a trompé souvent son mari, et que son attitude fut blâmable. Mais il faut comprendre cette femme qui devait vivre avec un homme pareux et alcoolique, brutal et grossier. Elle entra avec lui un véritable calvaire. On ne peut rien lui reprocher, sinon son infidélité, et cette infidélité s'explique par les souffrances qu'elle a dû endurer. Ce ne fut certes pas une femme modeste, mais elle eut beaucoup de patience et accepta à plusieurs reprises de revenir au foyer. C'est le mari qui porte la responsabilité de la dénonciation et l'émotion sous l'empire de laquelle il a tué ne peut faire de ce crime un meurtre par passion.

PAS DANGEREUX

Ce n'est pas davantage un assassinat puisque, même s'il y eut préméditation, Zehnder n'est pas un homme dangereux, capable de recommencer. Il est calme, pondéré et anéanti par le geste qu'il a fait. Sa conscience ne lui laisse plus de répit. On ne peut donc pas retenir contre lui l'assassinat qui impliquerait obligatoirement une détention à perpétuité.

En revanche, le procureur Tröhler retient le meurtre, sans aucune circonstance atténuante et il demande une peine mesurée, tenant compte de la gravité de la responsabilité, de l'émotion profonde causée dans le Jura où ne s'étaient plus commis de tels crimes depuis trente ou quarante ans au moins, mais tenant compte aussi de l'accablant deson lequel se trouve le coupable et des nombreuses souffrances qu'il a endurées, ainsi que du climat conjugal qui régnait dans la famille Zehnder. Il propose une peine de neuf ans de réclusion, dont à déduire 778 jours de préventive et la privation des droits civiques pendant neuf ans, ainsi que la mise à la charge de l'accusé des frais de procédure et le maintien en détention.

PLAIDOIRIE

L'avocat d'office prononce ensuite une plaidoirie habile. Par petites touches successives, il trace de son client un portrait bien différent de celui qui vient de broser le procureur. Abandonnant l'assassinat que Me Tröhler a volontairement, lui aussi, laissé de côté, il essaie de démontrer qu'il s'agit bien plutôt d'un homicide par négligence, éventuellement, si la Cour ne pouvait le suivre sur ce terrain, d'un meurtre par passion. Et de prétendre que Zehnder n'avait jamais eu l'intention de tuer

sa femme, bien que certains éléments puissent le laisser croire. D'abord Mme Zehnder, qui connaissait son mari, ne l'a jamais cru capable d'un tel acte, puisqu'elle lui disait, lorsqu'il la menaçait d'un couteau : « Vasy, tape ! » ou encore, le soir du crime : « Tire, tire donc ! »

Personne d'ailleurs n'a jamais cru Zehnder capable d'un meurtre. Il faut se rappeler aussi que la menace du couteau avait incité une fois Mme Zehnder à rompre avec son amant d'où la déduction de Zehnder qu'en faisant peur à sa femme, elle renoncera à demander le divorce. Ensuite, tout le monde s'accorde à reconnaître que l'accusé aimait passionnément sa femme. Alors, tue-t-on la femme qu'on aime ? Zehnder, en acceptant une cure de désintoxication pour conserver sa femme, n'avait-il pas prouvé qu'il tenait à elle ? Le défendeur insiste encore sur les précautions prises par l'accusé pour ouvrir la boîte de cartouches, sans déchirer l'étiquette, comme s'il avait l'intention d'y remettre les projectiles. De tels soins auraient-ils été nécessaires si la décision de tuer avait été prise au préalable ?

MEURTRE PAR PASSION

Mais si, contre toute attente, le tribunal ne peut retenir l'homicide par négligence, alors le défendeur demande de retenir le meurtre par passion. Et il essaie alors longuement de recréer le climat qui régnait dans le ménage au moment du meurtre. Les infidélités de la femme, ses téléphones continus avec des inconnus, ses sorties diurnes et nocturnes, la présence constante de l'ami de Biemme avec lequel on va danser, on va à la plage, les visites de l'amant de Tavannes, l'attitude provocante prise avec les clients. Bref, les nombreux faits qui se sont accumulés au cours des derniers jours et des dernières heures ont créé cette émotion violente dont parle le Code pénal. Et dans le cas d'un meurtre retenu, le défendeur demande que soient retenues les circonstances atténuantes : colère et douleur violentes, provocation immédiate, repentir sincère, amour paternel, casier judiciaire vierge. Il fait appel à la clémence de la Cour.

TRAMELAN

Cycliste blessé

(c) Hier, à 14 heures, une collision s'est produite entre un cycliste et une automobile qui n'a pas respecté la priorité de droite au Grêt-Aubert. Le cycliste, Denis Matthey, né en 1961, de Tramelan, a été conduit à l'hôpital de Saint-Imier.

CHASSERAI

Assemblée du parc jurassien de la Combe-Grède

(c) C'est demain que se tiendra à Chasseraï l'assemblée annuelle du parc jurassien de la Combe-Grède.

Avant l'ouverture de ces assises aura lieu la pose de la clôture de la « réserve Desvoignes », située près de la Croix-de-Chasseraï, puis un pique-nique sera organisé. L'assemblée commencera à 14 heures.

SORNETAN

Journée d'étude

L'année dernière, le Centre de Sornetan avait organisé une journée qui avait suscité beaucoup d'intérêt et qui avait trait aux domaines de l'habitation, des loisirs et de la solidarité humaine dans l'aménagement du territoire. Les participants — au nombre d'une quarantaine — avaient souhaité que se renouvellent ces contacts et avaient mis l'accent sur la nécessité d'une éducation à une conscience régionale pour certaines tâches d'ensemble.

La journée du 14 juin prochain organisée par le Centre de Sornetan traitera de ces problèmes avec des responsables aux connaissances solides, tels que M. Simon Kohler, conseiller d'Etat ; Charles Wilhelm, préfet, Saignelégier ; Armand Gobat, député, Tavannes ; Marc Jeannerat, pasteur, Tavannes ; R. Baumann, architecte-urbaniste, la Neuveville.

Les journaux jurassiens face aux conclusions des « 4 sages »

LE DEMOCRATE : NE PAS REFUSER

« La thérapeutique proposée est aussi énergique que compliquée, mais elle est d'un réalisme remarquable, comme d'ailleurs le diagnostic dont elle procède », écrit dans le « Démocrate » son directeur Jean Schnetz. Ce partisan d'une solution « troisième force » observe en outre : « Les préférences des sages, comme les nôtres, vont nettement, on le sent, à une solution de compromis qui serait un véritable statut d'autonomie au sein du canton, statut basé sur trois notions essentielles : le cercle électoral jurassien pour les élections au Conseil national et au gouvernement cantonal, la création d'un Conseil jurassien (sorte d'états généraux jurassiens qui favoriseraient l'apprentissage de l'unité), une large décentralisation administrative. Cette base de discussion devrait fournir un terrain d'entente aux antagonistes. »

« Nous voici donc, conclut Jean Schnetz, Jurassiens et Bernois, placés devant nos responsabilités. La commission confédérée de bons offices nous montre le chemin et s'offre de nous y guider. Commettrons-nous l'erreur de refuser cette main tendue ? »

LE PAYS : SOLIDE CONNAISSANCE

M. Jean Wilhelm, rédacteur en chef du « Pays », estime que le rapport des « 4 sages » contient « plus d'éléments négatifs que positifs ». Cette critique est toutefois nuancée par une série d'observations : « Faisant preuve d'une solide connaissance de leur dossier, remarque-t-il notamment, et démontrant une bonne volonté conforme à leur appellation officielle, les « 4 sages » émettent sur la question jurassienne un diagnostic intéressant qui est juste dans ses grandes lignes et sera certainement utile pour la suite des opérations. En certains points, cet avis détruit même certains tabous bernois qui avaient encore cours, tel le plébiscite bidon comme on l'envisageait à Berne et à l'U.P.J. »

« Il est fort regrettable, note encore Jean Wilhelm, que les experts abandonnent parfois leur équilibre judiciaire entre Berne et le Jura pour émettre des jugements arbitraires, spécialement vis-à-vis du Rassemblement jurassien. »

LES PAROISSIENS DES POMMERATS ORGANISENT UNE KERMESSE POUR RESTAURER LEUR CLOCHER

De notre correspondant :

Vendredi, samedi et dimanche, la paroisse des Pommerats organise une grande kermesse en faveur de la restauration du clocher de son église. Construit de 1782 à 1784, cet édifice est de style roman. Si son extérieur se présente sous un aspect plutôt sobre, on y découvre, en revanche, un intérieur assez richement décoré.

Les autels latéraux, ainsi que le maître-autel sont de véritables joyaux. Les angles du chœur sont ornés de superbes colonnades, à l'extrémité supérieure finement ciselée. Le chemin de croix est apparemment ancien. Chaque station est représentée par un petit tableau en bois peint à l'huile et surmonté d'une croix. Derrière le maître-autel, on peut voir une superbe peinture d'Henri Kaiser, de 2 mètres sur 3 environ, représentant saint Pierre et saint Paul, patrons de la paroisse.

On remarque également, au sommet de la voûte séparant la nef du chœur, un vieux Christ en bois de respectable grandeur, ainsi qu'une statue de Notre-Dame de Victoires encastrée dans le mur du côté droit.

Au début de ce siècle, le sanctuaire fut doté d'orgues relativement puissantes et bien harmonisées. En 1935, l'intérieur de l'église fut entièrement restauré par le peintre jurassien Marcel Juillerat et cette restauration présente, aujourd'hui encore, une belle conservation. En 1954, le clocher fut enrichi d'une troisième cloche qui, jointe au anciennes, produit un carillon cristallin convenant bien avec la structure montagnarde du lieu.

Aujourd'hui, c'est le clocher qui mérite une transformation, le poids des ans et des hivers s'étant fait sentir. Pour le restaurer, il faut passablement d'argent, c'est le motif de l'organisation de la grande kermesse de la fin de cette semaine.

Les festivités débutent aujourd'hui par une grande vente d'antiquités qui réunit des pièces d'une extraordinaire valeur : tableaux, statues, vieux étains, vieux livres, etc. Ce soir, le Corps de musique de Saint-Imier prendra possession de la scène. Mgr Fährdrich prononcera l'allocation d'ouverture et Gaston Blanchard, ainsi que les « Los Renaldas » animeront cette première soirée. Demain, l'Ensemble de musiques de cuivres de Radio-Lausanne présentera un grand concert, puis l'orchestre « Raymond Vincent » mènera le bal. Le maire de Goumois, M. Léon Kundert, prononcera un discours. Dimanche après-midi, la fanfare de Malleray, les « Vieilles Chansons » de Saignelégier, l'orchestre « Raymond Vincent » et le maire Alphonse Gère, des Pommerats, seront les principaux animateurs de cette dernière journée.

Fanfare de Delémont : nouveaux uniformes, casquettes à plumet



Les musiciens ont l'air d'être satisfaits de leurs nouveaux uniformes... (Avispress - Bévi)

De notre correspondant :

Différentes manifestations ont marqué l'inauguration des nouveaux uniformes

LES REUSSILLES

Assemblée de la Société jurassienne d'émulation

(c) C'est demain, dès 10 h 15, que se tiendra, sur les pâturages de la Poudrière, aux Reussilles, la 104me assemblée de la Société jurassienne d'émulation.

Cette assemblée sera précédée d'une conférence de M. Georges Becker sur « La nature de la science ».

Un pique-nique sera organisé après l'assemblée administrative.

MOUTIER

Rencontre des jodeliers jurassiens

(c) Ce soir, le feu vert sera donné à la rencontre des jodeliers jurassiens à Moutier. Deux grandes soirées auront lieu à la halle-cantine construite sur la place du collège avec, ce soir, la fanfare de Perrefitte, les majorettes de Moutier. L'orchestre « Rialto » mènera le bal. Demain, grande soirée de gala avec Henri Pascal, le Jodeliers-club de Flamilly, le Groupe folklorique de Delémont, le duo Heidi et Ernest Sommer, de Biemme, le trio de cor des Alpes de Moutier et l'orchestre « Bielerbuebe ». Dimanche aura lieu la réception des sociétés à la gare, puis un vin d'honneur sera servi, et le cortège parcourra la ville, conduit par la fanfare de Grandval. Un concert sera donné par chaque société. La soirée dansante mettra un terme à cette rencontre.

de la fanfare municipale de Delémont. Samedi, la fanfare fit un dernier tour de ville dans sa tenue ancienne, tandis que dimanche elle paraissait pour la première fois avec ses nouveaux uniformes, avec ses casquettes à plumet, lors du cortège auquel participaient aussi les autres corps de musiques de Delémont ainsi que l'Union instrumentale de Biemme, et la société marraine, la fanfare municipale de Porrentruy.

DELEMONT

La commune se retire de l'Association des communes bernoises

(c) Mercredi soir s'est déroulée à Delémont l'assemblée communale du budget qui débute par le vote de plusieurs crédits pour différents travaux et achat de terrains. Puis l'assemblée entra en matière sur la révision de l'échelle des indemnités versées aux autorités, mais décida ensuite de traiter cet objet lors d'une assemblée communale ultérieure. Enfin, le budget, dont les charges s'élevaient à 9,131,766 fr. et les recettes à 9,135,470 fr. avec une quotité de 2,3, fut accepté tacitement.

Décision importante à relever, sans aucune opposition et avec approbation de la quasi-totalité des citoyens présents, l'assemblée décida le retrait de la commune de Delémont de l'Association des communes bernoises. Cette association, on s'en souvient, avait défendu la nouvelle loi sur le financement qui valut à la plupart des communes jurassiennes de nouvelles charges écrasantes.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

IMPORTANTE DÉCOUVERTE DANS UNE MAISON EN DÉMOLITION À CHARMHEY

De notre correspondant :

De surprenantes découvertes ont été faites tout dernièrement dans une maison de Charmey, sise en face de l'hôtel du Sapin. Une tradition — que rien ne permettait de vérifier — disait que cette maison devait être un relais de chasse des comtes de Gruyère. Des fresques, selon

certaines, devaient avoir décoré la face est de la maison. Mais des sondages, commandés par la commission des monuments historiques, n'en révélèrent pas trace.

Actuellement, la maison est en passe d'être démolie. Déjà, il y a une vingtaine d'années, le rez-de-chaussée avait été transformé en magasin, et d'autres transforma-

tions aux étages interdisent de penser à sauver l'immeuble, fort délabré. Pourtant, une belle chambre aux boiseries travaillées, ainsi qu'une porte ornée de motifs gothiques, ont pu être récupérées. Elles seront remontées au Musée grüérien, à Bulle.



Vue partielle d'une des fresques. (Avispress - Gremaud)

La société « Coop », propriétaire du bâtiment, a fait don des boiseries au Musée grüérien. On eut alors la surprise de découvrir deux parois posées successivement par-dessus le mur. La première, datée de 1874, était signée : Bugnard, organisiste. La seconde était faite de grands panneaux, datés de 1607, montrant des sujets bibliques illustrés dans les costumes de l'époque. Ces panneaux ont été sauvés, et il serait possible de les restaurer. Enfin, apparut le mur. Dans la grande salle ouest, il est recouvert d'un plâtre sur lequel sont peintes des scènes d'aulbergue. Une femme opulente tend un verre à un soldat en vêture de la première moitié du XVIIe siècle. De l'autre côté, encore un soldat, grandeur nature, un personnage portant une cape courte, et une armoirie très dégradée où se distingue pourtant la Grue.

De nombreux graffiti, dont certains ont visiblement été faits dans le plâtre frais, s'échelonnent de 1548 à 1571. L'époque est intéressante, puisque la fin du comté de Gruyère date de 1555. On voit d'ailleurs un écu fribourgeois orné de la date 1571. Parmi les devises gravées, certaines sont latines, d'autres allemandes, d'autres enfin françaises : « O monde retourne toy », lit-on près d'un globe terrestre portant une croix, tête en bas.

Relais de chasse comtal, ou simple aulberg ? Il n'est pas certain qu'on puisse jamais le prouver. De toute manière, c'est un témoin fort intéressant de l'histoire qui vient d'être mis au jour, même si les peintures polychromes tracées d'une main fort habile sont si dégradées qu'elles ne pourront être conservées que par la photographie et les relevés. Notons que la découverte a été faite pas à pas, dès le 4 juin, sous la direction de M. Henri Gremaud, conservateur du Musée grüérien, avec la collaboration de M. Party, menuisier de la commune de Bulle.

SAINT-ANTOINE AGRICULTEUR TUÉ PAR SON TRACTEUR

De notre correspondant :

Mercredi, vers 21 heures, un accident mortel s'est produit à Saint-Antoine, où un ouvrier agricole a été écrasé par le tracteur qu'il conduisait. Après les accidents du même genre survenus le 13 mai à Vaulruz, le 24 à Pringy-Gruyères et le 26 à Sornement, un quatrième drame semblable provoque un deuil en moins d'un mois.

Un ouvrier agricole d'origine yougoslave, M. Mladen Dordevic, âgé de 25 ans, marié et père de famille, travaillant au service de M. Pius Brugger, à Saint-Antoine, circulait au volant du tracteur de son patron, mercredi vers 21 heures au lieu-dit « Gagenmuehle », où la déclivité du chemin est d'environ 30 %. Il avait arrêté le véhicule pour échanger quelques mots avec une connaissance. Vouloir repartir, il ne parvint pas à passer la première vitesse, et l'engin partit en marche arrière, en roue libre. Il heurta le talus, fut déséquilibré et écrasa le malheureux conducteur qui ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Il avait eu la tête écrasée.

La femme et les enfants de M. Dordevic se trouvent en Yougoslavie.

BULLE

Assemblée féminine

(c) Mercredi soir, l'Association grüérienne pour le suffrage féminin a tenu son assemblée générale sous la présidence de Mme Jacqueline Husser-Niquille, de Bulle, dans son rapport, cette dernière rappela que depuis sa constitution, l'association a organisé diverses conférences et un cours d'instruction civique en six séances, et a travaillé à la formation de nouveaux groupes dans plusieurs localités. Les comptes bouclent par un déficit de 116 francs.

Le comité sera profondément transformé, puisque Mme Husser quitte la présidence. D'autres personnes ont également démissionné, mais la composition du nouveau bureau n'est pas encore fixée.

Un orage fait des dégâts en Gruyère et en Singine

De notre correspondant :

Hier, vers 15 heures, un orage très violent s'est abattu sur une partie des districts de la Gruyère et de la Singine, principalement sur la rive droite de la Sarine. Les autres districts n'ont pas été touchés.

A Bulle, les pompiers ont dû intervenir, des inondations s'étant produites dans quelques caves, ainsi qu'à la Tour-de-Tréme, dans les garages de M. P.-A. Grandjean, auto-école. Les caves du bâtiment du Musée, à Bulle, ont été envahies. L'usine de roulements à billes « Wib » a dû interrompre son travail tout l'après-midi, faute d'électricité.

La foudre est tombée sur une cheminée de la fonderie Bochud.

A Marly, quatre poteaux d'une ligne primaire à haute tension de 17,000 volts ont été couchés. A Fribourg, de nombreux déclenchements se sont produits, et il y eut une panne générale de 15 h 12 à 15 h 19.

En Singine, la foudre est tombée sur une ferme à Alterswil, sans toutefois provoquer d'importants dégâts. Sur la route entre Heitenried et Schwarzenbourg, un éboulement s'est produit près du Sodbach, coupant toute circulation. Des trax et des hommes ont dû être dépêchés sur place pour rétablir le trafic.

BIENNE - BIENNE

Championnat biennois de tennis

Hier soir ont eu lieu les premières parties du championnat biennois de tennis. En double messieurs, les favoris se sont imposés facilement. Le match Faivet-Mottet contre Okle-Hertzig fut ses promesses et se joua en trois sets. A noter que Faivet était blessé. En simples B et C messieurs, une surprise : la belle victoire de R. Jacot sur J. Wyss. K. Thonke-Max Baumann et Saurer furent supérieurs à leurs adversaires. En C et D, très belle victoire de K. Vogt, qui bat nettement Gisiger, alors qu'Antonoli, blessé, dut concéder un set à Knutti.

Ce soir, les dames B, les messieurs D, C et les seniors entrèrent en lice.

QUELQUES RÉSULTATS

Jacot-Wyss 6-4, 6-1 ; Baumann-Aebi 6-1, 6-2 ; Vogt contre Gisiger 6-4, 6-2 ; double Faivet-Mottet contre Okle-Hertzig 6-3, 3-6, 6-1 ; Brechtbuler-Hofmann contre Behnenblust-Gabathuler 6-4, 6-2 ; Godat-Stebler contre Antonoli senior-Nobs 6-1, 6-1. A noter le très beau match du double perdant.

Anto.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a siégé hier soir

- Une subvention sera octroyée au Musée paysan et artisanal
- Les conseillers maintiennent le plan de circulation pour les trolleybus

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds a siégé hier soir sous la présidence de M. Louis Gemiloud (rad).

Quelques lettres sont déposées sur le bureau présidentiel concernant la suppression de l'écolage dans les jardins d'enfants, la stricte application du règlement en ce qui concerne la démolition des immeubles, l'apposition de plaques commémoratives sur les maisons où sont nés des Chaux-de-Fonniers célèbres et l'admission des personnes âgées dans les caisses maladies.

MUSEE PAYSAN ET ARTISANAL

Une fondation a été créée en 1965 ayant pour but de constituer les collections d'un Musée paysan et artisanal. L'ancienne ferme « Sur les Sentiers » sise au No 5 des Eplatures grises a été retenue à cet effet. Le plan de transformation et d'aménagement, réalisable en plusieurs étapes, prévoit pour la mise en état de complet fonctionnement de l'ensemble une dépense globale de 485.000 fr. Une hypothèque, des subventions fédérales et cantonales, l'apport prévu par des souscriptions publiques, couvrent 402.000 francs. Demande est faite à la ville de participer aux frais d'investissement immobilier sous la forme d'une subvention fixée au maximum à 90.000 fr., versement réparti en deux annuités, en 1969 et 1970.

Le PPN et le POP voteront l'arrêté, mais ils aimeraient plus de précisions quant à la couverture des frais d'exploitation. Les libéraux craignent une dispersion des efforts; ils soutiendraient l'effort de la Fondation du musée paysan, mais ils espèrent qu'une liste des bâtiments à conserver sera dressée.

En tenant compte des intérêts de l'agriculture, ajoute M. Maurice Favre, radical.

M. André Sandoz, conseiller communal, renseigne les conseillers. Les charges d'exploitation du Musée paysan et le service de la dette s'élevaient à 26.600 fr. par année, dont à déduire 9200 fr. de produits. En ce qui concerne la protection des immeubles, une liste a déjà été dressée pour les quartiers de la vieille ville. Quant aux bâtiments ruraux, la doctrine qui prévaut sur le plan fédéral est la protection d'ensembles d'intérêt historique. Ainsi, la liste des douze fermes les plus représentatives de l'architecture des Montagnes neuchâtelaises pourra être prise en considération. Les limites de la conservation s'inscrivent dans celles des besoins d'expansion de la région. Au vote, l'arrêté est adopté à l'unanimité.

PLAN DE CIRCULATION POUR LES TROLLEYBUS

Une motion de M. J.-C. Lehmann et consorts demande au Conseil communal d'intervenir auprès de la direction des transports en commun afin de raccorder le réseau des trolleybus à la gare CFF. L'essai du nouveau plan de circulation pour les trolleybus a été tenté durant l'hiver. Il a soulevé de nombreuses objections de la part des usagers.

Cet essai a-t-il été mis sur pied avec le soin voulu? questionne le POP par la voix de M. Steiger. Les voyageurs ont dû traverser des artères importantes pour obtenir des correspondances et, fait, tout aussi grave, la gare n'est plus desservie directement. Une pétition portant 4000 signatures, a demandé le retour à l'ancien système... avec ses inconvénients, moins graves aux yeux des signataires, que ceux du nouveau plan. M. Steiger estime même

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 11 juin

Naissances. — Bove, Carmela, fille de Angelo, maçon, et de Lucia, née Greco; Jaquet, Grégoire-Pierre, fils de Pierre-André, ingénieur ETS, et de Ioriane, née Gessler; Corboz, Claudia-Monique, fille de Claude-Maurice, employé CFF, et de Josiane-Alice, née Egger; Haldimann, Frédéric, fils de Claude-Louis, médecin, et de Erica Michélin Salomon; Wütrich, Anita-Eliane, fille de Albert, et de Eliane-Marg., née Sprunger; Jean-Petit-Matité, Alain, fils de Roger-Adrien, appareilier, et de Anne-Marie, née Bollat; Louvet, Marisa-Anne, fille de Bertrand-Joseph, technicien-dentiste, et de Lucienne-Alice; De Marco, Nicolas, fils de Gerardo, ébéniste, et de Ruth-Ursula, née Graber.

Promesses de mariage. — Vuilleumier, Gabriel-Raymond, contrôleur CFF, et Escaris, Minia; Salcedo, Hipocrates, employé de bureau, et Iriondo, Agustina; Vogel, Dieter-Ferdinand, serrurier, et Locher, Renate-Madeleine.

du 12 juin 1969

Promesses de mariage: Jacot, Henri, ébéniste, et Knecht, Roseline-Simone; Fischer, Charly, menuisier, et Guillod, Viollette-Irène; Wyssmüller, Roger, mécanicien sur automobiles, et Jacot, Marceline-Marguerite.

Décès: Jobin, Marguerite-Laure, née le 1er juin 1892, ménagère, Chapelle 12; Hartje, Alfred, né le 30 mars 1905, m/peintre, époux de Louise-Juliette, née Parel, Premier-Août 8.

que la consultation des usagers est inévitable et nécessaire.

M. R. Daum (soc), directeur de la Compagnie des transports en commun parle de l'encombrement de la circulation qui ralentit la vitesse des trolleybus. En quelques années, la traversée de la ville a passé de quinze à vingt et une minutes. Pour tenir l'horaire, il faudrait une nouvelle voiture sur trois lignes et 6000 heures de travail supplémentaire par année. Un nouveau détourné par la gare occasionnerait donc une dépense de 180.000 fr. à lui seul. Durant les essais, 60.000 fr. ont été économisés. Pour ce qui est de la construction des abris demandés aux nouveaux arrêts, tout le monde fait opposition lorsqu'il est question d'en bâtir...

Les trolleybus ne sont pas là pour faire des économies, rétorque M. Steiger, mais pour servir le client.

La seule solution pour dégorger la circulation est, pour M. Maurice Favre, de créer pour les piétons des couloirs souterrains dans lesquels pourraient être aménagés des boutiques. Les passages sous routes importantes permettraient d'assurer aux trolleybus une vitesse commerciale rentable, selon le nouveau plan de circulation, ce qui aurait pour effet d'assurer une économie annuelle de 180.000 fr., somme qui serait comptabilisée et investie dans la construction des « tunnels à piétons ».

M. André Sandoz, président de la ville, connaît les réactions provoquées par le nouveau plan des trolleybus, notamment de celles amenées par la suppression du passage des véhicules près de la gare. Cet essai, dit-il, n'est toutefois qu'un chapitre du plan de circulation urbaine. Le Conseil général sera saisi du projet de ce plan général avant les vacances. Il demande donc au Conseil général de rejeter la motion.

Sa proposition est suivie: la motion est rejetée par 19 voix contre dix voix.

LES FEUX A POUSSOIRS

Des agents en civil ont dû stationner, déclare M. Maurice Payot, conseiller communal socialiste, près des feux à pousoirs installés dans différents endroits de la ville pour éduquer les piétons: ceux-ci ne sont pas habitués encore au système qui consiste à demander directement le passage. C'est pourquoi le Conseil communal ne peut suivre l'interpellation demandant la pose de telles signalisations à d'autres endroits.

L'ECLAIRAGE DES EPLATURES

Le tronçon de la route des Eplatures - Crêt-du-Loche sur l'artère principale la Chaux-de-Fonds - le Locle a déjà été le théâtre de nombreux accidents, nocturnes principalement. L'éclairage existant, voire presque inexistant, n'est plus en rapport avec l'intense trafic routier qui s'y déroule. Une interpellation demande au Conseil communal d'améliorer cet éclairage.

Le problème a été étudié depuis longtemps, le matériel nécessaire a été commandé et il a été livré. Toutefois, déclare M. Payot, l'Etat a un projet de modification de cette route. Le tracé devait être connu au printemps mais il ne sera finalement communiqué qu'au mois de septembre. Dès que le Conseil communal aura été informé de ce tracé, le nouvel éclairage sera posé.

NEIGE, MUR DU SON ET MILITAIRE

Le parcage des véhicules adopté pour faciliter les travaux de déneigement, le « bang » répété d'avions supersoniques français (disparus depuis quelques jours il est vrai), les difficultés que rencontrent les unités militaires désirant stationner sur le territoire communal font l'objet d'interpellations. Pour la dernière, l'expérience a été faite d'utiliser des abris et certains locaux. D'autre part, l'intégration de troupes sanitaires à l'hôpital qui a eu lieu lors d'un cours de répétition a donné d'excellents résultats.

UNE NOUVELLE SUCCURSALE DES POSTES

La motion de M. Henri Rais et consorts demandant au Conseil communal d'intervenir auprès des PTT en vue de l'établissement d'une succursale des postes dans le quartier les Gentianes - la Ruche - les Foullets, est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22 h 30, bien que l'ordre du jour ne soit pas épuisé. Précisons que les cinq conseillers communaux étaient présents. La bienvenue a été souhaitée à M. Roger Ramseyer qui siège pour la première fois. Il a remplacé M. Jacques Béguin nommé conseiller d'Etat lors des dernières élections.

RWS

Collision

(c) Hier à 17 h 15, une collision s'est produite entre deux voitures conduites par MM. F. P. et M. C., tous deux de la Chaux-de-Fonds. Dégâts matériels mais pas de blessés.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

CINEMA. — Lux, 20 h 30: « Adelaïde ». **EXPOSITION.** — Musée des beaux-arts: les horloges gothiques. **PHARMACIE D'OFFICE:** Moderne. **PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRE:** votre médecin habituel.

VAL-DE-RUZ

ETAT CIVIL DE MAI (Y compris Landeyeux)

NAISSANCES. — 4. Monnet Bertrand-Marc, fils de André-Marcel, décolporteur à Fontainemelon et de Eliane-Odile-Micheline, née Bernet; 5. Baltisberger Anita, fille de Bruno, installateur électricien à Cernier et de Suzanne, née Thiébaud; 7. Sumi Véronique, fille de Gilbert-Fernand, mécanicien à Chézard-Saint-Martin et de Janine, née Devaud; Cossetini Alessandro, fils de

Terzo Canciano, maçon à Cernier et de Angela-Cristina-Rosaria-Filomena, née Isosca; 9. Stefano Valeria, fille de Antonio, horloger à Chézard-Saint-Martin et de Assunta-Maria, née Marti; 11. Soguel Viviane, fille de Paul-Alfred, agriculteur à Cernier et de Nelly-Lucie, née Nussbaum; 18. Large Nicolas-Jacques, fils de Henri, cuisinier à Salvenach (Fr) et de Anne-Lise, née Mounoud; 19. Bourquin Isabelle, fille de René-José, cantonnier à Thielle-Wavre et de Josiane-Marcelle, née Bardi; 21. Buchs Jacques-Jules, fils de Jules-Honoré, décédé et de Claudine-Madeleine, née Gattolati, aux Geneveys-sur-Coffrane; 22. Nuzzo Sandra, fille de Emilio, peintre en bâtiment à Cernier et de Teresa, née Dongiovanni; 24. Berra Christine, fille de Marcel-Louis, al. de mécanicien aux Geneveys-sur-Coffrane et de Josette-Antoinette, née Humbert-Droz; 28. Vuilleumier Charles-Antoine, fils de Raymond, radio-électricien à Chézard-Saint-Martin et de Micheline-Lina, née Dind.

COFFRANE

Un concert

(c) Afin de s'exercer en vue de la fête des musiques de dimanche prochain, la fanfare l'« Espérance » a parcouru les rues du village en jouant des airs entraînants pour la plus grande joie des petits et des grands.

Ramassage de papier

(c) Mercredi, sous la direction du corps enseignant, les élèves des cinq degrés ont effectué le ramassage des vieux papiers. Ils ont récolté 4 tonnes, dont le produit alimentera la caisse de classe.

FONTAINES

Nonagénaire fêté

(c) Nombreux sont les concitoyens qui se souviennent d'un ancien habitant de Fontaines, M. Hermann Challandes. Ils apprendront avec intérêt qu'il vient de fêter ses 90 ans, en même temps que ses 57 ans de mariage, à Cugy (sur Lausanne) où il s'est retiré voici un quart de siècle. A cette occasion, il a été fêté par la municipalité de Cugy qui lui a remis un superbe fauteuil.

M. Challandes se dévoua durant de nombreuses années au sein des autorités de Fontaines, en particulier à la commission scolaire et au Conseil communal dont il fut le secrétaire pendant 21 ans, à une époque où il n'y avait pas d'administrateur communal.

Ebéniste de son métier, il prit sa retraite après avoir travaillé 50 années à la fabrique de meubles Perrenoud à Cernier. Enfin, détaché qui intéressera les lecteurs de ce journal, il est abonné à la Feuille d'avis de Neuchâtel depuis 57 ans.

A l'eau!...

Avec l'apparition tardive des premiers beaux jours et l'ouverture de la piscine, les moins timides se jettent à l'eau, tandis que les autres se contentent d'un bain de soleil. Ils espèrent d'ailleurs cultiver leur bronzage avant la prochaine pluie d'automne.



Et maintenant... à l'eau. (Avipress - G. C.)

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE. — Marti, Cernier; Piervivanni, Fontaines. **PERMANENCES MEDICALE ET DENTAIRE.** — Votre médecin habituel.

LE LOCLE - LE LOCLE

A l'issue d'un cours de recyclage pour horlogers L'heure de la cérémonie et des certificats ...

Hier soir, à l'hôtel des Trois-Rois a eu lieu la cérémonie de remise des certificats aux treize participants au Locle du cours de perfectionnement technique pour horlogers, cours organisés par la Fédération horlogère avec l'école d'horlogerie du Technicum et des associations patronales. La séance fut ouverte par M. Pierre Calame, président du groupe de travail, qui se plut à souhaiter la cordiale bienvenue aux représentants des autorités communales, de l'industrie et des associations patronales. M. Pierre Calame émit ensuite quelques réflexions pertinentes sur la thèse du recyclage.

Une adaptation de l'industrie horlogère à une situation nouvelle de travail est une nécessité. C'est une des conditions de la survie de notre belle industrie. Certes, le recyclage rencontre des résistances. On s'attache à la routine. Cette crainte doit être combattue. M. Pierre Calame mit ensuite en relief les côtés positifs du recyclage. La vie est un apprentissage permanent. Le recyclage doit se faire à tous les degrés des entreprises. Aspect positif encore, de grandes maisons américaines consacrent le un pour cent du temps du personnel. On peut réadapter la société par des efforts communs et des sacrifices. L'horlogerie doit rajouter son image. Il existe une prise de conscience pour la revalorisation de l'industrie horlogère. Passant à la seconde partie de son exposé, M. Calame parle du récent cours de recyclage. Il s'empresse de remercier M. Charles Huguenin, directeur de l'École d'horlogerie du Locle, M. D. Chapuis, délégué de la F. H. de leur collaboration. Puis il félicite les participants au cours de recyclage qui ont consacré de nombreuses heures de liberté pour se perfectionner. On entend ensuite M. D. Chapuis, représentant de la F. H. prononcer une allocution sur les progrès techniques et le recyclage. Un brin d'histoire horlogère, que l'orateur



De gauche à droite (de face), M. C. Huguenin, directeur de l'école d'horlogerie, M. Calame et M. Chappuis, de la Fédération horlogère (Avipress - Bernard)

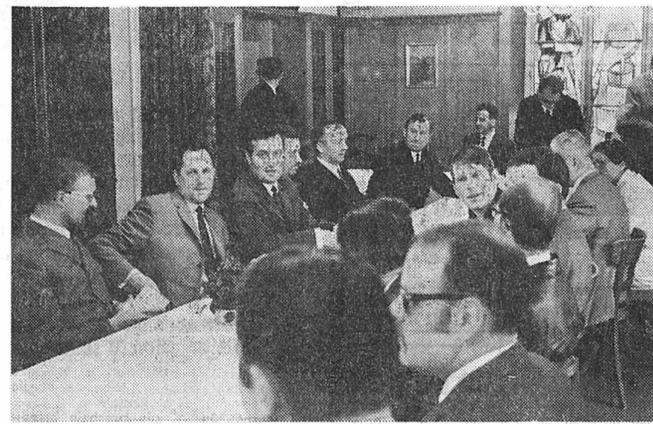
aborde avec des problèmes posés par le progrès qui requiert de l'homme une constante adaptation aux mutations qu'il engendre. Les progrès et les colloques qui aujourd'hui réunissent professeurs, chefs d'entreprises, scientifiques et juristes témoignent de ce perpétuel besoin d'information. Une industrie de pointe comme l'horlogerie n'échappe pas à cette contrainte. Parallèlement aux progrès constants du produit que nous avons esquissé et qui se tra-

duit par une précision des performances sans cesse améliorées, la production et la fabrication évoluent sous l'influence des facteurs technologiques. A mesure que l'automatisation se dirige vers l'automatique, que la microtechnique et l'électrotechnique prennent une place importante dans le processus de fabrication, l'industrie horlogère a de plus en plus besoin de personnel qualifié et de cadres capables de maîtriser les problèmes qui se posent à elle. Une des tâches de l'industrie horlogère est précisément de veiller à la formation de ce personnel. Il est faux de penser que cette formation se fait une fois pour toutes. Les jeunes qui demain quitteront le technicum devront, après quelques années, retourner sur les bancs d'école pour ajouter à leur savoir tout ce que la science et la technique auront apporté de nouveau. Ils suivront pour cela des cours de perfectionnement.

Pour l'heure, dit M. Chapuis, aux lauréats, il vous appartient d'être les premiers à avoir compris la nécessité d'une formation permanente et d'avoir accepté la contrainte du progrès. Ces exposés furent suivis par la remise des diplômes aux participants des cours de recyclage. Ce sont MM. Eric Berton, Jean Clémence, Paul Falk, André Gété, Ewan Marti, Raymond Steffen, et Boris Zuckermann de la Chaux-de-Fonds; Roland Bueche, Denis Girardot, Pierre-André Huguenin, du Locle; Gaston Dubois, des Brenets; Jocelyn Haemmerly, de Peuseux et Eric Montandon, des Ponts-de-Martel.

Un apéritif d'honneur mit un terme à cette cérémonie.

P. C.



Remise des certificats au cours de recyclage. Les lauréats.

La Sagne: le Conseil général a élu son nouveau bureau

(c) Le législatif s'est réuni mercredi soir en assemblée ordinaire au bâtiment communal. L'ordre du jour comportait 10 points. 1. A l'appel, il y eut 18 présents et 3 excusés. 2. Le procès-verbal fut accepté sans opposition. 3. Comptes 1968. Après avoir entendu un rapport de la commission des comptes présenté par Mme A. Gacond, quelques petites questions furent posées au Conseil communal et à l'administrateur et les comptes furent adoptés à l'unanimité. Il résulte de ces derniers un déficit au compte de PP de 155 fr. 38. Toutefois, après l'attribution aux réserves, c'est un boni de 1774 fr. 82 qui est transféré à exercice clos.

Les principaux revenus communaux sont: les immeubles productifs 45,613 fr. 50 et les impôts 332,030 fr. 60; les charges: les frais d'administration accusent un montant de 89,907 fr. 33 (en diminution par rapport aux précédentes années), l'instruction publique 133,745 fr. 85, les travaux publics 85,230 fr. 95, les œuvres sociales 41,407 fr. 70 et les amortissements légaux 50,863 fr. 10. Le fonds de l'hospice tourne

par lui-même et accuse un boni d'exercice de 1843 fr. 70.

La fortune communale est sans changement.

Le Conseil communal dans son rapport a mentionné que les dépenses devront être limitées dans la mesure du possible afin de maintenir l'équilibre financier actuel.

4. Le bureau du Conseil général pour l'année 1969 a été élu de la manière suivante: président: M. Claude Gacond; vice-président: M. André Matthey; secrétaire: M. Marcel Kehri; vice-secrétaire: M. Gaston Lüthi; questeurs: MM. Pierre Hirschi et Claude Paltenghi. 5. La nomination de la commission du budget et des comptes se compose de la façon suivante pour l'année à venir: Mme Andrée Gacond, MM. Jacques Fallet, Claude Jaquet, René Lardon, Gaston Lüthi, André Matthey, Maurice Robert, Eric Péter et Jacques André Vuille.

6. Un droit de superficie a été créé à l'Electricité neuchâtelaise pour y permettre l'installation d'une station, ce droit fut acquis et voté par tous les membres du Conseil général.

7. Un échange de terrain avec l'Electricité neuchâtelaise au « Crêt » a été agréé sans opposition; ceci permettra l'amélioration d'un quartier et l'aménagement d'une nouvelle place de parc proche de la poste et du futur magasin électrique.

8. Quelques modifications et précisions ont été votées concernant le règlement général de commune, le Conseil communal est chargé de la refonte du règlement, une adaptation correcte des points devra suivre l'ordonnance des chapitres selon le règlement type remis par le contrôle des communes.

9. Une demande de crédit de 9000 fr. comprenant la part communale à la création d'un chemin les Ceudres - la Roche a été acceptée sans discussion et sans avis contraire.

10. Dans les questions et interpellations, le Conseil communal appuiera les précisions nécessaires, en particulier au sujet de l'électrification de la sonnerie de cloches au temple, de la pose d'une barrière sous le village en bordure de la ligne CMN.

Au tribunal de police

AUTOMOBILISTES IMPRUDENTS, ESCROCS ET MAUVAIS COUPS

Le tribunal du district a tenu hier après-midi son audience hebdomadaire sous la présidence de Me Jean-Louis Duvalnet, assisté de Mme Pislor, commis au greffe.

LECTURE DE JUGEMENTS

A l'ouverture de l'audience, le président a donné lecture du jugement de deux causes débattues au cours de la précédente séance. Il s'agit d'un cas d'ivresse au volant, A.V. de Travers qui perdit la maîtrise de son véhicule, alors qu'il circulait sur la route cantonale des Petits-Ponts à Brot-Dessus. L'auto dévala un talus pour s'arrêter dans un pré. Les examens donnèrent une alcoolémie de 0,8 ‰ au sachet, 0,9 ‰ au breathalyzer et 1,2 ‰ à la prise de sang. Il s'agissait donc d'un cas d'ivresse ascendante. Au moment où V. a pris le volant, l'alcoolémie était probablement inférieure à ce fameux 0,8 ‰. Le tribunal a infligé au prévenu pour manque de maîtrise une amende de 30 fr. et mis les frais, 210 fr. à sa charge. Le juge ne retient pas l'ivresse au volant. Le second cas concernait une collision qui s'était produite le 23 avril au bas du Crêt Vaillant. Le président condamne H.M. à 60 fr. d'amende et à payer 20 fr. de frais.

AH, CETTE SOIF!

Frappé d'une interdiction d'auberge de six mois, datant du 24 avril, R.S.C. s'est laissé tenter par une bière aux Brenets et quelques jours plus tard dans un restaurant du Locle. Cette rupture d'interdiction lui vaudra une amende de 60 fr. et le paiement de 20 fr. de frais.

A.R. est prévenu d'être l'auteur de scandales sur la voie publique alors qu'il était en état d'ivresse. Il s'est couché sur le bord de la route à l'entrée du tunnel du Col-des-Roches. Au président qui lui fait remarquer que ça lui arrive tout souvent, il répond que si on ne l'empêchait pas de se marier, il agirait autrement. Le tribunal condamne R. à 40 fr. d'amende plus 10 fr. de frais. Le président avertit R. que la prochaine fois, ce sera l'interdiction de fréquenter les auberges.

DOMMAGE, LE PASTEUR ETAIT ABSENT!

Le temps de la mendicité est révolu. Un Suisse-Allemand, F. R. s'est présenté à la cure protestante des Ponts-de-Martel pour y demander aide. Malheureusement, le pasteur n'étant pas là, notre bonhomme est allé frapper à une autre porte, celle d'une bonne femme pour lui demander la charité. La mendicité étant interdite, une peine de 8 jours d'emprisonnement, déjà subie en préventive, lui sera infligée et R. paiera les frais se montant à 50 francs.

LE STOP MAL FAIT

C. M. a débouché de façon imprudente d'un « stop » à l'intersection des rues de la Banque et Daniel-JeanRichard. Le juge le condamne à une amende de 10 fr. et à payer 20 fr. de frais.

COLLISION APRES DEPASSEMENT

Le 1er mai, J.-L. R., circulant au volant de son automobile sur la rue de la Foulle, direction nord, n'a pas pris toutes les précautions lorsqu'il effectua un dé-

passement. Ainsi, il provoqua une collision avec la voiture de M. C. qui était en présélection. R. expose les raisons de sa manœuvre et le juge en tenant compte diminue la peine requise par le procureur et condamne le prévenu à 30 fr. d'amende et à payer 15 fr. de frais.

VOL ET ESCROQUERIE

L. C. et Mme S. B. sont prévenus de s'être introduits dans un chalet au Col-des-Roches dans le courant du mois de juin 1966, pour y passer une joyeuse nuit. L. C. de plus avait commis une escroquerie de 200 fr. à la commune de Neuchâtel. Le juge le condamne à 8 jours d'emprisonnement sans sursis et à payer 20 fr. de frais. Mme B. qui ne s'était pas présentée est condamnée à 3 jours d'emprisonnement et à payer 10 fr. de frais.

UNE HISTOIRE DE COUPS QUI FINIT MAL

Trois Italiens, F. C., J.-N. R., et L. C. et trois Espagnols J. C., J.-M. A., et E. S. en sont venus aux mains, le 11 mai en sortant d'un café des environs. Dans la bagarre, le nommé S. a été blessé au visage et a dû être hospitalisé. Devant le juge, ils sont raisonnables et acceptent la conciliation, proposée par lui, qui pour le scandale les condamne à payer chacun 20 fr. d'amende et 5 fr. de frais. Les antagonistes s'engagent à verser chacun à S. le malmené, le sixième des frais d'hôpital, de pharmacie et de manque-à-gagner sur le salaire.

Il ne s'agissait pas de jeunes gens.

P. C.

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

THÉÂTRE DU JORAT, MÉZIÈRES
les 20, 21 juin 1969, à 20 h 30, et le 22 juin à 14 h 30
Vu le grand succès

3 SUPPLÉMENTAIRES DE La Mégère apprivoisée
d'après Shakespeare, version Paul Delair
Décors de Jean Thoos
Musique de Robert Mermoud
Texte d'Emile Gardaz

LOCATION
à Lausanne, au Théâtre municipal
téléphone (021) 22 64 33
à Mézières, au Théâtre du Jorat
téléphone (021) 93 15 35.

OFFRES D'EMPLOIS

CARACTERES S.A.

Neuchâtel

cherche

OUVRIÈRES

pour différents travaux en atelier et au contrôle.

Personnes de nationalité suisse ou étrangère au bénéfice du permis C, ou hors plafonnement, sont invitées à adresser une offre manuscrite au chef du personnel ou à se présenter à notre usine, rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

Afin de compléter notre personnel technique nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir,

auxiliaires d'imprimerie

pour nos départements de composition en service de jour

pour notre département d'expédition en service de nuit
Horaire : 44 h, 5 jours

Nous désirons : personnes habiles, cherchant place stable, dans une bonne ambiance, ayant le désir de coopérer au développement de l'entreprise.

Nous offrons : bon salaire, semaine de cinq jours, possibilités de formation en qualité de typographe semi-qualifié dans le département de composition, si les conditions demandées à ce poste sont remplies.

Adressez-vous au chef technique de la Feuille d'avis de Neuchâtel en téléphonant au 5 65 01 (interne 253) ou en nous écrivant, pour fixer un rendez-vous.



Nous cherchons pour Neuchâtel

un ingénieur-technicien ETS

si possible spécialisé dans le courant fort ou faible. Nationalité suisse.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service manuscrites. Renseignements par téléphone (038) 2 13 27.

Direction d'arrondissement des Téléphones
2001 Neuchâtel

CABLES CORTAILLOD

Nous désirons engager pour notre bureau technique

DESSINATEUR ou éventuellement DESSINATEUR CONSTRUCTEUR

qui sera chargé de l'établissement de plans pour les offres, projets et nouvelles installations.

Nous offrons :

- activité intéressante et variée
- climat de travail agréable
- rémunération selon capacités
- institutions sociales modernes

Les candidats sont invités à adresser leurs offres détaillées, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et références, en indiquant leurs prétentions de salaire, au Service du personnel, Câbles électriques, 2016 Cortailod. Tél. (038) 6 42 42.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département de l'Instruction publique

Inscriptions pour les fonctions

d'institutrices, d'instituteurs et de maîtresses de classes enfantines

Une inscription est ouverte du 16 juin au 5 juillet 1969 au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7me étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.

Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous ou d'un titre jugé équivalent par le département de l'Instruction publique, peuvent s'inscrire.

Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

Ecole primaire (classes ordinaires) :

- certificat de maturité du Collège de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- certificat fédéral de maturité.

Ecole enfantine :

- certificats de maturité (voir ci-dessus) ou
- diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le département de l'Instruction publique du canton de Genève.

Ecole primaire (classes spécialisées) :

- certificats ou diplômes ci-dessus ou titres reconnus équivalents par le département ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le département de l'Instruction publique du canton de Genève.

Début des études : 8 septembre 1969

Durée des études : 3 ans.

Indemnités d'études : pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.

Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'enseignement primaire qui fournit tous les renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat

chargé du département de l'Instruction publique
André Chavanne

Entreprise industrielle de Neuchâtel engage, pour le 15 août ou pour date à convenir,

employée de bureau

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand. Travail autonome, intéressant et varié, pour personne au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités.

Place stable, bien rétribuée, ambiance agréable. Semaine de 5 jours. Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres BD 1474 au bureau du journal.

Erismann-Schinz S.A. ETS. MONOREX

Membre de sociétés horlogères de choc, chaînes oscillantes, montres à quartz pour l'horlogerie et l'automobile

2520 LA NEUVEVILLE

entreprise en pleine expansion cherche :

Faiseurs d'étampes :

pour la fabrication d'étampes, articles micros-horlogerie

Mécaniciens-outilleurs :

pour la construction d'outillage pour la fabrication

Ouvriers spécialisés :

en mécanique, pouvant après formation, être à même de s'occuper du réglage d'un pare à machines

Visiteuses :

connaissant si possible la pierre d'horlogerie.

Visiteurs :

pour partie horlogerie.

Contrôleurs :

pour partie horlogerie.

Personnel étranger possédant le permis C serait également engagé. Bus à disposition pour les axes Cornaux - Cressier - le Landeron et la Montagne-Diesse.

Ecrire, téléphoner ou se présenter : tél. (038) 7 91 42.

pour camping et pique-nique!

GRIL à charbon de bois avec BROCHE à pile électrique

modèle <NESTOR>	PRIX CHOC	Fr. 50.-
modèle <ROBINSON>		Fr. 79.-
modèle <COMPACT>		Fr. 99.-
modèle <DE LUX>		Fr. 118.-

USTENSILES	set de 3 pièces	Fr. 980
Charbon de bois	cornet de 5 kg	Fr. 370
Charbon de bois	cornet de 10 kg	Fr. 760



avec timbres Coop ou 5% rabais

Nous engageons

ouvrières

pour travail en atelier sur poste de remontage d'horlogerie, et également

une personne

ayant déjà travaillé sur le spiral.

Fabrique d'horlogerie VILLARD WATCH
2035 Corcelles
tél. (038) 8 41 48.

SANDOZ fers et métaux cherche

OUVRIERS

pour travaux de chantier, etc.
Tél. 6 44 89, 2017 Bondry.

MOVOMATIC S.A.

engage, pour son atelier de développement d'appareils électroniques de métrologie,

mécanicien de précision

Travaux intéressants et variés pour personne compétente. Etranger : permis C. S'adresser à Movomatic S.A., Gouttes-d'Or 40, 2000 Neuchâtel 8. Tél. (038) 5 35 75.

Je cherche

MÉCANICIEN SUR AUTO

travail indépendant et varié. Bon salaire.

Garage de la Prairie, agence Peugeot, 2316 les Ponts-de-Martel. Tél. (039) 6 76 22.

Entreprise de TRANSPORTS INTERNATIONAUX cherche

JEUNE COLLABORATEUR

de nationalité suisse ou possédant le permis C, ayant une bonne éducation et une bonne formation professionnelle, et si possible plusieurs années d'expérience des transports internationaux ;

possédant permis de conduire ;

la connaissance de langues étrangères serait un avantage.

Nous offrons :

bonnes conditions de travail dans une entreprise dynamique en pleine évolution.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie récente, sous chiffres P. 950,046 - 11, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Nous engageons

emboîteur

travail en atelier de préférence.

Fabrique d'horlogerie VILLARD WATCH
2035 Corcelles,
tél. (038) 8 41 48.

Magasin de la place cherche, pour entrée début juillet ou à convenir,

VENDEUSE CAPABLE

Faire offres sous chiffres P. 900,153 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

On offre places stables à

MONTEURS

en chauffage central

(étrangers hors contingent ou avec permis C acceptés) capables, pouvant travailler seuls. Travail intéressant et indépendant. Bon salaire, semaine de 5 jours. Caisse de prévoyance.

Chauffage Surdiac, 2720 Tramelan. Tél. (032) 97 42 20.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

MIGROS

cherche

pour son siège administratif de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins), dépt achats denrées alimentaires en général

employé responsable

chargé de la coordination des commandes, sélection des produits et surveillance de la qualité, des marges et du marché.

Bonne formation commerciale désirée, si possible expériences dans une branche analogue, bonnes connaissances de la langue allemande nécessaires.

Place stable et bien rémunérée, semaine de cinq jours, cantine d'entreprise, avantages sociaux.

Adressez offres manuscrites détaillées à la Société Coopérative Migros Neuchâtel, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

Nous recherchons, pour le 1er septembre 1969 (ou date à convenir),

un propagandiste et acquisateur

responsable de la partie publicitaire d'une de nos revues affermées

Ce poste intéressant, demandant de l'initiative, de l'énergie et de l'entregent, est destiné à un collaborateur efficace, capable d'organiser seul son travail, ayant l'habitude de traiter avec la clientèle et pouvant voyager en Suisse (auto et chemin de fer) plusieurs jours par semaine. Une pratique courante de la langue allemande serait souhaitable.

Le titulaire, assisté d'une secrétaire au bureau, aura en outre la responsabilité des relations entre notre agence et l'éditeur de la revue affermée, sur le plan de l'impression, de la mise en pages, etc. Il devra enfin être en mesure de rédiger dans un style attractif des lettres de propagande et la correspondance avec les annonceurs.

Il s'agit d'une situation stable et d'avenir, avec des conditions de rétribution intéressantes, une caisse de pension, des prérogatives de chef de service. Lieu de résidence : Genève ou Lausanne, éventuellement localité intermédiaire.

Prière de nous adresser les offres avec tous détails, curriculum vitae, références, photo, indication de la date d'entrée possible, etc., sous enveloppe portant la mention « Propagandiste ».

ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

Succursale de Genève
1, rue du Vieux-Billard
1211 GENEVE 4.

Importante fabrique de machines électriques du nord-ouest de la Suisse engage un

ingénieur de vente

pour son département moteurs électriques.

Son activité comprend l'élaboration des projets et des offres, visites et conseils à la clientèle de Suisse romande, ainsi que la collaboration dans le développement d'entraînements modernes.

Il s'agit d'un poste intéressant pour un spécialiste capable, avec des conditions de rémunération avantageuses et de belles possibilités d'avancement.

Nous attendons votre offre ou votre appel téléphonique.

ELEMO - ELEKTROMOTORENBAU AG.
4127 BIRSFELDEN. Tél. (061) 42 88 88.



vibro-meter ag

Entreprise dynamique de moyenne importance, en pleine expansion.
Fabricant d'appareils de mesure de vibrations.

Afin d'honorer les contrats passés avec d'importantes firmes d'aéronautique des Etats-Unis pour la fourniture d'équipement de mesure de vibrations,

nous recherchons pour travaux de développement avancés dans le cadre du groupe « Aviation »

ingénieurs électroniciens ETS

familiarisés en circuits analogiques et désirant travailler dans une ambiance jeune et agréable, avec les techniques les plus modernes.

Nous offrons une rétribution en rapport avec la qualité des candidats, et des prestations sociales modernes. Nous poursuivons une politique dynamique de l'avancement et des salaires.

Les candidats intéressés sont priés de faire leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae, à la Direction technique de notre entreprise. Les renseignements peuvent être obtenus « sans engagement de part et d'autre » par notre directeur technique.

VIBRO-METER S.A. 1701 FRIBOURG
Tél. (037) 2 61 08 (interne 23).



Nous cherchons un

chef comptable

de préférence détenteur du diplôme fédéral de comptable ou d'un titre équivalent.

Il assumera la responsabilité du service comptable pour une société comptant environ 500 personnes et doit être à même de diriger du personnel.

Langue maternelle française. Bonne connaissance de l'allemand.

Age idéal : 35 ans environ.
Date d'entrée : le plus tôt possible.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, aux
FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES,
30, rue du Viaduc, 2501 Bienne.

**ACULATURE
en vente au bureau du journal

Nous recherchons pour la vente de nos machines et appareils de conditionnement très bien introduits en Suisse romande (industries alimentaires et chimiques),

collaborateur qualifié

La préférence sera donnée à jeune homme avec formation professionnelle adéquate, très bonnes connaissances d'allemand et permis de conduire.

Conditions de travail modernes, fixe commission, frais de voyage.

Faire offres, avec photographie et curriculum vitae, à KARL STREULI & CO, Spezialmaschinen, 8153 Rümlang-Zürich.

Entreprise de transports engage

CHAUFFEUR

poids lourds.

Place stable, heures régulières.
Semaine de 5 jours.
Faire offres à
Chs-A. Fluhmann.
Tél. (038) 3 17 20.

Travailler de temps à autre...

...voilà ce qu'il vous est possible de faire chez nous, si vous êtes qualifié. Nous avons en permanence des emplois temporaires intéressants, dans toutes les professions. Vous êtes libre d'accepter ou non tout mandat proposé. Bons salaires. Avantages sociaux. Appelez-nous.

adia interim

Faubourg de l'Hôpital 13
Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14



2072 SAINT-BLAISE

engage, pour son nouveau département de construction de machines :

MÉCANICIENS FRAISEURS

sur fraiseuse Gambin 3 M

TOURNEURS

sur tour à copier

PERCEURS RECTIFIEURS

Nous offrons un travail varié, en petites séries, sur machines modernes. Les candidats, de nationalité suisse ou étrangers, sont invités à faire leurs offres écrites, ou à se présenter, au service du personnel de FAEL S.A., route de Berne 17, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 3 23 23.

PRIX CITÉ



ravissant **BABY-DOLL**
pour dame, crêpon coton, fond blanc à fleurs

Seulement

Avec timbres Coop ou 5 % rabais

9⁸⁰

La Cité



engagerait dès que possible

un comptable

possédant le certificat de capacité d'employé de commerce, capable de travailler d'une manière indépendante.

La connaissance des bases de la comptabilité industrielle ainsi que de la machine National serait un avantage.

Faire offres manuscrites, avec copies de certificats et curriculum vitae, à MÉTALLIQUE S.A., service du personnel, 2501 Bienne.

Département de l'instruction publique

Ecole technique supérieure de Genève

Un poste complet de

professeur de mathématiques

(22 à 26 heures d'enseignement) est à repourvoir à l'E.T.S.G.

Exigences : Lic. ès sc. math. et certificat d'aptitude à l'enseignement.

Entrée en fonctions : 1er septembre 1969.

Le cahier des charges et le bulletin d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat des Ecoles techniques, 4, rue de la Prairie, 1022 Genève. Tél. 44 77 50.

Les candidatures doivent parvenir à M. Louis Huguenin, directeur, jusqu'au lundi 16 juin 1969.

Le conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique
André CHAVANNE

ON CHERCHE

pour entrée immédiate ou date à convenir

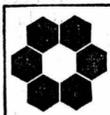
STÉNOGRAPHYLO

QUALIFIÉE

de langue française, habile, capable de travailler de manière indépendante et précise.

Place stable et bien rétribuée, avec semaine de 5 jours et tous les avantages sociaux actuels.

Faire offres écrites ou se présenter à la Direction.



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL



Pour notre dépôt de 2087 Cornaux, nous cherchons

chauffeur cat. D

(de nationalité suisse) ayant de la pratique dans la conduite de camions lourds.

Nous offrons : place stable, salaire approprié, fonds de pensions et autres prestations sociales de premier ordre.

Téléphoner à Shell Cornaux, tél. (038) 7 73 35, ou écrire à

Shell Switzerland, département du personnel, 66, Bederstrasse, 8002 Zurich.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse, étrangères avec permis C ou établies en Suisse depuis 5 ans révolus.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 8 19 02.

Le mal du siècle, l'inflation

Le dernier bulletin trimestriel de la Société de Banque Suisse présente une intéressante étude sur les diverses formes de l'inflation, ce mal du siècle qui, malgré des situations économiques différentes, place tous les pays du monde occidental devant un même et lancinant problème, celui de la hausse des prix.

On entend par inflation l'enflure ou l'accroissement de la masse monétaire sans augmentation correspondante de la production et de la circulation des biens. La théorie dite quantitative de la monnaie veut que la masse monétaire multipliée par la vitesse de circulation de la monnaie soit égale au volume des biens échangés multiplié par le prix moyen des biens échangés, d'où l'on tire la formule :

$$P = \frac{M \cdot V}{T}$$

qui signifie que le niveau des prix (P), et par là même le pouvoir d'achat de la monnaie, dépend de la quantité totale de la monnaie en circulation par rapport à l'offre globale des biens. En période de plein emploi, l'inflation provient de l'excédent de la demande sur l'offre possible de biens et de services.

Les économistes, qui sont des gens méthodiques, distinguent trois sortes d'inflation, selon le rythme de l'accroissement des prix. L'inflation rampante jusqu'à une hausse des prix de 5% par an, l'inflation déclarée jusqu'à 10% et l'inflation galopante au-delà de ce taux. Jusqu'à présent, depuis la Dernière Guerre mondiale, les pays industrialisés n'ont connu que l'inflation rampante, avec quelques pointes supérieures de temps à autre. En revanche l'inflation galopante est apparue dans plusieurs pays en voie de développement ou touchés par la guerre, notamment au Brésil, en Argentine, en Uruguay, au Viet-nam et en Indonésie.

Les causes de l'inflation

Les causes de l'inflation sont nombreuses mais proviennent toujours d'une distorsion entre les flux monétaires d'une part et les flux réels d'une économie de plein emploi. On distingue cependant utilement pour poser un diagnostic l'inflation-demande et l'inflation-coût provenant de la demande constante d'un grand nombre de biens et de services, ce qui provoque un accroissement du prix des biens de consommation auquel vient s'ajouter l'augmentation du coût des biens et des services. Mais en raison de la difficulté qu'il y a de distinguer, dans un processus inflationniste, entre les facteurs dus à un excédent de la demande et ceux provenant de la pression des coûts, il convient, souligne l'auteur de cette étude, d'être très prudent dans l'usage qu'on fait des expressions «inflation-demande» et «inflation-coût», car dans la pratique, il est souvent difficile d'apprécier dans chaque cas particulier si l'inflation provient de la pression de la demande ou de celle des coûts.

Autre forme d'inflation, celle provoquée par la hausse des salaires. Si l'on peut admettre généralement que les augmentations de salaires n'entraînent pas d'inflation aussi longtemps qu'elles demeurent dans le cadre de l'accroissement moyen de la productivité, le fait que cet accroissement moyen qui provient de résultats très variables d'une branche à l'autre, est très difficile à déterminer exactement, peut conduire à des erreurs d'appréciation génératrices d'inflation. Mais cela ne change rien au fait que l'alignement est la seule voie permettant de concilier dans la plus ample mesure possible l'accroissement de la prospérité et la stabilité des prix, ce qui est, ajouterons-nous le premier objectif d'une société humaine et véritablement sociale.

L'inflation due aux investissements peut également jouer un rôle, car dans une économie de plein emploi pour éviter les tensions inflationnistes il est nécessaire que l'épargne s'accroisse dans une même mesure que les investissements, sinon ceux-ci ne peuvent être couverts que par une création de monnaie, ou en faisant appel aux capitaux étrangers.

L'inflation budgétaire se manifeste quand l'Etat couvre ses déficits en recourant au crédit de la Banque centrale.

L'inflation importée se développe quand pendant une longue période le niveau des prix s'élève plus lentement dans un pays que chez ses partenaires commerciaux. Les hausses de prix que subissent les biens de consommation importés se répercutent sur le coût de la vie à l'intérieur du pays.

Enfin on peut encore mentionner l'inflation-croissante qui se développe quand tous les milieux économiques et sociaux admettent comme inéluctable la hausse des coûts compensée automatiquement par celle des salaires et des prix. Les producteurs ne s'opposent pas aux prétentions des salariés ni à l'augmentation des prix exigés par les fournisseurs, car ils augmentent à leur tour leurs chiffres d'affaires et leurs prix. Les consommateurs acceptent les augmentations de prix parce qu'elles seront compensées par des adaptations de salaires. Dans un pareil climat l'inflation se répand rapidement.

Toutes ces formes de l'inflation ne se rencontrent que rarement à l'état pur, pourrions-nous dire. Elles se combinent, se succèdent, leur importance relative varie au gré des circonstances, ce qui rend la lutte contre l'inflation si difficile. Nous en examinerons les modalités dans notre prochaine chronique.

Philippe VOISIER

INSTABILITÉ MONÉTAIRE

L'actuel malaise qui pèse sur les relations monétaires internationales est de nature à compromettre la prospérité économique dont jouissent les Etats hautement industrialisés.

relations sociales dans le cadre des entreprises; en fait, les salariés britanniques n'ont pas pu suivre, au cours des quatre dernières années, le rythme de progression des salaires réels de leurs collègues d'Europe occidentale ou des Etats-Unis et surtout du Japon. Il sera malaisé pour les Anglais de parvenir à combler ce retard par une amélioration de la productivité.

En France, la hausse des prix est encore la conséquence des événements de mai 1968 dont les effets ne manqueraient pas de se prolonger encore jusqu'au rendez-vous de septembre

prochain entre les associations de salariés et d'employeurs. De plus, le déséquilibre de la balance des paiements de ce pays entraîne un assèchement progressif des réserves d'or et de devises de la Banque de France.

Pour ces deux pays, des décisions sont à prendre et il ne saurait être question de les remettre au-delà de l'automne prochain.

POLITIQUE D'AUSTERITÉ AUX ETATS-UNIS

Pour lutter contre l'avisement croissant du dollar, le président Richard Nixon et ses collaborateurs ont

entrepris une vaste action interventionniste dont les mesures actuelles ne paraissent être qu'un début. La suppression du déficit des finances publiques américaines doit être réalisée aussi bien par le maintien des aggravations fiscales décrétées en 1968 déjà que par une limitation draconienne des dépenses gouvernementales. Si cette politique paraît judicieuse, elle pourrait pourtant gripper le bon fonctionnement actuel de la production de l'industrie et ralentir l'activité commerciale. La baisse de la bourse de Wall Street met en évidence les inquiétudes des milieux financiers à ce sujet.

Tous ces problèmes ont été certainement abordés à la réunion tenue au cours du dernier week-end à Bâle dans le cadre de la Banque des règlements internationaux. Mais aucune décision n'y a été prise.

Eric DU BOIS

L'OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME A CINQUANTE ANS

L'espoir de jours meilleurs reste tenace, malgré la guerre, en cette année 1917. Inspirés par la motion déposée par Alexandre Seiler en 1911 au Conseil national — motion qui tendait à la création d'un «office central destiné à encourager le tourisme en Suisse» — plus de deux cents personnalités publiques et privées jetten en novembre 1917 les bases de l'Association nationale pour le développement du tourisme. De droit privé, cette association compte néanmoins parmi ses membres la Confédération, les CFF, bien des cantons et un grand nombre de communes. La Société suisse des hôteliers, l'Automobile-club de Suisse et le Touring-club suisse sont aussi là dès la première heure.

UN DEMI-SIÈCLE MOUVEMENTÉ

L'Office national suisse du tourisme commence en 1918 son activité sous la direction du ministre A. Junod, précédemment directeur de l'Association Pro Sempione. Son siège est à Zurich, alors qu'un siège auxiliaire est ouvert en 1920 à Lausanne. Tout est à créer, la tâche est immense et le budget n'excède pas 850,000 fr. «On pourrait — lit-on dans le premier rapport annuel — se laisser déconcerter par la petitesse de notre pays et la modicité de ses ressources. Mais ce serait nous condamner à l'inactivité. Nous devons donc nous accommoder de ce que nous avons...» Cette paraphrase de la célèbre devise de Guillaume le Taciturne restera à l'ordre du jour, mais les initiatives se succèdent.

Il faut prendre pied à l'étranger et la première agence est ouverte, en 1923, à Nice. D'autres entrent en service, au fil des ans, à Prague, à Rome, à Amsterdam. Parallèlement, il existe des agences CFF à l'étranger, dont les premières ont été ouvertes au début du siècle. Le travail d'information touristique au-dehors souffre de cette dualité. Avec la crise économique des années trente, la dispersion des forces devient intolérable et une convention, passée en 1933 entre l'ONST, les CFF et les PTT, crée la Communauté pour le développement de la propagande touristique à l'étranger. Simultanément, l'ONST est complètement réorganisé avec la structure interne que nous lui connaissons aujourd'hui: assemblée générale, comité, bureau, tandis que la direction est confiée au Valaisien Siegfried Bittel. Il restera à ce poste jusqu'en 1960.

Ce n'est encore là qu'une demi-mesure. En 1936, l'hôtelier et conseiller national von Allmen dépose une motion au parlement. En 1939 enfin est instituée par décret fédéral la corporation de droit public qui portera, jusqu'en 1956, le nom d'Office central suisse du tourisme. Toutes les agences existant à l'étranger lui sont désormais rattachées et, fait notable, sont maintenues durant la guerre. Pendant quelques années cependant, l'effort de l'ONST porte sur la clientèle nationale invitée à prendre des vacances malgré les soucis et les difficultés. C'était l'époque des affiches

portant le slogan: «Tous les Suisses à ski».

À la fin des hostilités, le réseau de représentations à l'étranger est intact et permet de reprendre sans retard la propagande. Mais l'Europe est exsangue, les restrictions en tout genre sont légion, les devises attribuées au compte-gouttes pour les voyages d'agrément. Grâce en particulier à l'œuvre de libéralisation de l'Organisation européenne de coopération économique, les entraves tombent peu à peu. Avec l'élévation incessante du niveau de vie, l'habitude des vacances à l'étranger prend racine dans tous les milieux, du directeur général à l'ouvrier. Mais l'information touristique à l'étranger devient de plus en plus complexe. La voiture et l'avion sont venus s'ajouter au chemin de fer, les multiples formes de l'hébergement dit complémentaire font désormais concurrence à l'hôtellerie classique.

STRUCTURES ACTUELLES: EFFICACITÉ D'ABORD

Pour faire face à cette grande diversification, l'Office national suisse du tourisme renforce ses structures et étend son champ d'activité. A l'heure actuelle, ses agences sont au nombre de dix-huit — dans les pays limitrophes, en Grande-Bretagne, en Scandinavie, en Espagne, aux Etats-Unis — et occupent quelque deux cents collaborateurs. Huit représentations aux Suisses, en Amérique latine surtout, complètent ce réseau, tandis qu'une collaboration fructueuse avec les ambassades et consulats de Suisse s'intensifie.

Le siège auxiliaire de Lausanne, où Paul Budry avait mis son grand talent d'écrivain au service du rayonnement culturel et touristique, doit fermé en 1955.

La centrale zurichoise avec ses quarante collaborateurs et dans les agences, en revanche, le travail d'information englobe des domaines toujours plus larges où les aspects culturels, politiques et économiques de la vie nationale trouvent la place qui leur revient. Les moyens les plus divers sont aujourd'hui mis en œuvre.

Au total, l'ONST diffuse chaque année quelque cinq cents tonnes de matériel en tout genre, qu'il s'agisse de la production «maison» ou de celle qui réalisent les milieux intéressés au tourisme. Car la collaboration est étroite avec tous les offices de tourisme du pays, collaboration conforée à notre système fédéral, fondée sur la bonne volonté et la volonté de bien faire, non pas sur les organigrammes de technocrates sourcilieux. Elle l'est aussi avec des institutions telles que la fondation Pro Helvetia pour les questions culturelles ou l'Office suisse d'expansion commerciale, par exemple, pour des foires à l'étranger où la Suisse se doit d'être économiquement et touristiquement présente.

DE LA PROPAGANDE TOURISTIQUE

À LA PROPAGANDE NATIONALE
Malgré l'ampleur des activités touristiques suisses (elles se traduisent par un apport annuel de 3 milliards

de francs en devises étrangères, en plus du chiffre d'affaires de quelque 2 milliards dû à la clientèle nationale) le budget de l'ONST n'est pas illimité. Il exclut des méthodes coûteuses telles que la publicité télévisée en Amérique. Il faut donc faire preuve d'imagination, prendre des initiatives qui attirent l'attention sur notre petit pays. C'est ainsi que l'Année Rousseau, célébrée en 1962, et l'Année des Alpes en 1965 ont eu un retentissement mondial attesté par d'innombrables articles de journaux et des émissions radiotélévisées qui méritent véritablement le qualificatif d'impayable. Il en a été de même pour le voyage commémoratif de Cook en 1963 ou encore le tour en Suisse organisé l'an passé «Sur les traces de Sherlock Holmes».

Les slogans de l'ONST contribuent à présenter notre pays comme un havre de paix dans un monde toujours plus fébrile. Le programme décennal «Coeurez l'Europe — détiendez-vous en Suisse» table sur la réaction des touristes qui, après l'exotisme et les exodes de masse, aspirent à des vacances individuelles «sur mesure» et passées dans le calme. Le vaste éventail des possibilités sportives et des manifestations culturelles permet à chacun de passer, dans les dix régions touristiques de la Suisse, des vacances actives d'où la hâte est bannie, des vacances aussi salutaires pour le corps que pour l'esprit.

Pas de poudre aux yeux! L'ONST est avant tout soucieux d'information véridique, cette information exacte comme un rouage d'horlogerie qu'on attend inconsciemment d'un peuple chez qui la vantardise n'a pas cours. Informer avec fruit, c'est faire savoir à bon droit que les prestations de notre industrie touristique — hôtellerie, moyens de transports, équipement des villes et stations en vue du sport et des loisirs — permettent d'affronter avec succès la concurrence internationale.

De même que l'information véridique l'emporte sur la propagande à bon compte, l'efficacité doit avoir le pas sur la publicité. Encore faut-il entretenir à l'étranger un courant de sympathie envers notre pays. Les Centres suisses édifiés à New-York et à Londres, la Maison suisse qui sera ouverte à Paris dans un proche avenir sont autant de jalons dans cet effort toujours plus conscient d'affirmer, avec bien d'autres organismes publics et maisons privées, la présence de la Suisse à l'étranger. La propagande touristique au sens étroit du terme a cédé la place à une véritable propagande nationale, englobant tous les domaines susceptibles d'intéresser l'étranger, qui donne de notre petite Suisse une image positive, condition première de tout travail d'information.

J.-P. ENZEN

Principal collaborateur romand (ONST)

Le 19 juin, la «FAN» et l'«Express» publieront un important supplément touristique consacré aux vacances dans le canton de Neuchâtel.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Développement réjouissant des Ateliers des Charmilles S.A., à Genève

De notre correspondant de Genève:

La direction des Ateliers des Charmilles S.A., à Genève, a convié les autorités et la presse suisse et étrangère à visiter la nouvelle usine de Châtelaîne-Genève, qui est destinée essentiellement à la fabrication de brûleurs à mazout et à gaz, de pompes sans presse-étoupe pour chauffages centraux, et d'équipements de freinage pour matériel roulant.

Cette usine a donc été agrandie et entièrement modernisée. Un parc de machines ultra-modernes comprend notamment des perceuses multibranches, de nombreux tours de différentes catégories, de fraiseuses, le tout à commande électronique et à programme sur cartes perforées, ainsi qu'une chaîne automatique de bobinage pour stators de moteurs électriques. Cette chaîne est actuellement la plus perfectionnée de Suisse.

De plus, les laboratoires de recherches et les bancs d'essais peuvent être considérés également comme les plus modernes (même à l'échelle européenne) dans le domaine spécifique des brûleurs et des pompes pour chauffages centraux.

Dans son allocation de bienvenue, M. Paul Waldvogel, administrateur-délégué, directeur général du groupe «Charmilles», après avoir rendu hommage aux autorités fédérales, cantonales et communales, a fait allusion à certains soucis qui préoccupent les entreprises de l'industrie mécanique. Il occupe au total environ 2000 ouvriers.

R. T.

Emprunt du canton de Zoug

Le canton de Zoug contracte un emprunt 5% de 25,000,000 fr. destiné à lui procurer les fonds nécessaires à la conversion de l'emprunt 4% canton de Zoug 1957 de 5,000,000 fr., qui sera remboursable le 30 septembre 1969. Destiné à la construction de routes et à la reconstruction de l'école cantonale, cet emprunt, qui a été pris ferme par la Banque cantonale zougnoise et les établissements et banquiers faisant partie de l'Union des banques cantonales suisses et du Cartel de banques suisses, a une durée de 15 ans au maximum avec le droit du canton de Zoug de rembourser l'emprunt par anticipation après 10 ans. Le prix d'émission est fixé à 100 fr. 40, plus 0,60% timbre fédéral sur les obligations. L'emprunt sera coté aux bourses de Zurich et de Bâle.

Pas question d'achat de Suchard par Philip Morris

(c) Les remarquables résultats de la holding Suchard dont nous avons fait état dans un précédent numéro ont été communiqués à la presse mercredi, au cours d'une réunion présidée par M. Jean Bes, administrateur-délégué, en l'absence de M. Gérard Bauer, président.

Au sujet de la coopération aux Etats-Unis avec la maison Philip Morris qui a introduit Suchard sur le marché américain, et dont on avait parlé déjà l'an dernier, M. Bes précise de nouveau, pour couper court aux rumeurs, qu'il n'était pas question d'achat de Suchard par Philip Morris. Si la maison américaine s'aperçoit en revanche que les ventes de Suchard n'atteignent pas une certaine proportion, compte tenu de l'énormité du marché américain elle pourra se désintéresser de cette collaboration: le marché des Etats-Unis est très difficile. Il faut attendre...

Agences de publicité

L'Agence de publicité Edelta S.A., Genève, est affiliée au réseau international Univas.

Havas Conseil, Paris, S. H. Benson, Londres et Needham, Harper & Steers, Etats-Unis, ont étudié ces derniers temps la possibilité de développer en commun leurs implantations dans les différents pays d'Europe et du monde.

Ces trois agences annoncent aujourd'hui que des négociations menées dans ce sens sont en cours entre Univas, l'organisation internationale d'Havas Conseil et Benson-Needham International, société de coordination des intérêts de ces deux agences en dehors de leurs territoires nationaux.

Le réseau Univas comprend d'ores et déjà des agences à Paris, à Amsterdam, à Bruxelles, à Munich, à Vienne, à Genève, à Barcelone, à Lisbonne et Londres, avec des implantations supplémentaires prévues prochainement en Allemagne et en Suisse, ainsi qu'une installation dans les pays scandinaves.

L'association Benson-Needham, Harper & Steers possède déjà des agences installées à New-York, à Chicago, à Los-Angeles, à Toronto, à Montréal, à Londres, à Birmingham, à Madrid, à Bangkok, à Bombay, à Calcutta, à New-Delhi, à Hong-kong, à Singapour, à Kuala-Lumpur, à Nairobi, au Lagos, à Accra, à Melbourne, à Sidney, à Brisbane et en Adélaïde.

Les éditions Rencontre se portent bien

Ainsi que nous l'avons annoncé brièvement, les Editions RENCONTRE dont le siège se trouve à Lausanne ont organisé, samedi 7 juin, une journée européenne à Lausanne. Quelque 1200 personnes, liées au développement de RENCONTRE et venant de quasiment tous les pays d'Europe s'étaient donné rendez-vous le matin déjà au siège de RENCONTRE. Reçues par le directeur général, M. Pierre B. de Murali, elles firent le tour des installations de l'entreprise s'arrêtant tout spécialement devant les chaînes impressionnantes de reliure.

C'est au Palais de Beaulieu que M. de Murali s'adressa à ses hôtes avant un déjeuner servi en musique et agrémenté de danses folkloriques alsaciennes.

Parmi les invités, M. Chevallaz, syndic de Lausanne, adressa ses plus vives félicitations à cette entreprise qui porte au loin la réputation des arts graphiques de la Suisse romande.

M. Emilo Müller, maire de Mülhouse, parla au nom de la plus jeune famille de RENCONTRE, famille qui s'est installée depuis peu dans sa ville. L'éloge du fondateur de RENCONTRE fut brossé par M. Jean-François Pignet, avocat à Lausanne et membre du conseil d'administration de la société invitante.

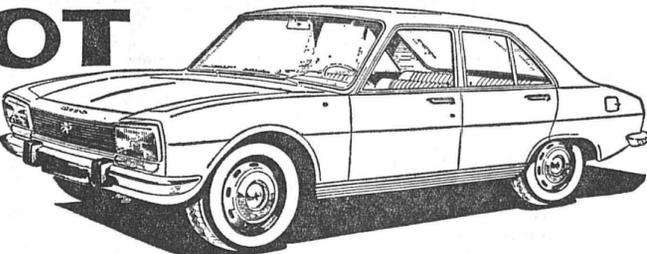
Après le déjeuner M. de Murali eut l'occasion d'évoquer les débuts pénibles de l'entreprise qui dut se battre pour imposer une idée, pour continuer à obtenir la confiance des lecteurs, des financiers, malgré les bilans sombres.

Le soir les participants se retrouvèrent pour une croisière dansante à bord du «Simphon».

PEUGEOT 504

Super-confort routier à hautes performances et sécurité totale

SEGESSEMANN & FILS
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel



Téléphone (038) 5 99 91/92

CONCESSIONNAIRES
PEUGEOT
depuis 1931

LA SEMAINE BOURSIÈRE

BASSE GÉNÉRALE

EN SUISSE, le mouvement de contraction des cours qui n'avait été que partiel et limité durant la semaine dernière s'est développé à une cadence accélérée dès les premiers marchés du lundi neuf juin et le fond de la vague ne paraît pas encore atteint. Tous les secteurs participent à cette contraction qui est la conséquence logique aussi bien de la hausse des taux d'intérêt que du pessimisme affiché à Wall Street. Nous nous dispensons de présenter l'ampleur des replis des différents titres en raison

de la rapidité de la contraction qui rend toute indication chiffrée non valable dès l'ouverture de la séance suivante. Remarquons toutefois, dans la structure de ces journées dépressives, un nombre élevé de petits ordres de vente ne trouvant pas de contrepartie. Ainsi, l'absence des acheteurs peut être considérée comme la cause la plus profonde de la contraction des valeurs suisses.

Il est naturellement impossible de déterminer quand le prochain palier de résistance sera atteint. Pourtant, la santé florissante de notre économie nous in-

cite à penser que le moment de procéder à certains achats sélectifs n'est probablement pas éloigné.

PARIS demeure serein dans l'attente du second tour de l'élection présidentielle; le marché des actions enregistre une modeste érosion des cours et l'or est en reprise.

MILAN évolue irrégulièrement et donne sa préférence aux actions de la pharmacie sous la conduite de Carlo Erba.

FRANCFORT concentre son attention sur le secteur de l'automobile où les cours ont été entraînés dans une poussée de caractère spéculatif, suivie d'une réaction technique. Mais, dans l'ensemble les actions allemandes font bonne figure au cours de cette semaine néfaste aux détenteurs de titres.

LONDRES s'allège encore aux titres insulaires et hésite au secteur des miniers.

NEW-YORK donne le ton de la baisse aux autres marchés, sous la crainte de prochains remaniements monétaires et sous l'impression néfaste des hausses continues du loyer de l'argent. En moins de quatre semaines, l'indice Dow Jones des actions industrielles a rétrogradé de 968,85 à 912,50. Cette chute n'est pas justifiée par l'évolution économique du pays; elle a pour origine des mesures interventionnistes visant à juguler l'inflation.

E.D.B.



alfa romeo

Nous cherchons pour notre siège à Agno (Lugano), pour entrée immédiate ou à convenir,

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Nous demandons : connaissances parfaites de l'allemand et du français parlés et écrits, ainsi que des connaissances d'italien. Expérience, grande discrétion et précision.

Nous offrons : bonne rémunération, activité intéressante, bureau seul, prestations sociales. Semaine de 5 jours, avantages dans l'achat d'automobiles.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, certificats, références et photo, à la direction de **ALFA ROMEO (SVIZZERA) S.A. 6982 Agno.**

Je cherche, pour la Cave Neuchâtoise du

Comptoir de Lausanne

(13 au 28 septembre 1969),

serveuse caviste

(âge 20-30 ans)

Faire offres écrites (pour serveuse photo obligatoire) au gérant : C. Tisselli, rue de la Maladière 18, 2000 Neuchâtel.

Si vous aimez la diversité dans le travail (réparations, entretien, dépannages, nouvelles constructions), annoncez-vous chez nous comme

serrurier en construction qualifié

ou

électricien qualifié

Faires offres à Cisac S.A. 2088 Cressier, près de Neuchâtel, fabrique de produits alimentaires.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Médecin cherche

aide de médecin

pour travail à plein temps ou éventuellement à mi-temps. Entrée mi-septembre.

Adresser offres écrites à PW 1524 au bureau du journal.

Café de l'Abeille, La Chaux-de-Fonds cherche

SOMMELIÈRE

Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphone (039) 215 55.

NUDING, Matériaux de construction S.A., Neuchâtel, cherche

chauffeur poids lourd

Place stable, bon salaire et avantages sociaux. Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphoner au 5 77 77, ou se présenter.



NEUCHÂTEL engage pour
différentes succursales à Neuchâtel ou environs,

caissières magasiniers

ainsi que

Horaires et conditions de travail intéressants. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 5 37 21.



MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., Neuchâtel

cherche :

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour la fabrication d'étampes.

AIDE-MÉCANICIEN

pour la gestion d'outillages.

Ce dernier poste conviendrait à une personne ayant de l'expérience dans les domaines de l'étampage et du découpage.

Places stables et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.

AUTOPHON S.A., radio-télévision,
engagerait

1 TECHNICIEN pour RADIO et TV

(service extérieur, région Neuchâtel).

Bonnes conditions d'engagement.

Faire offres à Autophon S.A., 51, chemin de la Vallombreuse, 1004 Lausanne. Tél. (021) 35 86 18.

Importante entreprise de la région lémanique cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

A. E. T.

qui souhaiterait collaborer activement à la mise en place de l'étude des temps d'un nouveau groupe de montage.

La candidature d'un jeune horloger intéressé par l'étude du travail serait éventuellement prise en considération. Il recevrait par nos soins la formation d'A.E.T., complétée par des cours spécialisés.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres P Q 29950 à Publicitas, 1002 Lausanne. Discrétion assurée.

ELECTRONA

cherche pour son département d'accumulateurs

ouvriers

et pour son atelier de presses pour matières plastiques

ouvriers pour travail en 2 équipes

Possibilités d'avancement pour personnes capables.

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou de téléphoner à

ELECTRONA

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE).
Tél. (038) 6 42 46.

Nous cherchons

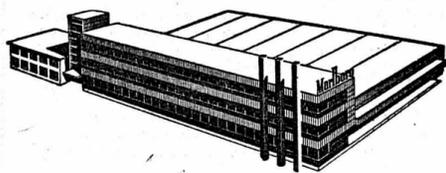
vendeuse de papeterie

connaissant si possible la branche ou, dans le cas contraire, capable de s'adapter rapidement, après mise au courant.

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Faire offres au se présenter aux

armourins neuchâtel



Nous cherchons, pour notre centre de production à Serrières, quelques

ouvriers et ouvrières

de nationalité suisse ou étrangers au bénéfice d'un statut hors contingent, âgés de 25 à 40 ans, pour différents postes dans nos départements de fabrication.

Travail en équipe alternative.

Prendre rendez-vous avec le chef du personnel, tél. (038) 5 78 01, interne 220.

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A., 2003 Neuchâtel.

La Papeterie

Reymond

Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds cherche

un représentant

pour visiter une clientèle déjà acquise, en Suisse romande. Nous cherchons une forte personnalité, possédant des qualités de vente et de persuasion au-dessus de la moyenne.

Nous offrons un bon salaire et des avantages sociaux dignes des temps actuels. Les offres seront examinées avec la plus grande discrétion.

Ecrire à Reymond, rue Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 5 44 66.

CERBERUS

Nous sommes une importante maison de réputation internationale, spécialisée dans la branche de la détection d'incendie et d'alarme antivol. Pour entrée immédiate dans notre service administratif des ventes (travaux de correspondance, réception des commandes, livraison et facturation, d'abord en français puis plus tard également en allemand) une place est à repourvoir comme

COLLABORATEUR COMMERCIAL

en qualité de secrétaire

Un poste à votre mesure si vous êtes un jeune homme ambitieux, de formation commerciale et désireux de parfaire ses connaissances d'allemand ou de les mettre à profit.

Notre service du personnel se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Cerberus AG
Werk für Elektronentechnik
8708 Männedorf
Telephon 051/739151

Importante maison d'horlogerie établie dans la région lémanique cherche

1 HORLOGER COMPLET

capable d'assurer la conduite d'un département d'habillage des mouvements. Ce poste conviendrait à personne dynamique, jouissant de quelques années de pratique dans ce domaine et désirant se créer une situation en rapport avec ses capacités.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres PP 29949 à Publicitas, 1002 Lausanne. Discrétion assurée.

PANJA S.A., Tivoli 60, Lausanne
Nous cherchons encore quelques

représentants

pour visiter notre clientèle commerciale et particulière. Si vous êtes de nationalité suisse, ou étranger avec permis C, âgés de 20 à 40 ans, veuillez vous adresser :

Samedi 14 juin, de 9 à 12 heures, à l'hôtel Beau-Rivage, Neuchâtel; demander M. Buche.

FABRIQUE DE MONTRES AVIA
Degoumois & C^o S. A.

cherche pour son atelier de réglage

RÉGLEUSES

pouvant fonctionner comme visiteuses pour calibres 10^{1/2}" - 11^{1/2}"

Un emploi à mi-temps pourrait être envisagé.

Se présenter à la rue de l'Ecluse 67, 1er étage.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Maison spécialisée dans la fabrication de produits d'entretien cherche

dépositaires-revendeurs régionaux

travaillant à leur propre compte et visitant la clientèle particulière de la campagne. Articles de grande vente dans tous les ménages. Nécessaire: Fr. 300.- à 500.- Carte rose si désiré.

Ecrire à case 74 Malley - 100 LAUSANNE 16

Nobellux WATCH CO S.A.

cherche, pour travail en atelier,

HORLOGER-DÉCOTTEUR

ainsi qu'une

REMONTEUSE DE MÉCANISME

habile et consciencieuse.

Personnel étranger avec permis C accepté.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., 4, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 416 41.

Couple d'un certain Age, sans enfants, habitant une ravissante et très confortable maison familiale à la campagne (près de Bâle) accueillerait

une jeune fille

sortie de l'école ou plus âgée et qui aimerait apprendre la langue allemande.

Nous offrons:

vie de famille dans milieu d'une excellente moralité, possibilités de suivre des cours. Séjour gratuit. Eventuellement argent de poche contre de petits services dans le ménage. Soins et traitements excellents.

Nous demandons:

jeune fille très sérieuse d'une famille honnête, bien élevée, possédant un caractère agréable et docile qui lui permet de s'adapter facilement. Nous aimerions d'abord prendre contact avec les parents. Hr J. Baumberger-Kieslinger. Auf der Egg. 4465 Magden.

DUBIED

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un jeune

EMPLOYÉ COMMERCIAL

diplômé d'une école de commerce ou de formation équivalente, pour occuper un emploi dans notre département de vente des machines-outils et exécuter des travaux divers de correspondance et de nature administrative. Ce poste conviendrait particulièrement à un jeune homme bilingue (français-allemand ou allemand-français), intéressé par la technique et disposé à s'initier au travail d'un commerçant complet.

Age idéal: 20 ans.

Faire offres concises ou prendre directement contact par téléphone avec le service du personnel de ÉDOUARD DUBIED & CIE S.A. rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, téléphone (038) 5 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Entreprise générale cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

surveillants de chantiers

ayant quelques années d'expérience et pouvant travailler de façon indépendante. Soumissions, surveillances des travaux, métrés, décomptes. Préférence sera donnée à personnes bilingues (français-allemand). Faire offres sous chiffres PG 29585 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

HK

HAEFLIGER & KAESER S.A.

cherche pour son service de matériaux de construction un

chauffeur poids lourds

pour entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres: Seyon 6 2001 Neuchâtel. Tél. 5 24 26.



Restaurant de l'Hippocampe Bar-dancing chez Gégène, Bevaix, cherche

garçon ou fille de cuisine

connaissant les deux services. Place à l'année. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 6 64 93.



fabrique de machines spéciales pour l'industrie des arts graphiques, cherche pour sa division rotatives hélio un

ingénieur-technicien ETS

formation courant fort, ayant quelques années d'expérience pratique dans la branche électrotechnique de l'industrie des machines, et connaissant, outre le français, l'allemand et si possible l'anglais.

Entrée selon date à convenir.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à J. Bobst & Fils S.A., case postale, 1001 Lausanne. Tél. (021) 25 01 01.

Entreprise de construction cherche, pour entrée immédiate,

MARÉCHAL-SERRURIER

Nous offrons salaire élevé à personne capable. Travail garanti toute l'année.

Adresser offres écrites, avec références et prétentions de salaire, ou se présenter sur rendez-vous au bureau de l'entreprise F. Bernasconi, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane (Neuchâtel). Tél. (038) 7 64 15.

ELECTRONA

Nous cherchons ouvriers comme

ajusteurs de relais

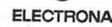
poseurs de câbles

Candidats débutants seraient formés par nos soins.

Travaux propres et bien rémunérés. Nous demandons: Suisses ou étrangers hors plafonnement.

Nous offrons: semaine de 5 jours; places stables.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à



ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE). Tél. (038) 6 42 46.

DRAIZE S.A., fabrique de remorques, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir



UN CHAUFFEUR-AIDE-MAGASINIER

possédant le permis poids lourds.

Semaine de 5 jours.

Travail varié et indépendant pour personne capable.

Faire offres ou se présenter à DRAIZE S.A. 2006 Neuchâtel. Tél. 8 24 15.

AMANN + CIE S.A.

cherche

manoeuvre

de nationalité suisse ou étranger hors plafonnement pour divers travaux de cave.

Faire offres à la Direction de

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros 2002 Neuchâtel.

aide-concierger

Pour seconder notre concierge dans l'entretien des bureaux, nous engageons, tout de suite ou pour date à convenir,

Service: 10 heures par semaine soit 5 x 2 heures du lundi au vendredi.

Veillez s.v.p. téléphoner au chef technique de la Feuille d'avis de Neuchâtel, tél. 5 65 01 (interne 253) pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous.



EMPLOYÉES DE BUREAU

Notre entreprise, installée au Landeron, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une employée de bureau

à plein temps et

une employée

à la demi-journée.

Il s'agit, dans les deux cas, d'un travail intéressant, intéressant et demandant de l'initiative.

Faire offres à CANADA DRY (SUISSE) S.A., 2525 le Landeron, ou téléphoner au (038) 7 97 04.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 Fontainemelon engage pour époque à convenir:

une employée responsable de la crèche

Diplôme d'infirmière ou de nurse, ou de jardinière d'enfants exigé.

Les personnes intéressées par ce poste et possédant les conditions requises voudront bien adresser leurs offres manuscrites au service du personnel de l'entreprise.

Pour notre magasin de textiles aux Carrels, Pesoux, nous cherchons une

VENDEUSE

Place agréable et indépendante semaine de 5 jours, bien rémunérée.

Faire offres à la Coop du district de Boudry, 2017 Boudry. Tél. 6 40 29.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

sommelier femme de chambre garçon de maison

Nourris et logés.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à E. Gessler, hôtel des Platanes, 2025 Chez-le-Bart (NE). Tél. (038) 6 79 96.

ÉCOLE INTERNATIONALE

cherche d'urgence, pour direction et animation

DAME

suisse possédant diplômes et relations.

Ecrire, en joignant curriculum vitae et photo, à RISS CONSEIL - 68, Champs-Élysées - 75 PARIS 8me. Réf. 42 qt.

Etablissement hospitalier de la ville cherche une

secrétaire médicale

ou s'intéressant à un travail médical pour travailler à la demi-journée. Date d'entrée: 1er août ou à convenir. Adresser offres écrites à G. L. 1515 au bureau du journal.

sommelière aide

pour le tea-room, congé le mardi; pour la cuisine et les nettoyages, pour les mardis et dimanches. Tél. (038) 7 09 55.

Bureau d'architecture et d'urbanisme de Lausanne cherche, pour entrée immédiate, personnel pour travaux

d'ARRANGEMENT DU TERRITOIRE

Ecrire, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres PB 29,869 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous aimerions passer la vente et le service-après-vente des

brûleurs à mazout et à gaz

au nom d'une agence régionale.

Les intéressés recevront de plus amples renseignements en écrivant sous chiffres OFA 8305 A à Orell Fussli-Annonces S.A., case postale, 4001 Bâle.

Paul Racine

Empierrage de mouvement d'horlogerie, Boine 20 Neuchâtel - Tél. 5 66 76,

cherche pour travail soigné en atelier

ouvrières

à plein temps ou à la demi-journée.

Monteur électricien

désirant se spécialiser sur les installations courant faible et téléphone B et A.

Monteurs électriciens

pour exécution d'installations industrielles de tout genre.

Aides-monteurs

sont engagés. Nous offrons places stables, rétribution en rapport avec les capacités; avantages sociaux d'une grande entreprise. Se présenter ou téléphoner chez



(038) 5 17 12

NEUCHÂTEL

On cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

EMPLOYÉ DE FABRICATION

personne dynamique et sachant prendre des responsabilités. Semaine de 5 jours, prestations sociales.

Faire offres ou se présenter à Cosmo S.A., fabrique d'aiguilles de montres, 2013 Colombier. Tél. (038) 6 36 36.

On cherche

PÂTISSIER

Date d'entrée à convenir. Dimanche libre. S'adresser: Boulangerie-pâtisserie Bachelin, 2012 Auvener. Tél. 8 21 09.

Assistante médicale

est demandée par médecin généraliste, installé à Genève-ville. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffres L 323898-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Etudiant (e)

pourrait passer 4 semaines de vacances dans confortable résidence du Jura (1000 m) à fixer entre le 15 juillet et le 30 août 1969, en échange de deux heures de latin, allemand par jour à garçon de 14 ans. Adresser offres sous chiffres OV 1523 au bureau du journal.

Usine de la région de Neuchâtel engage

contrôleur

Place à responsabilités (mécanicien serait mis au courant).

Appartement à disposition.

Faire offres sous chiffres P. 900,162 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, des

MÉCANICIENS

pour travaux d'entretien.

Les intéressés de nationalité suisse, ou porteur du permis d'établissement définitif (C), voudront bien faire leurs offres écrites ou se présenter à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 5 75 75.

L'Ecole protestante de SION cherche, pour la rentrée de septembre 1969,

un maître ou une maîtresse primaire

scolarité 42 semaines, salaire selon tarif cantonal, équivalent à celui des autres cantons romands.

Faire offres écrites sous chiffres P. 36 593 - 36 à Publicitas, 1951 SION.

Fabrique d'horlogerie de la région de Neuchâtel engage

SECRÉTAIRE

pour correspondance française, allemande ou anglaise. Travail varié et intéressant.

Faire offres sous chiffres P. 900,163 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Hôtel-Buffer de la Gare-Moudon

cherche

SOMMELIÈRES ou SOMMELIER

nourri(e), logé(e), bons gains, vie de famille. Tél. (021) 95 11 76.

Les services de trolleybus et d'autobus du Val-de-Ruz engageraient

un chauffeur

permis D. Salaire selon statuts du personnel; caisse de retraite. Lieu de stationnement: Cernier.

Se présenter ou adresser offres à: Cie des Transports du Val-de-Ruz, gare de Cernier. Tél. (038) 7 13 55.

Jeunes filles en chapeau...



Le chapeau est le complément de plus en plus indispensable d'une jolie toilette. Les jeunes filles s'en rendent compte et les modistes tiennent à leur disposition de ravissantes capelines, d'élégants bretons ou de coquines casquettes. Voici deux modèles destinés aux jeunes filles ou jeunes femmes : un grand breton en paille blanche, la calotte étant ceinturée de gros-grain vert bordé de brun, et un chapeau en feutre grège aux bords souples, avec une calotte ronde ornée d'un large ruban.

Etre mince
grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel ☎ 5 61 73

Connaissez-vous ces trucs ?

ODEUR — Une odeur de chat persistante disparaît après un lavage du sol à la formaline.
MEUBLES — Faites monter sur roulettes les meubles très lourds que vous devez souvent déplacer. Vous ménagerez vos forces et votre dos.

Vos yeux sont fatigués

et vous avez de petites rides ? Pour les repousser : **EYE LOTION DE CHARLES OF THE RITZ**, douce antiseptique, calmante et décongestionnante.
Pour le tour des yeux : **EYE OIL TREATMENT STICK**, fluide et pénétrant, convenant à tous les épidermes.

KINDLER

LAIT — Le lait est meilleur que l'eau pour nettoyer les vêtements de cuir. On prépare une solution savonneuse (flocons de savon et lait) et on lave bien toute la surface en insistant sur le col et les poignets. Ne pas rincer à grande eau mais seulement avec une éponge mouillée. Séchez à l'air et polissez avec une crème incolore en couches très légères.

Prêt à porter
Chedel
Couture
ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TEL. 5 43 46



Vêtue d'un manteau en vison, cette jeune femme utilise certainement l'huile de vison pour ses soins de beauté. Demain, elle goûtera la viande de vison... (Archives)

Le vison? Nous en mangerons bientôt...

Y A-T-IL SURPRODUCTION de visons d'élevage? On ne l'avoue pas encore, mais offrir un manteau de vison à cinq mille francs constitue déjà une sorte de scandale aux yeux de certains fournisseurs parisiens, pour qui cette fourrure de grand luxe doit nécessairement atteindre des prix exorbitants.

Alors, on va faire autre chose du vison dont on tire déjà de l'huile pour la cosmétologie : on va le manger! Michel Oliver a, pour sa part, expérimenté le pâté de vison truffé. Pour les fêtes de fin d'année, vous trouverez certainement dans les épiceries de luxe ces terrines qui voisinent avec le caviar et le foie gras de Strasbourg.

Le vison comestible ne sera pas nourri de poisson comme ses congénères dont on soigne spécialement le brillant du pelage; la chair ne serait pas assez savoureuse. Il sera donc alimenté avec des œufs crus, de la viande de bœuf et des vitamines B 12, tout comme un poulet de luxe.

La graisse de vison

En attendant d'être mangé, le vison offre, depuis une dizaine d'années environ, une graisse extrêmement régénératrice pour la peau humaine. Cette découverte a été faite dans les ateliers de pelleteries canadiennes. Des ouvrières chargées de dépouiller les fourrures se sont aperçues que leurs mains, gercées et rudes, devenaient veloutées et

Qu'offrir à vos invités d'un soir ?

RIEN DE PLUS GENANT pour une maîtresse de maison que d'être prise au dépourvu en matière de boissons et de friandises. La télévision donne souvent la possibilité d'accueillir chez soi à l'improviste des amis ou des connaissances qui viennent voir une émission. Les fabricants se sont rendus compte de cette nouvelle forme d'accueil et ont fait preuve d'imagination pour élargir leur gamme de production.

L'habitude consiste à offrir, en cours de soirée un verre de vin ou une autre boisson alcoolisée accompagnée d'amandes salées, d'olives ou de petits biscuits. Toutefois, en examinant attentivement les multiples rayons d'un grand magasin, on aperçoit des nouveautés ou des spécialités qui méritent d'être goûtées et plairont certainement à vos hôtes. Toutes ces marchandises alléchantes ne conviendront naturellement pas à tout un chacun. L'être humain est ainsi fait qu'il faut une grande diversité de goûts pour satisfaire tous les palais. Félicitons-nous de cela; restons gourmets pour ne pas devenir les esclaves d'une alimentation anonyme qui ne comprendrait plus que quelques produits.

Les amuse-bouche

Parmi les amuse-bouche qui ont retenu notre attention, il y a de minuscules saucisses en boîtes. Elles mesurent moins de deux centimètres et il est possible de les réchauffer, comme de les manger froides. Connaissiez-vous les noix d'acajou, les « crackers » fumés ou les galettes de riz au soja? Ces dernières sont salées, mais ont l'aspect de petits biscuits sucrés. Il s'agit d'un produit d'origine japonaise, mais que l'on trouve dans la plupart de nos magasins. A côté de cela, nous avons remarqué que plusieurs maisons ont mis l'accent sur la fabrication d'amuse-bouche soufflés: arachides soufflées, arachides et maïs soufflés, même parfumés au paprika. Et les ramequins, les apprécierez-vous? Encore faut-il en avoir chez soi lorsque des visites arrivent à l'improviste. Dans cette perspective, il existe un emballage comprenant des coques et un sachet de fromage à di-

luer. Douze minutes de cuisson et vos invités seront servis. A base de pommes de terre et à côté des traditionnelles pommes chips, plusieurs spécialités ont vu le jour: des chips aux crevettes ou aux tomates, des mini-frites, c'est-à-dire de minuscules bâtonnets croustillants, voire un produit confectionné avec des pommes de terre soufflées, aromatisées au cumin et au paprika.

Dans le domaine sucré

Dans les sucreries apparaissent des pâtisseries et des gâteaux présentables dont la durée de conservation dépasse un mois, des crèmes et flans qui ne nécessitent pas une cuisson et des marrons confits baignant dans diverses liqueurs. L'industrie chocolatière n'a pas voulu rester en arrière dans cette évolution. Elle a créé, notamment à l'intention des téléspectateurs, des bonbons au chocolat vendus en petits emballages ou en sachets et qui remportent un énorme succès. Ils remplacent les plaques de chocolat et coûtent moins chers que les superbes boîtes de fondants. Les affamés trouveront même des « mini-lunchs » à base de chocolat.

L'inconvénient de la plupart de ces gourmandises, c'est leur valeur calorique. Si votre ligne vous préoccupe, ne mangez rien en regardant la télévision, prenez un fruit ou acceptez tout au plus un peu de fromage. Coupé ou acheté en petits morceaux, ce dernier accompagne très agréablement une boisson offerte en cours de soirée. Cornichons et concombres apportent aux spécialités salées l'élément rafraîchissant.

Dans les boissons, nous avons remarqué que la ménagère qui fait des réserves a une prédilection pour les jus en boîtes et non en bouteilles. D'autre part, on peut offrir des apéritifs non alcoolisés et une quantité impressionnante de jus de fruits. N'oublions pas de mentionner aussi les jus de légumes: jus de betterave, de radis, de céleri, de pommes de terre ou de choucroute. Ils ne se conservent malheureusement qu'une dizaine de jours. Nous avons également dégusté une boisson gazeuse à base d'extraits pur de café, ainsi que le produit d'une marque

mondialement connue qui est une boisson à peu de calories, c'est-à-dire sans sucre. Il existe toujours des sachets de poudre. En diluant le contenu, on obtient différentes boissons gazeuses.

L'opinion du médecin

Ce catalogue n'est pas exhaustif, mais ces quelques suggestions doivent vous permettre de constituer des réserves en vue d'agréables soirées. Il y a néanmoins une ombre au tableau: c'est l'opinion du médecin.

Le fait de grignoter une masse de bonnes choses tout en regardant la télévision constitue l'un des facteurs les plus importants de l'obésité. De nombreux patients s'étonnent de voir leur poids augmenter, alors qu'ils ne mangent plus ni pain, ni pommes de terre (d'ordinaire copieusement enrobées de sauce!). En revanche, ce qu'ils cachent, c'est leur faible pour les amuse-bouche mangés inconsciemment devant le petit écran. Or, l'obésité amène les affections cardio-vasculaires, dont le nombre dépasse celui des atteintes de cancer ou celui des graves accidents de la route. Quant aux jus de fruits, il faudrait les éviter en fin de soirée, si l'organisme est à jeun. Ils peuvent en effet entraîner des irritations de l'estomac.

L'aspect psychologique du téléspectateur mérite aussi que l'on s'y arrête. Regarder passivement les autres fournir un effort et régaler son palais sont des actes qui font partie de la « consolation ». Devant son appareil, un verre à la main et la bouche pleine, l'être humain retrouve sa position fœtale: l'enfant qui se laisse bercer dans les bras de sa mère, en regardant les autres l'amuser. Décidément, des dangers guettent ceux qui se soumettent à cette nouvelle forme de suralimentation, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas goûter aux produits dont nous avons parlé; mais, comme dans tout, il est nécessaire de savoir faire preuve de modération et de discernement. D.F.



La spécialiste conseille...

Les rayons lumineux du soleil d'été embrassant l'horizon

Estée Lauder

les a captés dans son nouveau make-up.

Golden West. Color Sticks

d'un effet naturel, ces nouveaux « transparent Color Sticks » ne sont que couleurs et substances assouplissantes donnant au visage un fascinant et merveilleux vivant.

En exclusivité à la parfumerie - boutique



Concert 6, tél. 5 74 74.

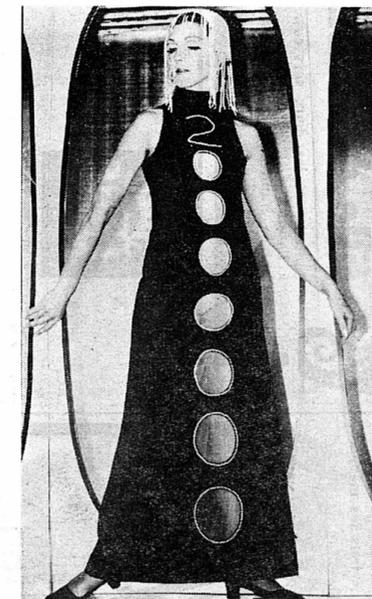
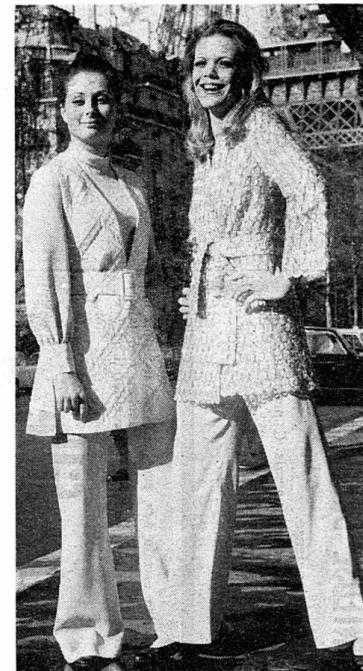
Vive les vacances



SOUS LES ARCADES

Les beaux modèles de robes de plage, maillots de bain, bikinis, etc.

En exclusivité



LA ROBE « VINGT MILLIONS »: Son nom est inscrit d'une manière un peu osée, au moyen d'un « deux » et de sept ronds de différentes grandeurs. Vingt millions n'est pas le prix de la toilette, précisons-le... Elle est en crêpe noir, avec garniture de brillants autour des zéros. (Interpresse)

PANTALONS ET TUNIQUES: Il vous sera impossible de partir en vacances sans emporter un ensemble pantalon-tunique. En voici deux signés Lempereur, en lamé or et crêpe bleu gris, à gauche, pantalon crêpe et veste longue à paillettes, à droite. (AGIP)

POUR VOUS MADAME



Avec Mirexal c'est vivre à l'heure de son temps

Deux exemples de notre très riche gamme



757.361
Montre moderne et robuste pour le sport et la vie quotidienne, conçue pour l'homme jeune conscient du temps. Une montre à ancre dont on est fier.
Montre de plongée, 17 rubis, résiste à la compression jusqu'à 5 atm., étanche, trotteuse, calendrier, Incabloc, chromée, fond acier
50.-

757.053
Les femmes jeunes aiment les lignes modernes et harmonieuses. Plaqué or 10 microns, 17 rubis, étanche, Incabloc, fond acier
48.-

M-garantie, service et prestations

*Contrôles de qualité les plus rigoureux et mesure électronique de la précision de marche chez le fabricant. Contrôles réguliers du fonctionnement par nos horlogers spécialisés.

*En cas de défauts de fabrication, échange immédiat le premier mois à tous les points de vente des montres M (à condition que la montre soit à l'état de neuf). Du deuxième mois jusqu'à la fin des 12 mois de garantie, réglage ou échange du

mouvement directement par le fabricant. *Prix fixes exceptionnellement bas pour les réparations hors garantie. Pas de longs temps d'attente: les réparations sont effectuées dans les 7 jours par le fabricant lui-même.

MIREXAL
en exclusivité chez
MIGROS



BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel



A louer
A louer machine à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois, chez Reymond, fbg du Lac 11 Neuchâtel (tél. 5 25 05)

Écriture en vente au bureau du journal

TV
noir et blanc
couleur

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.-

Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé

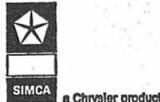


RADIOS - TV
Neuchâtel

LES BONS
PRODUITS
LAITIERS
DE QUALITÉ

Stotzer
Trésor 2

Fleurier: Edmond Gonard, garage Tél. (038) 9 14 71
Le Landeron: Jean-Bernard Ritter, garage Tél. (038) 7 93 24
Neuchâtel: D. Colla, garage, 147, rue des Parcs Tél. (038) 4 19 55
Les Verrières: André Haldi, garage Tél. (038) 9 33 53



SIMCA 1000 Spécial



...conducteurs du dimanche s'abstenir -

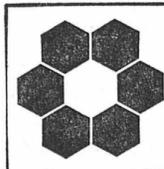
performances brillantes (49 CV/DIN, 145 «chrono») mais grand confort. Un examen sévère en fait toujours la gagnante. Essayez-la! Conditions favorables
1^{er} versement Fr. 2690.-
Financement Simca Suisse

TRICOTS POUR DAMES EN ACRYL? BIEN SUR, CHEZ NOUS!

UN PULLOVER ET UN GILET à dessin Jacquard.

En rose, vert, beige ou marine, plus une jupe.

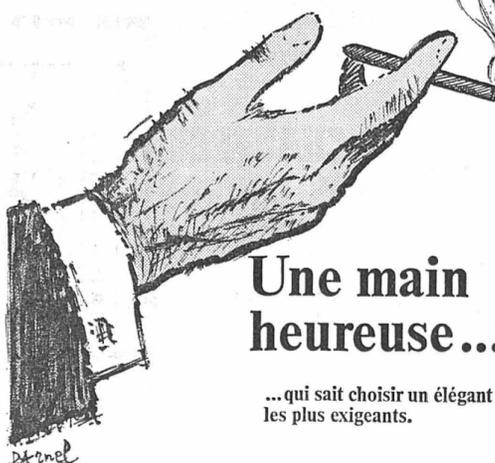
En Acryl **79.-**



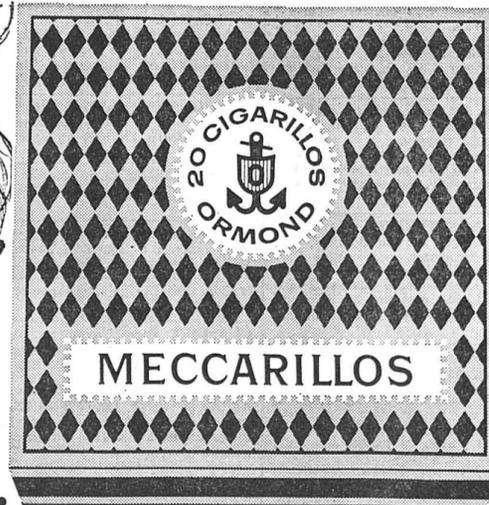
AU LOUVRE
La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL

MECCARILLOS



Une main heureuse...



... qui sait choisir un élégant cigarillo, au format discret, dont l'arôme satisfait les fumeurs les plus exigeants.

20 cigarillos roulés main, cape de tabac naturel fr. 2.-

Avec un légume de saison,
un morceau de lard salé accompagné
d'un véritable saucisson neuchâtelois,
c'est un vrai régal!

LA BELLE EPOQUE 1869
1969

Costumes-jupes-manteaux

transformés selon votre goût

R. POFFET, tailleur, Ecluse 10,
2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 90 17

Fouilles Canalisations Terrassements par trax

Jean Zwahlen,
entrepreneur
Ruelle Breton 7
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 33 36

**POUR ALLONGER
ET ELARGIR toutes
chaussures, notre
grande installation
de 26 appareils
garantit un travail
impeccable. Con-
cessionnaire de Mon-
tétan, P. Maliterni,
av. d'Echallens 96,
1000 Lausanne.**

Pour vos
TORRÉES
goûtez nos
excellents

saucissons

« Régal »
Boucherie
charcuterie

C. SUDAN

Avenue
du Vignoble 27
Tél. 5 19 42
La Coudre-
Neuchâtel



Confectionnez
vous-même et à
votre goût vos col-
liers, 210 sortes de
perles différentes,
fil de nylon, fer-
moirs, etc., chez
Reymond, rue
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel.

**L'annonce
reflet vivant
du marché**

Demandes d'emplois

ETUDIANT, 17 ANS, cherche emploi du
27 juillet à fin août. Tél. (038) 5 89 83.

HOLLANDAISE 20 ans cherche place dans
bonne famille pour garder les enfants du
10 juillet au 10 août. Tél. (038) 5 60 26.

DAME ESPAGNOLE habitant encore son
pays cherche patron disposé à l'engager avec
un contrat de travail à Neuchâtel. Adresser
offres écrites à 136-1032 au bureau du journal.

DAME cherche à faire heures de ménage.
Adresser offres écrites à 136-1033 au bureau
du journal.

JEUNE ETUDIANTE (16 ans) cherche pour
le mois d'août place dans une famille
avec enfants. Bettina Grob, chez Mme Du-
ruphy, Mail 2, Neuchâtel.

JEUNE DAME cherche travail à domicile.
R. Bouquency, Collège 12, Boudry.

JEUNE HOMME cherche emploi du 14
juillet au 9 août. Tél. 4 18 37.

JEUNE DAME mariée ferait des petits tra-
vaux d'horlogerie à domicile. Adresser of-
fres écrites à LR 1520 au bureau du journal.

MÉCANICIEN cherche travail pour les
après-midi, éventuellement la nuit, pendant
un mois (dans n'importe quelle branche).
Rayon : Hauterive - Saint-Blaise - Marin.
Adresser offres écrites à MS 1521 au bureau
du journal.

ÉTUDIANTE TCHÈQUE cherche place
dans famille, pour 2 mois, éventuellement
à la campagne, pour aider à la ferme.
Adresser offres écrites à DI 1512 au bureau
du journal.

TRAVAUX DE BUREAU ou autres, à do-
micide, sont recherchés par jeune dame.
Adresser offres écrites à AF 1509 au bureau
du journal.

ON ENTREPRENDRAIT posage de cadrans,
avec ou sans emboîtement. Travail conscien-
cieux. Adresser offres écrites à KP 1519 au
bureau du journal.

DAME D'UN CERTAIN AGE est cher-
chée pour soigner dame seule sortant de
l'hôpital et devant suivre un régime, à Hau-
terive. Pas de gros travaux. Tél. 3 32 73.

PERSONNE disposée à faire quelques heu-
res de nettoyage en fin de semaine. Télé-
phone 5 91 30.

Demandes à acheter

GUITARE pour débutant; blazer pour gar-
çon de 10 ans. Tél. 8 71 24.

VÉLO D'ENFANT, 10-12 ans. Tél. 7 82 42.

LIVRES ANCIENS. Bibliothèques entières,
éditions de luxe, livres d'enfants (avant
1870), gravures. Faire offres sous chiffres
P 300331 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâ-
tel, ou téléphoner au (038) 4 08 72.

TIMBRES-POSTE, collections et stocks;
paiement comptant. Tél. (038) 6 21 44.

Divers

MAGNIFIQUES ROBES DE MARIÉE et
accessoires en location chez Mme Geuggis;
Chanet 37, Bôle. Tél. 6 23 48.

COSTUME DE RAMONEUR pour garçon
de 5 ans est recherché à louer, pour le 12
juillet. Tél. 3 27 75.

GYMNASIEN, 16 ans, cherche famille pou-
vant l'accueillir pendant 6 à 8 semaines
(juin-août), pour apprendre le français, à
Neuchâtel ou environs. Paierait pour la
chambre et l'entretien, prêt à aider éven-
tuellement au ménage. Tél. (038) 5 61 01,
M. Hamsag, heures de bureau, ou (061)
39 51 55, Mme Hamsag, le soir.

2 JEUNES GENS de 23 ans, sérieux, possé-
dant voiture, cherchent 2 jeunes filles pour
vacances, période horlogère; frais partagés.
Adresser offres écrites à BG 1510 au bureau
du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

LA CENTRALE LAITIÈRE
DE NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immé-
diate ou à convenir,

UN CHAUFFEUR POIDS LOURDS

Faire offres à la Centrale lai-
tière de Neuchâtel, rue des
Mille-Boilles 2, tél. 5 98 05.

NEUCHÂTEL engage pour
son Supermarché
LA TREILLE une
CAISSIÈRE
à LA DEMI-JOURNÉE

Téléphoner à la Direction du
rayon alimentation 4 02 02.

La Société suisse d'assurance contre les acci-
dents à Winterthur met au concours les postes

d'inspecteurs d'acquisition pour les villes de Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

NOUS OFFRONS :

- Une situation indépendante
- Une formation approfondie
- Une activité intéressante
- Un contact permanent avec une importante clientèle
- Un climat de travail agréable.

NOUS DEMANDONS :

- Formation commerciale
- Esprit d'initiative
- Sens des contacts humains et des responsabilités
- Nationalité suisse
- Age idéal : 25-35 ans.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à pren-
dre contact avec nous par écrit ou par téléphone.

Winterthur
ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel - Direction : M. André Ber-
thoud, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038)
5 78 21. Direction générale à Winterthur, service de l'or-
ganisation externe, Général-Guisan-Strasse 40, 8401 Winter-
thur, tél. (052) 85 11 11.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE

CHERCHE

délégués commerciaux et représentants

pour Neuchâtel et Jura bernois.

Possibilité d'avoir pour personnes capables, de na-
tionalité suisse ou ayant permis C.
Entrée immédiate ou à convenir.

Nous offrons des prestations sociales, une place stable,
une bonne condition de travail et une ambiance jeune
et dynamique.

Se présenter à M. Aebly le samedi 14 juin, de 9 h à
13 h, à l'hôtel Beau-Rivage, quai Osterwald, Neu-
châtel. (Réf. TF 313).

BAR DE NEUCHÂTEL cherche

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir.
Téléphone (038) 5 94 55.

Entreprise de Neuchâtel
cherche

employée de bureau

à la demi-journée, pour tra-
vaux de dactylographie, classe-
ment, etc.

Entrée immédiate
ou à convenir.

Faire offres sous chiffres P
21554 N à Publicitas S.A.,
2001 Neuchâtel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX

S.A.
MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche :
**UNE CHASSEUSE DE
PIERRES QUALIFIÉE**

sur potence « Schütz »;

DAMES ou JEUNES FILLES

pour travaux faciles en ate-
liers. Mise au courant par nos
soins.
Faire offres ou se présenter :
Champvèyres 2, 2000 Neu-
châtel, téléphone (038) 5 60 61.

DEMANDES D'EMPLOIS

Je suis un jeune

employé de commerce

à l'esprit ouvert et je cherche, pi-
le 15 août 1969, un nouveau champ
d'activité dans la région de Neuchâ-
tel, dans une entreprise privée où je
pourrais perfectionner mes connais-
sances de la langue française.
Pour plus amples détails, s'adresser
sous chiffres K 301984 à Publicitas,
3001 Berne

Jeune employée de commerce
(Suisse allemande)
au courant des différents travaux de
bureau

cherche place

dans bureau où elle aurait l'occasion
de parfaire ses connaissances de fran-
çais. Faire offres sous chiffres
K 21,758 à Publicitas S.A.,
48, rue Neuve, 2501 Bienne

AIDE- COMPTABLE

de nationalité fran-
çaise, ayant 3 ans de
pratique, cherche place.
S'adresser à
Mme Dimey,
13 fg de la Gare,
Neuchâtel.

Demoiselle

droguiste

cherche place, pour
le mois de septembre
dans droguerie ou
pharmacie à Neu-
châtel ou environs.
Tél. (038) 5 41 77.

Jeune

vendeuse en confection

cherche place à
Neuchâtel.

Faire offres sous
chiffres V 22627
à Publicitas S.A.,
8750 Glaris.

CHEF MAGASINIER
cherche changement de situation pour
cause imprévue.
Spécialisé dans les pièces électroniques
et mécaniques.
Tenue du stock journalier par carte
IBM.
Adresser offres écrites à MM 1516 au
bureau du journal.

EMPLOYÉE DE BUREAU

sténodactylo, qualifiée, 4 ans de pratique,
cherche place région Marin, Saint-Blaise de
préférence, ou environs.
Adresser offres écrites à LP 1508 au bu-
reau du journal.

Prof. médicales

DOCTEUR

Aline
Favre-Butticaz

ABSENTE

jusqu'au 7 juillet

Perdus-Trouvés

Trouvé chien
afghan

La S.P.A. a pris
soin d'un jeune
chien afghan, trouvé
à l'ouest de la ville.
Se renseigner à la
S.P.A., faubourg de
l'Hôpital 19,
Tél. 5 12 12.

COMMERCES

A remettre, ou en
gérance libre,
magnifique

Bar-Café- Glacier

avec appartement.
Offres sous chiffres
AS 38,252 L aux
Annonces Suisses
S.A. « ASSA »,
case postale,
2000 Neuchâtel

Dem. à acheter

Collectionneur privé
achète

pièces d'or de 10 fr.

suisses et paio
150 fr. pièce.
Tél. (021) 74 13 36.

On cherche à acheter de particulier,
monnaie suisse

Or Fr. 100.— 1925.
Or Fr. 20.— 1883 jusqu'à 1916 et 1926,
1935 - 1949.
Or Fr. 10.— 1911 jusqu'à 1916.
Or Fête de tir 1934, Fribourg.
Or Fête de tir 1939, Lucerne.
Argent, Fête de tir 1842, 1847, 1855
Fr. 5.— 1850 jusqu'à 1928
Fr. 2.— 1850 jusqu'à 1916
Fr. 1.— 1850 jusqu'à 1904
Fr. —.50 1850 jusqu'à 1901
Fr. —.20 1850 jusqu'à 1859
Fr. —.10 1850 jusqu'à 1879
Fr. —.05 1850 jusqu'à 1879
Si vous possédez l'une de ces pièces,
téléphoner au (038) 3 26 43.

On cherche à acheter

teckel à poil dur

mâle de 3 à 6 mois, avec pe-
digree.
Téléphoner pendant les heu-
res de bureau au (038) 4 35 51.

REMERCIEMENTS

Très touchée par les nombreux
témoignages de sympathie reçus
la famille de

Madame Joseph BERNARDI

remercie toutes les personnes qui
ont pris part à son grand deuil,
par leur présence, leurs envois de
fleurs et leurs messages. Elle les
prie de trouver ici l'expression
de sa profonde reconnaissance.
Neuchâtel, juin 1969.

La famille de

Monsieur Charles GINDRAUX
très sensible aux nombreux té-
moignages de sympathie et d'affec-
tion reçus à l'occasion de son
grand deuil, exprime sa vive re-
connaissance et ses sincères re-
merciements à toutes les person-
nes qui, par leur présence, leur
message et leur envoi de fleurs,
l'ont entourée dans sa doulou-
reuse épreuve.
Bôle, juin 1969.

Profondément touchée par les
témoignages de sympathie et d'affec-
tion qui lui ont été adressés
lors de son douloureux deuil, la
famille de
Madame veuve Henri DERRON
prie toutes les personnes qui l'ont
entourée par leur présence, leurs
messages, leurs envois de fleurs,
de trouver ici l'expression de sa
vive reconnaissance.
Neuchâtel et Morat, juin 1969.

Très touchée par les nombreux
témoignages de vive sympathie et
d'affection reçus, la famille de

Monsieur
Arthur MATTHEY-DORET

remercie sincèrement toutes les
personnes qui ont pris part à sa
douloureuse épreuve, par leur
présence, leurs messages, leurs
envois de fleurs ou leurs dons.
Elle les prie de trouver ici l'ex-
pression de sa profonde recon-
naissance.
Le Locle, le 13 juin 1969.

Madame Jean-Pierre FARNY,
Mademoiselle Emilienne FARNY,
et la famille,

profondément touchées par les nombreuses
marques de sympathie et d'affection qui leur ont
été témoignées lors de leur grand deuil, expri-
ment à toutes les personnes qui les ont entou-
rées leurs remerciements sincères et recon-
naissants.
Neuchâtel, juin 1969.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant
une certaine importance.

A vendre

CARAVANE SPRITE 400, 3 à 4 places, bon
état, 2900 fr. Tél. 8 48 39.

RADIO PORTATIVE neuve, excellent ren-
dement, avec étui; ondes moyennes et lon-
gues, 38 fr. Tél. (038) 9 02 77.

JUMELLES NEUVES, verres teints, bonne
qualité, avec étui en cuir, 8 x 30, 55 fr.;
10 x 50, 82 fr.; 12 x 50, 89 fr. Tél. (038)
9 02 77.

ASPIRATEUR POUR VOITURE, bonne
qualité, 6 ou 12 volts, 24 fr. Tél. (038)
9 02 77.

VAURIEN, en parfait état, constructeur
Gambin. Tél. (038) 6 21 68, dès 19 heures.

3 CHIENNES bergers allemands. Tél. (039)
6 76 52.

PETITS BERGERS ALLEMANDS. Tél.
9 70 40 - 9 70 88.

PETITE MACHINE A COUDRE, bras li-
bre. Tél. 6 14 21.

CHAMBRE A COUCHER complète, noyer;
2 lits jumeaux. Très bas prix. Téléphoner
au 13 19 heures.

CUISINIÈRE A GAZ moderne, avec cou-
vercle, 3 feux, four, accessoires, état de
neuf, ainsi qu'un manteau bleu marine, taille
42, au plus offrant. Tél. 8 25 27.

2 COMPLETS pour homme, grandeur 52.
Tél. 5 13 30.

70 CHAISES à 7 fr. pièce. Tél. 8 13 13.

UN CABRI GRAS. Tél. (038) 6 75 78.

BELLE SALLE A MANGER acajou, la-
quée, moderne, 1800 fr. (pour cause de dé-
part). Tél. 7 05 34.

MOBILIER COMPLET, literie, tapis, lustres.
Le tout pour 4500 fr. Tél. 7 05 46, le matin
(pour cause de départ).

LAPINS CHINCHILLAS, 3 mois, 5 fr.
pièce. Tél. (038) 6 71 04.

BATEAU EN BOIS type glisseur, 4 m 80,
1700 fr. Tél. 3 14 23.

MACHINE A REPASSER neuve, 2 vitesses,
fer à coque, valeur 1200 fr., cédé 950 fr.,
avec garantie. Tél. 5 24 93.

POSTE DE TV sur pieds, 400 fr.; poussette
moderne, bleu marine, 100 fr.; R. Bour-
quency, Collège 12, Boudry.

CUISINIÈRE A GAZ; plastique pour vesti-
bule; 2 antennes TV, Suisse et France 2.
Tél. 5 75 52.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, 4 plaques,
2 fours, chauffe-plats, à l'état de neuf. Tél.
4 14 00, de 14 à 16 heures.

SALON Henri II complet, 6 chaises, 2 fau-
teuils, canapé, table, secrétaire en 3 pièces.
Adresser offres écrites à EJ 1513 au bureau
du journal.

CANICHE NOIR aimant les enfants, bas
prix. R. Robert, Saint-Nicolas 7, Neuchâtel.

MACHINE A LAYER Daréco Record.
Tél. 6 29 50.

CARAVANE, 4 places, en parfait état, avec
auvent, 3200 fr. Tél. 4 06 54.

GRANDE CARAVANE, meublée ou non.
Prix à discuter. Renseignements: tél. 5 01 85,
de 18 à 19 heures.

ORGUE ÉLECTRIQUE Farfisa Compact,
duo, modèle 1968. Tél. (021) 25 81 50.

Perdus-Trouvés

PERDU petit cartable avec 10 dessins encre
de Chine, paysage de la région. Prière de
le rapporter contre récompense au poste de
police, fbg de l'Hôpital.

A la boucherie

Marchés MIGROS, rue de l'Hôpital et av. des Portes-Rouges

Prix MIGROS
Prix nets
Prix clairs

froid, avec une vinaigrette, un plat «ravigotant» pour les jours chauds

bouilli
les 100 g à partir de **-.70**

Tranches de veau les 100 g **2.10**

Langue de bœuf les 100 g **-.80**

Côtelettes de porc les 100 g **1.10**

Au rayon poisson de mer frais surgelé

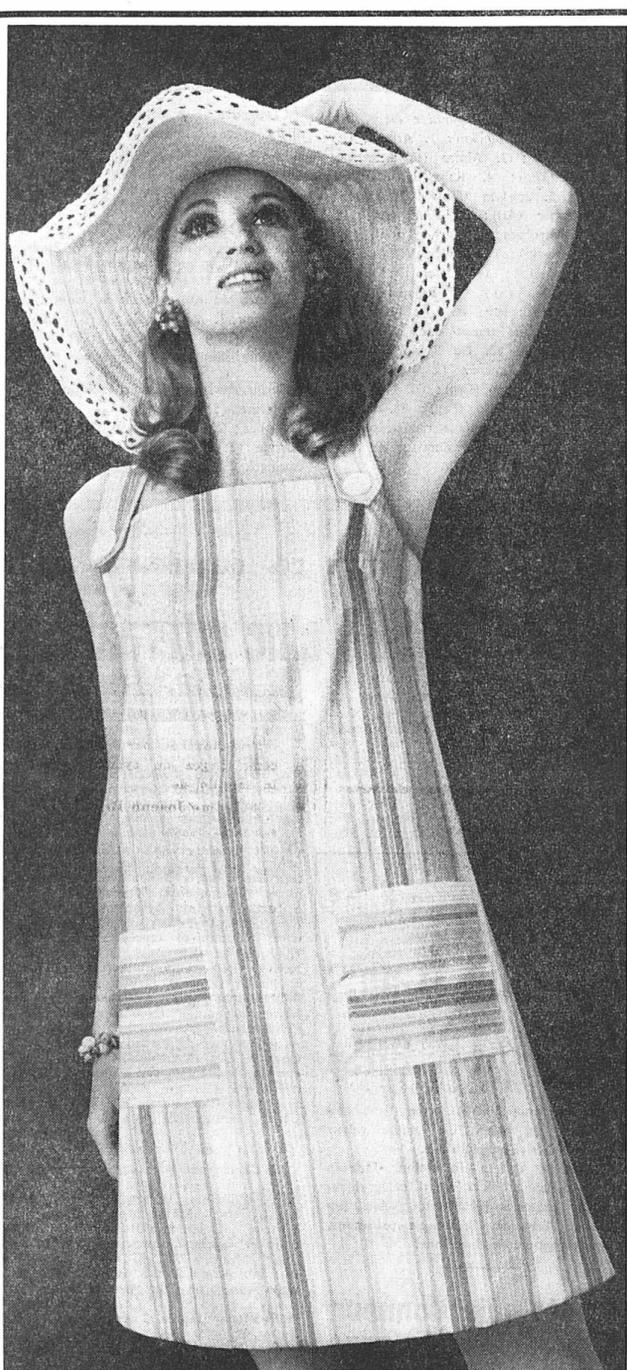
Marché MIGROS av. des Portes-Rouges

Filets de sardines panés

sans arêtes surgelés, prêts à frire paquets de 500 g env.

par 100 g **-.80**

MIGROS



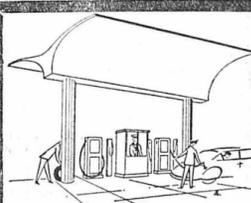
Pratique et agréable **ROBE** pour les vacances, la plage, le jardin, la maison exécutée dans un tissu coton à rayures. 2 poches appliquées, larges bretelles et boutons fantaisie

19⁸⁰

Seulement

avec ristourne ou 5 % rabais

La Cité



STATION-SERVICE PRÉBARREAU

Neuchâtel (038) 5 63 43
Normale 90-92 oct. **-.56**
Super 98-100 oct. **-.60**

René NYDEGGER

Ecole de laborantines médicales de l'hôpital Pourtalès, Neuchâtel

Le diplôme de laborantine médicale, reconnu par la Croix-Rouge suisse, donne un vaste champ d'activité dans les laboratoires d'hôpitaux, d'instituts médico-scientifiques et de recherche, et intègre la laborantine dans l'équipe médicale.

Conditions d'entrée : 18 à 32 ans
Baccalauréat ou études secondaires supérieures.

Durée des études : 1 an dans les laboratoires de l'hôpital Pourtalès ;
2 ans de stage dans les hôpitaux et instituts de la région.

Les études sont gratuites. Les stagiaires reçoivent une allocation mensuelle.

Date d'entrée : 15 septembre 1969.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Direction de l'Ecole de laborantines de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, tél. (038) 4 25 12.

L'école est également ouverte aux jeunes gens.



Cette semaine, le **magasin spécialisé** vous propose une excellente

Paella au poulet

RECETTE :

Ingrédients : Un ou deux petits poulets frais du pays, 6 scampis, 1 boîte de moules, 1,5 dl d'huile, 300 g de riz, 125 g de haricots verts, 250 g de petits pois verts, 6 fonds d'artichauts, 7 gousses d'ail, 2 g de safran, 1 litre de bouillon, sel et poivre.

Préparation : Faites cuire les scampis dans un court-bouillon non salé. Couper les poulets en six ou huit morceaux. Faites-les revenir dans l'huile avec deux gousses d'ail. Lorsque tout est bien doré, ajoutez encore cinq gousses d'ail haché. Ajoutez ensuite les légumes, haricots coupés en dés, pois verts, fonds d'artichauts, et mouillez avec du consommé. Salez, mettez le laurier, le safran, couvrez et laissez cuire pendant 30 minutes. Faites revenir dans une autre casserole le riz dans un demi-décilitre d'huile chaude, puis versez-le dans la poêle où cuisent viande et légumes. Complétez avec de l'eau bouillante. Laissez cuire 15 minutes et incorporez les scampis et les moules. Laissez encore 10 minutes. Mélangez délicatement. Versez le tout dans un grand plat allant au four et laissez à four chaud pendant 5 minutes.

Lehnherr frères

Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 5 30 92

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Ouverture à Colombier,

dès le 1er juillet, du

chenil de Cottendart

Pension pour chiens toutes races ; ouvert toute l'année.

2013 COLOMBIER TEL. (038) 6 33 48.

Rôti de bœuf extra-tendre

Gutmann
Boucherie
Premier-Mars

1 vitre **cassée**
Schleppy, vitrier
Tél. 5 21 68
Charmettes 16

Passer d'agréables vacances, très reposantes, sous le soleil valaisan

à une altitude de 800 m. Carrefour des vallées d'Entremont. Point touristique de Verbier, Fionnay, Grand-Saint-Bernard, Ferret, Champex, la Fouly (car et train à proximité). Toutes les chambres avec eau courante, cuisine soignée, pour le prix modique de 20 fr. par jour, tout compris (service et taxe).
Se recommande :
Famille Delasole
Hôtel de la Gare
1933 Sembrancher.
Tél. (026) 8 81 14.



heureux

avec **Carlsberg**

Représentant général pour toute la Suisse : Ausländische Biere A.G. 4000 Bâle

MERCURE 10%
Chaque jour resp. 15%



cyclisme

Première étape d'observation hier au Tour de Suisse

Le favori Adorni a affiché son autorité Son coéquipier Armani endosse le maillot jaune

Étape d'observation hier au Tour de Suisse 88 au départ, ils furent autant à franchir la ligne d'arrivée de Brugg, 180 kilomètres après avoir quitté Zurich. Pour la statistique, on notera que l'équipe Kas a explosé, cinq de ses représentants accu-

sant un retard de plus de quatre minutes. Il est juste de préciser que Lucas José Gomez fut victime d'une chute, ce qui entraîna quatre de ses camarades à l'attendre d'où une perte de temps justifiée. Les Belges, en tentant de lancer Godefroot dans

une échappée à 80 kilomètres de l'arrivée, ont nettement démontré leurs intentions : viser des victoires d'étape. Hélas pour eux, le champion du monde Adorni ne l'a tendit pas de cette oreille. Venu pour gagner le Tour il devait afficher d'entrée son autorité. Elle commença par la première place de Portaluppi au grand prix de la montagne situé à Huftegg pour se poursuivre par la victoire d'étape d'Armani à la barbe d'Almar et van Springel. Mais, c'est le point capital de la journée, le maillot jaune appartient désormais à l'équipe d'Adorni. Voilà qui va modifier le caractère de l'étape d'aujourd'hui. Les Belges — van Springel surtout — et Janssen vont-ils attaquer l'Italien dans ce round de transition avant la course contre la montre de samedi? Le problème est posé. La solution devant intervenir entre Brugg et Binzingen sur l'espace de 183 kilomètres.

professionnels nous réservait-elle une fin « à la Belge »? Godefroot, immédiatement contrôlé par Perez-Frances secoua cette léthargie. En compagnie de Re. Mintiens, Momene et du délégué de Janssen, il creusa un trou se chiffant à une minute. Le jeu avait assez duré. Adorni, van Springel, Penninger accélèrent et tout rentra dans l'ordre. Ce fut le signe de la charge finale. Armani suivi de van Springel s'enfuit. Aimar et Renz (un équipier de Penninger) se joignirent à l'Italien et au Belge. Le « bon wagon » était formé.

PROTECTION

Protégés par leurs chefs de file respectifs — à l'exception de van Springel — les quatre mousquetaires poursuivirent joyeusement leur aventure. Elle devait finir en apothéose pour van Springel. Ce fut Armani qui tira la couverture à lui alors que Renz se relevait! Pour sa part Aimar sautait le Belge sur la ligne. Derrière, Maurer, Izier, Junkermann et autres Perez-Frances tentèrent de rompre le barrage dressé par Adorni et Janssen. En vain.

LIGNE FIXÉE

Ainsi au soir de cette première étape le Tour de Suisse s'est fixé dans sa ligne de conduite, van Springel, Godefroot, Aimar — des vainqueurs en puissance — ont mis le nez à la fenêtre. Adorni et Janssen, tout en restant sagement dans le gros du paquet, ont pris la température. Quant aux Suisses — mis à part Maurer en fin de course — ils ne bougèrent pas. Penninger, Vifian, Spuhler et autres Girard terminèrent dans le paquet. Pas d'hommes à la dérive dans une étape comme toute épreuve (pour les raisons invoquées plus haut) et rapide. Finalement seulement cinq attardés : les Espagnols de Kas.

RÉACTIONS ?

Aujourd'hui deuxième explication dans une étape qui devrait à priori ressembler comme une fleur à celle d'hier. Le parcours ne présente pas de difficultés majeures en regard de son profil. Mais, il est toujours dangereux de se fixer à un découpage, comme toute somme, dans une course hévétique. La configuration du terrain étant tourmentée sur toute l'étendue de notre territoire.

Après les premiers points marqués par Adorni, assistera-t-on à des réactions de ses adversaires ?

P.H. BONVIN



UN CLIENT SÉRIEUX. — Bien que battu au sprint, le Belge van Springel a terminé avec les hommes de tête hier prouvant ainsi qu'il tenait à jouer un rôle en vue de ce Tour de Suisse

(Téléphoto AP)

A Pfenninger la première... crevaison

Pour cette première étape, suiveurs et coureurs ont retrouvé leurs chères habitudes. L'ardoisier, tout d'abord, ce précieux auxiliaire qui renseigne toute la caravane en parallèle avec Radio-tour. Puis les crevaisons — ce mal que nul constructeur n'est parvenu à enrayer — et enfin la soif et les traditionnelles chasses aux primes qui furent de lot du peloton.

Si Louis Pfenninger fut le premier à demander sa voiture de marque pour crevaison — pouvait-il en être autrement avec le dossard numéro un? — ce fut le Belge Monteyne qui eut l'honneur de marquer la première échappée du tour. Cela était d'autant plus surprenant qu'au Tour de Romandie il nous avait habitués à suivre la caravane avec un retard avoisinant les dix minutes.

POPULARITÉ

Ce Tour de Suisse comme les précédents renferme en son sein ses vedettes passées. Une fois encore le brave Ferdy — lisez Kubler — réunit les suffrages. Toujours prêt à signer sa publicité, il ne craint pas d'engager le dialogue avec la foule, de se décoiffer pour offrir sa cas-

quette à un ouvrier italien travaillant sur un chantier ou d'effaroucher une brave paysanne par quelques coups d'avertisseurs intempestifs de sa voiture à plaques allemandes (?). Dès aujourd'hui il pilotera Karl Schranz. Après Killy qui s'est tourné vers l'automobile verrons-nous l'angle d'Autriche sur la petite reine?

150 KILOMÈTRES DE TROP

C'est un véritable Tour de Suisse dans le Tour de Suisse que nous avons accompli hier. De Zurich à Brugg ce n'est pas moins de 180 kilomètres que les coureurs ont franchi. Quant au compteur de notre voiture, il avait 120 kilomètres à force de couper au plus court pour déjouer le véritable cache-cache proposé par les organisateurs. Finalement Brugg n'est qu'à une trentaine de kilomètres de Zurich! 150 kilomètres de trop remarquait notre passager.

VINGT ANS

Sepp Renggli de Beromünster et Lello Rigassi de la radio romande fêtent leur vingtième Tour de Suisse. On n'a qu'une fois vingt ans... P.H.B.

De notre envoyé spécial

UNE FARCE

La chaleur aidant, le temps lourd incitant à la paresse et l'orage menaçant par moments on put craindre que cette étape resterait sans caractère et que les minutes de retard s'accumuleraient avec persistance. La tentative de Monteyne, dès la sortie de Zurich, prenait une couleur de farce. Pensez, lui un habitué des queues de peloton, en tête avec près de deux minutes d'avance! Il fallut pourtant l'autorité de Santamarina pour raisonner le Belge: il lâcha prise dans les premiers lacets menant à Huftegg. Sur cette portion de parcours l'animation monta d'un ton et finalement Portaluppi suivi de Diaz, Gutty, de Witte et Pfenninger — ce dernier à vingt secondes — fixait le classement du Grand prix de la montagne dans cet ordre.

TENTATIVES

Serpentant dans la campagne zuricoise, musardant le long du Rhin à quelques encablures de l'Allemagne, la troupe des 88

CLASSEMENTS

Classement de la première étape, Zurich - Brugg, 180 km: 1. Armani (It) 4 h 23'00"; 2. Aimar (Fr); 3. van Springel (Be); 4. Renz (All) même temps; 5. Janssen (Ho) 4 h 23'07"; 6. Kemper (All); 7. Fritz (All); 8. van Rijkzegeh (Be); 9. Keschli (S); 10. Spahn (S); 11. van de Vijver (Be); 12. Izier (Fr); 13. Daler (Tch); 14. Zimmermann (S); 15. Reyniers (Be); 16. Rub (S); suivi de tout le peloton dans le même temps que Janssen, à l'exception du 83. De Rosso (It) 4 h 24'12"; 84. Jimenez (Esp) 4 h 27'33"; 85. Mascaro (Esp); 86. Gandarias (Esp); 87. Castello (Esp); 88. Gomez Lucas (Esp) tous même temps que Jimenez. Moyenne du vainqueur de l'étape: 41 km 064.

Classement par équipes de la première étape: 1. SCIC 13 h 09'14"; 2. Bic; 3. Mann-Grundig; 4. Zimba, toutes même temps; 5. ex-aequo les sept autres équipes en 13 h 09'21". — Classement général: 1. Bic 13 h 15'58"; 2. Mann-Grundig 13 h 16'; 3. Batavus-Alcina 13 h 16'05"; 4. Zimba et Costa-Azzurra 13 h 16'07".

Classement du prix de la montagne, Huftegg: 1. Portaluppi (It) 5 points; 2. Diaz (Esp) 4; 3. Gutty (Fr) 3; 4. de Witte (Be) 2; 5. Pfenninger (S) 1.

Sprint de l'auto, Ruti: 1. Monteyne; 2. Perurera; 3. Ghisellini. — Zurzach: 1. Lopez; 2. Portaluppi; 3. Spuhler. — Arrivée: 1. Armani; 2. Aimar; 3. van Springel.

automobilisme

L'épreuve du Mans battue par le règlement?

Pas d'ailerons stabilisateurs sur les Porsche 917

A l'origine, Porsche était le grand favori de cette édition 1969 des 24 heures du Mans. Sur le fond la marque allemande reste d'ailleurs sur cette position. Pourtant, avant même que l'épreuve ne soit déroulée elle risque d'être battue... par le règlement. Si pour les modèles 908 (3 litres, 8 cylindres environ 375 chevaux) il n'y a pas de problème, en revanche pour les nouveaux types 917, il en va tout autrement. Ces derniers véhicules (moteur 12 cylindres, 4,5 l et dont certains affirment qu'ils développeraient plus de 575 chevaux) ont été conçus avec une carrosserie dotée à l'arrière de volets mobiles qui servent à augmenter la stabilité tant au freinage qu'en pleine accélération. Alors, disent les responsables de Porsche, supprimer cet accessoire c'est rendre le véhicule irratiionnel voire même dangereux.

décision prise à Monaco d'interdire le montage de ces ailerons stabilisateurs.

DE BONNE POLITIQUE

Mais pour l'heure, le règlement est ce qu'il est. Ce à quoi Porsche rétorque que c'est un non-sens et en conséquence la marque allemande a demandé aux concurrents de signer une déclaration par laquelle ils étaient d'accord d'admettre la participation de voitures dont la carrosserie comprend des éléments mobiles. Réaction de ces concurrents: Alpine serait d'accord à plus forte raison qu'un de ses bolides est également visé par la réglementation. En revanche, tant chez Ferrari que chez Matra, on se laisse tirer l'oreille et c'est de bonne politique lorsqu'on songe aux énormes intérêts commerciaux qui sont en jeu.

Actuellement, c'est l'imbroglio. Il n'en demeure pas moins que samedi avant 14 heures, une décision définitive et donnant satisfaction à chacun devra être prise. Jusque-là, c'est le « suspense ».

ET LES SUISSES ?

Sept pilotes suisses sont inscrits à cette grande épreuve. Ce n'est certes pas un record de participation, mais en revanche ce qui est réjouissant c'est de constater que trois d'entre eux seront au volant de bolides de marques différentes. Il s'agit tout d'abord de Joseph Siffert secondé par Brian Redmann. Après les ultimes essais

de la soirée d'hier, le Fribourgeois a décidé de s'aligner au volant d'une Porsche 908 Spyder. Pour lui, en tout cas, il n'y aura pas de problème de participation. Vient ensuite le Bâlois Peter Schetty, qui, en compagnie de Chris Amon pilotera une Ferrari 312 P. Enfin, Herbert Müller, sur une Matra 650, prètera main-forte au Français Johnny Servoz-Gavin. Hier soir, le petit Argovien nous a confié que la voiture ne marchait pas selon toutes ses espérances et qu'il avait notamment des difficultés à acquiescer la vitesse maximale le long de la rectiligne des Hunaudières. Ces trois bolides courent dans la catégorie sport prototype. La Ferrari sera peinte en rouge, la Porsche blanche, la Matra bleue. Le public veut déjà voir dans cette lutte tricolore un signe de bon augure.

Du côté des indépendants, les Vaudois Wicky et Berney s'aligneront au volant d'une Porsche 911 GT. Hier soir, ils ont connu des ennuis de moteur, mais cela devrait pouvoir s'arranger, nous a dit Wicky. Pour sa part, le Lausannois Haldi et le Français Rey sont confiants: ils piloteront une Ferrari GTT 2 inscrite sous les couleurs de l'écurie Filipinetti. Enfin, Dominique Martin, un Suisse courant avec une licence française, et Jean-Pierre Henrioud prendront le départ sur une Ford GT 40 avec laquelle ils ont un but: finir l'épreuve.

Roland CHRISTEN

De notre envoyé spécial

REVIREMENT ?

Les organisateurs des 24 heures du Mans sont d'ailleurs entièrement d'accord avec eux. Un membre du comité est allé jusqu'à affirmer que l'apparition des volets stabilisateurs sera un jour comparée à la mise au point des freins à disques dont plus personne aujourd'hui ne cherche à contester l'utilité. Toutefois la commission sportive internationale elle, est d'un avis totalement différent, encore que le président de cette commission, M. Baumgartner, un Suisse, ait laissé entendre que lors de la réunion qui doit se tenir samedi prochain à Zandvoort, elle pourrait revenir sur la

natation

Red Fish commence le championnat ce soir à Fribourg

Red Fish Neuchâtel, qui évoluera, cette saison, en ligue B, joue son premier match de championnat ce soir, à Fribourg. Cette rencontre s'annonce difficile mais la formation neuchâteloise, qui s'est fort bien comportée récemment à la coupe romande (elle a remporté deux des quatre matches), devrait être en mesure d'accomplir une bonne prestation.

S.

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

Le Lausannois Philippe Clerc a confirmé son excellente forme actuelle au cours de la deuxième journée du mémorial Méricamp, à Paris, au stade Charlety. Il a remporté le 200 mètres dans l'excellent temps de 20"7, ce qui lui a permis de battre quelques adversaires redoutables, et notamment le Français Nallet, distancé d'un dixième. Mumenthaler s'est également mis en évidence en gagnant le 800 m en 1'49"2.

Dans le 1500 m, qui comptait comme éliminatoire en vue du match Europe-Amérique, Knill a pris la cinquième place en 3'44"7, ce qui constitue la meilleure performance suisse de la saison.

TENNIS

A Birmingham, l'Angleterre mène par 2-0 à l'issue de la première journée de sa demi-finale de la coupe Davis contre l'Allemagne de l'Ouest. On pensait généralement dans le camp allemand qu'un résultat nul aurait pu être enregistré au terme de cette première journée. On avait cependant oublié que tant Kuhnke que Bungert n'avaient plus joué depuis longtemps sur gazon, ce qui leur fut fatal.

Résultats: Cox (G-B) bat Kuhnke (All) 3-6, 6-4, 6-2; Stillwell (G-B) bat Bungert (All) 9-7, 6-3, 7-5.

motocyclisme

Classements intermédiaires des championnats suisses

Domination neuchâteloise en 500 cmc international

ROUTE 50 cmc national (après 2 épreuves): 1. E. Canonica (Lamone) Guazzoni 25 points; 2. J. Corsenca (Renens) DKW 24; 3. G. Schirnhöfer (Bâle Kreider) 23. 125 cmc national (après 5 épreuves): 1. M. Nimis (Genève) Honda 69 points; 2. J.-P. Demierre (Corsier) Bultaco 64; 3. K. Fuchs (Zurich) Maico 48. 250 cmc national (après 6 épreuves): 1. E. Bachmann (Wetzikon)

Kawasaki 90 points; 2. R. Keller (Maennedorf) Yamaha 52; 3. F. Marchand (Neuchâtel) Suzuki 48. 350 cmc national (après 3 épreuves): 1. R. Müller (Sübingen) Rotomot 37 points; 2. A. Tercier (Peseux) Honda 35; 3. G. Lindenmüller (Diétikon) Honda 32. 500 cmc national (après 5 épreuves): 1. A. Frey (Widnau) BMW 69 points; 2. R. Dupasquier (Le Bry) Norton 50; 3. M. Lauraux (Olion) Matchless 39. Plus

de 550 cmc national (après 5 épreuves): 1. F. Peier (Diétikon) Egli-Vincent 79 points; 2. F. Burki (Genève) Triumph 56; 3. E. Fluckiger (Clarens) Erfaf 44. Sidecar national (après 6 épreuves): 1. Herren, P. Schenk (Ipsach) BMW 78; 2. H. Schmid, Mavenzet (Genève) BMW 74; 3. Sigrist, Meyer (Sumiswald) BMW 62, 125 cmc international (après 2 épreuves): 1. H. Greub (Lotzwil) Maico 27; 2. U. Graf (Oetwil-am-See) Honda 27; 3. M. Rothenbuhler (Sumiswald) Maico 14. 250 cmc international (après 5 épreuves): 1. H. Buhlmann (Maennedorf) Yamaha 50; 2. W. Pfirter (Pratteln) Aermacchi 44; 3. W. Rungg (Papiermühle) Aermacchi 42. 350 cmc international (après 5 épreuves): 1. H. Calonder (Eviroz) Ducati 50; 2. W. Rungg (Papiermühle) Aermacchi 45; 3. S. Hasler (Zurich) Kawasaki 35. 500 cmc international (après 4 épreuves): 1. Jean-Marie Grandierier (Neuchâtel) Norton 52; 2. Philis Schreyer (Cortallo) Suzuki 52; 3. A. Schwander (Adliswil) Matchless 37; 4. Georges Gisi (Neuchâtel) Norton 32. Sidecar international (après 1 épreuve): 1. Hani-Barfuss (Ipsach) BMW 15; 2. Hauri-Hausmann (Hirschtal) BMW 12; 3. Meir-Gehrig (Ammerswil) Puck 10.

MOTOCROSS

250 cmc national (après 3 épreuves): 1. R. Baumann (Hérisau) Husqvarna 45; 2. P. Willemin (Ederwiler) Bultaco 28; 3. H. Krebs (Bâle) Montesa 22; 4. M. Wittmer (Delémont) Bultaco 18. 500 cmc national (après 2 épreuves): 1. H. Krebs (Bâle) Montesa 24; 2. R. Martinet (Morges) Husqvarna 21; 3. R. Baumann (Hérisau) Husqvarna 20; 4. Hermann Geisser (La Chaux-de-Fonds) Greeves 10. 500 cmc international (après 2 épreuves): 1. Ph. Bussy (Crissier) CZ 24; 2. H. Fischer (Gelterkinden) Montesa et W. Kalberger (Balterswil) Husqvarna 15; 4. W. Bucher (Fribourg) Bultaco 11.

TRIAL

National (après 6 épreuves): 1. Claude Juillerat (Delémont) Bultaco 76; 2. F. Sagesser (Zurich) Zundapp 70; 3. Pierre Fringeli (Delémont) Bultaco 69. International (après 6 épreuves): 1. G. Linder (Steffisburg) Bultaco 81; 2. Marcel Wittmer (Delémont) Bultaco 65; 3. H. Menzi (Zurich) Bultaco 56.

football

Où s'arrêtera-t-on en Italie ?

Plus de quatre millions de francs pour le jeune Landini (18 ans)

L'A.S. Rome a refusé la somme fabuleuse de 600 millions de lire (4 millions et 200,000 francs suisses) pour le transfert de son jeune avant-centre Fausto Landini, âgé de 18 ans, à l'A.C. Milan.

Les dirigeants romains sont, d'autre part,

Mocellin

à Grasshoppers

L'ex-Servettien Bernard Mocellin (né en 1943) a été transféré de Lugano à Grasshoppers. Il a signé un contrat de deux ans. Mocellin avait passé de Servette à Lugano durant l'inter-saison 1968.

toujours en pourparlers pour l'achat d'un avant de pointe de grande valeur (Maraschi, Clerici, ou Altifiani).

L'entraîneur de la formation, Helenio Herrera, a, en outre, démenti catégoriquement les rumeurs persistantes selon lesquelles il dirigerait, la saison prochaine, l'équipe espagnole de Barcelone.

Kubala sélectionneur de l'équipe d'Espagne

L'ancien joueur d'origine hongroise, Ladislav Kubala, a été nommé sélectionneur de l'équipe d'Espagne à la suite de l'entretient définitif qu'il a eu avec M. José Luis Costa, président de la fédération espagnole, annonçant les quotidiens madrillens.

Kubala, qui a eu de longs pourparlers avec les dirigeants espagnols avant d'accepter le poste, remplace le trió Munoz-Molowny-Artigas. L'Hispano-Hongrois débutera dans ses fonctions le 30 juin prochain.

tir

Le tir en campagne à 300 m en terre neuchâteloise

Le vétéran F. Perret à un point du maximum

On fut sans doute un peu surpris de constater, la semaine dernière, que les Neuchâtelois avaient vu diminuer leurs effectifs au tir fédéral en campagne à 300 m. Cette perte de vingt concurrents, sans entraîner de lourdes conséquences, n'en demeure pas moins désagréable, alors que tous les cantons (ou presque) affichaient des augmentations.

On vient de se rendre à l'évidence, une fois de plus, qu'erreur ne fait pas compte. C'est ainsi que M. Arthur Grossenbacher, de Fleurier, responsable de la compétition sur le plan cantonal, nous communique que les derniers renseignements permettent aux Neuchâtelois de se réjouir en même temps que les Confédérés: pour eux aussi, il y a augmentation puisqu'ils se sont rassemblés au nombre de 2649 au pas de tir au lieu de 2609 l'an passé. Quo voilà une heureuse nouvelle!

Il y a lieu de mentionner que les districts de Boudry et du Val-de-Ruz ont contribué largement à cette réussite, à l'instar (mais dans une proportion moins sensible), de ceux du Locle et du Val-de-Travers. En revanche, on a enregistré une régression des effectifs à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

TOUJOURS LA

On a remarqué avec un plaisir non dissimulé le retour au tir en campagne des sociétés des Planchettes et des Geneveys-sur-Coffrane, alors que trois autres sections n'ont pu être classées faute d'un nombre suffisant de combattants. Souhaitons que les vides soient comblés l'an prochain.

Au chapitre des résultats, on relèvera en premier lieu que les sections des Mousquetaires de Neuchâtel, de Bôle, de Fontainemelon et de Sauges ont, pour le moins, atteint la limite des 78 p. de moyenne, alors que, sur le plan individuel, le vétéran du chef-lieu, Frédéric Perret, membre d'honneur de la Fédération des tireurs neuchâtelois, terminait seul son pensum au niveau des 89 p., à un point du maximum. Il est suivi, à 2 p., de Jean Hammerli, de Dombresson, et de Louis Brodard, de La Brévine.

Tout est bien qui finit bien. Le succès des Neuchâtelois prend aujourd'hui une valeur de symbole dont chacun appréciera la saveur.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Sections: B-2: Le Locle-La Défense 75,813 p. de moyenne (avec 149 participants). C-1: 1. Peseux 77,163; 2. Colombier-AR 75,920; 3. Saint-Aubin-La Béroche 75,627; C-2: 1. Cornaux-Thielle 75,687; Neuchâtel-Gutli 75,577; 3. Boudry-Mousquetaires 75,548; 4. Le Locle-Carabiniers 75,205, etc. C-3: 1. Auvier-Tir militaire 77,190; 2. Neuchâtel-Infanterie 76,347; 3. La Chaux-de-Fonds-Police 73,524. D-1: 1. Neuchâtel-Mousquetaires 78,400; 2. La Chaux-de-Fonds-AR 77,657; 3. Rochefer 75,045, etc. D-2: 1. Bôle 78,461; 2. Fontainemelon 78,230; 3. Corcelles-Cormondrèche 77,636; 4. Le Landeron 76,954; 5. Saint-Blaise 76,310; 6. Cressier 76,277; 7. La Chaux-de-Fonds-Contingent fédéral 76,095; 8. Le Pâquier-Patriotes 75,928; 9. Sauvagner 75,916; 10. Neuchâtel-Armes de guerre 75,894; 11.

Montmolin 75,800; 12. La Brévine 75,476; 13. La Chaux-du-Milieu 75,466; 14. Dombresson 75,379; 15. Les Ponts-de-Martel 75,325; 16. Chézard-Saint-Martin 75,296; 17. Cortalloid 75,136, etc. D-3: 1. Sauges 78,000; 2. Enges et Lordel 77,888; 3. Brot-Plamboz 77,833; 4. Hauterive 77,833; 5. Le Cerneux-Péguignot 77,529; 6. Les Hauts-Geneveys 77,500; 7. La Chaux-de-Fonds-Grutli 77,222; 8. Vaumarcus 77,000; 9. Saint-Sulpice 75,800; 10. Fontaines 75,666; 11. Montalchez-Fresens 75,428; 12. Noiraigu 75,333; 13. Les Verrières-Helvétienne 75,200; 14. Couvet-Tir de Campagne 75,000.

Individuels: J. Perret (Neuchâtel) 89 p.; J. Haemerli (Dombresson) et L. Brodard (La Brévine) 87; A. Jaccoud (La Chaux-de-Fonds), A. Bohren (Couvvet), M. Collet (La Côte-aux-Fées), R. Jeanbourquin (Cressier) et E. Isler (Peseux) 86; P. Brasey (le Locle), J. Buchs (le Cerneux-Péguignot), J. Donzé (la Chaux-de-Fonds), H. Sandoz (Peseux), P. Petitpierre (Couvvet), E. Wyss (Neuchâtel) et C. Jordi (Cortalloid) 85; suivent avec 84 p.: H. Otz (Travers), B. Zaugg (Fontainemelon), F. Steiner (les Hauts-Geneveys), C. Sermet et W. Graden (Peseux), W. Reber (Saint-Aubin), J.-L. Barrelet, P. Giroud et C. Nyffeler (Neuchâtel), R. Nobs (Saint-Blaise), H. Descheux et E. Zulliger (La Chaux-de-Fonds), M. Monard (les Ponts-de-Martel), P. Berner et F. Peterli (le Locle), A. Bittel (Cornaux) et G. Helffer (Hauterive).

On aura sans doute remarqué l'excellente prestation de l'ancien conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, qui passe pour être un spécialiste du tir au pistolet. L. N.

yachting

Semaine du Joran

BOUDRY: Une expérience qui ne laisse rien au hasard

En suivant mercredi soir la régatée des Yollenkreuzer, on s'intéressait immédiatement au « Quatre Vents » que Boudry barrait avec une expérience qui ne laisse rien au hasard. Il possède un des plus beaux bateaux qui naviguent sur le lac.

A la première bouée, on a pu assister à un abordage malheureux et surtout évitable. Certains barreaux n'ont pas encore compris que même avec la priorité on a l'obligation d'éviter les collisions. Cependant, le jury en a décidé autrement. Laissions-lui la responsabilité de son jugement. P. Nagel finit deuxième.

Hier soir, seules les séries des DC 20 Lightnings et Yollenkreuzer ont réussi à finir le parcours qui leur était dévolu. Donc pas de classements pour les 5,5 m et les Corsaires.

Pour sa part, Claude Lambelet a eu un certain sourire en passant en tête à la première bouée. Ce sourire s'est transformé en crispation lorsque Hess a repris du terrain. Cela a fini par une grimace lorsque Hess s'est retrouvé en tête.

Ce soir cinquième et dernière manche, souhaitons donc un vent un peu plus favorable qu'hier soir, afin que cette semaine se termine en beauté. Y.D.S.

CLASSEMENT DE LA TROISIÈME MANCHE

5,5 m: 1. Baraka, F. Bussy; 2. Nirvana IV, A. Cœudevez; 3. Odyssee, J. Lauener.

Lightnings: 1. Caroupa, C. Lambelet; 2. Samia, M. Von Gunten; 3. Singleton, J.-P. Monnier.

YK 20: 1. Quatre Vents, F. Boudry; 2. Donquilloite, P. Nagel; 2. Sioana, J.-F. Jaumin.

DC 20: 1. Mathurin, G. Baertschy; 2. Espadon, H. Richard; 3. Octalpa, B. Junier.

Corsaires: 1. Kouplique, E. Stucki; 2. Héroic, A. Glauser; 3. *X*, C. Wuthrich.

CLASSEMENT DE LA QUATRIÈME MANCHE

Lightnings: 1. Kamikaze, J. Hess; 2. Garoupa, C. Lambelet; 3. Singleton, J.-P. Monnier.

YK 20: 1. Quatre Vents, F. Boudry; 2. Nagel, J. Vellelian; 3. Donquilloite, P. Nagel.

DC 20: 1. Mathurin, G. Baertschy; 2. Espadon, H. Richard; 3. Octolpha, B. Junier.

83 ANS AEG

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES



STANDARD SR 31
3 plaques (1 ultrarapide)
Four avec thermostat
Compartment à ustensiles
(supplément couvercle Fr. 30.-) **Fr. 365.-**

AEG



INTERFORM DELUXE D 4
4 plaques (2 « Réglia »)
Four à thermostat
Tiroir à ustensiles
(supplément couvercle Fr. 35.-)
(Grill infrarouge Fr. 45.-) **Fr. 545.-**

AEG



INTERFORM DELUXE DF 4
4 plaques (2 « Réglia »)
Four à thermostat
Porte du four vitrée et éclairage
Tiroir à ustensiles
(supplément couvercle Fr. 35.-)
(Grill infrarouge Fr. 45.-) **Fr. 615.-**

AEG



INTERFORM DELUXE DUF 4
4 plaques (2 « Réglia »)
Dispositif automatique d'enclenchement et de déclenchement du four, d'une ou de deux plaques
Horloge avec l'heure exacte
Minuterie avec sonnerie
Four à thermostat
Porte du four vitrée + éclairage
Tiroir + chauffe-plats
(supplément couvercle Fr. 35.-)
(Grill infrarouge Fr. 45.-) **Fr. 760.-**

AEG LA PLUS GRANDE FABRIQUE D'APPAREILS MÉNAGERS EN EUROPE, VOUS OFFRE UN CHOIX PRESTIGIEUX A DES PRIX INCOMPARABLES

Renseignements et liste des revendeurs agréés chez
APLIM S.A. - Importateur exclusif
11 bis, rue Caroline - 1000 Lausanne 4



Par chaleur torride

- A** maillot de bain pour hommes, en hélanca rayé, marine et rouge tailles 5, 6, 7, 8 **17.80**
- B** maillot de bain pour garçonnet, rayé marine, rouge et royal 104 à 164 cm. (4 à 14 ans) **8.80**
- C** costume de bain pour dames, en Lycra, coloris beige et bleu tailles 38 à 48 **45.-**
- D** bikini pour dames, coton imprimé dans les coloris blanc, or et vert tailles 38 à 44 **19.80**
- E** costume de bain pour fillettes, en nylon bouclé, bleu et rouge 104 à 176 cm. (4 à 16 ans) **15.-**
- F** cabine de plage, en coton + 1.50 par 12 cm. **24.80**
- éponge, permet de se changer sur la plage, coloris unis **24.80**
- G** Nous vous proposons un grand choix de draps de plage et bonnets de bain. avec timbres coop ou 5 % rabais

coop *La Cité* **coop**

Votre avantage les timbres Coop ou 5 % de rabais

La Cité

FAV

Vous faites de la publicité? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Cours d'allemand à Winterthour.

La ville de Winterthour organise depuis 1935, pendant les vacances, soit, cette année, du 14 juillet au 16 août, des cours d'allemand bien fréquentés, pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère, ayant 14 ans révolus.

Ecotage: Fr. 635.- à Fr. 990.-, y compris pension complète et excursions pour 3 à 5 semaines. Inscription 10 fr. S'inscrire jusqu'au 21 juin 1969.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser à M. E. Wegmann, Rosentalstrasse 42, 8400 Winterthour.

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine

★ remboursable jusqu'à 60 mois

★ accordé dans les 48 heures

★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature

★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

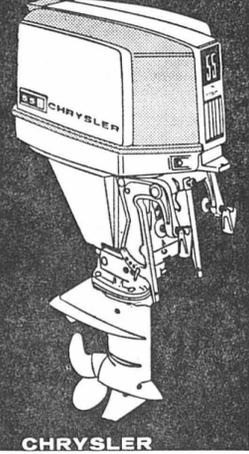
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____

Rue _____

Domicile _____ 4 344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



CHRYSLER

Service après-vente

J.-L. STAEMPFLI
chantier naval

CORTAILLOD

automobilisme

Le championnat du monde de formule 1 vu à travers la loupe (II)

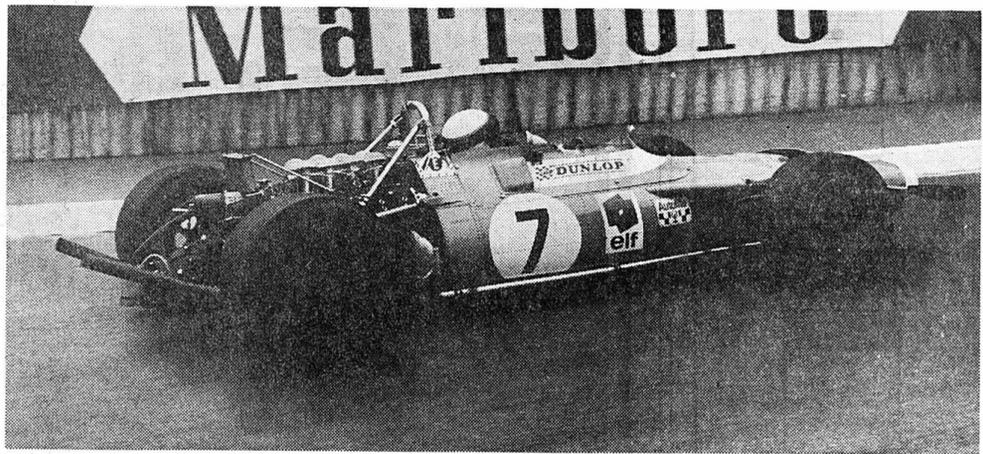
L'Écossais Jackie Stewart rappelle étrangement le grand champion Clark Siffert semble aller au-devant d'une grande année

Si Ken Tyrrell, le grand patron de «Matra International» avait, l'année dernière déjà, équipé ses deux Matra de moteurs Ford, en revanche, Matra France poursuivait ses tentatives avec le V 12 de sa propre conception. Cette année — jusqu'en septembre semble-t-il, Matra France a délaissé ses bolides de moteurs Ford. Pendant ce temps, la mise au point du V 12 pourra se poursuivre plus facilement. C'est pourquoi, provisoirement donc, Beltoise pilote un bolide franco-britannique. Une image d'un certain Marché commun!

ent, été bien dessinés et intelligemment construits. Mais il n'a pas toujours disposé du moteur auquel, en bonne logique, il aurait eu droit. Depuis l'année dernière, il a monté des groupes Ford et, maintenant, le succès paraît lui sourire. Son second n'est autre que son compatriote: Denis Hulme, champion du monde en 1967. C'est l'équipe des «Kiwis». A la modestie, les deux hommes joignent l'efficacité. L'an dernier, Hulme s'est imposé au Canada et en Italie. Cette année, le duo continue sur sa lancée. Solides et sérieuses, les Mac Laren M 7 A sont à l'image de leurs pilotes. Mais, en coulisse, il est fortement question d'une version (vraisemblablement dénommée M 9 A) qui serait dotée d'un système de traction sur les 4 roues. Dans tous les cas, Bruce et Denis ne sont guère disposés à se laisser distancer. Leur talent et leur expérience pourraient bien, un jour, permettre à l'un ou à l'autre de décrocher un titre suprême...

Durlacher Racing Team». Quatrième au Grand prix d'Afrique du Sud, troisième à Monaco (à Barcelone, il a dû abandonner), notre compatriote entame cette saison avec un moral de fer. D'autant plus qu'en prototypes, il est pratiquement intouchable et a fortement contribué à ramener le titre du championnat international des marques à Porsche. Après 3 épreuves seulement, Siffert totalise déjà 7 points au championnat du monde des conducteurs. Alors, sans être ni chauvin ni trop optimiste, on peut, à coup sûr, affirmer que, pour le Fribourgeois, 1969 sera une grande année.

(A suivre) Roland CHRISTEN 1) Voir notre édition du 12 juin 1969.



UN ÉCOSSAIS APRÈS L'AUTRE. — Jackie Stewart n'a qu'un but: le titre mondial (Avipress-Christen)

athlétisme

Notre équipe nationale a bien commencé la saison

L'équipe nationale suisse a remporté fort nettement son premier match international de la saison, battant l'Eire par 138 points à 74. A Dublin, les Irlandais du Sud n'ont jamais été en mesure de contester la supériorité des athlètes helvétiques. Après la première journée, qui se termina sur un avantage de 70-36, la Suisse renoua aux services de ses deux meilleurs sprinters, Hansruedi Wiedmer et Philippe Clerc.

Cette double absence n'empêcha pas la formation à croix blanche de remporter huit des dix épreuves. Dans cinq spécialités, des nouvelles meilleures performances de l'année ont été enregistrées. Malgré l'opposition très moyenne des Irlandais, cette rencontre aura tout de

même eu un bilan positif sur le plan technique.

COURSE PASSIONNANTE

La course la plus passionnante de la deuxième journée, le 5000 m, s'est terminée par une double victoire irlandaise bien que Reto Berthel ait établi une nouvelle performance de la saison. Comme la veille sur 400 m, le réputé Noël Carroll a dominé ses adversaires suisses, en enlevant le 800 mètres. En revanche, partant comme dernier coureur avec un retard important sur Wirz, Carroll n'a pu faire triompher ses couleurs dans le relais 4 x 400 m.

Au saut à la perche, Peter von Arx, après avoir franchi 4 m 80, demanda la barre à la hauteur du record suisse, soit à 4 m 85. A son troisième essai, il échoua de fort peu. Edi Hubacher a confirmé son retour en forme, en lançant le disque à 54 m 40 à son troisième jet.

RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

200 m: 1. Calvetti (S) 21"5. 2. Kernen (S) 21"6. 3. O'Regan (Irl) 22"3. 4. Becker (Irl) 22"5. 800 m: 1. Carroll (Irl) 1'50"2. 2. Wyss (S) 1'50"6. 3. Greile (S) 1'51"9. 4. O'Neill (Irl) 1'52"6. 5000 m: 1. Murphy (Irl) 14'06"8. 2. Timoney (Irl) 14'06"8. 3. Berthel (S) 14'08"2 (meilleure performance de la saison). 4. Bandi (S) 14'09"2. 400 m haies: 1. Wirz (S) 52"2 (meilleure perfor-

mance de la saison). 2. Wittmer (S) 53"1. 3. McDermott (Irl) 55"6. 4. O'Muircheartaigh (Irl) 57"9. 3000 obstacles: 1. Menet (S) 9'01". 2. Kaiser (S) 9'03"4. 3. Buckley (Irl) 9'21"4. 4. O'Reilly (Irl) 9'46"2. Perche: 1. von Arx (S) 4 m 80 (meilleure performance de la saison). 2. Wyss (S) 4 m 70.

Sélection suisse pour le match contre la France

Les athlètes suisses suivants ont été retenus pour la rencontre France - Suisse du 22 juin:

100 m: Clerc, Wiedmer, Kernen et Calvetti. 200 m: Calvetti, Clerc, Wiedmer. 400 m: Ernst, Blum, Salm, Paul Grunig. 800 m: Greile, Mumenthaler, Wyss. 1500 m: Curti, Feldmann, Knill. 5000 m: Bandi, Berthel et J. Reiser. 10 000 m: Doessiger, Kunisch et J. Wirth. 110 m haies: Marchesi, Ringli et S. Conconi. 400 m haies: Wirz, Wittmer et H. Hofer. 3000 m obstacles: Kaiser, Menet et F. Schneider. Saut en hauteur: Portmann, Wieser et V. Bretscher. Saut en longueur: Grossmann, Rebmann et F. Auberson. Triple saut: Lardi, T. Teuber et H. Born. Saut à la perche: Duttweiler, von Arx et Wyss. Poids: Berner, Grob, Hubacher. Disque: Alder, Hubacher et P. Frauchiger. Javelot: Buhler, Knopf et von Wartburg. Marteau: Grob, Rothenbuhler et Ammann.

marche

Plus de mille co-courants aux 100 km de Bienne

Environ 1300 inscriptions sont parvenues aux organisateurs de l'épreuve de marche dite «Les 100 km de Bienne» dont le départ sera donné ce soir, à 22 heures. Le vainqueur de l'an dernier, le Tchécoslavaque Michal Tvercko, sera, notamment, de la partie.

Il est évident que parmi l'innombrable masse des concurrents, très peu sont en mesure de jouer un rôle en vue. Mais tous espèrent bien terminer l'épreuve dans les délais, c'est-à-dire en moins de 24 heures.

tennis

Demi-finales de la zone européenne de la coupe Davis

L'Espagne et l'URSS sont favorites

Placées entre les championnats internationaux de France, qui viennent de s'achever à Paris, et le début de la grande saison sur herbe, qui débute cette semaine par le tournoi de Bristol, les demi-finales de la zone européenne de la coupe Davis se dérouleront, à la fin de cette semaine, dans trois villes d'Europe, trois villes seulement, sur le sol britannique, entre Cox, Stillewell (qui joueront vraisemblablement les simples), Wilson et Sangster d'une part, et Bungert, Kuhnke et Buding, d'autre part.

Les Sud-Africains Hewitt, Maud, McMillan et Ryan attendront donc le résultat de la seconde demi-finale du groupe A, entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne occidentale, pour connaître leur adversaire en finale. Cette demi-finale s'annonce très ouverte, sur le sol britannique, entre Cox, Stillewell (qui joueront vraisemblablement les simples), Wilson et Sangster d'une part, et Bungert, Kuhnke et Buding, d'autre part.

En Espagne, Manuel Santana — qui remis de l'élongation musculaire qui le priva

opposer l'Espagne à l'URSS (B) et l'Afrique du Sud à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne occidentale (A), à la fin de la troisième semaine de juillet. Ces deux finales décideront des qualifiés pour les demi-finales interzones, qui mettront aux prises le vainqueur de la zone A au gagnant de la zone américaine, d'une part, et le vainqueur de la zone B au gagnant asiatique, d'autre part.

Alors que Sturdza est directement qualifié pour le tournoi de Wimbledon, Anne-Marie Studer et Werren devront jouer l'épreuve éliminatoire. Le quatrième Suisse engagé, Spitzer, prendra part au tournoi juniors.

Les championnats suisses interclubs

Après le quatrième tour du championnat suisse interclubs, les classements se présentent ainsi:

MESSIEURS Ligue A: Grasshoppers Zurich 4 - 8 (33 matches gagnés, 7 perdus). 2. Lausanne-Sports 4 - 6 (28-12). 3. T.C. Genève 4 - 4 (20-20). 4. Daehlihoelzli Berne 4 - 3 (18-22). 5. Fairplay Zurich 4 - 2 (11-19). 6. Belvoir Zurich 4 - 1 (10-30). Ligue B, groupe 1: 1. Sporting Berne 4 - 6 (20-20). 2. Grasshoppers Zurich 2 - 4 (18-2). 3. T.C. Genève 2 - 2 (12-8). 4. Old Boys Bâle 3 - 2 (12-18). 5. Lausanne-Sports 3 - 0 (8-22). Groupe 2: 1. LTC Bâle 3 - 6 (26-4), champion de groupe. 2. Drizin Genève 3 - 4 (16-14). 3. Stade Lausanne 3 - 2 (9-21). 4. Daehlihoelzli Berne 3 - 0 (9-21).

DAMES Série A, groupe 1: 1. Old Boys Bâle I 3 - 6 (11-1). 2. TC Genève I 3 - 6 (12-0). 3. Lido Lucerne 3 - 2 (4-8). 4. LTC Bâle 3 - 1 (2-0). 5. Viège 4 - 1 (3-13). Groupe 2: 1. Old Boys Bâle II 4 - 7

(12-4). 2. TC Olten 4 - 6 (10-6). 3. TC Genève II 4 - 5 (8-7). 4. Grasshoppers 4 - 4 (8-7). 5. Montchoisi Lausanne 4 - 1 (5-11). 6. Aarau 4 - 1 (4-12).

basketball

Ascension en ligue B

Programme de Fleurier et d'U.C. Neuchâtel

Le programme des poules finales de première ligue (les vainqueurs de chaque poule seront promus en ligue B) sera le suivant: Poule A: Sion - Saint-Paul Lausanne, Lucerne - Fleurier, Saint-Paul - Lucerne, Fleurier - Sion, Lucerne - Sion et Saint-Paul Fleurier. Matches à jouer entre le 17 juin et le 6 juillet. Poule B: UC Neuchâtel - Servette, Servette - Pregassona, Sierre - Pregassona, Pregassona - UC Neuchâtel, Sierre - UC Neuchâtel et Servette - Sierre. Matches à jouer entre le 17 juin et le 13 juillet.

hippisme

Championnat suisse: Monica Bachmann en tête du classement provisoire

Après les deux épreuves de Schaffhouse, Monica Bachmann a pris la tête du classement provisoire du championnat suisse des cavaliers de concours. Voici ce classement: 1. Monica Bachmann (Elgg) avec Erbach 36 p. 2. Arthur Blickenstorfer (Ins) avec Marianka 34. 3. Paul Weier (Elgg) avec Wildfeuer 32. 4. Frei (Saint-Gall) avec Westport 30. 5. Moehr (Lucerne) avec Roderich 22. 6. Piller (Zurich) avec Salvaro 16. 7. Candrian (Coire) avec MacRea Brown 14. 8. Egli (Dübendorf) avec Carver Doone 12. 9. Roethlisberger (Häsel) avec Donauschwalbe et Piller avec Sibylle 11.

football

La coupe des Alpes débute demain en Suisse

Alemannia Aix et Bâle semblent être les plus capables d'enlever le trophée

Le football est pratiqué toute l'année; ça n'arrête jamais.

Les grandes finales européennes, coupe des vainqueurs de coupe et coupe des champions sont, pour l'amateur, plus un point final sentimental que pratique. L'intérêt décroît, d'autres exercices sont à la porte et, pourtant, la pièce continue. Et pas pour rire, s'il vous plaît.

La coupe des Alpes offre dix mille francs au vainqueur, plus un soutien efficace du Sport-Toto; c'est son attrait — «Toto, des sous!» L'oncle ne se fait pas prier et les clubs voient dans cette coupe un rendement intéressant. Le public devrait y trouver son compte aussi, mais il rechigne. C'est ainsi qu'en Italie, un tel match se déroulerait devant des gradins déserts. C'est pour-

quoi aucune des équipes italiennes engagées ne joue à domicile. De plus, les grands noms italiens se sont absentés. On les comprend, le gâteau n'est tout de même pas si tentant.

REDOUTABLE FORMATION

Pourtant, Naples, Bologne, Sampdoria et Vérono sont, pour nous, d'aimables appâts. A ceux-ci s'ajoutent la redoutable formation de la ligue fédérale allemande Alemannia Aix-la-Chapelle, deuxième du championnat, plus Eintracht - Francfort et Bayern Hof, bonne formation de la ligue du Sud.

Pour les équipes suisses (Bâle, Bienne, Lausanne et Zurich), il s'agira de se hisser d'un cran, le rythme de jeu étranger étant plus élevé que le nôtre. De plus, ce petit championnat réduit à

devoir être terminé en une dizaine de jours demandera une dose d'efforts non négligeables. Il s'agit tout de même de quatre matches et de déplacements importants. Le programme lausannois, par exemple, comprend: Lausanne - Bologne le 14; Bayern Hof en Allemagne le 17, avec départ lundi et retour mercredi; Alemannia - Aix-la-Chapelle le 21, à la Pontaise, puis Vérono, le 24 à la Pontaise encore.

HANDICAP

Dans cette course, les Vaudois seront, du reste, handicapés, Schneider, Hosp et Bosson ayant commencé un cours d'entraîneurs à Macolin, hier jeudi. Il faudra se passer d'eux, ce cours durant deux jours.

Les vainqueurs des deux groupes se retrouveront en finale. Qels seront-ils? Alemannia semble le plus fort et apte à s'imposer. Quant au second? Faisons confiance à Bâle...

A. EDELMANN-MONTY

Promotion en «Bundesliga»

Voici les résultats enregistrés mercredi soir dans les poules de promotion à la ligue fédérale allemande:

Groupe 1: Alsenborn - Lubeck 62-; Hertha Zehlendorf - Rotweiss Oberhausen 3-2. Classement: 1. Alsenborn 5 - 8. 2. Fribourg en Brisgau 4 - 6. 3. Rotweiss Oberhausen 5 - 6. 4. Hertha Zehlendorf 5 - 4. 5. Lubeck 5 - 0. Groupe 2: Rotweiss Essen - Tasmania Berlin 3-1; Osnabruck - Neudorf 2-0. Classement: 1. Rotweiss Essen 5 - 9. 2. Osnabruck 5 - 7. 3. Carlsruhe 4 - 5. 4. Tasmania Berlin 5 - 2. 5. Neudorf 5 - 1.

gymnastique

Participation record à la journée féminine neuchâteloise

Mille quatre cents pupillettes et trois cents dames évolueront dimanche à Colombier (Planeyse)

L'Association neuchâteloise de gymnastique féminine organise sa journée cantonale dimanche, à Colombier, sur les vastes emplacements de Planeyse. La participation annoncée est exceptionnellement élevée: 1400 pupillettes, provenant de 30 sections, et 300 dames déléguées par 19 sections, auxquelles viendront encore s'ajouter les sociétés invitées de Rolle et de Lausanne-Bourgeoise (effectif: 160 pupillettes!).

JUBILÉ

Ce succès dans les inscriptions vient à son heure, puisqu'il s'agit de fêter, cette année, le 25ème anniversaire de l'Association suisse des pupillettes. Une «danse du jubilé» a été composée pour la circonstance, au son de laquelle les pupillettes de tout le pays se produiront cette année, chacune au sein de leur association cantonale.

Le programme de cette journée comprend des tournois de jeux (volleyball et balle par-dessus la corde), une course d'estafettes-navette, des lancers de pré-

sion, des productions gymniques en musique et des présentations d'ensemble. Les sections invitées se produiront également dans leur spécialité. Rolle aux barres asymétriques et Lausanne-Bourgeoise à l'école du corps.

COMPÉTITION INDIVIDUELLE

Dans le cadre du lancement de la compétition féminine dans notre pays, les organisateurs ont décidé de donner aux grandes pupillettes et aux jeunes dames l'occasion de se mesurer dans un concours individuel composé d'épreuves d'athlétisme léger. C'est ainsi que 70 concurrentes participeront, demain après-midi, à Cortaillod, à un concours de jeunesse dans le cadre de la manifestation organisée par l'Association neuchâteloise d'athlétisme léger. Le programme de ce concours prévoit un saut, une course et un lancer (ou un jet). La compétition est ouverte aux jeunes filles de 14 à 18 ans. Une expérience intéressante à suivre!

P.-A. H.

Une place au soleil pour les «sans grade»

Finales de IV^e ligue en pays neuchâtelois Travers et Coffrane sans espoir

Les poules finales de quatrième ligue se sont poursuivies dimanche. Deux équipes ont perdu toutes leurs chances lors de ces rencontres: Travers Ib et Coffrane Ia, qui demeureront en quatrième ligue la saison prochaine.

Poule A: Coffrane Ia - Corcelles II 1-1. Après sa défaite face au Locle III, Coffrane devait s'imposer à domicile pour conserver une chance d'accéder à la ligue supérieure. Son adversaire Corcelles II, ne l'a pas entendu de cette oreille et a obtenu un partage des points tout à son honneur. La décision se fera le week-end, au Grand-Locle, où Corcelles recevra Le Locle III.

F.-C. Saint-Blaise: déjà 20 ans

1949 - 1969: à la fin de la semaine, le FC Saint-Blaise aura 20 ans. Sur le chemin d'un quart de siècle d'existence, les membres du comité ont prévu quelques manifestations pour marquer l'événement. Comme bien l'on pense, le football sera roi. Demain et dimanche, sur le terrain des Fourches, un tournoi sera organisé, groupant des équipes de troisième et de quatrième ligue. Le fait mérite d'être souligné: les anciens, parmi lesquels des mem-

bres fondateurs du club, d'anciens joueurs aussi, ne se contenteront pas du rôle de simples organisateurs. On les verra aussi sur le terrain, dans une rencontre qui ne manquera pas de sel, rappelant à leur souvenir les premiers pas du club sur le terrain des Rochettes. Ne serait-ce pas l'occasion de rendre hommage à ceux, qui, à Saint-Blaise, ont consacré et consacré encore à la vie du club une grande partie de leur temps!

AGFA-GEVAERT Photographiez avec Agfacolor CT 18 le film couleur parfait pour des diapositives brillantes et incomparables maintenant sous cadres plastique encore plus sûrs lors de la projection

Maman sait pourquoi elle les achète moi je sais pourquoi je les aime



aux œufs d'or
Nouilles, nouillettes et spaghetti aux œufs frais. Pâtes de qualité, pâtes de chez nous.

la timbale
Yverdon

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 Tél. 5 88 62

ROT-TAP
la garniture de matière plastique éprouvée qui maintient votre seau Ochsner toujours propre.
3 grandeurs: pour seaux de 22 l, 35 l et 55 l.

ROT-PLAST
Nouveau: emballage économique - 10 sacs à ordures en matière plastique dans un cabas pratique.
En 3 grandeurs comme le sac à ordures en papier.

ROT-SAC
Le sac à ordures en papier résistant en trois grandeurs: 30 l, 60 l et 110 l.

PRÊTS express
de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 84 31

NOUVEAU: Service express

Nom: _____
Rue: _____
Endroit: _____

Se servir soi-même - payer au comptant - emporter sa marchandise



on ne peut trouver plus simple, plus avantageux!

<p>Bureau teak Mod. 62.003 ● Exclusivité seul. 165.-</p>	<p>Meubles campagnards espagnols - en exclusivité chez Pfister Crédence, Mod. 17.696 Petite table, Mod. 70.059 Bahut, Mod. 81.114 seul. 375.- seul. 98.- seul. 475.-</p>	<p>Bureau, noyer américain Mod. 60.426 ● Exclusivité seul. 180.-</p>	<p>Commodes en pin ● Exclusivité peintes en rouge, teinte mate (76.537) 76 cm large 259.- (76.537) 40 cm large 197.- teinte naturelle, claire, mate (76.540) 76 cm large 249.- (76.538) 40 cm large seul. 187.-</p>	<p>Secrétaire, style Louis XV, noyer, Mod. 76.606 ● Exclusivité seul. 557.-</p>
--	--	--	---	---

Nulle part vous n'économiserez autant que dans le self-service Pfister ameublements!

<p>Le studio moderne le plus avantageux de Suisse! Armoire (14.980) 155.-, table de nuit (14.985) 68.-, couch (69.034) 49.-, matelas mousse 36.-, chaise (27.418) 49.- Complet, 5 pièces seul. 350.- ● Exclusivité</p>	<p>COMBI UNIVERSAL avec 10 avantages Deluxe Mod. 40.303 seul. 525.- Même modèle sans compartiments, Mod. 40.300 seul. 495.- ● Exclusivité</p>	<p>Ensemble mural-télé-stéréo, noyer véritable. De la place pour tout: appareil TV, radio, grammo, haut-parleur, livres et beaucoup de choses encore. Mod. 42.008 seul. 715.-</p>	<p>Table salle à manger, teak du Siam Mod. 24.400 ● Exclusivité seul. 138.-</p> <p>Chaise, siège teak, Mod. 27.020 seul. 34.- Buffet anglais, teak, Mod. 17.434 seul. 283.- ● Exclusivité</p>
--	---	---	---

Pas de soi-disant rabais - vente directe aux prix à l'emporter les plus avantageux!

<p>Armoires, par ex. 2 portes, avec compartiments vêtements et lingerie, sans élément supérieur, Mod. 10.045 ● Excl. Élément sup. avec rayon Mod. 10.046 seul. 108.- seul. 198.-</p>	<p>Entourage avec coffre à literie, Mod. 67.007/8. ● Exclusivité seul. 140.-</p>	<p>Lit à étagers, normal, Mod. 10.446 ● Exclusivité seul. 168.-</p>	<p>Lit escamotable y. c. rideau, avec divan à claires réglable, Mod. 10.405 ● Exclusivité seul. 335.-</p>	<p>Tapis MIRA mur à mur avec semelle en caoutchouc gaufré, 12 qualités, 70 teintes, déjà dès 13.50 le m² Soldes de coupons réduits jusqu'à 90%, par ex. carpe, 55 x 90 cm seul. 4.-</p>
--	--	---	---	--

Economisez temps et argent! Sur demande livraison à domicile selon entente

<p>Chambre à coucher double avec grande armoire 4 portes Mod. 12.536 ● Exclusivité Élément sup. d'armoire (Mod. 12.537) seul. 187.- seul. 855.-</p>	<p>L'ensemble rembourré de loin le plus avantageux de Suisse! 6 places, sofa-lit avec place pour literie, 2 fauteuils sur roulettes, accoudoirs en simili cuir, coussin de siège des fauteuils amovible. Mod. 1137 K ● Exclusivité seul. 470.-</p>	<p>Fauteuil-couchette TV simili-cuir/teak (Mod. 1102 K) seul. 295.-</p>	<p>Banc d'angle de cuisine, rembourré, avec 2 coffres, Mod. 29.122 ● Exclusivité seul. 170.-</p>
---	--	---	--

Toujours beaucoup plus avantageux dans le Self-service **Pfister ameublements sa**

- Choix complet: 2000 chambres modèles 30 000 tapis à**
- | | | | | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|---|---|
| GENÈVE
Servette 53 + 44 | LAUSANNE
Montchoisi 5 | BIENNE
Pl. du Marché-Neuf | BERNE
Schanzenstrasse 1 | BALE
Mittl. Rheinbrücke | DELÉMONT
Rue de Moulins 12 | NEUCHÂTEL
Terreaux 7 (Agence) |
| ZÜRICH
Walcheplatz p/gare | ZÜRICH
p/Sihlbrücke | SAINT-GALL
Blumenbergplatz | WINTERTHOUR
Steinberggasse | ZOUG
Bahnhofstrasse 32 | LUCERNE (Agence)
Hirschmattstr. 1 | CONTONE/Cadenazzo
500 m direction Locarno |
- Fabrique-exposition - Tapis-centre SUHR près Aarau
200 m de ravissantes vitrines
1000 P Sortie de l'autoroute **AARAU**

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau **Crédit Renco**, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____ V. 344

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

A partir de Fr. 40.- par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel

SOLITAIRES

VOUS ne vivrez plus dans un isolement qui vous mine et pourrez enfin faire des projets que l'on réalise à deux, ne plus douter de l'avenir et ne plus vous sentir seul grâce à INTER-CONTACT S.A.

Choix moderne du conjoint
4, rue des Terreaux
1003 LAUSANNE.
Tél. (021) 23 68 42

qui organise pour vous, sur le lac Léman, une

CROISIÈRE DANSANTE
AVEC DINER

le samedi 5 juillet, de 20 h 30 à 2 h du matin. Renseignez-vous immédiatement pour adhésion, documentation et inscription directement.

Veuillez m'envoyer discrètement et sans engagement de ma part la documentation I. C.

M., Mme, Mlle: _____ FN
Nom: _____
Prénom: _____ Ann. naiss.: _____
Rue: _____ Localité: _____



Sur la route de vos vacances, le premier pas importe.

Tout voyage mérite préparation. Encore faut-il être certain de penser à tout. Quand vous passerez à nos guichets pour changer votre argent, dites-nous où vous comptez aller. Nous vous indiquerons des modes de paiement auxquels vous n'aviez peut-être pas songé.

Nous vous remettrons gracieusement nos «Notices de voyage». Elles fourmillent d'informations essentielles sur les pays que vous visiterez. Vous sachant prêt, nous vous verrons partir d'un bon pas et nous pourrons vous souhaiter, sans réserve, un bon voyage.



UNION DE BANQUES SUISSES

Les routes nationales en Suisse

Ce qui est terminé, ce qui est en construction et ce qui est étudié

La région du Pied du Jura bien peu favorisée

Nous publions ci-dessous deux cartes qui ont paru dans la revue « L'Auto-Route » du premier trimestre 1969. Ce sont donc les documents officiels les plus récents à disposition; il convient de les examiner attentivement.

Dans le tableau I, nous voyons les projets généraux établis au 31 décembre 1968 et l'on distingue les tronçons approuvés par le Conseil fédéral et ceux qui sont en cours d'approbation.

On voit qu'en général la Suisse alémanique est mieux servie que la Suisse romande. A part la région du Léman, où l'axe Genève-Sion est à peu près au point, on ne voit guère que la transversale Soleure - Berne - Fribourg -

Vevey, la route Neuchâtel - Bienne et le secteur Neuchâtel - Concise. (La traversée de la ville de Neuchâtel n'est toujours comme on sait qu'un gros point d'interrogation).

Il ne faut pas oublier non plus que la route du Pied du Jura a été classée en dernière catégorie (la 3me), c'est vraiment l'erreur de ce demi-siècle et elle est difficilement pardonnable. Comment les autorités cantonales intéressées ont-elles pu se faire imposer cette route bâtarde, sur plusieurs tronçons à trois pistes (la pire des solutions) sans provoquer un vaste mouvement de l'opinion publique? Fallait-il qu'on ait peu de foi dans l'avenir de nos régions?

A noter enfin que pour l'autoroute Lausanne - Yverdon - Berne, aucun projet n'est actuellement établi, ce qui valorise (au moins provisoirement) la route du Pied du Jura.

Le tableau II indique les tronçons terminés et ceux en cours de construction. Là, le retard de la Suisse romande est encore plus flagrant. En plus des travaux terminés que l'on connaît (le seul important est l'autoroute Lausanne - Genève) il n'y a en cours que l'autoroute du haut Léman, deux tronçons de part et d'autre de Fribourg et la nouvelle route de Thielle à la frontière cantonale en direction de la Neuveville.

TABLEAU I Routes nationales suisses

PROJETS GÉNÉRAUX ÉTABLIS, 31 DÉCEMBRE 1968

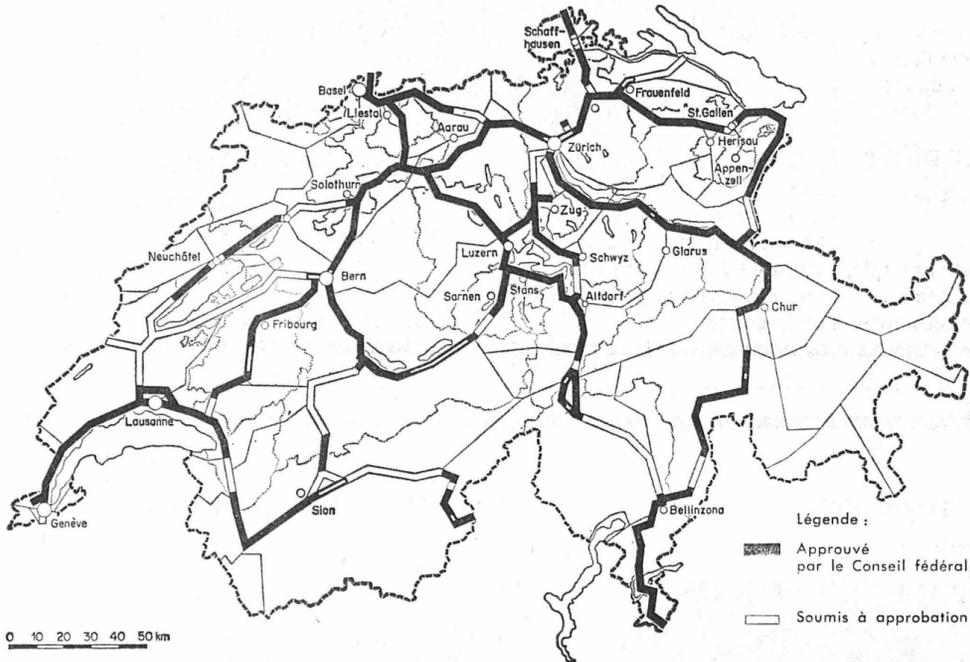
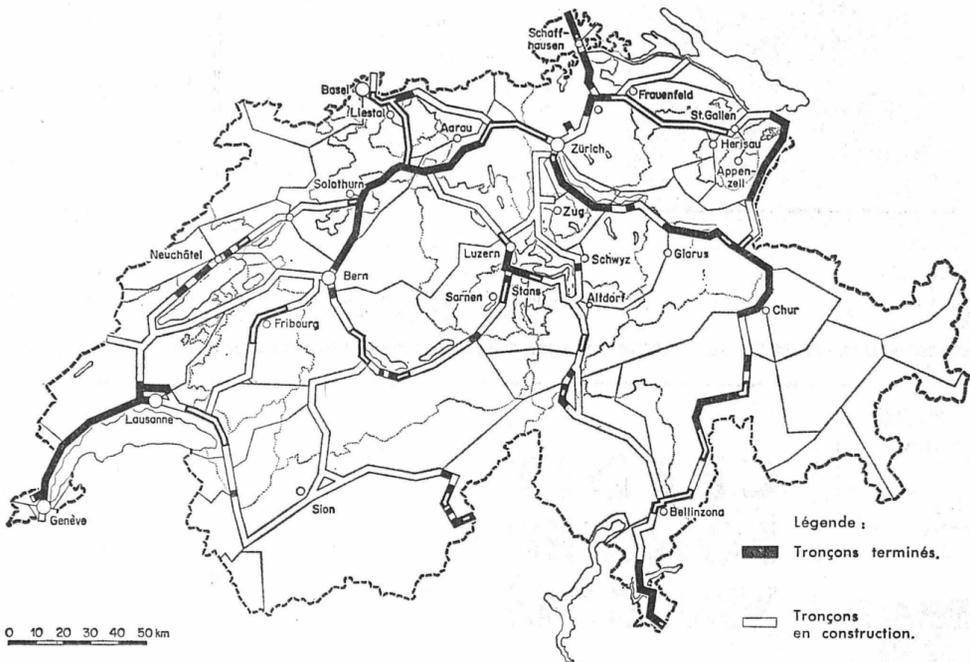


TABLEAU II Routes nationales suisses ÉTAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, 31 DÉCEMBRE 1968



ÉCHOS DES DEUX-BÂLES NOUVELLE LOI SUR LES JOURS FÉRIÉS À BÂLE-CAMPAGNE

De notre correspondant de Bâle: Alors que les électeurs (seuls) repoussent la loi sur le Poly par 13,019 voix contre 3758, les citoyens et les citoyennes de Bâle-Campagne acceptent par 22,308 voix contre 4089 une nouvelle loi sur les jours fériés.

Ainsi prend heureusement fin une controverse qui opposait depuis des années la partie réformée et la partie catholique du canton. L'ancienne loi, vieille de soixante-quatre ans, prévoyait huit jours fériés: Nouvel-An, Vendredi-Saint, l'Ascension et Noël pour l'ensemble du canton, plus la Fête-Dieu, l'Assomption, la Toussaint et l'Immaculée Conception pour les communes catholiques du Birsack (Aesch, Allschwil, Etingen, Oberwil, Pfeffingen, Reinach, Schoenenbuch et Therwil).

Cette différence de traitement, qui ne créa guère de difficultés tant que la frontière des confessions fut assez nettement délimitée, remonte au Traité de Vienne de 1814. Lors du partage de l'évêché de Bâle, le Birsack fut attribué à Bâle (qui n'était pas encore partagé en deux demi-cantons) à la condition expresse que tous les droits de ses habitants soient sauvegardés, y compris celui de célébrer leurs fêtes religieuses.

Les difficultés commencèrent lorsque l'in-

dustrialisation du pays incita de nombreux employés et ouvriers à changer de domicile ou à se rendre chaque jour dans une localité voisine.

La nouvelle loi, qui est le fruit d'un compromis auquel tous les partis s'étaient ralliés, prévoit toujours huit jours fériés, mais la Fête-Dieu et la Toussaint sont désormais remplacés par le 1er mai et le «Stephanstag» (26 décembre) dans tout le canton. Les habitants du Birsack pourront toutefois remplacer le «Stephanstag» par la Toussaint.

«Magie sonore» au Musée d'ethnographie de Bâle

«Magie sonore — Fonction des instruments de musique extra-européens»; tels sont le titre et le sous-titre de l'intéressante exposition qui vient de s'ouvrir au Musée d'ethnographie de Bâle et qui durera jusqu'à la mi-août. Il ne s'agit donc pas d'un simple étalage de tam-tams et de violons exotiques, comme on en voit dans presque tous les musées du monde, mais d'une tentative très poussée (et réussie) d'expliquer le rôle généralement magique ou religieux de ces instruments.

Les peuples restés en contact direct avec la nature usent avant tout de ces instruments pour donner une voix à leurs divinités, chasser les mauvais esprits et attirer les bons. La musique fait partie intégrante du culte et obéit aux mêmes lois rigides. Elle accompagne également tous les actes importants de la communauté tribale ou villageoise en tant qu'élément rituel ou magique: naissances, cérémonies d'initiation, mariages, départs pour la chasse ou la guerre, mort.

Pour rendre leur exposition plus vivante, les organisateurs offrent à chaque visiteur l'occasion de se muer pour un temps en musicien balinais, papou ou africain, et d'essayer lui-même ces instruments. De grandes photographies et d'excellents enregistrements donnent enfin une idée précise des cérémonies et des danses où la musique joue un rôle capital.

L'exposition de Bâle fait mieux comprendre l'âme souvent étrange et mystérieuse de ces peuples d'un autre monde lorsqu'ils n'ont pas encore été touchés par la civilisation, autrement dit tant qu'ils n'ont pas encore troqué la guitare de calabasse et le tronc creux du tam-tam contre le transistor universel «made in Japan»...

Traité de non-prolifération nucléaire : la Suisse n'a aucune raison de renoncer à sa liberté d'action

Le chef du département politique, le conseiller fédéral Spühler, a récemment fait devant les commissions des affaires étrangères des deux chambres un exposé sur le traité de non-prolifération nucléaire. D'après le communiqué sur les délibérations de la commission du Conseil des Etats, celle-ci a approuvé les vues exprimées par le chef de notre diplomatie et «a souligné l'importance qu'aura pour la paix mondiale ce traité, pour autant qu'il soit universellement adopté». Sans doute, M. Spühler a-t-il de son côté insisté sur l'influence avantageuse que le traité exercera sur la paix, cette appréciation du traité s'étant imposée il y a quelque temps déjà au département politique.

Or, ce même département avait démonté par les deux aide-mémoire que le gouvernement suisse avait adressés, en novembre 1967 et en mai 1968, aux pays intéressés qu'il était conscient des graves défauts qui marquaient les projets de traité d'alors. Dans ces aide-mémoire, diverses améliorations des projets précités avaient été exigées ou décrites comme souhaitables. Les critiques adressées par nos autorités aux projets américano-soviétiques du 24 août 1967 et du 18 janvier 1968, correspondaient d'ailleurs à plus d'un égard aux objections énoncées par de nombreux autres pays non nucléaires. Elles suscitèrent beaucoup d'intérêt.

PLUS DE CRITIQUES A BERNE

Mais le 10 juin 1968, l'Assemblée générale de l'ONU approuvait le projet de traité américano-soviétique — lequel avait été légèrement modifié en mars et en mai — et le 1er juillet Américains et Soviétiques signaient ce qui constituait désormais le texte définitif du traité. A partir de ce moment, les autorités helvétiques s'abstinrent de tout commentaire critique. Apparemment, le département politique était satisfait ou, du moins résolu à s'accommoder de ce traité. Depuis, les milieux officiels ne font dépendre l'adhésion de notre pays au traité que d'une condition: son universalité, ce qui signifie que la Suisse n'apposera sa signature que quand le plus grand nombre possible d'Etats et notamment ceux qui pourraient se munir à plus ou moins brève échéance d'armes nucléaires y au-

ront adhéré. Les autres exigences ou souhaits, auxquels le texte définitif ne répond pas, ont, de toute évidence, été abandonnés par les responsables de notre politique extérieure.

Tout indique que le département politique est prêt à accepter les inconvénients majeurs que le traité continue de présenter — et dont on est vraisemblablement parfaitement conscient au Palais fédéral, même si on ne l'avoue pas ouvertement — en raison de l'effet propice à la paix mondiale qu'on lui attribue généralement. Or une analyse objective tant du traité que des périls qui menacent la paix donne à penser que la contribution que ce traité apportera au maintien ou à l'établissement de la paix est modeste.

LE VRAI PROBLÈME

Ce ne sont, en effet, pas en premier lieu les armes disponibles qui mettent en danger la paix, mais les conflits d'intérêts entre nations ou groupes de nations. La tragédie de la politique mondiale depuis 1918 consiste en l'absence d'efforts appropriés pour réduire ou éliminer les causes des conflits. On se contente, généralement, de tenter de remédier aux effets, aux conséquences que ces contradictions ont entraînées. Il est néanmoins vrai qu'on discerne, dans le monde d'aujourd'hui, un nombre inquiétant de foyers de conflits et qu'une dissémination incontrôlée des armes nucléaires ne manquera pas de ce fait de susciter de graves dangers. Mais le danger d'une prolifération horizontale rapide de la bombe est actuellement pratiquement limité.

En effet, la grande majorité des plus de 130 nations souveraines que le monde compte présentement n'est ni animée du désir, ni en mesure d'acquiescer par ses propres moyens des armes nucléaires. Quant aux «nantis», aux Grands notamment, ils ne songent pas — qu'il y ait un traité leur interdisant la dissémination ou non — à mettre à la disposition des Petits des armes de ce genre. Il y a, en revanche, plus d'une douzaine d'Etats que l'on appelle puissances nucléaires potentielles parce qu'ils pourraient se doter de ces moyens à plus ou moins brève échéance. Selon toute vraisemblance, aucun de ces pays n'est

cependant résolu à exploiter cette option. L'un ou l'autre pourrait à la rigueur envisager de se servir de cette possibilité, dont il dispose, pour exercer sur les Grands une pression en vue d'un objectif national essentiel. C'est notamment le cas d'Israël et de l'Inde.

Enfin, cinq Etats, les cinq Grands de 1945, possèdent une panoplie nucléaire. Deux d'entre eux, les Supergrands, jouissent d'une supériorité écrasante. Malgré le traité de non-prolifération, ces pays conservent leurs arsenaux atomiques, ils accroissent même le nombre de leurs armes et continuent de les perfectionner. L'accélération de la compétition entre l'URSS et les Etats-Unis en matière d'armement nucléaire, est momentanément le principal sujet d'alarme.

AUCUNE RAISON

Face aux véritables dangers qui menacent la paix, la contribution du traité de non-prolifération à la sauvegarde de celle-ci apparaît donc fort modeste. La menace qui pèse aujourd'hui sur la sécurité du monde résulte de l'instabilité psychologique des grandes parties du globe, de la pauvreté et de la corruption qui sévissent dans le tiers monde, de l'agressivité de la politique russe et chinoise et de la poursuite de la course aux armements nucléaires entre les USA et l'URSS laquelle pourrait, d'ici à quelques années, ébranler la stabilité du niveau nucléaire. Or le traité de non-prolifération n'est même pas de nature à conjurer ce dernier danger bien que celui-ci soit étroitement lié à son but déclaré. On a même de bonnes raisons de supposer qu'il se révélera inadéquat pour réduire un risque autrement plus sérieux que celui d'une prolifération limitée tel qu'il existe aujourd'hui, nous entendons par cela le risque de «grande prolifération» qui se précisera dans un peu plus d'une décennie quand la fusion nucléaire contrôlée sera devenue possible.

L'importance réelle que ce traité pourra avoir pour la paix ne justifie donc pas les inconvénients qui le caractérisent. C'est pourquoi la Suisse qui n'entend de toute manière pas acquiescer d'armes nucléaires dans un avenir prévisible, n'a aucune raison de renoncer à sa liberté d'action.

Dominique BRUNNER

Le général Jomini revit à Payerne grâce à une remarquable exposition

Afin de marquer le centenaire de la mort du général Antoine-Henri Jomini, on sait qu'une remarquable exposition est ouverte dans les salles renouées du Musée de Payerne. Cette exposition fait le point des connaissances actuelles sur Jomini. Sa préparation a permis de retrouver de nombreuses pièces inconnues jusqu'alors, notamment l'un de ses testaments, sa correspondance avec Lecomte, quelques lettres à Sainte-Beuve, ainsi que des documents sur sa carrière à la cour de Russie.

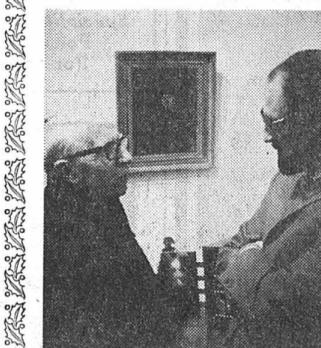
Cependant, il reste encore beaucoup de points obscurs dans la vie du célèbre général et stratège vaudois, dont la biographie reste à écrire. Son rôle au ministère de la guerre de la

jeunesse du «devin de Napoléon» qui est évoquée à l'aide de documents se rapportant à sa ville natale: Payerne; sa famille et tout spécialement Benjamin Jomini, son père, qui fut notaire, banquier, puis le premier syndic, en 1803; ses années d'études et d'apprentissage, ainsi que son travail au ministère de la guerre de la République helvétique.

La seconde partie est consacrée aux guerres napoléoniennes de 1804 à 1813. C'est tout d'abord la rencontre de Jomini avec le maréchal Ney et la protection que celui-ci lui accorde. Puis, les différentes campagnes qui permettent au jeune Payernois de s'illustrer et d'être découvert par Napoléon, lors de la campagne de Prusse, en 1806. On peut encore suivre Jomini en Pologne, en Espagne et jusqu'à la désastreuse campagne de Russie, suivie de la retraite de la Berezina. Un spectaculaire diorama illustre la bataille de Bautzen et le rôle qu'y a joué Jomini.



Portrait du général Jomini par le peintre Charles Gleyre



A droite, M. Olivier Pavillon bibliothécaire à Lausanne, en conversation avec M. Xavier de Courville arrière-petit-fils de Jomini

Non moins intéressante est la troisième partie de l'exposition, où l'on retrouve Jomini dans le camp des Alliés, après son passage aux Russes, le 14 août 1813. Le problème de la neutralité de la Suisse y est abordé, au Congrès de Vienne tout d'abord, puis en 1822, année où Jomini participe avec La Harpe et Pictet de Rochemont à une discussion de niveau international sur la neutralité de notre pays et ses implications militaires. Les séjours de Jomini à la cour de Saint-Pétersbourg, ses rapports avec Nicolas Ier et ses successeurs, avec les généraux russes, sont également rappelés à l'aide de documents divers. On peut suivre au passage la carrière de ses deux fils, Alexandre et Henri.

Le Jomini écrivain militaire est évoqué dans la quatrième partie de cette passionnante exposition. On y trouve des épreuves, des manuscrits, la correspondance avec ses collaborateurs ou ses éditeurs, les principales œuvres imprimées, telles que l'«Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution», le «Traité des grandes opérations militaires», la «Vie politique et militaire de Napoléon», l'«Art de la guerre», etc.

Le visiteur intéressé par l'histoire militaire regardera avec attention les documents groupés dans la cinquième partie de l'exposition, concernant l'influence de Jomini. Cette influence sur l'art militaire au XIXe siècle fut réellement très grande et les ouvrages du général connurent de nombreuses traductions en allemand, anglais, ita-

lien et russe. De nos jours encore, dans les écoles militaires, l'étude de Jomini va de pair avec celle de Clausewitz.

Dans une sixième et dernière partie, c'est la retraite de Passy (1859-1869) qui est restituée, à l'aide de nombreux objets et documents. On pénètre ainsi dans son intimité familiale et l'on apprend à connaître un peu mieux la vie de ses enfants, notamment celle d'Alexandre, devenu diplomate russe.

X X X

Créé baron de l'Empire par Napoléon Ier en 1808, fait chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII, le général Jomini est encore fait chevalier de l'Ordre de Saint-André par l'empereur Alexandre II, en 1867. C'est dire en quelle estime on le tenait. Il mourut à Paris le 22 mars 1869, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, universellement connu.

L'exposition que lui consacre Payerne, sa ville natale, cent ans après sa mort, est fort instructive à maints égards.

Ouverte le 22 mars, elle fermera ses portes le 22 juin prochain. Aussi, les retardataires doivent-ils se hâter, s'ils veulent profiter de la présence dans cette exposition de documents et objets d'un grand intérêt, qui vont être à nouveau dispersés en Suisse et à l'étranger, chez leurs nombreux propriétaires.

R.P.

Dôle «VALERIA»
servi légèrement chamberé, accompagne à la perfection les viandes rouges et noires
UNE GRANDE MARQUE
VARONE SION

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Hôtel des Deux-Colombes Colombier

vous offre son grotto
pour ses spécialités
et son bar
accueillant avec sa gentille barmaid
Lily.
Musique stéréo.
Ouvert tous les soirs sauf le lundi.
Vendredi, prolongation autorisée.
JEUX DE QUILLES
automatiques
Grande salle pour sociétés
Se recommande: Famille Gillet

Hôtel Lüderalp 3457 Wassen i/E.



Construction nouvelle avec tout confort. Magnifiques excursions dans la région du Napf. Idéal pour week-end et vacances tranquilles. Convientrait pour conférences et cours.
Famille Held, tél. (034) 4 36 76



Le mot
d'actualité

Et voici 2 nouvelles sortes de beurre

L'industrie laitière suisse a une nouvelle particulièrement bonne à donner à tous les amateurs de beurre: le beurre salé tant attendu est là. Et l'on peut aussi obtenir désormais un beurre de crème douce, d'une exquise délicatesse. Ces deux nouvelles sortes de beurre sont vendues sous la marque

Rosalp

Mais pourquoi créer de nouvelles variétés de beurre, puisque l'on obtient partout un beurre de table de haute qualité, tel que le Floralp?

C'est pour pouvoir offrir du beurre pour tous les goûts.

Le beurre salé Rosalp, par exemple, convient admirablement avec le saumon, le bifteck tartare et natu-



rellement pour les sandwiches et canapés. Il a un goût sauvage, mais délicieux, qui évoque le vent de mer. Quant au beurre de crème douce Rosalp (il n'est pas sucré), il vous fera découvrir la pure saveur douce de la crème.

Faites des essais avec ces deux nouvelles sortes de beurre.

Communiqué de l'Industrie laitière suisse

MAGASIN OUVERT TOUS LES JOURS



TIMBRES POSTE
ACHAT - VENTE
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTIONS
PEINTURES.

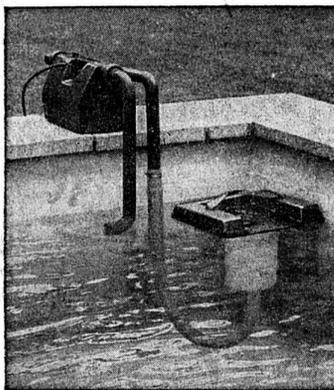
PHILATELIE FRANCO - SUISSE
74-SAINT GINGOLPH FRANCE - Tél:15

Auberge de Montezillon

NEUCHÂTEL (SUISSE)
TÉL. (038) 8 48 98
Sa carte — Ses spécialités

SIEMENS

Filtre pour piscine



Filtre pour piscine.

Les filtres pour piscines comprennent un filtre flottant avec aspiration de l'eau en surface et une pompe électrique, cette dernière pouvant servir également à d'autres usages: vidange de la piscine, arrosage de jardin, etc.

Les particules à éliminer sont retenues par la cartouche poreuse du filtre. La cartouche peut être retirée de son support et rincée très facilement.

L'installation du filtre s'effectue sans aucune difficulté: pompe et filtre sont simplement posés, l'un sur le bord de la piscine, l'autre, flottant et relié par un tube flexible.

Le raccordement électrique se fait à l'aide d'un cordon normal avec fiche pour le réseau 220 V 50 Hz.

Les installations sont livrables de notre stock de Lausanne.

N'hésitez plus, téléphonez, demandez-nous une offre sans engagement de votre part.

SIEMENS S. A.

1020 Renens - Lausanne, 42, rue du Bugnon. Tél. (021) 34 96 31
8021 Zurich, Löwenstrasse 35. Tél. (051) 25 36 00

DISCOUNT-

TEXTILES ruelle Dublé 3

pour Dames:

Pulls acryl
courtes manches **7.-**

Pulls acryl col roulé
sans manches **8.-**

Pulls acryl manches 3/4 **10.-**

Pulls Fur-Blend
courtes manches **13.-**

CARDIGANS Fur-Blend
longues manches **15.-**

SELF-SERVICE - PRIX NETS
ENTRÉE LIBRE

Ouvert de 9 h à 12 h
de 14 h à 18 h 30

Samedi fermeture à 17 h
Les lundis FERMÉ

COLO

La bonne friture

au
Pavillon
des Falaises

PRÊTS et
ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue
Haldimand 14
Sans caution
500
à 3000 fr.
modes de
remboursement
variés
Tél. (021)
23 92 57 - 58
(3 lignes)

Hôtel-Restaurant DES PLATANES
2025 Chez-le-Bart
Tél. (038) 6 79 96
Spécialités:
Poissons du lac
Fondue bouguignonne



Hôtel de la Truite
Neuchâtenette

OB SUR
BIEL-BIENNE
TEL. 032/88 14 10
«INTÉRIEUR ANTIQUE»
ROTISSERIE AU DUC DE BOURGOGNE
DIENSTAG GESCHLOSSEN/FERME LE MARDI
PROPR. FRED RUFER-GFELLER

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Emission d'un emprunt

5% de Fr. 30 000 000.-
SÉRIE 48, 1969

destiné au financement de ses prêts hypothécaires
en premier rang

CONDITIONS DE L'EMPRUNT:

Durée: 15 ans
Coupsures: Fr. 1000.— et Fr. 5000.— au porteur
Cotation: aux principales bourses suisses

PRIX D'ÉMISSION

100 %

plus 0,60 % timbre fédéral

DÉLAI DE SOUSCRIPTION:

du 13 au 19 juin 1969, à midi

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer les prospectus et les bulletins de souscription.



TRÉCA

le lit français de renommée mondiale
Exposition spéciale dans nos vitrines

Documentation TRÉCA envoyée sur simple
demande

meubles **MEYER**

neuchâtel
faubourg
de l'hôpital
tél. 038/5 75 05

avantageux 

LAPIN

1/2 kg **3⁴⁰**

LANGUE DE GÉNISSE

pièce de 600 à 800 g

les 100 g **-.80**

avec timbres coop

 **Serrières Fleurier**

un bon repas s'arrose aussi avec un verre de:



dites-lui une fois pour toutes que **VICHY CELESTINS** aide à mieux digérer

eau minérale bicarbonatée sodique



BAISSE de 2 centimes!

BÂLE/TESSIN **-.58/l**

Autres cantons **-.59/l**

Votre contribution: **FIDÈLE À MIGROL**

Grâce à  **prix bas!**

Mme O. Galloppini

Bas des Chavannes
Grand-Rue
NEUCHÂTEL
Tél. 5 50 30

La petite boutique au grand choix

LA BOUTIQUE DU CORSET

vous présente un choix exceptionnel en

robes de plage

velours éponge pur coton, indéformable, lavage facile, en uni ou imprimé, à partir de Fr. 35.— ainsi que

costumes de bain

et bikinis exécutés par les plus célèbres corsetiers, Tropic - Déwé - Lyana, etc.

Ca c'est une offre AF

J'y gagne, alors j'y vais **Incomparable**

Cuisinière électrique, 4 plaques, porte vitrée, grill, tourne-broche et 8 accessoires, **Fr. 560.—**

Cuisinière à gaz, 4 feux, porte vitrée, grill, tourne-broche et 8 accessoires, **Fr. 440.—**

AUTRES MODELES

à gaz, dès **Fr. 198.—**

électrique dès **Fr. 320.—**

Congélateurs de luxe, 270 l, avec précongélation. **Fr. 498.—**

Nous vendons, et nous réparons.

AF **A. FORNACHON**
Appareils ménagers
2022 BEVAIX
Téléphone (038) 6 63 37

DETTES?

Le Dr Weck 7, rue Chaillet
Fribourg, tél. (037) 9 24 04/05

régularise votre situation

12 ans d'expérience dans la branche de confiance

Ecole de voile

Ø 4 27 14

2 soirs par semaine
19-20 h 30
3 élèves par bateau

F. CACHELIN
constructions navales
Port Nid-du-Crô
Neuchâtel

Pour protéger vos plantons, fraises, etc, nos

filets en nylon

rendent de précieux services.

Longueur 5 m 7 fr. 50.

Longueur 10 m 15 fr.

QUINCAILLERIE DE LA COTE PESEUX

BUREAU AVANTAGEUX

pour étudiant, en beau bois fin, 3 tiroirs, grandeur du plateau 100 x 55 cm

Fr. 155.—

Ce bureau, ainsi que 4 autres modèles, sont actuellement en exposition chez

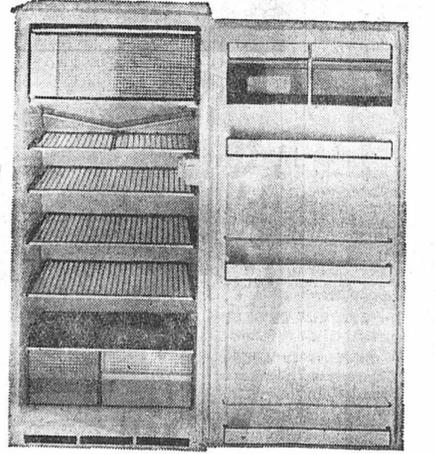
Reymond
Neuchâtel
Saint-Honoré 5

4 sortes de jambons succulents de douce salaison

- le véritable jambon de campagne à l'os
- le jambon rond bien fumé
- le jambon moulu
- le jambon régime tout à fait maigre

max Hofmann
T. 51030 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

NOTRE CHOIX IMMENSE DE FRIGOS À DES PRIX PARTICULIÈREMENT AVANTAGEUX



Les grandes marques mondiales **BOSCH - ELECTROLUX - BAUKNECHT SIEMENS - PHILCO - A. E. G., etc.**

Modèle 135 l à compresseur, dessus table stratifié, éclairage. Grand tiroir à légumes. Hauteur entre claies réglable

Prix Jeanneret **195.—**

Facilités de paiement

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

Garages Carrosserie

Apollo

S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

NSU RO 80

1969. Moteur Wankel à pistons rotatifs. Couleur: bleu foncé, 14,000 km. Etat de neuf. Garantie. Prix intéressant.

A vendre

Vauxhall
modèle 101, 8 CV, 68,000 km, parfait état général, grand coffre, teintes: blanc et grenat, intérieur cuir rouge. Expertisée - Reprise-Facilités de paiement. Tél. (037) 71 29 79.

A vendre

AUSTIN 1100
rouge, modèle 1965, 52,000 km, très bon état général. Facilités de paiement. S'adresser à Agence Austin, Praz. Tél. (037) 71 29 79.

A vendre moto

Suzuki 250 cc
6 vitesses, état de neuf, année 1968, au prix de 2000 fr. Tél. (038) 5 51 24 (heures des repas).

A vendre

Ford Anglia
1965. Expertisée 1900 fr. Garage de la Grange, Cornaux. Tél. 7 76 12.

A vendre superbe

Cabriolet Sport Triumph Spitfire
2 + 1 places modèle 1966 25,000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Grandes facilités de paiement. Garage R. Waser rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28

A vendre

FLORETT
modèle 1968, 5 vitesses, 3500 km, 1000 fr. Tél. 5 85 88.

A vendre, pour cause de départ,

Simca 1000
1964. Tél. (038) 9 70 73.

A vendre

FIAT 124
36,000 km, teinte gris fumée, intérieur simili rouge, voiture impeccable, avec garantie. Expertisée. Reprise. Facilités de paiement. Service Fiat. Tél. (037) 71 29 79.

A vendre

OPEL
Capitaine année 1962, prix à discuter. Tél. 3 31 26.

A vendre moto

Triumph 650
Bonneville modèle 1968, véhicule à l'état de neuf. Tél. (021) 23 23 91 - 92 ou (037) 61 29 07.

Nos belles occasions

Datsun 1000, modèle 1968, 22,000 km, 2 portes. Garantie et expertisée.

Datsun 1000 combi, modèle 1968, 9900 km, 3 portes. Garantie et expertisée. Ces voitures sont de première main, à l'Agence Datsun Garage Mario Bardo Sablons 47, 51, 57. Tél. (038) 4 18 43.

A vendre pour cause de départ

Peugeot 404
à injection, 64,000 km. Tél. 8 42 04.

A vendre

Renault 4 L
1964, parfait état. Tél. (038) 6 62 02.

J'achèterais

cyclomoteur
d'occasion. Adresser offres écrites à CH 1511 au bureau du journal.

A vendre

PORSCHE
Super 90, en parfait état, modèle 1962, grise, intérieur rouge. Tél. (038) 8 11 29.

TRIUMPH

Spitfire
MK III 1968, 32,000 km, roues à rayons, radio, etc. Tél. 4 40 12, heures des repas.

Particulier vend

VAUXHALL CRESTA
1960 très bon état, 1400 fr. Tél. (038) 6 38 56.

A vendre

Triumph TR 4
1964, entièrement révisée, pneus neufs, overdrive, radio, parfait état. Reprise éventuelle. Grandes facilités de paiement. Tél. (038) 5 34 69.

A vendre

Austin 1100
Limousine, 5 places, 4 portes, moteur révisé. Embrayage et freins neufs. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix Fr. 3950.— Grandes facilités de paiement. Garage R. Waser Seyon 34-38. 2000 Neuchâtel.

A vendre de particulier

Opel 1700
luxe, première main, 1964, 3500 fr. Facilités de paiement. Tél. (038) 4 10 46.

A vendre

CITROËN AMI 6
3 CV, année 1965, 56,000 km, teinte bleue, très bon état général, expertisée. Reprise. Facilités de paiement. Tél. (037) 71 29 79.

Peugeot 404
injection, 1965, 72,000 km, blanche.

Citroën Ami 6
1964, 73,000 km, beige.

Fiat 2100
1960, 100,000 km, grise.

Morris 1100
station-wagon, 1966, 37,000 km, verte.

VW 1500 S
1965, 62,000 km, grise.

Voitures soignées, prix avantageux, reprises, facilités de paiement. Garage du Stand, le Locle. Tél. (039) 5 29 41.

A vendre

superbe caravane
Sprit Major, avec tente adjacente, fourre-accessoires, le tout neuf, laissé exceptionnellement à 7000 fr.

Bateau plastique
blanc, 4 places, avec bache, hors-bord, vitesse 60 km/h, neuf, 3500 fr. Tél. (038) 3 35 17.

Garage D. Colla
Parcs 147
Tél. (038) 4 19 55
2000 Neuchâtel

vend d'occasion:

SIMCA 1501	modèle 1968
SIMCA 1500	> 1967
SIMCA 1000	> 1967
SIMCA 1000	> 1969
PEUGEOT 404	> 1967

Coupé Glas 1300
1967
39,000 km

Garage Hubert Patthey
1, Pierre-à-Mazel
Neuchâtel
Tél. (038) 5 30 16.

OCCASIONS

PEUGEOT 404
année 1966, 4 portes, 71,000 km, blanche, radio. Très bon état. Prix très intéressant. Facilités de paiement.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel. Tél. 3 11 44

Occasions

Bas prix, non expertisées **PLUS DE 15 VOITURES** (2 CV, 3 CV, Fiat, Anglia, Cortina, ID 19).

de Fr. 200.- à 900.- PLUS DE 20 VOITURES (Citroën et toutes marques).

au-dessous de Fr. 3000.-

et quand même avec droit **au prix acheteur de Fr. 1000.-**

Demander notre liste détaillée de voitures à liquider.

Garages Carrosserie

Apollo

S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

A VENDRE

très belles occasions

VÉLOS, hommes, dames, écoliers.

VÉLOMOTEURS Solex.

VÉLOMOTEURS 2 vitesses plaques vélos.

VÉLOMOTEURS plaques jaunes.

VÉLOMOTEURS sport «MOTOM», 50 cm.

SCOOTER Puch 4 vitesses 50 cm.

SCOOTER Vespa G.S. 150 cm

REMORQUE pour vélos et vélomoteurs. Prix très avantageux.

E. Fischer, Vélos-Motos, la Neuveville. Tél. 7 97 77.

PEUGEOT 404 SUPERLUXE AUTOMATIQUE 1967 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

PEUGEOT 404 SUPERLUXE INJECTION 1967 9 CV, beige métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir, 42,000 km.

PEUGEOT 404 1963 9 CV, bleu, toit ouvrant, intérieur simili, peinture neuve.

FIAT 125 1968, 8 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili, pneus neige cloutés, 22,000 km.

Facilités de paiement

Essais sans engagement

GARAGE DU LITTORAL
SEGESSEMAN & FILS - NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 5 99 91
Début route des Falaises

OCCASIONS

Expertisées et garanties
Tél. (038) 5 30 16

MAZDA	SUNBEAM
JAGUAR MK 10	1967
MAZDA 1500	1968
MAZDA 1500	1967
FORD 17 M	1965
NSU 1200 GT	1967
RENAULT R 4	1964
VW KARMANN	1961

Garage Central H. Patthey
Pierre-à-Mazel 1 Neuchâtel

Garages Carrosserie

Apollo

S.A. Neuchâtel Tél. 5 48 16

DS 21 PALLAS cuir

DW 21 grise - tissu rouge

DW 19, ID 19, DS 19 de 1963 à 1967

Ami 6, blanche de 1962 à 1968

BMW 2000, 1969, 6500 km

RO 80, 1969, 14,000 km

MERCEDES 190, 1964, bleue

FORD CORTINA GT, 1966

FIAT 1500 Combi et 2300 NSU

Prinz 4 et 1000 C

TRIUMPH SPITFIRE, 1964

MORRIS COOPER, 1965, verte

SAAB 1965, blanche

HILLMAN, FORD ANGLIA, TRIUMPH HERALD

et droit au « prix acheteur » de Fr. 1000.—

Spaghetti carrés — existent-ils vraiment?

nouveau



avec **JUWO**

Avant, ils manquaient — maintenant, ils sont là!
En qualité aux œufs frais à base de 100% de semoule spéciale de blé dur et par cela très, très abondant.

Scolari

Pourquoi des spaghetti carrés? Parce qu'ils s'enroulent plus facilement sur la fourchette et absorbent mieux les sauces.

La préparation des Quadretti est la même que celle d'autres spaghetti. Les Quadretti sont meilleurs avec «Stella bolognese» ou «Stella Sugo extra» les deux sauces prêtes à servir de SCOLARI.
500 g fr. 1.85 (./ . rabais)



Antiquités

Antiquités zum Rössli
Madame G HAUSER
SCHWARZENBURG (BE)
Tél. (031) 93 01 73
La maison au grand choix.
IL FAUT AVOIR VU CELA!
Toujours à nouveau nos clients sont stupéfaits de notre stock immense d'antiquités. Il comprend à l'heure actuelle, parmi tant d'autres objets :
plus de 60 bahuts
plus de 80 armoires
plus de 30 buffets
plus de 80 tables.
Les antiquités soignées sont d'une valeur stable et embellissent votre foyer.
Notre énorme choix vous permet maintenant de faire l'achat que vous aviez en vue et vous fait ainsi épargner du temps.
Rendez-nous visite sans obligation de votre part, le voyage en vaut la peine!

Sérieuse

AMITIÉ

Veuve affectueuse, sans enfants, situation matérielle très élevée, désire connaître monsieur de 60 à 65 ans, sincère, bonne culture et présentation. Joindre photo récente AVEC TOUTES INDICATIONS NECESSAIRES.
Ecrire sous chiffres P 300 373 N à Publicitas S. A., 2001 Neuchâtel.

Le délicieux fromage Lioba dans un nouvel habit

Composé de fromages suisses les plus fins, tendre et crémeux, facile à tartiner sur du pain, savoureux et digeste.

Se prête particulièrement bien tant à la maison qu'au pique-nique et d'un prix avantageux. Il en vaut la peine!

Le délicieux fromage Lioba — d'un goût si apprécié

Exclusivité de **COOP**

avec points COOP + timbres COOP

Peindre soi-même

Prenez une bonne résolution en faisant une inspection de votre appartement. Vous découvrirez ici une tapisserie jaunie, un plafond noir, des portes défraîchies ou d'autres objets à l'intérieur comme à l'extérieur méritant d'être mis en valeur avec nos bonnes couleurs.

SUPER KEN-TOME et KEM-GLO
Peinture pour sol, émail synthétique et dispersion **ULTRA**
Pour petits objets, utilisez notre couleur émail en spray (2 grandeurs)
Nous vous conseillons judicieusement.

Color Center
Ecluse 15 Neuchâtel Tél. 5 17 80
Samedi, ouvert jusqu'à 17 heures. Lundi fermé toute la journée.

BOSCH
Fr. 498.- Frigo 160 l
avec congélateur ***

Vuillomenet & CSA ELECTRIQUES
INSTALLATIONS
Grand-Rue 4 Neuchâtel Tél. 5 17 12

Dégâts causés par l'humidité?

Nos **déshumidificateurs électriques DEHUMYD** y remédient radicalement. Sans produits chimiques et sans entretien; petite consommation de courant. Unités pour toutes les températures ambiantes. - Avantageux pour l'assèchement de bâtiments. Conditions de location favorables.
Fabrication et vente par

Pretema SA
8903 BIRMENSDFORF-ZURICH
Tél. 051/95 47 11

BOUCHERIE CHARCUTERIE

Tél. 5 26 65 Hôpital 15
Tél. 5 26 05 Neuchâtel

TOUT POUR LE PIQUE-NIQUE

Un grand succès :
Notre saucisson en pâte feuilletée
Tomates farcies

ROHRER

L'annonce reflet vivant du marché

La rentable

Absence d'entretien VW/ Sûreté de conduite Porsche/ Confort de première classe

La VW411 — une conception VW typique: solide, délivrée de tout entretien, économe. Avec grand confort: sièges-couchettes indépendants à l'avant, aération permanente, chauffage indépendant du moteur, avec espace de rangement de 170 l derrière la banquette arrière et coffre à bagages géant de 400 litres... En plus, les trains avant et arrière Porsche mondialement connus. Une voiture sûre et éprouvée: la tradition VW! (marche à l'essence normale)

VW 411 à 2 portes Fr. 10570.-
VW 411 à 2 portes, sièges-couchettes, supports dorsaux réglables, accoudoir central escamotable, etc. Fr. 11 225.-
Supplément pour 4 portes Fr. 425.-
Supplément pour transmission automatique Fr. 1005.-

VW 411 la super VW
VW — depuis 18 ans l'auto la plus vendue en Suisse

AGENCE GÉNÉRALE SCHINZNACH-BAD

Il y a en Suisse plus de 400 agences VW avec des spécialistes expérimentés.

long drink

SUZE BITTER

PREPAREE POUR LA SUISSE PAR ERNEST FAVRE & 2 BIS, RUE DU VALAIS, GENÈVE

L'indice du goût de la vie

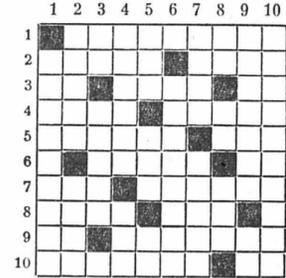
Offrez, chez vous, ce nouveau drink désaltérant, légèrement amer et corsé. Servez-le très frais, sec ou en "long drink" avec de l'eau gazeuse.
Suze Bitter: un indice... du goût de la vie!

nouvellesuzebitter

MOTS CROISES

Problème No 816

VERTICALEMENT



HORIZONTALEMENT

1. Qui n'en a pas un est très pauvre. 2. Son coup excite. — Celui de la route est un des plus connus. 3. S'accroche aux branches. — Est décoré pour une fête. — Préposition. 4. Faire le ménage. — Epousa Caroline Bonaparte. 5. Est porté par un enfant. — Prénom arabe. 6. Station thermique de l'Allier. — Pronom. 7. Telle la vérité. — Amène un perfectionnement spirituel. 8. Découvrit la terre Victoria. — Signal pour un auditeur. 9. Chef-lieu français. — Qui est au commencement. 10. Conformes à la droite raison. — Appel.

1. Se trouvent hors de l'enceinte d'une ville. 2. Espèce du genre phoque. — Ainsi finit Frédéric Barberousse. 3. Article. — Qui ont les qualités du feu. 4. Bleu. — Placé. 5. Sur la Dendre. — Répété dans un chant. — Adverbe. 6. C'est mieux que la grâce. 7. Non préparé. — Les ancêtres des Ecossais. 8. Note. — Bruit de caisse. — Fait parfois se dresser les cheveux. 9. Parfaites. — Expression admirative. 10. Ce qu'était autrefois une vedette.

Solution du No 815



HOROSCOPE

Naissances: Les enfants de ce jour seront très ambitieux, conciliants, aimables et consciencieux.

BÉLIER (21/3-19/4) Santé: Dérèglement de la glande thyroïde. Amour: L'être aimé est sensible aux attentions. Affaires: Ne perdez pas de temps sur le secondaire.

TAUREAU (20/4-20/5) Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour: Ne laissez pas vos ennuis prendre le dessus. Affaires: Agissez très rapidement.

GÉMEAUX (21/5-21/6) Santé: Profitez du week-end pour vous reposer. Amour: La situation est très confuse. Affaires: Vous devez prendre votre décision.

CANCER (22/6-22/7) Santé: Remplacez le vinaigre par du citron. Amour: Tenez les promesses faites. Affaires: Vous manquez de précision.

LION (23/7-23/8) Santé: Vous, vous couchez trop tard. Amour: Faites adopter vos idées. Affaires: N'allez pas trop vite au départ.

VERGE (24/8-23/9) Santé: Faites procéder à un examen médical général. Amour: Certaines de vos relations sont peu sincères. Affaires: Ne vous lancez pas dans des dépenses inconsidérées.

BALANCE (24/9-23/10) Santé: Evitez de porter des sous-vêtements. Amour: Ayez des arguments de poids. Affaires: Soyez très prudent dans vos écrits.

SCORPION (24/10-22/11) Santé: Soignez vos points faibles. Amour: Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Affaires: Ne lâchez pas un pouce de terrain.

SAGITTAIRE (23/11-21/12) Santé: Commencez vos repas par une salade verte. Amour: Faites preuve de patience. Affaires: La journée sera particulièrement favorable.

CAPRICORNE (22/12-19/1) Santé: Pratiquez un sport pendant le week-end. Amour: Le temps travaille pour vous. Affaires: Vos décisions seront lourdes en conséquence.

VERSEAU (20/1-18/2) Santé: Evitez toute fatigue inutile. Amour: Une personne de votre entourage vous porte un grand intérêt. Affaires: Vous aurez des difficultés à surmonter.

POISSONS (19/2-20/3) Santé: Variez davantage vos menus. Amour: Soyez maître de vos réactions. Affaires: Profitez des événements présents.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of bond prices (OBLIGATIONS) for Zurich, listing various federal bonds and their values as of June 10 and 12, 1969.

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) for Zurich, listing various companies like Swissair, BSN, and others, with their prices on June 10 and 12, 1969.

Table of stock prices (ACTIONS) for Lausanne, listing companies like Ciba, Sandoz, and others, with their prices on June 10 and 12, 1969.

Table of stock prices (ACTIONS) for Lausanne, listing companies like B. C. Vaudolse, Crédit Fonc. Vaudois, and others, with their prices on June 10 and 12, 1969.

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS

Table of stock prices (ACTIONS) for Neuchâtel, listing various banks and companies like Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchâtel, and others, with their prices on June 11 and 12, 1969.

HORS-BOURSE

Table of off-exchange prices (HORS-BOURSE) for Neuchâtel, listing fund prices and Dow Jones index.

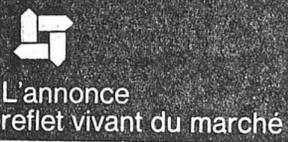
Cours des billets de banque

Table of exchange rates (Cours des billets de banque) for various countries like France, Italy, Germany, and others, as of June 12, 1969.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices (Marché libre de l'or) for various countries like Switzerland, France, and others.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise



LES PROGRAMMES DE LA TV

DU VENDREDI 13 JUIN

SUISSE ROMANDE

18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Echanges. 18.15 Les hommes de demain s'exprime aujourd'hui. 18.30 Bonsoir. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 (C) Le Trésor des Hollandais. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.15 Tour de Suisse. 20.25 Temps présent. 22.00 Sial IV. 22.55 Téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.40, ohé Hamburg. 19.10, Cours Buddy cours. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, Jacques Offenbach. 21.45, Les Paris. 22.15, nouvelles du monde chrétien. 22.30, informations, météo. 22.40, le golém.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, œuvres de Schubert. 9.15, émission radioscopique. 10 h, informations. 10.15, reprise radioscopique. 11 h, informations. 11.05, bon week-end. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, Chère Elise. 13 h, musicol. 14 h, informations. 14.05, chronique boursière. 14.15, reprise radioscopique. 14.45, moments musicaux. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

12.00 Midi-magazine. 12.40 Télé-midi. 13.00 Campagne électorale. 13.15 Dernière heure. 18.16 Contact. 18.25 Total 3000. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Napoléon tel qu'en lui-même. 20.00 Télé-soir. 20.30 Campagne électorale. 21.00 Clin d'œil spécial. 21.55 Croquis du Périgord. 23.10 Télé-midi.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

18.55 Emissions pour les jeunes. 19.15 Actualités régionales. 19.35 Télé-soir. 19.55 Téléports. 20.00 Chronique cinéma. 20.30 Au risque de vous plaire. 21.30 Goya, la passion de vivre. 22.20 On en parle.

SUISSE ALÉMANIQUE

14.15 et 15.15, télévision scolaire. 17 h, Il Saltamartino. 18.15, télévision éducative. 18.44, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, l'antenne. 19.25, Des films de famille et amusants. 20 h, téléjournal. 20.25, Le Buteur. 22.05, téléjournal. 22.15, le balcon tort.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, jeunesse et croyance. 17.05, swing in. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, les visages de l'Asie. 21 h, nouvelles de Bonn. 21.15, le cercle infernal. 22.05, téléjournal, météo. 22.20, thé et sympathie. 0.05, téléjournal.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Echanges (Suisse, 18 h 05): A cette heure ils ne peuvent pas être fructueux. Regrettons-le. Temps présent (Suisse, 20 h 20): Une formule nouvelle qui permet tout de même des innovations intéressantes et une adaptation plus grande à l'actualité. J.-Cl. L.



Une utile série

VIE ET MÉTIERS (Suisse romande). — Les responsables de cette série d'émissions d'information professionnelle ont détruit une légende populaire. Le métier de maçon est trop souvent considéré comme une profession mineure synonyme d'hommes mal vêtus, bornés, gagnant mal leur vie et travaillant dans de déplorables conditions. Les jeunes qui auront suivi cette réalisation auront compris les multiples possibilités offertes par ce métier et constaté combien les techniques de la construction ont évolué et ne correspondent plus à l'idée populaire. Il est éminemment regrettable que le métier de maçon ait été autant discrédité et qu'il n'attire plus ou presque les jeunes générations. Les responsables de la série mettent leur instrument au service des divers secteurs économiques. Cependant, leurs efforts sont amoindris par une programmation sans lien avec les buts recherchés. Une fois encore, nous engageons l'ensemble des intéressés — écoles, industries, télévision et Etat — à engager une action commune, concertée et concentrée. La séquence présentée hier soir a permis à chacun de se faire une idée de ce qu'est réellement la profession de maçon. Les auteurs en ont montré les aspects positifs et négatifs, ont évoqué les salaires, et ouvert les portes de l'avenir. Cependant, nous regretterons que sur le plan du perfectionnement de la promotion professionnelle, les responsables n'aient pas plus insisté sur le fait que dans ce domaine, la volonté, le travail et l'amour professionnel étaient des éléments essentiels sans lesquels les perspectives ouvertes ne deviennent jamais des réalités.

LE TRÉSOR DES HOLLANDAIS (Suisse romande). — La nouvelle série des aventures de «Flipper le dauphin» s'étant achevée — mais l'on peut tout de même prévoir une série est en voie de post-synchronisation — la télévision romande diffuse un nouveau feuilleton qui, dès son premier épisode, semble prendre une tournure énigmatique. Nous nous retrouvons dans le monde de la danse classique, de l'opéra et dans le «milieu». Les acteurs ne nous sont pas inconnus, de même que les responsables de la réalisation. C'est peut-être une garantie de qualité. Il serait vain de vouloir classer cette série après la diffusion d'un seul épisode. Remarquons seulement qu'après un début difficile, dit à une abondance de mois, nous avons été frappés par les mouvements descriptifs d'une caméra très mobile, par une succession rapide de plans et un montage parallèle qui crée une ambiance très trouble. Enfin, la musique apporte aussi une réelle impression d'insécurité. Des éléments qui, souhaitons-le, subsisteront et ne seront pas détruits par une intrigue de peu d'envergure exigeant du réalisateur qu'il alloue considérablement diverses séquences.

CAMÉRA-SPORT (Suisse romande). — Boris Acquadro, le chef du service sportif, a trouvé une heureuse formule lorsqu'il a lancé cette série d'émissions. Les différents portraits de sportifs, les descriptions de sport ne peuvent qu'intéresser les téléspectateurs lorsqu'ils sont envisagés sous un angle humain. Michel Portman est un athlète suisse fort connu. Le reportage qui lui était consacré nous a permis de découvrir un homme aux multiples visages et son explication sur ses méthodes d'entraînement nous ont paru être un excellent défilé de l'athlétisme. De plus, ses idées sur le sport à l'école et ses anecdotes apportaient une note fort sympathique à l'émission. Le cameraman s'est limité à l'essentiel: l'homme, ses expressions, son entourage. Mais cette sobriété est payante. Michel Portman: un exemple pour les jeunes. J.-Cl. Leuba

De tout pour faire un monde

La station spatiale géante que veulent créer les Russes

Les spécialistes américains pensent que les déclarations récentes du professeur Léonide Sédov sont en voie de confirmation: les Russes sont bien actuellement en train de préparer la satellisation d'une station spatiale géante, une sorte d'hôtel Hilton sur orbite, ajoute-t-on à Washington.

Ces stations serviront aussi bien aux missions scientifiques qu'à des missions d'espionnage militaire et industriel. Pour édifier leurs stations spatiales, les Russes enverront séparément des éléments préfabriqués qui s'assembleront automatiquement sur l'orbite d'attente. Une fois l'édifice totalement construit, on le dirigera sur son orbite définitive. La NASA américaine envisage de construire ses propres stations spatiales à partir d'un élément constitué par le deuxième étage des fusées «Saturn» sur orbite, ajoute-t-on à Washington.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences: 20 h 30, Ivan Rebouff et The Withe Gospel Four.

EXPOSITIONS. — Galerie des Arts des arts: Exposition des P.S.A.S.

Hall du collège latin: Exposition: L'Or. TPN, centre de culture: Photos récentes de Jacques Sandoz; 20 h 30, Sous le bois de lait.

A bord du Neuchâtel: Cinquante ans de propagande touristique.

Galerie Numag, Auvemier: Exposition Helmsloort.

CINÉMAS. — Arcades: 20 h 30, Le Franciscain de Bourges. 16 ans.

20 h 45, Moi... marquis de Sade. 18 ans.

Studio: 20 h 30, La Brigade du diable. 16 ans.

Bio: 18 h 40, Pour l'exemple. 16 ans. 20 h 45, La Vie, l'amour, la mort. 18 ans.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Le Baptême du feu. 16 ans.

Palace: 20 h 30, La Grande Vadrouille. 12 ans.

Danse et attractions L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): M. Wildhaber, Orangerie.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Les Centurions.

Pharmacie de service: Dr W. Gauchat, jusqu'à 21 h; ensuite, le No 11 renseigne.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: El Dorado.

CORTAILLOD

Pharmacie de service: Marx.

SAINTE-BLAISE

CINÉMA. — Royal, 20 h 30: Evasion sur commande.

LE LANDERON

CINÉMA. — Cinéma du Château, 20 h 30: Baroud à Beyrouth pour OSS 117.

Téléphonez-nous!

La rédaction rétribue les lecteurs qui lui transmettent sans tarder les informations régionales utiles. Discretion assurée. (Sauf du samedi à 2 h, au dimanche soir à 18 heures.) Tél. jour et nuit: (038) 5 65 02.

VIGNOBLE - VIGNOBLE

EXPOSITION DE LA GALERIE PRO ARTE

La galerie Pro Arte, à Bevaix, présente en ce début d'été un ensemble d'œuvres diverses, allant du XVIIIe au XXe siècle. Du XVIIIe, on admire un Portrait de femme en Hébé, de Jean-Marc Nattier, qui, comme on sait, transportait les grandes dames du règne de Louis XV en déesses grecques ou latines. En fait, cette Hébé qui tient une fleur d'une main dont elle relève délicatement deux doigts, c'est tout à fait l'atmosphère délicate, précieuse et gentiment naïve des «pastorales» du XVIIIe siècle.

Il n'est pas nécessaire, ici, de souligner l'importance de Constable, dont la galerie Pro Arte expose un Paysage avec personnage. De Karl Daubigny, fils de Charles Daubigny, voici un Paysage très harmonieux, au ciel lumineux; et, en regard, d'Amédée Servin, un Paysage également, dont le ciel, avec ses grands nuages vaporeux, possède une vie intense. C'est ce genre de peinture contre lequel Cézanne et les impressionnistes ont si violemment réagi, mais quand elle est pratiquée avec une telle propreté, elle impose plus que le respect, une réelle admiration.

Il y a une exquise et subtile poésie dans le Paysage au pont, d'Ernest Marinier, grâce aux reflets dans l'eau dont l'effet est quasi magique. La poésie de La Zone, de Pierre-Jacques Pelletier, a une résonance de beaucoup plus moderne, mais très présente aussi. Quant à la Nymphé, de Jacques Henner, elle est très caractéristique de la manière de ce peintre dont on nous dit qu'il lisait Homère et Virgile, Ovide et Horace. En fait, c'est le si essentiellement qui l'intéresse, et il le situe toujours au milieu des grands bois, comme une tache lumineuse dans la pénombre. C'est là un morceau de virtuosité parfaite, même si le mystère y reste à fleur de peau.

Dans cette même salle, le regard est attiré par deux œuvres charmantes de Otto Vautier: Jeune Femme endormie et Le Flûtiste. J'aime surtout ce dernier, dont l'attitude si naturelle et si abandonnée séduit de prime abord. Passons maintenant dans la salle la plus moderne ce qui ne veut pas dire que nous nous y heurtons à des œuvres révolutionnaires ou tapageuses. Et cependant, quand on passe du XVIIIe et du XIXe au XXe siècle c'est l'audace qui frappe, même lorsqu'elle garde des apparences mondaines!

Voici Jean-Gabriel Domergue, le peintre par excellence de la Parisienne. A première vue, cette fille aux yeux insolents, aux grands cheveux noirs et au foulard emporté par le vent, peut paraître bien superficielle, mais en l'examinant de près, on est surpris par la perfection de l'ouvrage; les touches sont toutes d'une sûreté infaillible. A côté, voici trois œuvres de François Gall, Restaurant, Danseuse et

encore une fois Restaurant. En comparaison de Domergue, cela peut paraître timide, mais quel bonheur, dans l'harmonisation générale des tons, quelle paix, quelle tendresse, et dans le regard des jeunes filles quelle profondeur méditative!

Au-dessus, un Hodler qui me paraît être de très grande valeur. Ce Jeune garçon assis est tout concentré sur lui-même; c'est la première manière du maître, encore sombre et comme rentrée. Mais comme on y sent la volonté d'être un artiste égal aux plus grands! A côté, on admire Sarah Bernhardt dans sa loge, d'Alfred Stevens, et le Port breton, large, plein, solide, de Paul Kérouédan.

Le Clown d'Henry d'Anty est très plaisamment caricatural, et si coloré qu'on ne

peut passer devant sans le voir. A côté, de Vu Cao Dam, une Famille, si fine et si poétisée qu'elle est comme une sainte famille à l'orientale, et dans la même pièce la Jeune fille au chat de Yannik, qui est la fille de Vu Cao Dam. C'est un portrait très stylisé, à la tête aristocratiquement surélevée.

Pour compléter cet ensemble, voici encore deux œuvres qui ne figurent pas au catalogue: un Etienne Pich, paysage riche et bien composé, et la Plage du Touquet, de P. Favre, aux tons délicats et légers. Et dans le hall, en entrant, une collection de lithographies d'artistes contemporains: Braque, Derain, Dufy, Camoin, Erni, Carzou Gerg, Picasso, etc.

P.-L. B.

PARLONS FRANÇAIS

Nous avons reçu coup sur coup trois invitations pour une exposition d'horloges, une exposition touristique, et une exposition ethnographique, dont chacune parlait de «vernissage». Autrefois, à la veille de l'ouverture au public d'une exposition de peintures, l'artiste invitait des amis et connaissances pour le vernissage de ses tableaux. On ne venait plus aujourd'hui les peintures à l'huile, mais le mot est resté pour désigner l'inauguration d'une exposition de peinture. Cette extension de sens est normale, mais ne «colle» plus du tout quand il s'agit d'autre chose que de tableaux. C'est même assez ridicule. Et du moment qu'on dispose du terme d'inauguration, on pourrait s'en tenir là. De Gaulle n'a jamais parlé de «vernir» les chrysanthèmes...

En convoquant la presse à son assemblée générale, la Chambre de commerce a envoyé son rapport d'activité «pour votre orientation». Répétons une fois de plus qu'«orientation», dans le sens d'information, n'est pas français. C'est un germanisme, car on s'est emparé outre-Thielle du mot «orientation» pour en faire ORIENTIERUNG, et il

nous est revenu avec un sens qu'il n'a pas dans notre langue.

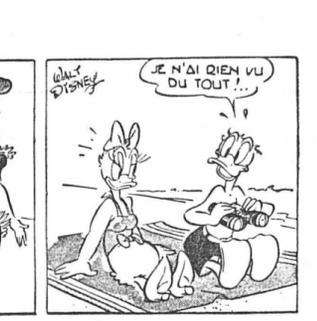
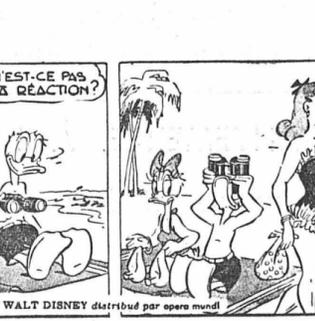
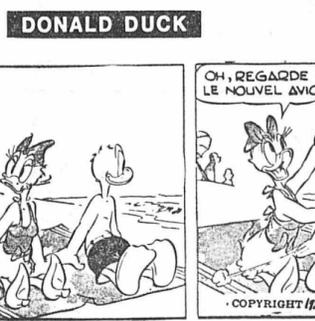
Un lecteur attire notre attention sur le mot de «cafeteria», utilisé dans tous les textes officiels concernant le projet de cité universitaire à Clos-Brochet. Ce terme, effectivement, n'est pas français et, en dépit de son faux air italien, nous vient tout droit des Etats-Unis. Faut-il s'en étonner, à l'époque où Saint-Germain-des-Prés a son «drugstore»? On distingue, sur les plans de Clos-Brochet, le restaurant (où l'on servira des repas chauds) et la «cafeteria», où l'on servira café et boissons. On dispose pourtant d'un mot tout simple, qui est celui de buvette, ainsi défini par Larousse: «Petit débit de boissons, d'aliments légers, qui se trouve dans les palais législatifs, les palais de justice, les théâtres, les gares, etc.» Le palais fédéral a sa buvette, qui fut une initiative de M. Vallotton, alors président du Conseil national. Cela donna lieu à beaucoup de plaisanteries, mais qui ne portaient pas sur la désignation. Il est vrai qu'avant la dernière guerre, on ne se croyait pas obligé de parler américain...

C.-P. B.

SUPERMAN



DONALD DUCK



Fête cantonale de gymnastique

PUPILLETES - DAMES

Dimanche 15 juin COLOMBIER

(terrain de Planeyse) 1700 pupillettes et dames
Dès 8 h - jeux, volleyball, ballon par-dessus la corde, courses d'estafettes, lancers, etc.

14 h - Productions libres
16 h - Exercices d'ensemble, pupillettes, dames
BUFFET - CANTINE



Pour la 1^{re} fois en Suisse

GRAND GALA ACROBATIQUE

par les motocyclistes de la Préfecture de police de Paris

— saut de la mort — saut du feu
— 11 sur une moto — etc., etc.

AUX JEUNES RIVES
Samedi 14 Juin, à 15 h.

Entrée : enfants Fr. 1.50 Adultes Fr. 4.50



Nouveau vol Iberia Genève Francfort en 1h15

Aller :
lundi, samedi
Genève dép. 18h.50
Francfort arr. 20h.05
Retour :
mardi, samedi
Francfort dép. 10h.10
Genève arr. 11h.25

Genève - Tél. : 022/324908
Zurich - Tél. 051/231722



LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

HOTEL LA PERGOLA

6987 CASLANO
près de LUGANO et du lac. Rénové.
Toutes les chambres avec eau courante chaude et froide, une partie avec douche privée et W.-C.
Grand jardin, cuisine soignée, parc pour autos près de la maison.
Prix forfait journalier à partir de 28 fr.
Gérant : Famille Bertoli-Friedli.
Tél. (091) 9 61 58.

Restaurant du Casino

Parking Place-d'Armes
Yverdon
Vins et mets de qualité
SES SPÉCIALITÉS :
Rognons de veau flambés
Fondue chinoise
Couscous
Tél. (024) 2 18 14
J.-L. Spinedi-Graber

GALERIE PRO ARTE BEVAIX

Tél. (038) 6 63 16

EXPOSITION

Tableaux de maîtres du XVIIIe au XXe siècle (Fantin, Th. Rousseau, Lépine, Pécrus, Ziem, Calame, Otto Vautier, Gall, Vu Cao Dam, etc.)

Jusqu'au 31 juillet
ouvert chaque jour de 10 à 12 et de 14 à 21 heures.

Fermé le mardi.
Entrée libre.
Catalogue gratuit.



blanc Fr. 29.80

Chaussures

J. KURTH S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

FRIGIDAIRE PREMIÈRE MARQUE MONDIALE



CLAUDE DUCOMMUN

Electricité Ø 5 28 00 Orangerie 4

VOYAGES

L'OFFRE DE L'ANNÉE BUDAPEST 4 jours Fr. 285.-

Ce prix comprend le vol, le logement, la demi-pension et de très intéressantes visites.

LES DÉPARTS :

3 juillet, 6 juillet, 10 juillet, 13 juillet, 17 juillet
tous les 4 jours le jeudi et le dimanche

Bienne, Dufour 17/ Collège
Tél. (032) 2 99 22

KUONI

Excursions Charles Favre Rochefort

1 ½ jour, 14 et 15 juin

LOETSCHBERG-LOETSCHENTAL

73 fr. tout compris.
Départ de Neuchâtel à 13 h 30.

Pour les 21 et 22 juin
GRAND-SAINT-BERNARD - TUNNEL DU MONT-BLANC

98 fr. tout compris.
Départ de Neuchâtel à 10 heures.

Inscriptions et renseignements :
tél. 6 51 61 (carte d'identité).



A vendre

piscine neuve,

gonflable, « Sempérît », 12,000 litres. Prix intéressant. Tél. (039) 6 76 22.

VOYAGES



NOS VOYAGES EN CARS MODERNES ET CONFORTABLES

LE COULTRE GIMEL Tél. 021/74 30 36

9	i.	LA BRETAGNE	16-24 juin / 19-27 juillet / 11-19 août / 1-9 septembre	Fr. 615.—
8	j.	MUNICH - VIENNE - SALZBOURG	12-19 juillet / 26 juillet - 2 août 9-16 août / 30 août - 6 septembre	Fr. 535.—
8	i.	LA SARDAIGNE	5-12 septembre / 26 septembre - 3 octobre	Fr. 620.—
7	i.	TYROL - YOUGOSLAVIE - TRIESTE	14-20 juillet / 18-24 août	Fr. 475.—
7	i.	BARCELONE - LES ILES BALÉARES	13-19 septembre	Fr. 550.—
6	i.	TOUR DE SUISSE	21-26 juillet / 11-16 août / 8-13 septembre	Fr. 390.—
5	j.	ILE D'ELBE - FLORENCE	20-24 septembre	Fr. 350.—
5	j.	BARCELONE	11-15 octobre	Fr. 325.—
4 ½	j.	PARIS	15-19 octobre	Fr. 280.—
4	j.	RIVIERA ITALIENNE - COTE-D'AZUR	20-23 juin / 31 août - 3 septembre / 27-30 septembre	Fr. 295.—
4	i.	TOUR DES 15 COLS	28 juin - 1er juillet / 14-17 juillet / 21-24 juillet / 1-4 août / 11-14 août / 30 août - 2 septembre	Fr. 900.—
4	j.	CHATEAUX DE LA LOIRE PAR LA ROUTE DES VINS	5-8 juillet / 20-23 août	Fr. 330.—
4	j.	GRISONS - TESSIN	14-17 juillet / 26-29 juillet / 5-8 août / 4-7 septembre	Fr. 215.—
4	j.	VENISE	15-18 septembre	Fr. 270.—
3	j.	VOSGES - MOSELLE - RUESHEIM	28-30 juillet / 4-6 août / 20-22 septembre	Fr. 218.—
3	i.	MUNICH - FÊTE DE LA BIÈRE	20-22 septembre	Fr. 195.—
3	j.	LA CAMARGUE	20-22 septembre	Fr. 215.—
2	j.	TOGGENBOURG - ENGADINE	25-26 juin / 19-20 juillet	Fr. 135.—
2	j.	ILE DE MAINAU - CHUTES DU RHIN	5-6 août / 12-13 septembre	Fr. 128.—
2	j.	GRAND CIRCUIT DU BEAUJOLAIS	21-22 septembre / 11-12 octobre	Fr. 138.—

Demandez le programme détaillé.
Durant toute la saison : EXCURSIONS d'un jour.
Location de cars pour déplacements sportifs, sociétés et noces. Organisation de voyages pour contemporains et individuels en car, avion, train et bateau.
Demandez sans engagement offres et renseignements à nos bureaux de :
1188 GIMEL tél. (021) 74 30 36 - 35
1040 ÉCHALLENS tél. (021) 81 10 02
ou à votre agence de voyages habituelle.

SECTION NEUCHÂTELOISE DES PEINTRES-SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

PEINTURE SCULPTURE ARCHITECTURE

du 23 MAI au 22 JUIN 1969

GALERIE DES AMIS DES ARTS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS NEUCHÂTEL

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 A 12 HEURES ET DE 14 A 17 HEURES — FERMÉ LE LUNDI.
OUVERT MERCREDI SOIR DE 20 A 22 HEURES.

En préparant vos vacances, n'oubliez pas d'acquérir le RADIO TRANSISTOR que



vous conseillera judicieusement.
2 longueurs d'ondes, à partir de 49.-
3 longueurs d'ondes, à partir de 99.-
Qu'on se le dise !..

TERRAIN DE CHANTEMERLE, A PESEUX

Dimanche 15 juin

GRAND TOURNOI INTERCANTONAL JUNIORS B

avec la participation des équipes :

Lausanne-Sport, Moutier, Floria La Chaux-de-Fonds, Vallorbe, Xamax Cantonal, Delémont, Urania-Genève-Sport, Forward-Morges, La Chaux-de-Fonds, Alle et Comète.

Buvette - Dîners chauds - Parc à voitures.

Le soir, dès 20 h 30, à la halle de gymnastique de Peseux,

GRAND BAL DU TOURNOI

avec l'orchestre « Leanders »

Bar — Buvette — Cotillons — Ambiance
Décoration Tournoi — Prolongation d'ouverture autorisée — Parc

Actualité suisse et romande

SUITE La Suisse et les droits de l'homme

A l'appui de la thèse gouvernementale, la majorité de la commission et ceux des députés qui l'ont suivie déclarent en substance que notre pays ne peut rester à l'écart d'une entreprise de collaboration et de solidarité qui répond, dans l'intérêt de la personne humaine, aux idées que nous ne cessons de défendre.

LES FEMMES ET LES ARTICLES CONFESIONNELS

Certes, les réserves que nous sommes bien obligés de faire — et c'est fort regrettable — ne signifient nullement que nous entendons perpétuer cette situation, pour n'assumer que des obligations partielles. Au contraire, signature et ratification ne pourront que stimuler le Conseil fédéral et le parlement dans leur action pour lever les obstacles qui, aujourd'hui, appellent et justifient ces réserves.

D'ailleurs, le Conseil fédéral a fait savoir que cette année encore, les Chambres seront saisies d'un nouveau projet constitutionnel relatif aux droits politiques de la femme. De plus, le département fédéral de l'intérieur va ouvrir la consultation sur les conclusions de l'avis de droit demandé au professeur Kaegi, concernant les articles confessionnels. Une motion de la commission unanime doit l'encourager dans cette voie.

LES MINORITAIRES

Pour la minorité de la commission au nom de laquelle s'exprime M. Chevallaz, radical vaudois, si cette « mise en ordre » était l'affaire du parlement, on pourrait alors prévoir un délai raisonnable pour faire tomber les plus importantes de nos réserves. Mais c'est le peuple qui décidera en dernier ressort et nul ne peut, aujourd'hui, émettre cette décision.

C'est dire qu'une signature précipitée ne pourrait être suivie d'effets qu'après une longue période d'incertitude. Aussi, dans de telles conditions, mieux vaut attendre encore. La minorité propose donc la formule suivante:

« Le Conseil national prend acte du rapport du Conseil fédéral. Il approuve la volonté qui y est marquée d'adhérer à la Convention européenne des droits de l'homme dans le sens d'une participation de la Suisse à la coopération européenne. Il entend toutefois que la signature et la ratification de la Convention soient différées en fonction des principales réserves que notre pays est contraint de faire. »

Plus sèche est la proposition d'une seconde minorité composée d'abord du groupe libéral — qui compte parmi ses membres, ne l'oublions pas, M. Reverdin, président du Conseil de l'Europe — et qui trouve l'appui des paysans, artisans et bourgeois, des indépendants et du petit groupe des démocrates et des évangéliques: « Le Conseil national prend acte du rapport du Conseil fédéral. » Un point c'est tout.

SUPRANATIONALITÉ

Et c'est suffisant, expose M. Duerrenmatt, libéral bâlois, car les réserves sont bien trop importantes pour qu'on s'engage maintenant. De plus, puisqu'on ne prévoit pas de référendum facilitatif sur l'adhésion de notre pays à la Convention européenne, il serait judicieux de prendre le temps d'expliquer à l'opinion publique toutes les conséquences d'une telle adhésion.

Comme plusieurs orateurs l'ont montré, la Convention pourrait nous obliger à modifier de nombreuses dispositions de notre constitution et nous soumettre ainsi à une

sorte d'autorité morale supranationale. Tout cela demande réflexion.

Voilà l'essentiel des avis en présence. Seuls, les socialistes sont à peu près unanimes derrière M. Spuhler et leur porte-parole, M. Graber a surtout tenté d'expliquer, de comprendre la position prise par les associations féminines, mais sans l'approuver, car elle ne sert pas leur cause, estime-t-il.

UN VOTE INCERTAIN

L'éloquence d'une trentaine d'orateurs a porté la discussion générale jusqu'à l'heure,

où en fin de semaine, le président a coutume de lever la séance. Il faudra donc attendre lundi pour connaître les arguments qu'opposera M. Spuhler aux raisons avancées par les députés qui entendent réserver la signature et la ratification jusqu'au jour où nous pourrions nous engager sans trop de scrupules.

Puis, ce sera un vote qui, pour l'instant, s'annonce peu favorable à la thèse gouvernementale. Mais un revirement est encore possible.

G. P.

Le Conseil des Etats adopte le projet de réorganisation du service territorial

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a terminé sa deuxième semaine de session en reprenant le débat sur la refonte de l'organisation territoriale qui est restée inachevée mercredi matin. Il a adopté les modifications proposées, et liquidé quelques objets d'intérêt secondaire touchant des accords sur la procédure judiciaire civile.

L'arrêté de l'assemblée fédérale sur l'organisation de l'armée doit être adapté aux données de la défense globale en apportant une refonte de l'organisation territoriale (identité des limites territoriales et des frontières cantonales, suppression d'un grand nombre de régions territoriales, séparation de l'organisation de mobilisation et de l'organisation territoriale). Le principe de cette refonte n'avait pas été mis en question au débat d'entrée en matière de la veille. La discussion de détail donne l'occasion notamment à M. Heimann (ind - ZH) d'émettre quelques doutes sur l'efficacité de la solution proposée. M. Gnaegi, conseiller fédéral, tente de les disperser: la mise en vigueur des différentes mesures s'opérera graduellement, et les états-majors territoriaux comme les cantons auront donc le temps nécessaire de s'adapter aux données nouvelles. Chaque réorganisation cause au début un certain sentiment d'insécurité, mais c'est un inconvénient qu'il faut accepter si l'on veut moderniser notre système de défense.

ON VOTE

Par 36 voix contre 0, le Conseil des Etats accepte le projet de réorganisation du service territorial, en votant les modifications apportées à l'organisation des troupes.

Puis le Conseil des Etats accorde par 27 voix contre zéro la garantie fédérale à un nouveau paragraphe de la Constitution cantonale de Bâle-Campagne permettant l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal par le législateur. Par 26 voix sans opposition, le Conseil des Etats approuve la convention avec le Liechtenstein sur la reconnaissance et l'exécution de décisions judiciaires et de sentences arbitrales en matière civile. De même, par 28 voix sans opposition, il autorise le Conseil fédéral à ratifier l'accord avec

l'Autriche qui complète la convention de la Haye sur la procédure civile et remplace la déclaration signée il y a 70 ans au sujet de la correspondance directe entre les autorités judiciaires des deux pays.

QUESTION URGENTE AU CONSEIL FÉDÉRAL: Les informations suisses à la radio, influencées par des tendances étrangères?

BERNE (ATS). — M. Raymond Broger, conseiller national (CS - AI), a déposé une question écrite urgente à l'intention du Conseil fédéral, à propos de la nouvelle organisation du service d'information radiodiffusée. Sa question est ainsi conçue:

« Le service d'information radiodiffusé aussi longtemps qu'il fut assuré par l'Agence télégraphique suisse, était caractérisé par son objectivité et par le fait qu'il se concentrait sur l'essentiel. Ce service, digne de confiance, répondait dans une large mesure aux besoins des auditeurs soucieux d'être renseignés, sans être submergés par un flot d'informations. Or, on innove désormais en incluant souvent dans les bulletins, sans raison pertinente, des informations signées «UPI». Il en résulte l'impression que notre service d'information est influencé par des tendances étrangères. De plus, il est déconcertant de constater que des nouvelles suis-

Assemblée générale de «Promarca»

BERNE (ATS). — La 40ème assemblée générale ordinaire de l'Union suisse d'articles de marque «Promarca» a eu lieu jeudi à Berne sous la présidence de M. Paul Kiefer, de Neuchâtel. Elle a approuvé à l'unanimité le rapport et les comptes de 1968, de même que le budget 1969. Une proposition du comité visant à introduire la déclaration de la composition des produits a été approuvée à l'unanimité.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion du 40ème anniversaire de l'Union, M. Paul Kiefer, président, a fait remarquer qu'au cours des ans, «Promarca» est devenue une union représentative de l'industrie des biens de consommation du pays.

L'idée directrice des efforts et de la politique de l'union était de faire entendre la voix de «Promarca» dans le concert de notre économie. Un moyen important de concrétiser cette idée a été précisé M. Kiefer, réside dans l'information systématique, qui exige entre autres choses de prendre position à l'égard des problèmes importants en matière de politique économique. Le président a également souligné l'importance de la collaboration entre distributeurs et fabricants. Une des fonctions importantes de «Promarca», consiste à intensifier le courant d'information à l'intérieur même du secteur industriel et de contribuer ainsi à renforcer la position individuelle des membres.

Le rôle des étudiants dans la réforme de l'université: une enquête de l'UNES

BERNE (ATS). — Vu les nombreuses réformes entreprises dans les Hautes écoles suisses, et désireuse de faire le point, l'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a décidé de faire une enquête parmi un certain nombre d'organisations d'étudiants représentant l'ensemble des facultés et des disciplines, afin d'obtenir des informations sur l'état actuel des travaux de réforme. Septante questionnaires envoyés ont été remplis et dépeuplés, et l'on peut considérer que les résultats de cette enquête offrent une image fidèle de la situation dans l'ensemble des universités de Suisse.

Les réponses font apparaître l'opinion générale que l'initiative d'une discussion sur la réforme des études est partie des étudiants, mais qu'il ne faut pas en déduire que les professeurs soient opposés à des réformes. Presque partout, des discussions ont eu lieu entre professeurs et étudiants à propos de la réforme des études. 60% environ des réponses indiquent que de telles rencontres ont lieu régulièrement et se révèlent utiles à la poursuite d'un effort de réforme.

Le questionnaire de l'UNES demandait quels motifs ont été à l'origine de la discussion sur la réforme des études. Plusieurs raisons ont été données, presque toutes en rapport avec l'enseignement.

SYSTEME ATTAQUE

Les buts, le contenu, la structure, l'organisation, la méthode de l'enseignement, c'est-à-dire l'ensemble du système didactique universitaire actuel ont été attaqués. La critique des examens et de la structure de l'université a moins donné naissance à la discussion sur la réforme. On s'est demandé pourquoi l'université n'est

pas plus démocratique en Suisse. Plus de la moitié des associations interrogées sont d'avis qu'une nouvelle organisation des études n'est pas possible sans une modification de l'actuelle division en facultés. Les facultés sont trop grandes et trop lourdes (63%) et trop hétérogènes pour créer une véritable unité au sein de l'université (64%).

90% des réponses mentionnent des mesures d'urgence prévues dans leurs disciplines respectives, pour éviter les difficultés les plus graves. Ces mesures concernent évidemment surtout des innovations dans la marche des études. Mais on peut s'étonner que 20% seulement des associations interrogées souhaitent une réduction de la durée des études. Presque unanimement, on réclame aussi une plus grande liberté dans le choix des disciplines annexes, afin que l'étudiant puisse organiser individuellement ses études, mais on rejette une réduction de la matière étudiée.

LOI FEDERALE SUR LES E.P.F.: COMMENT L'UNES VOTE LA SUITE DES OPERATIONS

Les présidents des associations générales d'étudiants des universités de Suisse se sont réunis à Berne pour fixer un plan d'action commun des associations d'étudiants des Ecoles polytechniques de Lausanne et Zurich d'une part, de l'«UNES» d'autre part. On a décidé de procéder en deux étapes. Tout d'abord, à partir d'une base commune de discussion, les deux associations de Lausanne et de Zurich débattent séparément de la solution transitoire qu'elles désirent voir instituée par un arrêté fédéral d'urgence. Puis, le 18 juin 1969, l'«UNES» convoquera une conférence de coordination.

VALAIS

Mystérieuse disparition d'une religieuse à Brigue

(c) L'inquiétude règne dans le couvent des sœurs ursulines de Brigue. Une religieuse a disparu depuis plusieurs jours. On est sans nouvelles en effet de sœur Maria Barret, 33 ans, originaire d'Eschenbach dans le canton de Lucerne.

Sœur Maria, religieuse aimée de ses collègues de travail et des malades, travaillait à l'hôpital de Viège avec d'autres ursulines. Elle finissait, il y a plusieurs jours déjà, nuit dit une de ses collègues, son travail de nuit et selon son habitude décidait de profiter de son temps libre pour faire une promenade dans la région. En général, sœur Maria ne s'éloignait guère de l'hôpital et de Viège. Ce jour-là comme le temps était beau, sans doute, elle décida d'aller du côté de Visperterminon où quelque-l'aurait, paraît-il, aperçue. Depuis lors —

cela fait plus de dix jours — on a complètement perdu ses traces.

Des recherches ont été entreprises dans toute la région. Elles n'ont donné aucun résultat. La police cantonale a donné le signalement de la religieuse: 160 cm, stature moyenne, cheveux blonds, visage pâle et rond, yeux bleus, portant sa robe noire des ursulines recouverte du tablier blanc des sœurs infirmières ainsi qu'un voile blanc.

Sœur Maria était depuis l'âge de 23 ans au couvent des ursulines soit depuis une dizaine d'années.

On pense qu'elle s'est aventurée dans un endroit escarpé et qu'elle a glissé dans un ravin mais aucune trace n'a été découverte pour l'instant. Les recherches se poursuivent.

Les principales gares aux marchandises de Suisse

Cornaux enregistre de fortes recettes

BERNE (ARS). — Selon l'annuaire statistique des CFF, les dix principales gares aux marchandises, classées d'après leurs recettes, ont été les suivantes en 1968:

1. Chiasso 78,2 millions de francs;
2. Bâle CFF, 57,7 millions de francs;
3. Zurich HBF, 47,9 millions de francs;
4. Bâle, port de la Petite-Huningg, 22,5 millions de francs;
5. Genève-Cornavin, 22,4 millions de francs;
6. Berne HBF, 19,6 millions de francs;
7. Brigue, 18,8 millions de francs;
8. Buchs, 16,2 millions de francs;
9. Lucerne, 14,7 millions de francs;
10. Lausanne, 13,8 millions de francs.

Les recettes marchandises des trois gares de Genève-Cornavin, la Praille et Vernier-Meyrin atteignent 46,7 millions de francs. Signalons parmi d'autres gares importantes, en trafic marchandises de la Suisse romande, celles de Bienne (12,2 millions), Fribourg (6 millions), Neuchâtel 5,1 millions avec Sorrières, Vallorbe (6,5 millions), Renens (4,7 millions), Sion (3,7 millions) et Sierre (3,5 millions).

CORNNAUX ET SAINT-TRIPHON

Deux gares enregistrent depuis quelques années de fortes recettes: celles de Cornaux, près de Neuchâtel, avec 2,6 millions depuis la mise en service de la cimenterie et de la raffinerie Shell, et de Saint-Triphon (1,7 million) qui expédie le pétrole raffiné à Collombey-Muraz (Raffinerie du Sud-Ouest SA).

Précisons enfin que les CFF ont transporté l'an dernier 39,7 millions de tonnes de Grèce à Berne.

Nouvel ambassadeur de Grèce à Berne

ATHÈNES (ATS). — Selon une information officielle annoncée mercredi à Athènes, le Conseil fédéral a approuvé la nomination de M. John Georgiou comme nouvel ambassadeur hellénique à Berne.

M. Georgiou succède à M. Ioannis Limberopoulos, qui a occupé ce poste pendant quatre ans et qui se voit confier aujourd'hui de nouvelles fonctions au ministère des affaires étrangères, à Athènes.

Le nouvel ambassadeur en Suisse dirigeait jusqu'ici le département du personnel de ce même ministère. Autrefois il avait été en poste à Sofia et Tripoli (Libye).

Assemblée générale de l'Office suisse d'expansion commerciale

ZURICH (ATS). — La 41ème assemblée générale de l'Office suisse d'expansion commerciale a eu lieu jeudi à Zurich. M. F. Hummler, président de l'OSEC, souligna à cette occasion que ses tâches deviennent de plus en plus importantes, mais aussi plus complexes.

Le commissaire général pour la participation suisse à l'Exposition universelle d'Osaka 1970, M. Trendelenburg, tint une conférence intitulée «Le Japon et l'Exposition universelle 1970», et renseigna l'auditoire sur le pavillon suisse. Ce dernier se présentera sous la forme d'un arbre stylisé, dénommé «structure rayonnante», et sera combiné avec une présentation thématique en vue de donner une image aussi exacte que possible de notre pays. La «structure rayonnante» se distinguera par son aspect de tous les autres édifices de l'Exposition et est destinée à attirer d'emblée le regard du visiteur.

VAUD

Condamné pour vols par métier et dommages à la propriété

(c) Un magasinier, du moins il l'était au début de la période des délits qui ont occupé le tribunal correctionnel de Lausanne, hier matin, a comparu pour vols par métier et dommages à la propriété: de mars 1968 à février dernier, Roger R. a commis une série de vols dans des voitures et dans des immeubles, tantôt en forçant ou en fracturant un déflecteur latéral, ou en causant des dégâts aux portes.

Le premier vol lui procura une cassette contenant 1042 francs, dans une automobile. Le plaignant subit une perte sèche. Il a fait savoir au président qu'il ne maintiendrait pas sa plainte et il est sans assurance. C'est trop de générosité.

Le deuxième vol «rapporta» à R. 2360 francs selon le plaignant (un autre), 1800 francs selon l'accusé, ainsi qu'une clef... pour les vols ultérieurs, qu'il utilise du reste.

En août 1968, 2916 francs tombèrent dans sa poche, selon le plaignant (1000 francs d'après R.).

En octobre, à Vevey, par effraction dans un café, il trouva 1000 francs (800 fr., dit-il...) et aurait également volé des victuailles et une autre clef. Ici encore, le plaignant renonce à la plainte mais les conclusions civiles de l'assurance sont maintenues.

— Les plaignants sont généreux, ce matin, observe le président. M. Muret aura du reste l'occasion, en examinant les cas suivants, de confirmer sa remarque.

Deux cassettes et deux cognomats contenant environ 800 francs au total ont également disparu, après effractions. Les aveux de R. viennent au compte-gouttes.

CONDAMNÉ PLUSIEURS FOIS

R. gagnait 1400 francs par mois et

avait de la peine, dit-il, à payer son loyer. Cela ne l'empêcha pas de s'offrir une voiture neuve (valeur environ 13,000 francs) en 1964, alors que sa femme avait trois enfants sur les bras. L'ainé est allé en apprentissage par la suite puis est entré dans la police. R. avec une partie du butin, acheta un vélomoteur pour son fils alors qu'il était apprenti bûcheron, il paya également son loyer. Sa femme n'était pas au courant de ses «gains» parallèles. Il lui expliquait qu'il empruntait.

L'enquête et le tribunal ont eu bien de la peine à lui faire admettre certains faits. Détenu préventivement 19 mois, R. demanda son relâchement et l'obtint... pour en profiter à sa manière, entre autres de se livrer à des spéculations au Sport-Toto.

On apprend en cours d'audience que R. a été condamné plusieurs fois pour divers délits au volant et au guidon. Il a fait de la prison ferme.

Il a perdu son père à 14 ans et fait un apprentissage de boulanger avant d'entrer dans les messageries.

Un témoin, agent d'affaires, fait part des difficultés financières de l'accusé, notamment à la suite d'une forte augmentation de loyer.

Dans son réquisitoire, M. Cottier, substitut, constate une fois de plus l'abus des routes à tempérament (le cas de la voiture). La législation devrait être revue. Etant donné les circonstances, R. (au surplus, si l'on tient compte de son passé) ne mérite aucune pitié. 18 mois de prison sont requis.

Le défenseur, lui, met l'accent sur la faiblesse caractérielle et la malchance de l'accusé, sur la nature «accidentelle» des faits! Il demande au tribunal de ne pas retenir le vol par métier et de tenir compte d'une longue détention préventive de la famille de l'accusé enfin.

Dans son jugement, le tribunal a retenu tout de même la circonstance aggravante du métier. Il a condamné R. à 15 mois de prison moins 126 jours de préventive et aux frais de la cause.

SUISSE ALEMANNIQUE

Le festival du film de Lucerne a été un succès

LUCERNE (ATS). — Le premier festival lucernois a été un succès. Le directeur, M. F. Schaller, a répondu aux espoirs de ses promoteurs. Les séances, qui étaient ouvertes aux cinéphilés comme aux producteurs et aux distributeurs, ont été suivies par un nombreux public. Selon les déclarations de représentants des divers clubs cinématographiques lucernois, l'écho rencontré par ce festival au sein de leurs mouvements est plus que positif.

Les organisateurs de ce premier festival lucernois ont voulu faire de leur manifestation un point de rencontre entre producteurs, distributeurs et public, et non une manifestation spécialisée destinée à une chapelle. On songe déjà au Festival du film de Lucerne de 1970.

A l'Union internationale des annonceurs: contester les contestataires

MONTREUX (ATS). — L'Union internationale des associations d'annonceurs (U.I.A.A.), invitée par l'Association suisse des annonceurs que préside M. H.-R. Lutz, de Zurich, a tenu un congrès séminaire à Montreux. Cette union internationale groupe aujourd'hui 24 pays du monde entier, dont la Suisse. Elle s'est consacrée notamment à l'étude du problème des relations publiques par la presse et les autres organes de formation de l'opinion publique, à l'établissement d'un code de règles éthiques en matière de publicité et à l'enseignement de la publicité. Elle entend prouver que dans l'économie mondiale on ne peut concevoir un sain développement des affaires sans l'apport de la publicité.

Jendredi s'est déroulé un débat intitulé «contester les contestataires». M. F. Schaller, professeur aux universités de Lausanne et de Berne, a défendu les principes de l'économie libérale contre les «contestataires» d'aujourd'hui et a justifié la publicité comme étant l'un des moteurs du progrès technique.

La police et la presse: il faut multiplier les contacts entre responsables des deux parties

LAUSANNE (ATS). — Le point principal de l'ordre du jour de la conférence des directeurs de police des villes suisses, qui s'est tenue jeudi à Lausanne sous la présidence de M. Robert Deppen, municipal à Lausanne, et en présence de quelques 80 délégués, était de la «société de consommation» contre les «contestataires» d'aujourd'hui et a justifié la publicité comme étant l'un des moteurs du progrès technique.

L'orateur est arrivé à la conclusion que c'est par des contacts fréquents, conférences de presse ou réunions de travail, qu'on dissiperait les malentendus pouvant survenir entre la presse et la police. Ces contacts doivent être pris, pour les deux parties, entre chefs de service responsables, car la dispersion conduit à des aventures fâcheuses. Bon nombre de villes et de cantons ont d'ailleurs déjà mis sur pied un véritable service de presse, fort apprécié des journalistes.

La conférence a délégué deux représentants au sein de la commission fédérale de la circulation et deux autres au sein de la commission de surveillance des disques de stationnement. Elle a décidé de participer à une campagne de prévention des attentats à la pudeur. Une communication de la police lausannoise a suscité un vif intérêt: il existe maintenant dans le canton de Vaud — c'est le premier du genre en Suisse — un certificat de formation professionnelle des policiers qui leur permet d'acquiescer des connaissances nouvelles sur leur métier.

Trop de vaches pour les combats de reines

SIERRE (ATS). — Sierre prépare dans une fièvre méridionale les fêtes du Rhône qui auront lieu durant plusieurs jours la deuxième quinzaine de juin. L'Etat du Valais, par l'intermédiaire du service vétérinaire cantonal, a autorisé les organisateurs à mettre sur pied, malgré une précédente interdiction consécutive au danger de la fièvre aphteuse, un combat de reines.

C'est ainsi qu'un appel fut lancé à tous les propriétaires de bétail du canton qui voulaient voir leur «reine» prendre part à ces jeux typiquement valaisans. Les inscriptions affluèrent, Seules une cinquantaine de bêtes purent être retenues, leur nombre étant plus grand que prévu. La moitié des candidates au titre de «reine des fêtes du Rhône» ont déjà remporté des victoires dans le canton.

GENÈVE

Le patriarche d'Antioche à Genève

GENÈVE (ATS). — M. Gilbert Duboulet, président du Conseil d'Etat, entouré de M. A. Ruffieux, conseiller d'Etat, et M. Jean-Paul Galand, chancelier d'Etat, a reçu mercredi à l'hôtel de ville sa Béatissime Maximos 5 Hakim Patriarche d'Antioche, de tout l'Orient et de Jérusalem.

A l'occasion d'un voyage à Genève où il a rendu visite au Conseil œcuménique des Eglises lundis, le chef de l'Eglise grecque melchite a tenu à rendre une visite de courtoisie au Conseil d'Etat. M. Duboulet a souhaité la bienvenue à notre hôte qui était accompagné de Mgr Basilios, évêque de Sidon.

Violent orage à Genève

GENÈVE (ATS). — L'orage qui s'est abattu sur la région de Genève, jeudi en fin d'après-midi, a provoqué diverses inondations. La foudre est tombée sur une villa au Grand-Saconnex et a mis le feu à la toiture et aux combles, dont une partie fut détruite.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Viet-nam : la conférence de Paris continue comme si de rien n'était

PARIS (ATS-AFP). — La proclamation du gouvernement révolutionnaire provisoire au Viet-nam du Sud reconnu jeudi par la Syrie, Cuba, la Corée du Nord, la Roumanie, la Yougoslavie, l'Allemagne de l'Est et la Pologne n'affecte pas le déroulement de la conférence de Paris.

Les chefs des deux délégations ennemies du Viet-nam du Sud ont continué à se refuser réciproquement toute représentation.

Le gouvernement révolutionnaire provisoire entend poursuivre les négociations avec les autres parties à la conférence a affirmé, en ouvrant la séance, Mme Nguyen Thinh — qui siégeait pour la première fois comme chef de la délégation du GRP dont elle est le ministre des affaires étrangères — avant de réclamer, comme par le passé, le remplacement à Saigon de « l'administration Thieu - Ky - Huong » par un « cabinet de paix » pour discuter valablement avec le GRP.

AUCUNE IMPORTANCE

De son côté, le délégué du gouvernement sud-vietnamien, M. Pham Dang-lam, a affirmé dans une déclaration liminaire que peu importait la dénomination d'un

« organisme auquel son gouvernement ne reconnaît pas d'existence distincte de celle du régime communiste de Hanoi », puis n'a même plus fait allusion à la question au cours de son allocution.

Egalement dans une déclaration liminaire, le délégué américain M. Walsh — en l'absence de M. Cabot Lodge qui se trouve à Washington — a adopté la même position en affirmant : « Nous n'attachons aucune signification à la façon dont vous choisissez de vous appeler ».

RIEN DE CHANGE

Le délégué du Viet-nam du Nord, M. Ha Van-lau — en l'absence de M. Xuan Thuy retourné à Hanoi pour consultations — a salué le « GRP » comme « représentant authentique et légal de la population du Viet-nam du Sud » mais sans remettre en cause la présence des « représentants de l'administration de Saigon ».

Ainsi, la conférence continuera-t-elle comme par le passé : à « deux côtés » pour Washington et Saigon, à « quatre côtés » pour le « GRP » et Hanoi.

Sur le fond, la séance de jeudi n'a d'ailleurs rien enregistré de nouveau, les participants continuant à s'opposer sur les points fondamentaux du retrait des troupes

et de l'autodétermination de la population du Viet-nam du Sud qu'ils abordent d'une façon apparemment toujours aussi contradictoire.

CHANT ET PAVILLON

L'agence de presse du Vietcong a annoncé que le nouveau gouvernement provisoire de la révolution du Viet-nam du Sud a décidé de reconnaître comme hymne national le chant du « Front national de libération » « Laissez-nous libérer le Sud ».

D'autre part, c'est la bannière du Front national qui a été choisie comme drapeau officiel de l'Etat. Il porte une étoile sur fond rouge et bleu.

Scandale dans la Bundeswehr

COLOGNE (ATS-AFP). — Un nouveau scandale a éclaté dans la Bundeswehr : un certain nombre d'officiers et au total 22 sociétés spécialisées dans l'entretien des véhicules automobiles ont monté une vaste escroquerie à la réparation. On estime le montant de la fraude à plus de 1,500,000 marks.

Selon les précisions fournies par le parquet de Cologne, un lieutenant-colonel aurait accepté 16,000 marks et des cadeaux en nature d'une valeur de plus de 10,000 marks.

Il a été démis de ses fonctions ainsi que plusieurs autres membres ou employés de la Bundeswehr. Ces personnes avaient à charge de passer les marchés relatifs à l'entretien du parc automobile militaire.

Nasser donnera-t-il son accord à un projet américano-soviétique ?

NEW-YORK (ATS-AFP). — La « concertation » des quatre grands sur le Moyen-Orient a été suspendue en attendant les résultats des entretiens que M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, doit avoir prochainement avec le président Nasser, au Caire.

On attend beaucoup d'importance dans les milieux spécialisés de l'ONU au voyage de M. Gromyko au Caire, car il est la conséquence directe de la récente prise de position soviétique contre les pressions et les menées des groupements extrémistes qui s'opposent à tout règlement politique négocié du conflit palestinien. On pense, dans les mêmes milieux, que le ministre soviétique des affaires étrangères cherchera au cours de sa visite au Caire à obtenir l'approbation du président Nasser sur un document mis au point lors des entretiens soviéto-américains de Washington, document qui énoncerait notamment les modalités selon lesquelles M. Jarring, représentant spécial de l'ONU pour le Moyen-Orient, pourrait reprendre sa mission de conciliation.

JARRING...

Cette nouvelle « mission Jarring » consisterait notamment à amorcer une négociation entre Israël et les pays arabes, sur la base d'une évacuation très large des territoires occupés (lesquels seraient garantis par la présence de forces internationales) d'une délimitation des frontières, par négociations entre les intéressés, et de la pleine liberté de navigation pour le pavillon israélien à travers le canal de Suez et le golfe d'Adakaba.

On pense également dans les milieux de l'ONU, qu'un échec de la visite de M. Gromyko au Caire conduirait nécessairement à une révision totale de la « concertation ».

L'existence de la coalition de centre-gauche menacée en Italie

ROME (ATS-AFP). — Une menace de scission pèse sur le parti socialiste italien, mettant en péril l'existence même de la coalition gouvernementale de centre-gauche. Le torchon brûle, en effet, de plus en plus entre les « gauchistes » et les « modérés » du parti. Les « gauchistes », menés par M. de Martino, vice-président du conseil des ministres, restent favorables à l'offre des communistes de collaboration parlementaire pour la solution des graves conflits sociaux qui secouent le pays.

Les « modérés » qui suivent M. Nenni, président du parti et ministre des affaires étrangères, groupant la majorité des anciens socialistes démocratiques, sont hostiles à toute collaboration ou partage de pouvoir avec les communistes admettant tout au plus un « dialogue » à condition que ces derniers respectent les règles du jeu démocratique.

Les « gauchistes » renforcés de plusieurs

transfuges des « modérés » estiment que ce sont eux qui maintenant détiennent la majorité et réclament la direction du parti. Les « nenniens » rejettent cet ultimatum. Ils réclament au contraire un élargissement de la majorité pour maintenir une direction paritaire du parti sous la présidence de M. Nenni, et menacent de reprendre leur liberté, donc de faire une scission, s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

La crise du parti socialiste provoque également des remous au sein de la démocratie chrétienne. Les dirigeants de celle-ci, soutenus par une majorité modérée, tentent de contenir l'ardeur des courants de gauche prêts à prêter main forte aux « gauchistes » et s'efforcent d'éviter que les dissensions entre alliés ne viennent rompre l'équilibre de toute la coalition.

« Confession » d'un espion en Irak

BAGDAD (ATS-AFP). — M. Youssef al Maamar, ancien vice-ministre de la réforme agraire, qui est accusé par les autorités irakiennes d'être un espion de la CIA, a fait à Bagdad des « révélations » sur les activités du service de renseignements américain au Moyen-Orient et en Afrique.

Au cours d'une « confession » radio-télévisée de deux heures, M. al Maamar a expliqué comment la CIA s'implantait dans ces régions : c'est, a-t-il dit, par l'intermédiaire de sociétés commerciales qui ont pour but d'établir des rapports sur la situation économique et politique sur les pays où elles sont installées que la CIA recueille des renseignements.

M. al Maamar a révélé qu'il avait été contacté en 1964 par un certain Loufi Obaidi pour qu'il fonde des sociétés commerciales financées par la CIA au Soudan, en Libye et au Nigeria.

UN FAIT PAR JOUR Au Biafra II. - MOSCOU ET NIXON

Le conflit du Nigeria fut pour l'URSS une aubaine. Ce drame lui permettait enfin de réussir une « opération » africaine noire qui, jusque là, avait pitoyablement échoué.

Pendant des années, en effet, les gouvernements de l'Afrique noire française avaient eu l'impression que les embrassades soviétiques n'avaient qu'un but : favoriser en Afrique l'action des mouvements de subversion. Ce fut le cas, à Yaoundé avec l'Union des populations du Cameroun et il faut croire, qu'en la matière, les Soviétiques n'ont pas appris grand-chose, puisqu'ils viennent de se faire mettre à la porte de la Côte d'Ivoire, et que les présidents Houphouët-Boigny et Senghor les surveillent de près.

Revanche donc à prendre sur les échecs anciens, et aussi sur Pékin qui, pendant un temps assez court avait pris fait et cause pour le Biafra.

C'est dans ces conditions que le Nigeria a acheté des avions russes. Mais attention : il ne s'agit pas de se faire monter du doigt. Les avions étaient bien russes, mais ils venaient d'Égypte. C'est ainsi que le Nigeria s'est constitué une flotte aérienne d'Ilyouchine, de « Mig 15 » et « 17 ». Un important personnel russe a été par ailleurs « parachuté » au Nigeria pour entretenir ces appareils qui, chose curieuse, sont pilotés par des Égyptiens, et par des ressortissants de ce Commonwealth qui fait si peur à Wilson.

Des véhicules blindés soviétiques sont également en l'œuvre dans le camp de Lagos, de même que des vedettes rapides et des patrouilleurs. Lagos passe régulièrement des marchés d'armes légères et de munitions à Moscou et il n'est pas étonnant dans ces conditions que le Nigeria ait été le seul gouvernement noir d'Afrique à ne pas avoir protesté contre l'invasion des troupes russes en Tchecoslovaquie.

Cependant, dès le début du conflit, il faut le dire, le gouvernement de Prague — eh ! oui — avait envoyé à Lagos des avions à réaction « Dornier 29 » avec le personnel nécessaire. Au cœur du printemps de Prague, les négociations cessèrent, mais on peut compter désormais sur le camarade Husak pour rattraper le terrain perdu.

Pour les États-Unis ? Au temps de Johnson, la Maison-Blanche mit l'embargo sur les armes américaines. La morale était simple. Mais, alors, comment se fait-il que, comme maints témoignages l'attestent, les soldats du Nigeria utilisent du matériel militaire américain ? Pour une raison très simple. Presque sans le penser, Johnson, tout en mettant l'embargo sur les armes américaines, accorda au Nigeria un crédit de 200 millions de dollars. Le colonel Gowon, on le pense bien, n'utilisa pas ce crédit pour acheter des tableaux de maîtres. La morale était simple nous l'avons dit, 1800 étudiants du Nigeria faisaient leurs classes aux États-Unis et vogue la galère... Johnson d'ailleurs eut de la chance. On apprît plus tard à Washington que quelques heures avant l'embargo, le gouvernement canadien avait décidé de porter le drame biafraïste devant l'ONU.

Avec Nixon le vent change. Les conseillers du président Pont, plus d'une fois pressés de dénoncer la « passivité » américaine dans cette affaire, Nixon d'après certaines rumeurs, serait même à la veille de conseiller à ses amis du Congrès de provoquer un vote demandant « une politique d'assistance humanitaire » en faveur des Biafrais.

C'est depuis Nixon, en tous cas, que 14 millions de dollars sont partis en direction du Biafra. C'est depuis Nixon que les États-Unis ont vendu des avions-cargo à la Croix-Rouge et à Caritas. C'est depuis Nixon enfin, que des pages entières de publicité sont publiées dans les grands journaux américains « pour la survie du Biafra ».

C'est depuis Nixon, d'ailleurs, que l'on entend s'élever dans les couloirs de la Maison-Blanche des voix disant de plus en plus haut qu'il ne convient pas de « suivre servilement les directives de Londres ». Ceux qui, par prudence, on appelle encore aux États-Unis « les Nigériens de l'Est » ont cependant trouvé des alliés à Lisbonne et à Paris. (à suivre)

L. GRANGER

Vif mécontentement chez les chefs d'entreprise anglais

LONDRES (ATS-AFP). — Un vif mécontentement règne parmi les chefs d'entreprises britanniques à la suite de la forte majoration des cotisations à la Sécurité sociale annoncée mardi par le gouvernement.

Ce relèvement coûtera annuellement 360 millions de livres, payable moitié par les employeurs et moitié par les employés. Le patronat fait valoir qu'en réalité, ce sont les entreprises qui feront presque entièrement les frais de cette mesure, car les travailleurs ne manqueront pas d'exiger des augmentations de salaires pour compenser le relèvement de leurs cotisations.

Or, les compagnies ont déjà été sévèrement frappées lors du récent budget annuel, qui comportait un relèvement de l'impôt sur les bénéfices et de la taxe sélective sur la main-d'œuvre.

Par conséquent, souligne-t-on dans les milieux patronaux, les entreprises ne pourront guère absorber toutes ces charges d'autant plus que leurs bénéfices risquent de souffrir du ralentissement de l'activité économique — la production est demeurée plus ou moins stationnaire au premier trimestre — ainsi que du renchérissement de l'argent.

Il en résultera donc, soit une réduction de leurs dépenses d'investissements, dangereuse pour l'avenir, soit une majoration de leurs prix de vente au détriment de la puissance concurrentielle des produits britanniques sur le marché mondial.

La confédération de l'industrie britannique a pour sa part, protesté vigoureusement contre la décision gouvernementale en affirmant qu'elle « amenuisera encore les avantages procurés par la dévaluation ».

Bonn : reflux des dollars

FRANCFORT (AP). — La Banque centrale d'Allemagne fédérale qui, le mois dernier, était littéralement inondée de dollars destinés à des opérations spéculatives sur une éventuelle réévaluation du mark qui n'a pas eu lieu, a pris, jeudi, une mesure inopinée pour endiguer leur reflux trop rapide.

La banque a porté le prix de vente du dollar à 4,0025 marks à 4,0050, tout en continuant à l'acheter au prix de 3,9900 marks.

Il en est résulté que sur le marché des changes de Francfort, le fixing du dollar qui était, mercredi, de 4,0002, est monté rapidement à 4,0042.

Dans les milieux financiers de Francfort, on considère que cette initiative de la Banque centrale a un double objet : freiner les sorties de dollars de ses réserves et maintenir un volume important de liquidités en marks.

La semaine dernière, les réserves de devises étrangères de la banque avaient diminué de 2,141,481,000 marks pour totaliser 16,316,944,000 marks.

Les grands prix de littérature et de poésie de l'Académie française

PARIS (AFP). — L'Académie française a décerné son grand prix de littérature à Pierre Gascar et son grand prix de poésie à Robert Sabatier.

Missiles balistiques russes : Laird lance un cri d'alarme

WASHINGTON (AP). — L'Union soviétique disposera de quelque 420 missiles balistiques intercontinentaux SS 9 d'ici 1975 et elle en possède déjà 230 opérationnels ou en construction, les crédits affectés à ce programme dépassant 60 milliards de francs, soit environ 5 milliards de francs de plus que les crédits pour le réseau américain de missiles antibalistiques « Sauvegarde ».

Telles sont les précisions que M. Laird, secrétaire à la Défense, a données dans des déclarations faites à huis clos le 22 mai, devant une commission budgétaire de la Chambre des représentants, et dont le texte vient d'être rendu public.

Le chef du Pentagone a fait état de ces précisions, fournies récemment par les services de renseignements américains pour défendre le projet A.B.M. dont la réalisation

SUITE Etudiantes parisiennes

Elles acceptèrent et se rendirent avec Lo Monaco et ses deux compagnons au Bourget où tout le monde prit place à bord d'un avion que le Sicilien avait précédemment loué pour se rendre en Sicile.

Mais au lieu de survoler Paris, l'avion mit le cap sur Palerme. Lorsqu'à l'arrivée de l'avion, les jeunes filles constatèrent qu'elles étaient à l'étranger, elles voulurent protester, mais, déclara la police, Lo Monaco et ses « gorilles » les obligèrent à prendre place dans une voiture qui attendait.

Le pilote de l'avion loué, Jean-Claude Roux, entendit les propos échangés et en conclut que les jeunes filles étaient là contre leur volonté. Il prévint la police de l'aérodrome.

La police prit en chasse la voiture et réussit à l'arrêter dans la banlieue de Palerme.

Lo Monaco, selon la police, a déclaré qu'il avait simplement voulu « faire une surprise » aux jeunes filles. Il a été inculpé, avec Boisard et Ben Kairoun d'enlèvement et incarcéré à la prison de Palerme.

Le pilote et un membre de l'équipage de l'avion ont été remis en liberté, sans être inquiétés.

Lo Monaco est bien connu à Palerme. Il a été candidat du parti républicain lors des élections législatives de l'année dernière, mais, sans explication, le parti l'a exclu au cours de la campagne.

La NASA confirme : « Apollo-XI » partira le 16 juillet

WASHINGTON (AP). — La NASA a confirmé jeudi que le lancement d'« Apollo 11 » était maintenu pour le 16 juillet.

La décision a été prise à l'issue d'une longue conférence qui a réuni les responsables du programme. Pour ce vol, Neil Armstrong sera le commandant de bord, Michael Collins le commandant du module lunaire et Edwin Aldrin le pilote du véhicule qui se posera sur la lune.

Le lancement est prévu pour 9h32 (14h32 heure suisse), le 16 juillet, ce qui devrait permettre à Armstrong d'être le premier homme à poser son pied sur la lune le 20 juillet. Il sera suivi une demi-heure plus tard par Aldrin.

M. Lindt à Moscou pour le Biafra

COTONOU (AP). — Les vols des avions affrétés par le Comité international de la Croix-Rouge pour transporter des vivres de secours au Biafra ont été de nouveau suspendus, mercredi soir, en attendant qu'aboutissent les négociations en cours afin de garantir leur sécurité.

Des pourparlers sont menés à cette fin auprès des autorités du Nigeria par M. Hoffman, délégué spécial de la Croix-Rouge et l'on croit savoir que M. Lindt, coordinateur de l'aide de la Croix-Rouge au Nigeria, qui termine ses fonctions d'ambassadeur suisse à Moscou, se trouve actuellement dans la capitale soviétique où il s'efforcerait d'obtenir que la Russie intervienne à Lagos.

Les Biafrais disposeraient d'approvisionnement de réserve suffisants à couvrir leurs besoins pendant une quinzaine de jours, et ils continuent de recevoir des vivres par les avions affrétés par le Conseil œcuménique des Eglises.

Le Transsibérien marche sans accroc LE KREMLIN DÉMENT TOUTE INTERRUPTION DU TRAFIC

NEW-YORK (ATS-REUTER). — La société américaine de radio-diffusion annonce que tout trafic sur le tronçon entre Habararas en direction est vers l'Asie centrale, par le chemin de fer transsibérien, est interdit depuis le 1er juin pour les touristes et les diplomates.

Le service secret est d'avis que la raison de cette mesure repose dans le fait que des troupes et des équipements militaires doivent être transportés vers la frontière séparant la Chine de l'Union soviétique.

Un correspondant de la C.B.S. a annoncé que les milieux soviétiques à Washington confirmait l'interdiction du trafic touristique pour les étrangers dans ce secteur. Cependant, on déclare à Moscou que ces rumeurs ne sont pas fondées.

De source soviétique compétente, on affirmait hier matin :

- que le transsibérien Moscou - Irkoutsk-Khabarovsk (uniquement en territoire soviétique) fonctionne normalement ;
- que la bretelle du transsibérien qui se dirige vers Pékin via Oulan-Bator au départ d'Irkoutsk, et celle qui mène vers Pékin par le poste frontière de Zabaikalsk (sans traverser la Mongolie) sont toujours en exploitation, à raison de deux liaisons hebdomadaires.

Un correspondant de la C.B.S. a annoncé que les milieux soviétiques à Washington confirmait l'interdiction du trafic touristique pour les étrangers dans ce secteur. Cependant, on déclare à Moscou que ces rumeurs ne sont pas fondées.

De source soviétique compétente, on affirmait hier matin :

- que la bretelle du transsibérien qui se dirige vers Pékin via Oulan-Bator au départ d'Irkoutsk, et celle qui mène vers Pékin par le poste frontière de Zabaikalsk (sans traverser la Mongolie) sont toujours en exploitation, à raison de deux liaisons hebdomadaires.

Mao Tsé-toung « vent en poupe » au sommet des P.C. à Moscou

MOSCOU (AP). — Dans un commentaire sur les travaux de la conférence internationale des partis communistes, la « Pravda » ne souffre mot des critiques lancées par M. Berlinguer, secrétaire général adjoint du parti communiste italien, contre l'intervention en Tchecoslovaquie.

Le journal publie séparément des extraits de ce discours, dans le cadre d'un communiqué officiel sur la conférence. Mais, dans son commentaire, la « Pravda » ignore complètement M. Berlinguer et note simplement que « diverses opinions sur telle ou telle question ont été exprimées » par des délégués non identifiés.

Par ailleurs, le journal rend hommage à M. Husak, chef du parti communiste tchécoslovaque, pour avoir fait « une analyse précise et instructive » de la libéralisation de l'année dernière, à laquelle l'intervention des pays du Pacte de Varsovie devait mettre un terme.

Au cours de la séance de jeudi la conférence a adopté une résolution réclamant la

fin de la répression politique en Grèce. M. Kashtan, chef de la délégation canadienne, a révélé, au cours d'une conférence de presse, que plus de 300 amendements avaient été déposés au document de base soumis à l'examen de la conférence.

Il a déclaré que beaucoup concernaient la lutte contre l'impérialisme mais qu'aucun amendement ou document ne condamnait Pékin.

Décès d'un Belge au poumon greffé

BRUXELLES (AP). — Un homme, à qui un poumon avait été greffé le 1er juin à l'hôpital de l'université de Bruxelles, est décédé de complications cardiaques.

Un autre Belge survit depuis novembre avec un poumon qui lui a été greffé à l'université de Gand.

Mort de d'Astier de la Vigerie le « baron rouge » du gaullisme

M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie vient de mourir à Paris à l'âge de 69 ans, quelques heures après avoir annoncé son ralliement à M. Pompidou. C'est le double exemple de ces bourgeois qui la Résistance

amenés à se faire des « compagnons de route » du parti communiste et de ces hommes d'extrême-gauche qui restèrent farouchement gaullistes. Il était surnommé le « baron rouge ».

Destiné par sa famille noble à la carrière des armes, le jeune baron fit l'École navale et fut officier de marine. Il donna très vite sa démission pour se consacrer au journalisme dès 1931.

DE LONDRES. Pendant la guerre, il fonde un mouvement de résistance « Libération sud », puis rejoint le général De Gaulle à Londres. Il sera commissaire à l'Intérieur dans le gouvernement de la France libre puis ministre de l'Intérieur dans le gouvernement provisoire de 1945, auquel participait le parti communiste.

C'est sur une liste communiste qu'il est élu député en 1946 puis réélu jusqu'en 1958. Il préside à l'Assemblée le groupe des parlementaires « progressistes » et fonde le quotidien d'extrême-gauche « Libération » soutenu par le parti communiste qui le saborda pour des raisons d'économies il y a quelques années.

A MOSCOU. Il avait épousé en 1947 la fille de

SUITE Présidentielle française

D'après le même pronostic de l'intérieur, M. Pompidou qui avait au premier tour une avance de 4 millions et demi de voix sur M. Poher n'en aurait plus qu'une de trois millions et demi. Il suffirait donc du déplacement d'un million de voix sur 20 millions d'électeurs pour inverser le résultat.

Le pronostic du ministère de l'Intérieur tient compte — ce que ne pouvait faire le sondage de l'IFOP — du ralliement de M. Antoine Pinay à l'ancien premier ministre.

PROTESTATION. Devant les protestations des amis de M. Poher qui accusaient la révélation de ce sondage de l'intérieur par le très pompidolien « Paris Presse » d'être une manœuvre pour influencer les électeurs, le ministère de l'Intérieur, interrogé, a déclaré qu'il n'est pour rien ni dans la publication ni dans l'établissement du pronostic qui lui est attribué par ce journal.

Un autre sondage a été publié par « Le Nouveau Journal », quotidien économique et dans les études de marché que dans le pronostic électoral.

Ce sondage donne des chiffres assez voisins de ceux attribués à l'intérieur, 58,5 % pour Pompidou, 41,5 % à Poher, le nombre des abstentionnistes n'étant que de 28 %.

CHASSE-CROISÉE. L'intérêt du sondage du « Nouveau Journal » réside dans le fait que les personnes

Léon Krassine une des grandes figures de la révolution russe. Il milita dès lors dans le mouvement de la paix fondé par le parti communiste et les progressistes. Le retrait du soutien financier du parti communiste à « Libération » l'amena sans renoncement à ses idées d'extrême-gauche et prosoviétiques à se distancer quelque peu du communisme et à se rapprocher du général De Gaulle pour lequel il éprouvait une grande admiration.

SVETLANA. D'Astier, prix Lénine de la paix en 1957, ami personnel de la fille de Staline, Svetlana, fonda en 1966 un hebdomadaire entièrement rédigé par lui « L'Événement » et ne rencontra guère de succès, mais il bénéficia à la télévision d'un quart d'heure chaque semaine dans lequel sa défense des positions d'extrême-gauche violemment anti-américaines s'accompagnait d'un éloge constant de politique étrangère du général De Gaulle.

M. d'Astier de la Vigerie était probablement le seul compagnon de la Libération et chevalier de la Légion d'honneur titulaire d'un prix Lénine.

LA « SCARLATINE ». Il avait fait campagne en faveur du général De Gaulle lors de l'élection présidentielle de 1965 et venait, malgré les directives d'abstention du parti communiste et des autres formations d'extrême-gauche, d'annoncer qu'il était « scarlatine Pompidou », « car, à mon âge, on en guérit ». Il est mort d'une crise cardiaque.

Jean DANES

« sondées » (2052) n'avaient pas à répondre à des questions mais à voter effectivement à l'aide de trois bulletins l'un au nom de Pompidou, l'autre de Poher et le troisième blanc signifiant abstention.

Ces personnes étaient cependant invitées à indiquer leur vote du premier tour. On constate ainsi qu'un certain nombre d'électeurs de M. Pompidou au premier tour votent Poher au second et réciproquement et s'équilibrent.

Sur 100 personnes ayant voté communiste au premier tour, 70 % suivent la consigne d'abstention, 20 % votent Poher et 10 % Pompidou. Jean DANES

Des missiles chinois en 70 ?

TOKIO (ATS-REUTER). — La Chine populaire disposera l'année prochaine d'un missile intercontinental, selon le ministre japonais de la défense.

Le ministre a fait cette déclaration jeudi devant une commission parlementaire. Le missile sera opérationnel vers le milieu de l'année 1970. Le danger nucléaire que représente la Chine a fait d'ailleurs l'objet, au début du mois de juin, des conversations que le ministre nippon des affaires étrangères, M. Aichi, a eues à Washington avec le secrétaire d'Etat américain, M. Rogers.

SUITE

LE ROCHER DE GIBRALTAR

Dans ces conditions, pourquoi M. Wilson se cantonne-t-il dans son intransigence ? Sommé par l'ONU de négocier avec l'Espagne, il s'est dérobé alors qu'il en appelle à cette même ONU pour le règlement de l'affaire rhodésienne. Il y a là pour le moins une attitude contradictoire. Le Premier britannique argue de la volonté de la population, manifestée lors d'un récent plébiscite, de demeurer sujette de Sa Majesté. Mais ici encore, Madrid ne cherche pas à hispaniser de force cette population. Les habitants qui la composent, fonctionnaires anglais aussi bien que travailleurs maltais ou nord-africains, pourraient conserver leur nationalité.

Comme les intérêts nationaux, pour ne plus écrire impériaux, de la Grande-Bretagne ne sont donc pas menacés, il faut voir dans l'attitude de M. Wilson autre chose, c'est-à-dire un réflexe purement idéologique. Les travaillistes ne veulent céder quoi que ce soit au régime franquiste. C'est là de mauvaise politique. Car il n'y a plus de règlement des affaires internationales qui tienne si l'on prend en considération le système interne des États. Au demeurant, ces mêmes travaillistes ne se font pas faute de composer, à l'Est ou outre-mer, avec des États combien plus totalitaires que ne l'est l'Espagne.

René BRAICHER

TRICOTS RODIER TRICOTS DE REVE

Madeleine
Rue de la Promenade-Noire 8
Tél. 5 15 85 - Neuchâtel
Le jeudi ouvert sans interruption

Tard le soir...
... le Buffet de la Gare reste le bonheur des « couche-tard ». Chaque jour, de 10 h à 23 h, nous vous servons en effet snacks, grillades, salades, tartares, plats de riz et desserts.
Plus de 50 plats servis avec la sourire — une seule hésitation, l'embarras du choix.

Buffet de la Gare Neuchâtel
Téléphone 038 5 48 93